



HAL
open science

Militants pour la paix au sein du mouvement ouvrier en France (1905-1914)

Léo Bewa

► **To cite this version:**

Léo Bewa. Militants pour la paix au sein du mouvement ouvrier en France (1905-1914). Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04279406

HAL Id: dumas-04279406

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04279406>

Submitted on 10 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2022-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Militants pour la paix au sein du mouvement ouvrier en France

(1905-1914)



Mémoire de Master 2 préparé sous la direction de Paul Boulland

Histoire des sociétés contemporaines XIX^e-XXI^e siècles

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

École d'histoire de la Sorbonne

BEWA Léo

SEPTEMBRE 2023

Année universitaire 2022-2023

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Militants pour la paix au sein du mouvement ouvrier en France
(1905-1914)

Source image de couverture : *La Bataille syndicaliste*, 16 juillet 1913

Mémoire de Master 2 préparé sous la direction de Paul Boulland

Histoire des sociétés contemporaines XIX^e-XXI^e siècles

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

École d'histoire de la Sorbonne

BEWA Léo

SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Introduction

Historiographie

Sources

Outils et méthodes

Enjeux de recherche

Chapitre 1 : Compter et situer les militants pour la paix

I. Un nombre réduit de militants à l'échelle nationale

II. Une dispersion géographique à travers les départements

III. Des départements et villes emblématiques

Chapitre 2 : Une diversité des profils militants

I. Des militants et militantes pour la paix ?

II. Une jeunesse relative qui cache des disparités

III. Des nationalités étrangères faiblement représentées

IV. Une diversité des métiers qui cache une surreprésentation de certains secteurs

Chapitre 3 : Une multiplicité d'organisations traduisant des convergences

I. La répartition des militants entre les étiquettes politiques, un classement arbitraire

II. Les socialistes unifiés, divisés entre des tendances diverses

III. Les syndicalistes, à la croisée des engagements et luttes révolutionnaires

IV. Les anarchistes, une pluralité de chapelles

Chapitre 4 : Parcours militants pour la paix

I. Henriette Roussel, militante anarchiste à Paris

II. Louis Perceau, socialiste rédacteur à *La Guerre sociale*

III. Émile Guichard, journaliste, allumettier et secrétaire de section au sein de la Fédération communiste révolutionnaire

Chapitre 5 : Une intensification progressive des manifestations publiques (1911-1913)

I. 1911 : Des manifestations unitaires à la suite de la seconde crise marocaine

II. 1912 : une intensification de l'implication des militants syndicaux

III. 1913 : une forte campagne contre la loi des trois ans impliquant tout le mouvement ouvrier

Liste des abréviations

Organisations

AIA	Association internationale antimilitariste
CAP	Commission administrative permanente de la Section française de l'internationale ouvrière
CDS	Comité de défense sociale
CFCTIS	Comité féminin contre toutes les iniquités sociales
CGT	Confédération générale du travail
FRC	Fédération révolutionnaire communiste
FCA	Fédération communiste anarchiste
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SPD	Parti social-démocrate d'Allemagne

Sources

LPA	Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes
ESA	Enquête sur l'antimilitarisme
RGPR	Répertoire général des principaux révolutionnaires

Introduction

Le 25 mai 1913, plus de 150 000 personnes se rassemblent lors d'un meeting au Pré-Saint-Gervais dans le département de la Seine¹ contre la loi des trois ans² qui prévoit d'étendre la durée du service militaire de deux à trois ans. Alors que près d'une centaine d'orateurs prennent la parole, des socialistes, syndicalistes et anarchistes participent ensemble à cette démonstration de force qui coïncide avec l'anniversaire de la Commune de Paris. Qui sont les militantes et militants qui prennent part à cette mobilisation et d'autres qui la précèdent ? En quoi leur engagement est-il marqué par le combat pour la paix ? Dans quelle mesure leurs conceptions diffèrent et quels peuvent être les points en commun ?

Nous avons choisi d'aborder ce sujet afin de mieux saisir cet engagement et comprendre ses motivations. Il s'agissait d'étudier un sujet en lien avec l'engagement au sein du mouvement ouvrier, et le combat pour la paix nous a semblé être un thème pouvant être approfondi, étant donné qu'il a mobilisé de nombreux acteurs et a abouti à des initiatives à la fois propres à des organisations spécifiques et communes entre elles. C'est donc une question qui a traversé plusieurs combats et qui peut être liée à d'autres enjeux et luttes, comme celles contre le militarisme ou le nationalisme. La période de 1905 à 1914, qui est marquée par des mobilisations importantes pour la paix, est différente des périodes ultérieures, marquées par les conflits mondiaux qui changent profondément la nature du combat pour la paix. Il s'agit ainsi d'une étude des militants pour la paix au sein du mouvement ouvrier en France avant la Première Guerre mondiale.

La paix signifie selon le Centre national de ressources textuelles et lexicales une « situation d'un pays, d'un peuple, d'un état qui n'est pas en guerre »³. Elle se définit ainsi en opposition à la guerre. Le « pacifisme » est un terme polysémique, qui peut signifier à la fois le refus de principe de toute guerre ou le fait de chercher à faire disparaître la guerre. Il y a donc une différence entre le refus absolu de toute guerre et l'acceptation de la guerre en tant que légitime défense, tout en cherchant à éradiquer ce mode d'action. Avant 1914, il existe ainsi une pluralité des engagements pour la paix, qui se traduisent par des actions distinctes. Par exemple, la paix par le droit est une conception spécifique de cet engagement, qui contraste

¹ Située aujourd'hui à la frontière entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Par soucis de chronologie nous utilisons les noms et découpages de départements ou de ville du début du XXe siècle tels qu'ils sont utilisés dans les sources que nous avons consultées. Le département de la Seine, aujourd'hui réparti entre Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, a été supprimé en 1968.

² *L'Humanité*, 26 mai 1913

³ « Paix », Centre national de ressources textuelles et lexicales

avec celle des socialistes ou des anarchistes. L'historien Sandi E. Cooper, cité par les historiens Rémi Fabre, Thierry Bonzon, Jean-Michel Guieu, Elisa Marcobelli et Michel Rapoport dans l'introduction générale des actes de colloques *Les défenseurs de la paix* à l'Institut historique allemand, les 15 et 17 janvier 2014⁴, distingue dans son ouvrage de 1991 *Patriotic Pacifism*⁵ deux types de pacifisme, d'une part le pacifisme bourgeois et d'autre part le pacifisme socialiste.

Dans l'introduction générale des actes de colloques *Les défenseurs de la paix*⁶ les historiens Rémi Fabre, Thierry Bonzon, Jean-Michel Guieu, Elisa Marcobelli et Michel Rapoport définissent trois différentes conceptions de la défense de la paix. Premièrement, la paix en tant que but explicite et unique, comme pour les liges et associations pour la paix, les réseaux internationaux ou les fondations pour la paix. Deuxièmement, la paix en tant que l'un des objectifs affichés de l'action, alors que d'autres buts motivent au préalable l'engagement, comme pour la Ligue des droits de l'homme, les partis socialistes, certaines des liges féministes, les syndicalistes, coopérateurs ou les organisations religieuses ou maçonniques. Troisièmement, être à un moment en faveur de la paix sans avoir d'identité ou d'activité militante, avec les exemples des défenseurs de la paix au café du village, les électeurs antitroisannistes, les grévistes ou manifestants en temps de guerre, les mutins, les insoumis ou les fraternisateurs au front. De plus, les auteurs identifient des façons distinctes de concevoir la manière de défendre la paix. Ces conceptions peuvent être plus ou moins modérées ou radicales, que ce soit de chercher à influencer les élites dirigeantes ou à soulever les travailleurs, ou de partir d'explications sentimentales et moralisatrices ou rationalistes et utilitaristes.

Le militantisme est une forme d'engagement parmi plusieurs possibles. En effet, un engagement peut aussi bien se traduire par un investissement au sein d'une association qu'au sein d'une organisation politique. La différence entre un militant et un électeur est une question de niveau d'engagement. Nous nous intéressons ainsi à la deuxième catégorie, les personnes dont la paix est l'un des buts affichés de l'action, contrairement à des personnes qui n'ont pas d'activité militante ou les organisations strictement pacifistes ne se réclamant pas du mouvement ouvrier, qui n'entrent pas dans notre étude. Cela dit, il peut y avoir des trajectoires

⁴ Rémi Fabre et al., *Les défenseurs de la paix: 1899-1917 [actes du colloque international, Paris, Institut historique allemand, 15-17 janvier 2014]*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 12.

⁵ Sandi E. Cooper, *Patriotic Pacifism: Waging War on War in Europe, 1815-1914*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1992, 344 p.

⁶ R. Fabre et al., *Les défenseurs de la paix, op. cit.*, p. 12.

qui amènent une personne qui était en faveur de la paix à devenir militant actif, ou à passer d'un engagement purement pacifiste à un engagement plus large au sein du mouvement ouvrier.

Pour les militants que nous avons étudiés, la paix est seulement l'un des buts affichés de leurs actions. Elle peut même être un objectif secondaire, car d'autres objectifs définissent d'abord l'engagement par exemple au sein de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) ou Confédération générale du travail (CGT). Même l'Association internationale antimilitariste (AIA) défend une conception révolutionnaire plus large qui ne peut pas se réduire à la question de la paix. Les acteurs ne se définissent pas eux-mêmes comme « pacifistes », et emploient plutôt les termes de « antimilitaristes » et « internationalistes ». En effet, le pacifisme est considéré comme un mouvement bourgeois, notamment par les socialistes qui l'associent aux associations spécifiquement pacifistes, comme la Ligue de la paix par le droit⁷. Le Parti radical et certains républicains modérés sont aussi des relais du pacifisme à droite, notamment au sein du Parlement à travers le Groupe parlementaire français de l'arbitrage international⁸. *A contrario*, nos militants associent tous la critique du militarisme et des guerres à celle du capitalisme.

L'opposition à la guerre est donc commune aux différents acteurs étudiés, que ce soient les socialistes au sein de la SFIO fondée en 1905, les syndicalistes révolutionnaires au sein de la CGT créé en 1895 ou les anarchistes, qu'ils soient impliqués dans une organisation nationale, dans un journal ou un groupe local. Toutefois, la CGT refuse par principe de s'impliquer dans des actions communes avec la SFIO en vertu de la charte d'Amiens issue du congrès de 1906. Néanmoins, des militants socialistes peuvent aussi simultanément être des syndicalistes, tout comme des militants anarchistes peuvent l'être. Ainsi, si les organisations sont différentes, les militants n'agissent pas forcément séparément. Il existe toutefois une plus forte séparation entre le mouvement anarchiste et la SFIO qui ne partagent pas la même conception de l'organisation révolutionnaire et ont des désaccords idéologiques importants qui rendent impossible la double appartenance.

Chaque organisation ou tendance est néanmoins traversée par des conceptions différentes. Au sein de la SFIO, Jules Guesde et ses partisans ne prônent pas la même conception que Jean Jaurès et la majorité du parti, s'opposant à des actions spécifiques contre la guerre, étant donné

⁷ Elisa Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises: la IIe Internationale et les socialistes français, allemands et italiens*, Nancy, éditions Arbre bleu, 2019, p. 22.

⁸ Jean-Michel Guieu, « Des parlementaires au service de la paix. Le Groupe parlementaire français de l'arbitrage international (1903-1914) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2017, vol. 26, n° 2, p. 37-65.

que le combat principal doit se diriger à l'encontre du capitalisme. *A contrario*, la majorité défend le recours à la grève générale en cas de guerre, ainsi que d'autres actions qui peuvent être complémentaires. Une troisième tendance est prônée par Gustave Hervé, qui est partisan d'une insurrection en cas de guerre au nom de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme⁹. De même, la CGT est traversée par les débats entre les syndicalistes révolutionnaires, dont l'un des meneurs est Georges Yvetot, secrétaire général de la Fédération des Bourses à partir de 1901¹⁰, et des syndicalistes sur des positions plus modérées, que ce soit le réformiste Louis Niel, élu secrétaire général en 1909, ou Léon Jouhaux qui en tant que secrétaire général de la CGT va s'opposer à certaines actions de grève, comme celle proposée en septembre 1913 contre la loi des trois ans¹¹. Les anarchistes sont eux aussi divisés. Une partie se rapproche de Gustave Hervé à travers son journal *La Guerre Sociale* fondé en 1906, avec les cofondateurs Eugène Merle et Miguel Almereyda qui incarnent tous les deux cette convergence dans un premiers temps¹². Une autre partie se divise entre les individualistes, qui prônent l'émancipation individuelle qui par le savoir doit mettre fin à toute domination¹³ et ainsi empêcher la guerre, et les anarchistes communistes, dont l'un des principaux théoriciens Pierre Kropotkine défend le déclenchement d'une révolution sociale en cas de guerre¹⁴.

L'internationalisme est central et la revendication internationaliste est commune à l'ensemble des organisations dans lesquels nos militants s'investissent. La période est marquée par des congrès internationaux entre les socialistes européens au sein de Deuxième internationale fondée en 1889, qui dispose d'un Bureau permanent, des congrès communs entre anarchistes, et l'existence du Secrétariat syndical international¹⁵. Quant à l'AIA, elle est fondée lors d'un congrès international à Amsterdam en 1904, à l'initiative de l'anarchiste néerlandais Domela Nieuwenhuis¹⁶. Néanmoins, l'importance et le rôle confié aux congrès ou aux internationales diffère en fonction des organisations. Ce rôle est donc différent dans le fonctionnement et le militantisme quotidien, mais se traduit par des initiatives concrètes. Par

⁹ E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, *op cit.*, p. 35-36.

¹⁰ Henri Dubief, « YVETOT Georges, Louis, François » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2022.

¹¹ Bernard Georges, « JOUHAUX Léon, Henri » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2009.

¹² Gilles Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, Paris, La Découverte, 1997, p. 107-119.

¹³ Anne Steiner, *Les en-dehors: anarchistes individualistes et illégalistes à la « Belle époque »*, Paris, France, l'Échappée, 2019, p. 7.

¹⁴ Jean Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, Paris, France, F. Maspero, 1975, p. 377.

¹⁵ Marion Fontaine, « L'Internationale des syndicalistes. Quel sens donner à l'internationalisme ? Le cas des mineurs », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 91-103.

¹⁶ J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, *op. cit.*, p. 370.

exemple, des orateurs internationaux membres de partis socialistes européens interviennent lors des meetings pour la paix de la SFIO, parfois communs avec la CGT, comme celui du 4 août 1911¹⁷, tandis que la CGT tente en 1906 à travers une visite de Victor Griffuelhes à Berlin, alors secrétaire de la CGT (1901 -1909), d'organiser une manifestation contre la guerre, ce qui échoue¹⁸. La Fédération révolutionnaire communiste (FRC) fondée en 1910 entretient quant à elle des liens avec les anarchistes communistes italiens¹⁹. Toutefois, les réseaux et initiatives internationalistes existantes ne signifient pas que des différences n'existent pas entre les partis ou organisations qui sont en lien. Par exemple, la majorité réformiste du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) est loin de partager les conceptions de Jaurès et la majorité de la SFIO concernant la grève générale et défend une vision plus modérée, même si la minorité révolutionnaire incarnée par Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht est ouvertement antimilitariste²⁰.

Comme nous l'avons vu, les militants au sein de ces organisations ne partagent pas la même conception du pacifisme, ni entre les différentes organisations ni au sein des organisations. Par conséquent, ils n'ont pas non plus la même approche vis-à-vis de l'armée, avec une pluralité qui peut s'incarner par de l'antimilitarisme. Un exemple de ces débats peut être l'ouvrage de Jean Jaurès *l'Armée nouvelle*, publié en 1911²¹, qui est durement critiqué, à la fois par des socialistes, anarchistes et syndicalistes²². Un autre exemple parmi les anarchistes sont les prises de positions de Kropotkine, qui sont aussi débattues. Tout en prônant la révolution sociale, il se déclare en 1905 dans l'hebdomadaire *Les Temps Nouveaux* favorable à la défense du territoire national, y compris au nom d'une spécificité française par opposition à l'Allemagne militariste²³. D'autres militants défendent une conception semblable ou tentent de concilier les visions.

Tout comme les auteurs que nous avons déjà cités²⁴, nous avons choisi de ne pas employer le terme de « pacifiste » en raison du caractère anachronique de ce dernier, qui ne correspond

¹⁷ *L'Humanité*, 5 août 1911 ; E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op. cit., p. 167-168.

¹⁸ Jean-Jacques Becker, *Le carnet B: les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, France, Klincksieck, 1973, p. 51.

¹⁹ Préfecture de police de Paris, Dossier « Fédération internationale révolutionnaire », Rapport du 28 août 1911, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1514

²⁰ E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op. cit., p. 44-47.

²¹ Jean Jaurès, *L'armée nouvelle*, Paris, France, Fayard, 2012, 574 p.

²² Voir par exemple les critiques adressées par Francis Delaisi dans sa série d'articles publiés dans la *La Bataille syndicaliste*, les 27, 29 et 30 décembre 1911 et 4 janvier 1912.

²³ J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, op. cit., p. 378.

²⁴ R. Fabre et al., *Les défenseurs de la paix*, op. cit., p. 11.

ni à la manière dont les acteurs que nous étudions se définissaient eux-mêmes ni à la manière dont d'autres acteurs pouvaient les qualifier. Le terme « antimilitariste » aurait alors pu être plus satisfaisant, étant donné qu'il est employé dans nos sources et que certains acteurs s'en réfèrent²⁵. Toutefois, ce terme n'est pas non plus adapté à notre étude puisqu'il revêt un sens plus large que la défense et la lutte pour la paix, pouvant viser à s'opposer à l'armée en tant qu'institution et prôner son abolition. Ainsi, des acteurs peuvent lutter pour la paix sans pour autant se définir comme antimilitaristes, tandis que des antimilitaristes peuvent entreprendre des actions visant l'armée sans lutter lors de ces actions pour la paix. Néanmoins, si une partie importante du combat antimilitariste vise à dénoncer le déploiement de l'armée pour réprimer les ouvriers, cette critique n'est pas incompatible avec celle contre la militarisation qui accélère le risque de guerre²⁶.

De plus, l'emploi de ce terme reviendrait à reprendre une catégorie utilisée par les services de Sûreté générale et la Préfecture de police sans recul critique. Les choix de classification de services policiers et de renseignement ne correspondant pas aux motivations des acteurs étudiés ou à leur engagement réel, cette catégorie ne peut pas être reprise sans adopter une définition distincte dans une étude portant sur les personnes qui s'engagent pour la paix et non pas une étude de comment les services de la police et du renseignement perçoivent cet engagement. Par conséquent, nous avons fait le choix de privilégier le terme de « militant pour la paix » afin de nommer l'engagement qui rassemble les personnes étudiées et éviter de reprendre les catégories policières rejetées par les acteurs eux-mêmes.

Notre étude débute en 1905, avec la fondation d'un Parti socialiste unifié, la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO). Cette unification au sein de la SFIO a lieu à Paris, du 23 au 25 avril 1905²⁷. Si cette date ne correspond pas à une rupture internationale et ne concerne pas l'ensemble des acteurs, elle nous permet d'appréhender les socialistes en tant qu'organisation unifiée. Une autre césure aurait pu être la fondation de la CGT en 1895 lors du congrès de Limoges, à partir de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs de France (FNS) et les Bourses du travail²⁸. Toutefois, les sources que nous avons dépouillées sont limitées avant 1905 et ne permettent pas une étude aussi exhaustive des militants. Néanmoins,

²⁵ Pour le cas des socialistes, voir E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op cit., p. 22.

²⁶ Jacques Julliard, « La C.G.T. devant la guerre (1900-1914) », *Le Mouvement social*, octobre 1964, n° 49, p. 47.

²⁷ Madeleine Reberieux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 » dans *Histoire générale du socialisme (2)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, p. 133-244.

²⁸ Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT: cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Belgique, Éditions Complexe, 1995, p. 33-34.

certain parcours et débats pourraient être retracés avant 1905. Alternativement, dès 1889 l'Internationale socialiste rassemble des partis socialistes européens. Étant donné que nous étudions la France et des militants qui en France se considèrent comme internationalistes et défendent la paix, cette date nous a semblé être moins pertinente que 1905 pour notre sujet.

L'étude se termine en 1914 avec le début de la Première Guerre mondiale le 28 juillet. En effet, il s'agit d'une rupture d'étudier le combat contre la guerre en période de guerre et mobilisation générale par rapport à la période précédente pendant laquelle la France métropolitaine n'est pas impliquée dans des conflits armés, même si elle traverse des crises diplomatiques qui peuvent faire craindre une guerre. Les débats sur la conscription ou la préparation militaire avant 1914 ne sont pas comparables à ceux pour la paix une fois le conflit déclenché, en raison du nombre de soldats mobilisés et l'ampleur de l'effort de guerre. S'engager pour la préservation de la paix n'est donc pas le même engagement que le fait de défendre la sortie de l'état de guerre et le retour à la paix.

Le choix des années entre 1905 et 1914 nous permet d'étudier une période de neuf ans marquée, comme nous allons le voir, par de nombreuses mobilisations. Ces années sont aussi caractérisées par des évolutions au sein des organisations où s'engagent les militants et par une intensification des actions. Cependant, le choix de cette césure ne doit pas nous conduire à considérer la guerre comme inévitable ou à relire les mobilisations de la période en fonction du déclenchement de la Première Guerre mondiale. En 1905, une personne collant une affiche de propagande pour la paix ne le fait pas par rapport au risque d'un tel conflit, mais en fonction des enjeux de 1905, année pendant laquelle il y a des crises sur des questions coloniales ou internationales, comme par exemple la première crise du Maroc.

Spatialement notre sujet se limite à la France métropolitaine. Il ne prend donc pas en compte les colonies, les sources consultées ne permettant pas de les intégrer dans l'étude. Par ailleurs, si la dimension internationaliste aurait pu conduire au fait de comparer avec d'autres pays, nous nous limitons à la France. Toutefois, nous étudierons comment des militants résidant en France, qu'ils soient de nationalité française ou pas, invités temporaires de passage ou habitants de longue date, peuvent interagir avec d'autres militants internationaux ou réagir à des événements qui dépassent les frontières françaises. La France est l'un des principaux pays européens et puissances mondiales entre 1905 et 1914. Si elle a été battue en 1871 par l'Allemagne, elle dispose du deuxième empire colonial le plus important en superficie, derrière le Royaume-Uni, puissance alliée depuis l'Entente cordiale, signée en 1904.

Étant donné qu'une partie importante de nos sources sont issues de la Sûreté générale, il est important de présenter ici succinctement la logique propre à ce service et la différence avec la Préfecture de police d'où provient une autre partie des sources. D'une part, la Sûreté générale est depuis 1903 la direction de la Police au sein du ministère de l'Intérieur avec un ressort national. Ses effectifs propres sont limités. Il s'agit surtout de la Police spéciale des chemins de fer, qui devient en 1911 la Police spéciale. Cette dernière a un rôle de police politique ainsi que de surveillance du territoire, en plus de faire la police des ports et des frontières²⁹. Entre 1905 et 1914 ses effectifs, qui sont essentiellement des commissaires spéciaux, sont inférieurs à 400 agents³⁰. En plus de ces commissaires, il existe une brigade centrale et un service d'archives qui centralise les renseignements, notamment concernant les anarchistes, révolutionnaires et antimilitaristes.

D'autre part, la Préfecture de police a un ressort qui est limité au département de la Seine. Elle est dirigée par un Préfet de police nommé par le Ministre de l'Intérieur. En 1914 ses effectifs sont de 10 000 policiers. En son sein, la Direction générale des recherches est un service spécialisé qui a le rôle de police politique³¹. Les deux services sont marqués par une rivalité importante, se coordonnant peu dans le département de la Seine³², et il existe un décalage budgétaire important entre la faiblesse de la Sûreté générale et les effectifs significatifs de la Préfecture de police, qui lui sont théoriquement subordonnés³³.

La police politique dispose de plusieurs moyens de surveillance des militants. Des commissaires assistent incognito à des réunions publiques, mais elle intercepte aussi la correspondance postale. De plus, un réseau de « mouchards » ou « informateurs » est recruté dans le milieu surveillé³⁴.

Historiographie

Notre sujet cherche à croiser l'histoire du mouvement ouvrier avec celle de la paix, en prenant en compte les différentes composantes socialistes, anarchistes et syndicalistes dans ce

²⁹ Jean-Marc Berlière, *Le monde des polices en France: XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Belgique, Éditions Complexe, 1996, p. 36-37.

³⁰ *Ibid.*, p. 142.

³¹ *Ibid.*, p. 36-37.

³² *Ibid.*, p. 105.

³³ *Ibid.*, p. 22.

³⁴ Jean-Marc Berlière, « Une police politique républicaine : entre fantasmes et utopie ? », *Cultures & Conflits*, 20 décembre 2019, n° 114-115, p. 29-54.

qu'elles ont de commun, ou pas. Il s'agit d'une histoire qui se veut sociale et cherche à interroger le point de vue des acteurs par le bas plutôt que les principaux dirigeants.

L'historiographie a selon les historiens Rémi Fabre, Thierry Bonzon, Jean-Michel Guieu, Elisa Marcobelli et Michel Rapoport dans l'introduction générale des actes de colloques *Les défenseurs de la paix* à l'Institut historique allemand, les 15 et 17 janvier 2014³⁵ porté un intérêt différent pour les mobilisations pour la paix distinctes. Alors qu'initialement l'engagement de l'internationalisme socialiste a été plus étudié que le pacifisme dit bourgeois, il y a par la suite eu un rééquilibrage en proportion, et le mouvement socialiste a été moins étudié avec des objets d'études renouvelés. Deux colloques sur ce thème ont été organisés en 2014 à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale. D'une part « Les défenseurs de la paix », d'autre part celui organisé par la Société des études jaurésiennes en 2014 portant sur « L'internationale et les internationalismes face à la guerre », publié ensuite dans les cahiers Jaurès³⁶. Dans l'introduction de ce deuxième colloque, l'historien Emmanuel Jousse constate depuis les années 1980 un ralentissement des études sur l'internationalisme ouvrier³⁷, fait également observé par Patrizia Dogliani en 2009 dans un article³⁸. Concernant les études françaises sur la paix, il est constaté en introduction du colloque « Les défenseurs de la paix » qu'il y a un déficit en la matière. Ce déficit est attribué au discrédit du mouvement pacifiste français à la suite de la défaite militaire de juin 1940, suivi par la guerre froide, période durant laquelle le pacifisme a pu être instrumentalisé par le bloc soviétique. Selon les auteurs, la *Peace History* émerge dans les années 1960 « en Grande-Bretagne, en Allemagne, dans les pays scandinaves, au Canada et aux États-Unis » en partie avec ce qu'ils considèrent être un esprit militant. Une conséquence de ce déficit est que les milieux pacifistes français sont mieux étudiés en dehors de la France et que les figures françaises pour la paix suscitent peu d'intérêt³⁹. Les *Peace studies*, qui adoptent un point de vue interdisciplinaire pour étudier les questions de paix peuvent croiser l'histoire avec d'autres disciplines comme les sciences politiques ou la sociologie.

Concernant la période sur laquelle nous portons notre étude, les premières années du XX^e siècle ont connu une relecture historiographique à l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre mondiale en 2014. Il s'agit de ne pas traiter la période avant la guerre comme

³⁵ R. Fabre et al., *Les défenseurs de la paix*, op. cit., p. 12.

³⁶ « Cahiers Jaurès 2014/2 (N° 212-213) », *Cairn.info*, 2014 ; « Cahiers Jaurès 2015/1 (N° 215-216) », *Cairn.info*, 2014.

³⁷ Emmanuel Jousse, « Une histoire de l'Internationale », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 11-25.

³⁸ Patrizia Dogliani, « Socialisme et internationalisme », *Cahiers Jaurès*, 1 juin 2009, N° 191, n° 1, p. 11-30.

³⁹ R. Fabre et al., *Les défenseurs de la paix*, op. cit., p. 14-15.

un avant-guerre permanent qui prépare une catastrophe qui serait inéluctable, et ainsi les forces pacifistes de plus en plus nombreuses en réaction à ce risque⁴⁰.

Dès le début des années 1970 l'ouvrage de l'historien Jean-Jacques Becker portant sur antimilitarisme, *Le carnet B: les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914* s'intéressait à la question du point de vue des autorités⁴¹. Du côté des personnes engagés pour la paix, des portraits de plusieurs dirigeants emblématiques socialistes ont été effectués, pour par exemple Jean Jaurès⁴², Édouard Vaillant⁴³ ou Gustave Hervé⁴⁴. Ces portraits peuvent être complétés par le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* dirigé par Jean Maitron, dont un volume est consacré aux anarchistes⁴⁵. D'autres ouvrages plus récents adoptent le point de vue d'autres acteurs, comme le colloque que nous avons déjà cité⁴⁶ sans pour autant se limiter au mouvement ouvrier. Enfin, le chercheur indépendant Guillaume Davranche a dans son ouvrage récent étudié la question dans un propos centré sur les anarchistes et les militants les plus radicaux, mais prenant aussi en compte les syndicalistes⁴⁷. Concernant l'internationalisme et le combat pour la paix nous avons déjà mentionné le colloque repris par les Cahiers Jaurès⁴⁸, auquel nous pouvons ajouter l'ouvrage d'Elisa Marcobelli de 2019⁴⁹. À l'échelle plus locale il y a aussi eu des études portant plutôt sur l'antimilitarisme, notamment dans le département de l'Yonne lors d'un colloque de 2005 sous la direction de Michel Cordillot⁵⁰, mais aussi pour le Rhône dans le cadre d'un mémoire de master soutenu en 2020⁵¹. Concernant les sources que nous avons mobilisées, le « répertoire des principaux révolutionnaires »⁵², également connu comme « Liste des personnages de gauche, politiques et

⁴⁰ *Ibid.*, p. 17-19 ; E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, *op cit.*, p. 16-17.

⁴¹ J.-J. Becker, *Le carnet B*, *op. cit.*

⁴² Gilles Candar et Vincent Duclert, *Jean Jaurès*, Paris, France, Fayard, 2014, 685 p.

⁴³ Gilles Candar, *Édouard Vaillant. L'invention de la gauche*, Paris, Armand Colin, 2018, 248 p.

⁴⁴ G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, *op. cit.*

⁴⁵ Jean Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français: le Maitron*, Paris, France, Les Éditions de l'Atelier-Les Éditions ouvrières, 1997.

⁴⁶ R. Fabre et al., *Les défenseurs de la paix*, *op. cit.*

⁴⁷ Guillaume Davranche, *Trop jeunes pour mourir: ouvriers et révolutionnaires face à la guerre*, Montreuil, France, L'Insomniaque, 2016, 558 p.

⁴⁸ « Cahiers Jaurès 2014/2 (N° 212-213) », *Cairn.info*, art cit ; « Cahiers Jaurès 2015/1 (N° 215-216) », *Cairn.info*, art cit.

⁴⁹ E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, *op cit.*

⁵⁰ Michel Cordillot, « *Plutôt l'insurrection que la guerre !* » : *l'antimilitarisme dans l'Yonne avant 1914 actes du colloque historique organisé le 16 octobre 2004 au Musée Saint-Germain à Auxerre / organisé par l'association ADIAMOS-89 ; textes recueillis et mis en ordre sous la responsabilité de Michel Cordillot*, Auxerre, ADIAMOS-89 Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 2005, 241 p.

⁵¹ Antoine Cintas, *Les pouvoirs publics et la police face à l'antimilitarisme et au pacifisme dans l'agglomération lyonnaise (1900-1918): surveillance et répression des mouvements anarchistes, socialistes et syndicalistes*, Mémoire de master 2 sous la direction d'Édouard Lynch, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 2020.

⁵² *Répertoire général des principaux révolutionnaires (Paris Seine et par départements)*, [illisible], s.l., 1911. Dorénavant mentionné sous l'abréviation RGPR.

syndicalistes »⁵³ dans la sous-série des fonds des Archives nationales sur l'antimilitarisme avant la guerre de 1914, a été étudié à deux reprises de manière partielle et sommaire d'abord par Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel dans un article en 1968 puis dans le dernier chapitre du *Le carnet B*⁵⁴. L'étude de la liste n'a jamais été approfondie et contrastée avec la liste des antimilitaristes 1907⁵⁵, qui elle ne semble pas avoir fait l'objet d'études. Le fait de comparer, croiser les données et approfondir les deux listes permet de mieux saisir les logiques de renseignement à l'œuvre et le groupe militant. De plus, concernant l'histoire de la police, l'ouvrage de 1996 de Jean-Marc Berlière permet de comprendre les logiques de renseignement à l'œuvre⁵⁶.

Notre étude cherche donc à mieux comprendre l'engagement pour la paix en croisant les différents militants au sein du mouvement ouvrier à travers cet aspect spécifique replacé dans le cadre de leur engagement. Il s'agit de saisir à la fois le groupe des militants et d'étudier des trajectoires individuelles, en prenant en compte les formes de militantisme et leur évolution. Cette perspective qui prend en compte des mobilisations et motivations en commun, transversales, nous semble pouvoir être étudié de manière plus approfondie afin de chercher à compléter les études existantes, sans pour autant épuiser le sujet. Ainsi, nous espérons pouvoir saisir un aspect des luttes pour la paix, en adoptant le point de vue des acteurs tout en prenant en compte l'historiographie déjà exhaustive sur les dirigeants, notamment socialistes.

Sources

Les sources sur lesquelles nous nous appuyons sont surtout des archives de la police et des services de renseignement. Ainsi, il s'agit de notes de renseignement, rapports policiers, mais aussi des tracts et des affiches conservés. De plus, une partie de nos sources sont la presse de l'époque, dont des revues de presse sélectionnées par la police, complétées par notre dépouillement des mêmes titres. La nature de ces archives pose plusieurs difficultés et nécessite d'être conscient des biais qui peuvent être induits. D'une part, la presse est en partie utilisée pour influencer l'opinion publique et permet alors de projeter des discours et omettre certains

⁵³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, *Liste des personnages de gauche, politiques et syndicalistes*, s.l., 1911.

⁵⁴ J.-J. Becker, *Le carnet B*, *op. cit.*, p. 167-173 ; Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel, « Les inscrits au "Carnet B". Dimensions, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement social*, 1968, n° 65, p. 109-120.

⁵⁵ *Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323. Dorénavant mentionné sous l'abréviation LPA.

⁵⁶ J.-M. Berlière, *Le monde des polices en France*, *op. cit.*

faits. Les textes peuvent ainsi avoir un effet performatif en cherchant à motiver et orienter les militants qui lisent le journal, tout comme pour un tract ou une affiche. Avec des objectifs opposés, et une hostilité à l'égard du combat pour la paix du mouvement ouvrier, la presse généraliste cherche également à établir un récit, mais auprès d'un lectorat plus important. L'orientation des articles reflète alors l'image donnée par les pouvoirs publics eux-mêmes. D'autre part, les sources policières nous renseignent par exemple sur les stratégies de maintien de l'ordre et comment les autorités cherchent à évaluer le risque que peuvent présenter ces militants⁵⁷, mais ne permettent pas d'avoir le point de vue direct des acteurs eux-mêmes.

Nous avons cherché à identifier les fonds d'archives les plus pertinents pour notre sujet. Certains fonds n'ont pas donné suite à nos tentatives de prise de contact, comme le Musée d'histoire vivante de Montreuil avec lequel nous n'avons pas pu échanger après avoir écrit, probablement en raison de la petite taille de la structure. D'autres n'avaient selon nos recherches pas d'archives portant sur la période et la thématique, comme la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les archives municipales d'Aubervilliers ou celles de Saint-Denis. Enfin d'autres avaient des fonds très limités et secondaires, comme les Archives départementales de Seine-Saint-Denis, qui sont tournées vers des périodes plus récentes. Les archives d'autres départements non-franciliens qui auraient pu être intéressantes étaient trop éloignées géographiquement de notre lieu de résidence pour être visitables dans le cadre de nos recherches sans surcoûts.

Nous avons ainsi limité nos recherches aux fonds accessibles en Île-de-France par soucis de proximité géographique, ce qui peut induire un biais dans nos recherches à plusieurs égards. D'une part, même si les Archives nationales sont sur deux sites franciliens, les archives départementales conservent des documents des administrations locales qui ne sont pas préservés nationalement. Ainsi, des éléments sur des militants locaux peuvent tout à fait compléter ce qui a été conservé nationalement et même dans certains cas corriger des erreurs. D'autre part, cela induit à un déséquilibre géographique, les archives de la Préfecture de police de Paris permettant de détailler des mobilisations dans le département de la Seine, mais pas dans le Rhône par exemple. Cependant, si des archives départementales en-dehors de l'Île-de-France devaient être consultés pour détailler notre étude, nous n'avons pas pour autant choisi de nous restreindre seulement à l'Île-de-France, étant donné que les fonds des Archives nationales permettent de retrouver des militants sur tout le territoire.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 154-155.

Enfin, certains fonds n'ont pas pu être consultés faute de temps, mais pourraient l'être afin d'approfondir notre étude. Des fonds conséquents demeurent aux Archives nationales et pourraient être dépouillés également afin de compléter notre étude. Il s'agit des cotes qui suivent celles que nous avons dépouillées, au sein de la même sous-série F-7 de police générale. Celles-ci sont centrées sur les organisations eux-mêmes, plutôt que l'antimilitarisme. A ce titre, les sous-séries F/7/13568-F/7/13583, qui traitent de la CGT entre 1893-1917, celles sur les mouvements anarchistes dans les sous-séries F/7/13058-F/7/13069 ou ceux des sous-séries F/7/13069-F/7/13075 qui portent sur les mouvements et partis socialistes entre 1896 et 1914⁵⁸ pourraient être exploitées. Par ailleurs, les archives du Ministère de la Justice pourraient être mobilisées afin de compléter ce que nous avons consulté, notamment pour tout ce qui relève des poursuites judiciaires à l'encontre des militants.

Les organisations elles-mêmes n'ayant pas conservé d'archives de la période 1905-1914, ou seulement des documents très généraux comme de la presse, des brochures ou des comptes-rendus de congrès, les archives policières sont celles qui permettent le mieux de retrouver la trace d'individus au-delà des principaux dirigeants ou des personnes s'étant illustrés suffisamment pour être mentionnés dans des journaux. À ce titre, les fonds de l'Institut d'histoire sociale de la CGT sont indicatifs. Les seules archives qu'ils conservent datant d'avant 1940 sont un nombre limité de brochures ou des journaux. Ces journaux et brochures sont également disponibles sous forme numérisée sur le site web de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Les fonds conservés dans les archives de l'Office universitaire de recherche socialiste ne sont pas exploitables étant donné que les archives de la SFIO en tant qu'organisation commencent en 1944. Seuls certains comptes-rendus de congrès, journaux, livres et brochures sont disponibles, mais ceux-ci portent peu sur les questions de paix, et restituent des débats théoriques sans directement traiter des actions des militants.

Au sein des Archives de la Préfecture de police de Paris, situées au Pré Saint-Gervais, nous avons consulté les cotes de la sous-série BA sur les Affaires générales, qui contient des « Rapports de recherches et de renseignements adressés au préfet de police, 1869-1970 ». Parmi ceux-ci nous avons travaillé la cote BA/1642 sur des notes portant sur des manifestations, ainsi que BA/1643 dont des documents portent sur le sou du soldat et d'autres manifestations et les deux cotes BA/1654 et BA/1657 qui comportent des notices individuelles. Enfin, nous avons dépouillé BA/1514 qui est consacrée à la Fédération internationale révolutionnaire. Il s'agit

⁵⁸ Répertoire numérique détaillé des cotes F/7/12948 à F/7/13965, Archives nationales

donc d'informations collectées et interprétées par la Direction générale des recherches de la Préfecture de police.

En ce qui concerne les Archives nationales, qui sont notre principale source, nous avons consulté la sous-série F7 qui est celle de police générale avec plus de 12000 articles. En son sein, les documents que nous avons consultés proviennent du versement d'août-septembre 1945 à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Ce versement a été effectué par la Direction des Renseignements généraux du ministère de l'Intérieur, à l'initiative de l'archiviste Robert-Henri Bautier. Si l'essentiel des documents issus de ce versement portent sur la période entre 1910 et 1936, certains remontent à 1881. À partir de 1903 les documents sont notamment les notes issues de la Police spéciale des chemins de fer, puis à partir de 1911 la Police spéciale, ou encore des documents transmis par la Direction générale des recherches de la Préfecture de police.

Le treizième groupe au sein de ce fonds F/7 porte sur l'antimilitarisme avant la guerre de 1914. Les cotes que nous avons consultées sont celles entre F/7/13323 et F/7/13348, à l'exception de celles portant uniquement sur l'armée selon l'inventaire⁵⁹. De plus, nous avons également consulté des dossiers individuels issus de versements des fonds de Moscou pour nos études de cas portant sur Henriette Roussel (19940469-185) et Louis Perceau (19940472-285). Par ailleurs, nous avons croisé les informations des listes avec le Répertoire général des principaux révolutionnaires de F-7-13053 au sein du groupe portant sur les mouvements anarchistes. Les plus anciens documents que nous avons étudiés sont en réalité datés de 1891, tandis que les plus récents datent de 1914. Les fonds étant inventoriés de manière incomplète ou parfois trompeuse, il se pourrait que des cotes ne portant à priori pas sur le sujet de notre étude et étant consacrés aux militaires soient pertinentes afin d'approfondir notre étude.

Les sources de renseignement ayant une vocation interne pour informer le ministère et chercher à évaluer le degré de menace, le cas échéant permettre de déployer les forces policières ou des agents, elles ne sont pas publiées. Le bureau des archives de la Sûreté générale ou la Direction générale des recherches sont informés en continu par les notes successives. En cela les auteurs n'ont pas d'intérêt à sous-estimer ce qu'ils définissent comme des « antimilitaristes », car cela reviendrait à biaiser la réponse des pouvoirs publics et à dévaloriser leur propre utilité. Ainsi, si dans une communication officielle le gouvernement pourrait avoir intérêt à minimiser l'importance de l'antimilitarisme, ce n'est pas le cas dans les documents

⁵⁹ F/7/13345, dossier « Etat d'esprit en 1913 » ; F/7/13347 « 1912-1914 »

internes. Toutefois, ce type de document peut *a contrario* surestimer le danger pour chercher à provoquer une réaction à la hauteur. De plus, les renseignements ne sont pas nécessairement fiables, les agents qui effectuent des comptes-rendus de réunions n'ont pas forcément le même niveau d'information que le reste des militants et ils ne sont pas admis dans des cadres plus confidentiels et restreints, même si des infiltrés sont présents dans chaque parti⁶⁰. Des informations stratégiques peuvent ainsi les échapper, et de toute façon les informations qu'ils cherchent à rapporter sont spécifiques et tendent à se limiter aux possibles infractions judiciaires. Ainsi, certains débats internes peuvent présenter peu d'intérêt d'un point de vue de renseignement et ne pas faire l'objet d'un suivi. Au contraire, une autre information peut prendre de l'importance dans un compte-rendu de renseignement alors qu'elle n'est pas au cœur de la réunion. Par ailleurs, les auteurs de ce type de notes sont systématiquement anonymes. Cela rend difficile le fait d'identifier l'agent qui produit la note, qui précisent dans la plupart des cas à la fin du document ne pas pouvoir fournir de témoins pouvant attester les événements rapportés.

Au niveau de la presse, les titres nationaux de presse que nous avons consultés sont essentiellement issus des revues de presse effectuées par la Sûreté générale. Toutefois, à travers la plateforme Gallica⁶¹ et Retronews⁶² de la BNF nous avons également pu consulter d'autres extraits, ce qui permet d'étudier l'ensemble des journaux. Notre méthode de sélection a dans un premier temps été d'identifier des événements mentionnés dans les archives consultées et voir si des articles pouvaient compléter ou nuancer la revue de presse policière. Dans un deuxième temps nous avons effectué des recherches par mots clés comme « paix », « pacifisme » ou « antimilitariste » dans les archives de la presse numérisées pour compléter la première recherche. Cela permet de recenser d'autres événements, acteurs ou prises de position que celles qui ont été observées par les renseignements.

Les titres de la presse militante dont nous avons lu des articles sont *La Bataille syndicaliste*, *La Guerre sociale*, *La Vie ouvrière*, *La Voix du peuple*, *Le Libertaire*, *Les Temps Nouveaux*, *Le Socialiste* et *L'Humanité*. *La Voix du peuple*, qui commence à paraître en 1900, est une publication hebdomadaire qui est l'organe officiel de la CGT⁶³. *La Vie ouvrière* est un hebdomadaire syndical d'orientation syndicaliste révolutionnaire qui commence à paraître en

⁶⁰ J.-M. Berlière, « Une police politique républicaine », art cit.

⁶¹ « Gallica », consulté le 4 septembre 2022, <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>.

⁶² « RetroNews - Le site de presse de la BnF », consulté le 4 septembre 2022, <http://www.retronews.fr/>.

⁶³ Michel Pigenet et Jean-Louis Robert, « Travailleurs, syndiqués et syndicats dans les dessins de La Voix du Peuple (1900-1914) », *Sociétés & Représentations*, 2000, vol. 10, n° 3, p. 309-322..

1909 à l'initiative notamment du syndicaliste Pierre Monatte⁶⁴, membre du Comité confédéral de la CGT⁶⁵. *La Bataille syndicaliste* est un quotidien fondé en 1911 qui se réclame également du syndicalisme révolutionnaire, à l'initiative de Victor Griffuelhes^{66,67}. *La Guerre sociale* est un hebdomadaire antimilitariste qui paraît à partir de 1906 sous la direction de Gustave Hervé, socialiste révolutionnaire⁶⁸. Toutefois, ce titre n'ayant pas pleinement été mis en ligne et étant numérisée en un seul numéro sans possibilité de recherche ou pagination nous n'avons pas pu le dépouiller pleinement. *Le Libertaire* et *Les Temps Nouveaux* sont deux journaux anarchistes communistes hebdomadaires lancés en 1895 respectivement par Louise Michel et Sébastien Faure et Jean Grave⁶⁹. La diffusion de ces titres est de manière générale plus faible que celle des plus importants de la presse quotidienne généraliste, mais ils n'ont pas tous la même circulation. *L'Humanité* est un journal socialiste quotidien fondé par Jean Jaurès en 1904, qui à partir de 1911 est l'organe officiel de la SFIO. Sa diffusion varie pendant la période, entre 140 000 au lancement, à 15 000 l'année suivante, puis 80 000 en 1912⁷⁰. *Le Socialiste* est un périodique socialiste hebdomadaire fondé en 1882 par Jules Guesde et Paul Lafargue, un organe de la SFIO⁷¹.

Les revues de presse que nous avons consultées incluent parfois également des coupures de la presse nationale généraliste. Ainsi des quotidiens de l'époque comme *Le Temps*, *Action*, *Aurore*, *Le Radical* sont également présents dans notre corpus. Toutefois nous n'avons pas nous-mêmes consulté le traitement de ces journaux en général. Cela pourrait être une piste de travail afin de diversifier les sources, néanmoins étant donné la ligne éditoriale de ces journaux ils doivent être croisés avec la presse du mouvement ouvrier que nous avons déjà travaillée, au risque de sinon se retrouver avec les mêmes biais vers lesquels les notes de renseignement nous orientent déjà.

⁶⁴ Colette Chambelland, « MONATTE Pierre, dit LÉMONT Pierre » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020, p.

⁶⁵ Colette Chambelland, « La Vie ouvrière (1909-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel)*, 1987, vol. 5, n° 1, p. 89-93.

⁶⁶ M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, *op. cit.*, p. 66-67.

⁶⁷ Bruce C. Vandervort, « GRIFFUELHES Victor » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁶⁸ G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, *op. cit.*, p. 9.

⁶⁹ René Bianco, *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983)*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille 1, s.l., 1987.

⁷⁰ Alexandre Courban, « *L'Humanité* » : de Jean Jaurès à Marcel Cachin, 1904-1939, Ivry-sur-Seine, France, les Ed. de l'Atelier-les Ed. Ouvrières, 2014, 334 p.

⁷¹ Retronews, *Le Socialiste*, <https://www.retronews.fr/titre-de-presse/socialiste>, 6 août 2018, (consulté le 22 septembre 2023).

Outils et méthodes

Afin d'exploiter ces sources que nous avons dépouillées, nous avons fait le choix de combiner une méthodologie qualitative et quantitative. Ainsi, afin de pouvoir étudier des cas concrets et mobiliser des exemples pour appuyer notre propos, nous portons notre attention sur des documents spécifiques. Le problème de cette méthode est que les sources ne nous permettent pas forcément de recouper les informations, ce qui signifie que nous dépendons parfois d'une seule source sans pouvoir la remettre en perspective. Au mieux les notes de renseignements peuvent être contrastées avec la presse militante. La manière dont nous avons sélectionnés nos sources pour ces études de cas se décline de plusieurs façons. Nous avons dépouillé de manière systématique les fonds mentionnés précédemment. Au sein de ces fonds nous avons cherché à dégager des tendances et thématiques transversales. Ensuite nous avons sélectionné des études de cas pour pouvoir interroger ces situations, avec à la fois un chapitre exclusivement consacré aux études de cas à partir de trois militants de la Seine, des sous-parties consacrées à des contextes départementaux et des exemples concrets dans chaque partie. Ces études de cas nous permettent de mobiliser des références bibliographiques spécifiques au contexte local et approfondir l'étude sur ces exemples pour mieux situer le propos général.

De manière complémentaire, nous avons d'un point de vue quantitatif constitué deux bases de données distinctes sur le logiciel Excel. La première est à partir de la *Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes*⁷², tandis que la deuxième est fondée sur le *Répertoire général des principaux révolutionnaires*⁷³ qui correspond au prolongement de la *Liste des personnages de gauche, politiques et syndicalistes* en recensant les mêmes individus⁷⁴. L'idée était de mieux prendre une distance critique par rapport aux sources de renseignement qui comme nous l'avons vu peuvent surestimer ou regrouper des individus qui ont peu de rapport les uns avec les autres. Afin de mieux pouvoir analyser la catégorie d'antimilitariste constituée par les services, cette base de données inclut l'ensemble des informations individuelles contenues dans les signalements des Renseignements généraux. Nous avons dans un premier temps recopié l'ensemble des différentes données indiquée dans la base de données. Les champs que nous avons ainsi renseignés sont le prénom, le nom, le genre, l'âge, la profession, si la personne est fonctionnaire, la localité, le département et l'engagement. Il convient de noter que nous avons fait le choix de considérer que les

⁷² Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁷³ RGPR, s.l., 1911, Archives nationales F-7-13053

⁷⁴ Liste des personnages de gauche, politiques et syndicalistes, Paris et Départs., août 1911, Archives nationales F-7-13325

fonctionnaires l'étaient uniquement si le métier était précisé ou s'ils étaient dans la liste spécifique des fonctionnaires. Ainsi, dans le cas de figure où un individu n'a pas de métier précisé, nous avons considéré par défaut qu'il ne s'agissait pas d'un fonctionnaire. Ce choix est justifié par les restrictions et les encadrements spécifiques liés aux fonctionnaires pendant la période étudiée, qui n'ont pas le droit de se syndiquer⁷⁵. Les fonctionnaires sont donc l'objet d'un renseignement particulier, comme l'illustre la liste spécifique que nous avons prise en compte. De même pour le genre, étant donné que la source que nous avons abordée précise à plusieurs fois spécifiquement quand il s'agit de militantes, nous sommes partis du principe que quand il n'y a ni précision ni prénom supposé féminin il s'agit d'un militant. Afin de pouvoir approfondir à l'avenir nos renseignements sur la personne nous avons inséré un dernier champ pour répertorier des éventuelles fiches du dictionnaire Maitron⁷⁶ au nom des militants et ajouté le lien vers celle-ci le cas échéant. De plus, nous avons ajouté nos propres champs pour pouvoir catégoriser les individus et trier en fonction des engagements.

Par la suite, après avoir recopié ces informations, nous avons à partir des champs créés des tableaux croisés dynamiques. Ces tableaux croisés nous permettent de connaître en nombre absolu et en pourcentage les différentes données. Nous retrouvons ainsi le nombre de militants répertoriés sur une localité spécifique, sur un département ou un métier. Cela vise à nous permettre d'avoir une image d'ensemble de l'échantillon. Il s'agit néanmoins d'informations partielles, étant donné que les renseignements de chaque individu ne sont pas forcément les mêmes, en fonction des choix des renseignements ou des informations à leur disposition. Dans certains cas il s'agit juste d'un nom associé à une ville et un département, sans autres détails. Dans d'autres cas de nombreuses précisions sont apportées, permettant de mieux identifier l'occupation professionnelle et les engagements précis. Nous avons choisi d'inclure l'ensemble de ces champs afin de collecter un maximum de données pour ensuite les exploiter et les remettre en question. Si la base de données est lacunaire dans certains cas, en exploitant des archives départementales, la presse numérisée ou un dictionnaire spécialisé comme le Maitron cela pourrait être possible de la compléter pour les individus dont il est question. Par exemple, pour certains individus dont seulement une fonction électorale est précisée, il pourrait peut-être être possible de connaître leur métier antérieur, ou pour d'autres connaître s'ils ont exercé des responsabilités dans d'autres organisations précédemment. Dans certains cas, relativement

⁷⁵ Loïc Le Bars, *Première Guerre mondiale: le pacifisme des instituteurs syndicalistes*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2015, 318 p.

⁷⁶ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

rare, un individu est mentionné deux fois de suite, ce qui pourrait indiquer une activité plus importante. Nous n'avons pas pris en compte ces mentions doubles, mais cela pourrait être une piste future afin d'approfondir l'étude de l'activité militante.

Pour analyser les résultats des tableaux croisés dynamiques nous avons cherché à catégoriser les différents métiers et origines géographiques des militants. Cela pose plusieurs difficultés. D'une part, les catégories socio-professionnelles en tant que nomenclature apparaissent au début des années 1950 dans les statistiques publiques⁷⁷. D'autre part, il s'agit d'une construction progressive dont l'historien Alain Desrosières distingue trois étapes progressives, d'abord les métiers sous l'Ancien Régime, puis à partir des années 1850 la distinction entre non-salariat et salariat et enfin une hiérarchie du salariat dans les années 1930 selon des critères propres à cette époque⁷⁸. Si nous ne cherchons pas à faire de l'histoire des statistiques, l'application d'une catégorisation ultérieure peut poser plusieurs problèmes à l'analyse. Il est donc important de trouver des regroupements qui correspondent à notre période au lieu de plaquer des étiquettes du milieu du XX^e siècle qui ont été produites en réponse à un contexte différent. Ainsi, nous pouvons distinguer trois catégories, les classes populaires, les classes aisées et les fonctionnaires. Néanmoins, cette catégorisation pose en elle-même des problèmes, dans la mesure où il est parfois difficile de précisément saisir si un individu appartient aux classes aisées ou aux classes populaires. Une quatrième catégorie aurait pu regrouper les inclassables, mais cela rendrait difficilement lisible des données déjà incomplètes. Dès lors, il peut être plus pertinent de classer les métiers par branches d'activité, mais cela ne permet pas de dégager de tendances particulières. D'un point de vue géographique, si nous avons les départements, le regroupement de ces derniers n'est pas non plus évident. Les régions datent aussi de la deuxième moitié du XX^e siècle, tandis qu'au sein d'un département les espaces ruraux peuvent avoir peu de rapport avec des espaces urbanisés. Nous avons donc choisi de nous appuyer sur les départements pour dégager des zones géographiques, qui ne correspondent pas à des divisions administratives. Par ailleurs, nous avons décidé de ne pas prendre en compte les listes de l'Algérie, étant donné que nous cherchions à étudier les militants pour la paix de la métropole sans prendre en compte les colonies.

⁷⁷ Thomas Amossé, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013, 68^e année, n° 4, p. 1039-1075.

⁷⁸ Alain Desrosières et Laurent Thévenot, « I / L'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles » dans *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 2002, vol.5^e éd., p. 7-29.

Nous avons également pris en compte les données agrégées par département dans l'*Enquête sur l'antimilitarisme. Octobre 1907*⁷⁹. Ces données ont servi pour constituer un troisième recensement pour agréger le nombre par département et voir comment les services de renseignement rapportent une présence de ce qu'ils définissent comme des « antimilitaristes ». Ce recensement est ainsi comparé avec les bases de données afin de voir si des tendances différentes se dégagent en termes de nombre, et chercher à comprendre les militants restés anonymes, ou retrouver leur trace avec d'autres archives locales.

Enjeux de recherche

Qui sont les militants qui s'engagent, quels sont leurs modes d'actions et quels sont les idées défendues ? Quelles convergences et similarités existent, ou divergences ? Quelle est la place de l'engagement contre la guerre dans un engagement plus large, et quelle est l'évolution au cours de la période ? Dans quelle mesure le combat pour la paix se situe au croisement des engagements, des modes d'action et des idées des militants du mouvement ouvrier ?

Les trois premiers chapitres portent sur l'analyse des profils des militants pour la paix en tant que groupe tel qu'il est analysé par les listes de la Sûreté générale. Ainsi, nous cherchons à compter et situer les militants pour la paix, avant de questionner une diversité des profils militants, puis une multiplicité d'organisations traduisant des convergences. Par la suite, un quatrième chapitre est consacré à l'étude de trois parcours militants pour la paix. Enfin, le dernier chapitre porte sur une intensification progressive des manifestations publiques entre 1911 et 1913.

⁷⁹ *Enquête sur l'antimilitarisme. Octobre 1907*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323 ainsi qu'une version avec le même titre compilée par le Service des archives. Dorénavant mentionné sous l'abréviation ESA.

Chapitre 1 : Compter et situer les militants pour la paix

Dans ce premier chapitre, nous allons nous intéresser au nombre et à la localisation géographique des militants que nous avons identifiés. Ce nombre est difficile à déterminer et fait l'objet d'appréciations diverses par la Direction de la Sûreté générale. En effet, la définition de ce qu'est un militant dit « antimilitariste » est fluctuante et l'administration ne fait pas l'effort de distinguer des niveaux d'implication différents. Il existe des disparités importantes entre une conception qui rejette l'usage de la force militaire pour réprimer des grèves, une autre conception plus antipatriotique et une troisième qui dénonce l'armement croissant. Des différents critères retenus pour constituer les trois listes découlent un nombre différent de militants, situé dans des départements et villes différentes. Néanmoins, nous pouvons constater des tendances communes aux trois listes, avec une concentration militante dans des villes et départements industrialisés et densément peuplés, qui correspondent à l'implantation des organisations du mouvement ouvrier. De plus, les points stratégiques, comme les arsenaux, et les départements frontaliers sont sujet à une surveillance accrue. Nous avons retenu cinq départements qui font l'objet d'une étude localisée à partir de ces données. Il est important de prendre en compte le fait que ces chiffres reflètent la réalité telle qu'elle est envisagée par la Direction de la Sûreté générale, reprenant ainsi les biais issus de la constitution des listes¹. Comme l'a observé Jean-Jacques Becker qui a restitué des fichiers départementaux du Carnet B et l'a comparé avec une partie de la liste de 1911², elle n'y correspond pas, ni en matière de proportions ni en matière de physionomie. Son analyse est qu'il s'agirait « d'une sorte de brouillon plus ou moins chronologique dont la synthèse reste à faire »³. Sans pouvoir terminer ce « brouillon », essayons de l'analyser de manière systématique.

I. Un nombre réduit de militants à l'échelle nationale

En fonction des trois différentes listes, nous avons trois chiffres distincts du nombre de militants. D'une part, la *Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes*⁴ de 1907 répertorie en tout 439 individus. D'autre part, l'*Enquête sur l'antimilitarisme*⁵ en comptabilise 1875 anonymes. Par contre, ce sont 2157 militants qui sont

¹ Pour la mention des études déjà effectuées, notamment par J.-J. Becker, *Le carnet B, op. cit.*, voir l'Introduction et pour notre présentation des trois listes voir l'Annexe I.

² Répertoire général des principaux révolutionnaires (Paris Seine et par départements) [illisible], 1911, Archives nationales F-7-13053

³ J.-J. Becker, *Le carnet B, op. cit.*, p. 167-173.

⁴ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323 ainsi qu'une version avec le même titre compilée par le Service des archives.

additionnés dans la remarque introductive du Directeur général de la Sûreté générale⁶, sans que ce chiffre corresponde au total de ce qui est indiqué dans le tableau pour chaque département. Enfin, pour la liste de 1911⁷ 475 personnes sont listées⁸.

Liste	Année	Nombre	Nominatif
Personnes préconisant des doctrines antimilitaristes	1907	439	Oui
Enquête sur l'antimilitarisme (total)	1907	1875	Non
Enquête sur l'antimilitarisme (remarque introductive)	1907	2157	Non
Enquête sur l'antimilitarisme (anarchistes et antimilitaristes)	1907	5933	Non
Militants anarchistes, syndicalistes, socialistes signalés par leur engagement révolutionnaire ou pacifiste	1911	475	Oui

Figure 1. Nombre de militants par liste

En raison du caractère anonyme de l'enquête, nous n'avons pas la possibilité de comparer les noms des listes. La différence du nombre estimé, de 278 personnes, n'est pas négligeable. S'agit-il de militants qui ne sont pas rattachés à un département en particulier ou qui font leur service militaire ? Toutefois, vu qu'elle a été réalisée au même moment que la première liste, nous pouvons partir du principe que les militants répertoriés sur une liste sont inclus dans la masse de l'enquête. Concernant le premier et le quatrième chiffre, le nombre est semblable, mais les noms ne sont pas les mêmes. Ainsi, si certains noms se retrouvent dans les deux listes, les échantillons sont distincts. L'écart temporel de quatre ans peut être une explication, avec des engagements militants qui commencent ou se terminent pendant cette période. Le fait qu'un individu ne manifeste plus de signes d'activité ou d'engagement peut se traduire par le fait que la Sûreté générale ne le surveille plus. Cela pose la question de la démarche effectuée par les services de Sûreté, qui ne semble pas être dans une logique cumulative ou de mise à jour des anciennes enquêtes ou listes. Un antimilitariste de 1907 ne reste pas suspect en 1911, et l'institution ne garde pas de mémoire des précédents cas, réalisant des nouvelles listes nationales à partir des renseignements locaux. On retrouve un effort plus cohérent de surveillance à travers le Carnet B et les fiches individuelles qui obéissent à des critères spécifiques.

Néanmoins, certains militants répertoriés dans la troisième liste en 1911 sont déjà actifs au moment de la première en 1907, sans pour autant être répertoriés. Par exemple Charles Henri

⁶ Voir Annexe II.

⁷ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁸ Dont le photographe Désiré Bertholet résidant à Quiévrain en Belgique qui est inclus ici mais pas dans les analyses suivantes.

JEAN, dit Charles d'Avray, « attire » selon la troisième liste « l'attention de la police » dès septembre 1907 « par l'audition de chansons antimilitaristes à Paris et en province »⁹. Pourtant dans la liste des services de 1907, qui est censée répertorier les antimilitaristes, il n'est pas cité. Il se pourrait que ce cas, s'il était isolé, soit une simple omission. De plus, l'utilisation des pseudonymes, pour éviter la répression, ne facilite pas l'identification des militants. Toutefois, nous comptabilisons en tout 68 cas semblables, ce qui confirme que la première liste est loin d'être exhaustive. Si nous ne pouvons pas faire le même type d'analyse pour la deuxième liste, on peut s'interroger sur le profil des militants qui pourraient être omis par les services de la Sûreté générale.

En fonction de ces enquêtes, le total des individus actifs s'élèverait à environ 2600 sur la période des listes. Ce chiffre demeure faible. Pourtant, il suppose d'utiliser le nombre le plus élevé, en prenant le total de la remarque introductive et en partant du principe, impossible à vérifier, que l'ensemble des militants anonymes de 1907 soient restés actifs jusqu'en 1911. De plus, il faut considérer que les deux nombres s'additionnent, ce qui revient à regrouper des listes compilées dans des contextes différents et obéissant à des logiques différentes. Le chef du service des archives prétend toutefois qu'il est possible d'additionner l'ensemble des anarchistes connus avec les antimilitaristes. En effectuant cette opération on obtient 5933 individus, ce qui est un chiffre nettement plus important, mais injustifié. En effet, l'addition du chef de service part du principe que l'ensemble des anarchistes sont engagés sur ces thématiques et partagent une même conception antimilitariste, et ce, sans avoir manifesté cette sensibilité, malgré la surveillance et la répression en vigueur à l'égard des anarchistes depuis les lois scélérates de 1893-1894. Cette vision de l'anarchisme ne semble pas correspondre aux fiches individuelles elles-mêmes qui précisent si la personne peut être considérée comme antimilitariste ou pas. Par ailleurs, l'étiquette « anarchiste » ou « libertaire » est difficilement vérifiable quand il s'agit d'une catégorisation attribuée par les services à des individus anonymes sans justification.

A titre indicatif, la SFIO compte 34 688 adhérents en 1905 (et 93 218 en 1914)¹⁰, tandis que la CGT en regroupe environ 300 000 en 1906¹¹. L'AIA, compte en 1905 5500 adhérents¹²,

⁹ RGPR, notice « JEAN, Charles, Henri dit Charles d'AVRAY » 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁰ Frédéric Cépède, « La SFIO des années 1905-1914 : construire le parti », *Cahiers Jaurès*, 2008, vol. 187-188, n° 1-2, p. 29-45.

¹¹ Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT: cent ans de syndicalisme en France* (Bruxelles, Belgique: Éditions Complexe, 1995), p. 63.

¹² *Le Libertaire*, n°38, 23-30 juillet 1905

avant de subir une importante répression des pouvoirs publics¹³. L'AIA est l'acronyme de l'Association internationale antimilitariste, fondée en 1904 lors d'un congrès à Amsterdam¹⁴. Il s'agit d'une organisation d'inspiration anarchiste et antipatriotique issue de la Ligue antimilitariste. Pour les anarchistes en général nous avons le chiffre de 3780 mobilisé par le chef d'archives dans le même document, mais il est particulièrement faible, surtout étant donné que la Sûreté générale semble classer l'AIA parmi les antimilitaristes. Bien entendu, la liste d'individus « antimilitaristes » n'est pas comparable avec ces chiffres, même si la note du chef du service des archives laisse entendre que la diffusion de ces idées est plus large parmi les membres de la CGT que les renseignements l'ont estimé. Cet effectif réduit peut sembler confirmer la vision d'un mouvement antimilitariste restreint, mais peut aussi aboutir à la conclusion d'une influence limitée au sein de la CGT et de la SFIO au vu du faible nombre par rapport à l'ensemble des militants des deux organisations. Pourtant, la définition mobilisée par la liste est parfois extensive.

À titre d'exemple, A. LAURENT, négociant en vin en gros à Commentry dans l'Allier est considéré comme « révolutionnaire des plus dangereux et des plus militants » selon un rapport du commissariat spécial de la ville cité dans sa notice¹⁵. Toutefois, le seul fait avéré est qu'il reçoit par la poste le journal de Gustave Hervé, *La Guerre sociale*. N'ayant pas pu consulter le rapport dont il est question, nous ne pouvons pas voir si A. LAURENT a agi de manière qui justifierait ce qualificatif. D'autres cas de figure attirent cependant l'attention. L'ouvrier métallurgiste Jean Soudry reçoit une correspondance au nom de Max Vernes et « sous son vrai nom des journaux, affiches et brochures révolutionnaires et anarchistes »¹⁶. Si son engagement semble étayé, celui de ses deux « amis intimes » qui habitent sur le même palier l'est nettement moins. En effet, au-delà de leurs professions, leurs adresses et leurs liens amicaux avec Jean Soudry, aucun fait ne justifie qu'ils soient répertoriés. Il se peut qu'ils aient pris part aux réunions qui ont lieu chez Jean Soudry, mais rien ne l'indique dans la fiche.

Enfin, d'autres cas interrogent sur la définition du militant. En effet, il est affirmé que Célestin Charles Carré, ajusteur classé comme indisponible à l'Arsenal de la Marine de Cherbourg, « ne fait pas œuvre de militant »¹⁷. Toutefois, il est signalé qu'il est dépositaire local

¹³ J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914, op. cit.*, p. 371-372.

¹⁴ Voir chapitre 3.

¹⁵ Rapport du Commissaire spécial de Commentry, 13 juillet 1911, cité dans le RGPR, notice « LAURENT A. » 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁶ *Ibid.*, notice « VERNES Max »

¹⁷ *Ibid.*, notice « CARRE Céléstin Charles »

du journal *La Guerre Sociale* qu'il vend lui-même, qu'il est membre de la Bourse du Travail, du groupe libertaire et révolutionnaire et qu'il « héberge les compagnons révolutionnaires et anarchistes qui vont à Cherbourg pour y donner des conférences ». On peut dès lors s'interroger sur le profil d'une personne qui ferait « œuvre de militant » à Cherbourg étant donné le nombre d'engagements de Célestin Carré. Celui-ci, dont la trajectoire est mentionnée par l'historien Nicolas Vabre, qui a consulté les archives départementales de la Manche, est interpellé par la gendarmerie maritime en février 1912 et dès lors inscrit au Carnet B¹⁸.

De même, André Blanchard, charpentier de bateaux à Vitry-le-François dans la Marne, est indiqué comme n'ayant « jamais fait de politique militante »¹⁹. Néanmoins, la même fiche précise qu'il a été candidat aux élections municipales de mai 1908 et qu'il est en contact avec l'anarchiste Charles Dooghe de Reims. Lors d'une perquisition chez lui à la suite d'une grève des cheminots, les policiers ont trouvé « un certain nombre de brochures révolutionnaires et des numéros de *La Guerre Sociale* »²⁰. Dans ce cas de figure on peut envisager que ce soit un engagement passif. Le fait de lire des brochures et journaux ne signifie pas les distribuer et être candidat ne signifie pas forcément faire campagne activement. Par contre, selon notre définition, distincte de celle de la préfecture, le fait de se porter candidat sur une liste constitue un acte militant, mais pas forcément en faveur de la paix. Un dernier exemple est celui de Louis Rapin, chef de train à la Compagnie des chemins de fers de l'État. Sa femme et sa fille tiennent un commerce de vins et d'épicerie. Néanmoins, « Les renseignements recueillis sur le compte du sieur RAPIN sont bons sous tous les rapports » et « Il n'a jamais eu une attitude militante au point de vue politique » tout en étant « connu comme professant des idées très avancées »²¹. Le renseignement nous explique que l'établissement de sa femme accueille les « réunions hebdomadaires » de « quelques agitateurs antimilitaristes et anarchistes », inscrits au Carnet B²².

On retrouve ici une autre problématique, qui est celle du type d'engagement. Nous cherchons les militants pour la paix, tandis que la Sûreté générale renseigne dans la liste de 1907 les antimilitaristes. Être candidat sur une liste libertaire aux municipales et lire des journaux ne signifie pas un engagement spécifique autour des thématiques de la paix. Il est donc

¹⁸ Nicolas Vabre, *Le mouvement ouvrier à Cherbourg, 1890-1958. Dynamique des organisations et de la conflictualité sociale.*, Thèse soutenue, Le Havre, s.l., 2015.

¹⁹ RGPR, notice « BLANCHARD André »

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*, notice « RAPIN Louis »

²² *Ibid.*

possible de douter du fait que l'ensemble des militants aient un engagement ayant porté spécifiquement sur la paix. Un élément qui nous conduit à questionner la nature de cet engagement est la tendance de la Sûreté générale à assimiler le fait d'être anarchiste, « libertaire » ou « révolutionnaire » avec l'antimilitarisme. Il est donc difficile de déterminer qui est actif, et aucune distinction ne s'opère entre le sympathisant et le militant. La Sûreté générale traque ainsi aussi les opinions politiques et pas seulement les activités militantes.

Si les listes prouvent que le niveau de renseignement est variable, en tout cas en 1907, en raison des personnes listées comme actives rétrospectivement, on peut comparer les différents nombres de la même année pour chercher à comprendre la logique de l'anonymat. Les 439 militants nommés diffèrent ainsi des 2157 militants antimilitaristes, qui correspondent aux individus qui auraient activement relayé la propagande contre l'institution militaire. Selon la remarque introductive présentant l'enquête de 1907, ce sont pour ces 2157 individus que des notices individuelles ont été établies, notices que nous n'avons pas été en mesure de retrouver. Une interrogation est quelle est la représentativité des 439 militants par rapport au 2157 individus répertoriés en tout. Si cette représentativité ne nous est pas forcément nécessaire dans notre étude, étant donné que les 2157 ne sont pas forcément l'intégralité des militants français pour la paix, le fait de poser la question nous invite à nous demander pourquoi ces 439 militants ont été listés tandis que les autres ne le sont pas. Il se peut qu'ils correspondent aux militants les plus radicaux, peut-être les proches de Gustave Hervé qui figurent à la fois parmi les socialistes et les syndicalistes révolutionnaires. En tout cas, c'est ce que la liste spécifique des fonctionnaires peut laisser entendre. Si c'est le cas, d'autres militants pour la paix, perçus comme plus modérés, ne sont pas pris en compte. Par exemple ceux qui ne relaient pas la propagande considérée comme « antimilitariste », ou ceux qui assistent à un collage mais ne sont pas vus par la police. Il se peut aussi que le niveau de renseignement ne soit pas le même et que l'estimation prenne en compte des nombres d'adhérents anonymes par association ou de nombres de participants à des réunions sans pouvoir nommer l'ensemble. Les policiers ont tendanciellement intérêt à grossir le danger antimilitariste, ce qu'ils ne peuvent faire que lorsqu'ils font une estimation anonyme, alors que le nombre de militants nommés est plus faible. Ainsi, pour la liste de 1907, il est explicitement mentionné pour certains départements où aucun militant est nommé un nombre anonyme, qui correspond à celui de l'enquête. Les chiffres ne s'additionnent donc pas.

De plus, parmi ceux qui sont répertoriés, nous ne sommes pas sûrs de la fiabilité du renseignement. En effet, alors que nous ne savons pas comment la liste est compilée, comment

juger si un individu intégré correspond vraiment aux critères que nous nous sommes fixés ? Même s'il s'agissait de critères conformes aux circulaires envoyées aux préfetures par Clemenceau en 1907 afin de lutter contre l'antimilitarisme²³ la catégorisation en tant qu'antimilitariste peut être facilement faussée. Ces circulaires n'ont pas été conservées mais peuvent être reconstituées à partir des mentions des archives départementales²⁴. Si une simple mention isolée suffit à cataloguer une personne comme antimilitariste, la catégorie ne traduit pas forcément l'engagement réel sur la durée. Par ailleurs, le niveau de renseignement étant plutôt faible et parfois imprécis, le fait de connaître le nom, le prénom et la ville d'un militant ne permet pas un réel suivi, surtout en cas de déménagement. Nous disposons de certains exemples qui répertorient des déplacements de ce type.

À partir de ces informations, il est impossible de conclure s'il y a une évolution du nombre de militants pendant la période étudiée. Ce type de conclusion demanderait d'avoir accès aux circulaires motivant la création des listes nominatives et ainsi d'avoir une idée des critères retenus. Sans ces informations qui permettent de situer les échantillons, la comparaison ne nous permet pas d'aboutir.

D'autres incohérences peuvent être relevées. Par exemple dans l'enquête sur l'antimilitarisme, un total de 60 membres est relevé au sein de l'AIA des travailleurs de Nîmes. Par contre, seuls 35 individus sont signalés comme des « antimilitaristes connus ». S'agit-il d'antimilitaristes connus qui ne sont pas membres de groupes ? Pourtant pour d'autres départements, comme la Loire-Inférieure, les 18 membres du groupe qui n'est pas nommé sont listés comme 18 individus, tandis que dans le cas de l'Indre il est indiqué que les 28 antimilitaristes connus n'ont pas formé de groupement. On peut sans doute en déduire que sur 60 membres, seuls 35 sont actifs en tant qu'antimilitaristes, mais rien ne nous permet de l'affirmer avec certitude. Le même problème apparaît pour la Haute-Vienne avec 44 individus en tout, mais deux groupes dont un avec environ 50 membres. Ces chiffres sont donc relativement approximatifs et peu étayés ou justifiés.

En complément de cette série de listes, figure une liste d'« individus dangereux non inscrits au Carnet B qui, en cas de mobilisation, devraient être en état d'arrestation », probablement réalisée en 1912 dans le contexte de la mobilisation contre la loi Berry-Millerand

²³ J.-J. Becker, *Le carnet B*, op. cit., p. 81-82

²⁴ *Ibid.*, p. 81-82.

sur les bagnes militaires²⁵. De plus, il existe également la série de travaux réalisés en mai 1913, qui résumant à la fois les précédentes enquêtes et produisent un nouveau rapport. En effet, dans un contexte de mutineries de plusieurs casernes contre la loi de trois ans, un mouvement de refus touche plusieurs garnisons où sont mobilisés plusieurs contingents, par exemple à Toul, Epinal, Nancy ou encore à Belfort. À partir d'une série de rapports réalisés par la Sûreté générale, le Directeur de la Sûreté générale saisit le Procureur de la République le 25 mai 1913²⁶. Ce dossier qui contient les rapports recense :

1° la liste des diverses organisations syndicalistes révolutionnaires ou anarchistes (Paris et province) ; 2° celle des principaux dirigeants de ces organisations, ou de leurs affiliés les plus actifs ; 3° l'indication des villes où se sont produites des manifestations antimilitaristes (meetings, cortèges, conférences etc...) ; 4° celle des villes où des incidents d'indiscipline ont eu lieu.

Cette liste de 101 noms, deux journaux et un groupe local, est moins exhaustive que les autres que nous avons citées, étant donné qu'elle reprend uniquement les noms des dirigeants ou responsables, avec des adresses, sans fournir d'indications sur l'âge ou le métier. S'il est possible de situer la plupart des militants à travers le dictionnaire biographique *Maitron* nous avons choisi de ne pas le faire pour cette étude étant donné que nous ne cherchons pas à faire le portrait des dirigeants syndicalistes et anarchistes. Par ailleurs, le 20 mai 1913, dans ce même contexte, une note récapitule différents rapports ayant été effectués par la Sûreté générale pour alerter du danger que représenterait l'antimilitarisme²⁷. Cette note ne reprend toutefois pas l'enquête et les deux listes de 1907.

II. Une dispersion géographique à travers les départements

Nous avons vu la difficulté de quantifier le nombre de militants sur tout le territoire national métropolitain, et les biais potentiels accompagnant ces listes. Voyons à présent comment les militants listés se répartissent géographiquement, aux échelles dont nous disposons, c'est-à-dire d'une part le département et le lieu de résidence, que ce soit la commune, une ville, ou plus rarement un hameau ou un lieu-dit. En effet, les militants listés sont répartis de manière inégale sur le territoire. Certains départements ne comptent aucun militant répertorié

²⁵ Individus dangereux non inscrits au Carnet B qui, en cas de mobilisation, devraient être en état d'arrestation, Archives nationales, F-7-13326

²⁶ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Cabinet du directeur, 25 mai 1913, Archives nationales F-7-13336

²⁷ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Contrôle général des services de police administrative, 20 mai 1913, Archives nationales F-7-13336

tandis que d'autres en concentrent une proportion importante. De même, cette hétérogénéité est renforcée lorsqu'on étudie les données à une échelle plus fine, au niveau de la localité.

Il est important de noter que les différents documents ne nous permettent pas d'avoir le même niveau de détail. En effet, les deux listes nominatives²⁸ incluent des lieux de résidences précis pour presque chaque personne nommée. Cependant, l'enquête de 1907²⁹ est cantonnée à l'échelle départementale, même si elle donne pour certaines villes des ordres de grandeurs de groupes militants. Nous avons choisi de ne pas les reprendre en raison de données que nous estimons trop incomplètes et contradictoires. Par exemple, pour le département de la Seine, le plus important avec 180 individus, un bilan est donné pour tout le département mais aucune pour chacun des groupes listés. *A contrario*, dans le cas de la Meurthe-et-Moselle, deuxième plus gros département en nombre, nous avons un nombre pour Nancy mais pas pour d'autres villes, tandis que pour le Nord plusieurs nombres de membres sont indiqués. Ces renseignements très variables ne permettent pas de tirer des conclusions à l'échelle nationale, donc nous nous appuyons sur ces informations uniquement dans des études ciblées sur des départements.

À l'échelle départementale, si des tendances communes se dégagent entre les trois différentes listes pour les 86 départements et « l'arrondissement subsistant du Haut-Rhin »³⁰, des différences sont aussi présentes et donnent à voir la méthodologie de constitution des listes et les choix effectués par la Sûreté générale. 17 départements sont ainsi absents de l'enquête de 1907 avec aucun militant répertorié, tandis que 26 sont absents de la liste de 1907 et un total de 36 de la liste de 1911. Si le nombre plus important de départements absents de la dernière liste reflète le fait qu'elle est centrée autour du département de la Seine, elle peut aussi traduire le fait de centrer l'analyse sur des figures dirigeantes syndicales.

²⁸ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323 et RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053.

²⁹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323.

³⁰ À l'origine l'arrondissement de Belfort au sein du département du Haut-Rhin, dont le reste est annexé par l'Allemagne en 1871. Il est aujourd'hui un département autonome sous le nom du « Territoire de Belfort ». Nous l'étudions ici parmi les départements. Voir Antoine Destemberg, Déborah Cohen, Aurélia Dusserre, et Arnaud-Dominique Houte, *Nouvel atlas de l'Histoire de France*, s.l., Autrement, 2016, p. 120-121.

Liste	Année	Départements	
		Présents	Absents
Personnes préconisant des doctrines antimilitaristes	1907	70	17
Enquête sur l'antimilitarisme	1907	61	26
Militants anarchistes, syndicalistes, socialistes signalés par leur engagement révolutionnaire ou pacifiste	1911	51	36

Figure 2. Nombre de départements présents dans les listes

Ces départements où aucun militant n'est signalé correspondent notamment à la région du sud-ouest. Par exemple, les départements du Gers, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège, du Lot et du Tarn-et-Garonne sont tous les cinq absents des trois listes. Quatre autres départements en dehors de cette région se démarquent en n'étant répertoriés sur aucune liste : la Creuse, la Mayenne, l'Ardèche et la Haute-Saône. De même, certains départements sont rarement signalés ou avec des effectifs particulièrement faibles. On retrouve le Sud-Ouest, avec les départements des Landes (4 militants dans la liste de 1907), de la Dordogne (2 dans l'enquête de 1907) et du Tarn (1 individu dans la liste 1907 et également 1 dans l'enquête de la même année, vraisemblablement le même). En dehors du Sud-Ouest, trois départements de l'Auvergne et du Languedoc (Cantal, Lozère et Haute-Loire), les deux départements savoyards, les Côtes-du-Nord, la Haute-Marne, la Corse et la Meuse sont aussi faiblement représentés. À l'exception de la Meuse, il s'agit avant tout de départements ruraux, avec plus de 49% de part d'agriculteurs dans la population active en 1901 selon le Service de recensement³¹, et des départements qui, sauf le Lot-et-Garonne, perdent en population en raison de l'exode rural³². Ces départements correspondent à des zones de faiblesse de la CGT³³, où la SFIO est également moins implantée en termes d'adhérents³⁴. Selon les chiffres de l'enquête sur l'antimilitarisme de 1907, ce sont aussi des départements avec moins d'individus anarchistes.

D'autres départements se distinguent en étant particulièrement surreprésentés. Il s'agit notamment de la Seine, des Bouches-du-Rhône et du Rhône, qui sont également parmi les départements les plus peuplés, industrialisés et urbanisés³⁵. La Seine se distingue en étant

³¹ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, s.l., Imprimerie nationale, 1907, p. 77.

³² Maurice Agulhon et al., *Histoire de la France rurale: 1789-1914*, Paris, France, Seuil, 1976, p. 398.

³³ Claude Willard, *La France ouvrière: histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français*, Paris, France, les Éditions de l'Atelier : Les Éditions Ouvrières, 1995, p. 339.

³⁴ Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, France, Armand Colin, 1964, p. 218-219.

³⁵ Antoine Prost, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, France, Gallimard, 2019, p. 195-197 ; Georges Duby et al., *Histoire de la France urbaine: le cycle haussmannien*, Paris, France, Seuil, 1983, p. 62-66.

systématiquement dans le trio de tête, ce qui reflète l'importance de son peuplement, le département comptant 4,15 millions d'habitants en 1911, ce qui correspond à plus de 10% des 39,6 millions de Français³⁶. Néanmoins, le Nord et le Pas-de-Calais, respectivement deuxième et troisième départements les plus peuplés, sont sous-représentés. Toutefois, au-delà de ces départements, des spécificités sont présentes pour chaque liste, et méritent d'être analysées séparément.

A. La liste de 1907

Dans la première liste, les Bouches-du-Rhône sont le département le plus important, avec 65 militants, ce qui correspond à 14,81% de l'ensemble. Sans surprise, 64 militants sont originaires de Marseille. Cela correspond à l'un des départements les plus peuplés³⁷ et Marseille est aussi de loin la plus grande ville du département, en étant la deuxième ville la plus peuplée de France³⁸. Toutefois, il est plus intéressant de constater que l'Allier est le deuxième département avec 47 militants et 10,71% de l'ensemble. L'écrasante majorité, 46 sur 47, viennent de nouveau de la principale ville, Montluçon. Cette surreprésentation de l'Allier par rapport à d'autres départements plus peuplés est à noter. Elle peut être expliquée soit par une préfecture qui répertorie les militants de manière plus détaillée, soit par une tradition locale spécifique. L'Allier est l'un des départements avec le plus de syndiqués au niveau national³⁹. On retrouve ensuite la Seine, avec 26 militants, soit 5,92%, tous parisiens. La Seine est ici sous-représentée par rapport aux deux autres listes qui la placent en tête des départements, et par rapport à son poids démographique.

³⁶ Statistique générale de la France, Ministère de l'intérieur, *Dénombrement de la population 1911, 1912*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bc6p06wqm84>, Tableau n°1, p. 8-10.

³⁷ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, Tableau n°1.

³⁸ Georges Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, Paris, France, Ed. du Centre national de la recherche scientifique, 1981.

³⁹ C. Willard, *La France ouvrière, op. cit.*, p. 339.

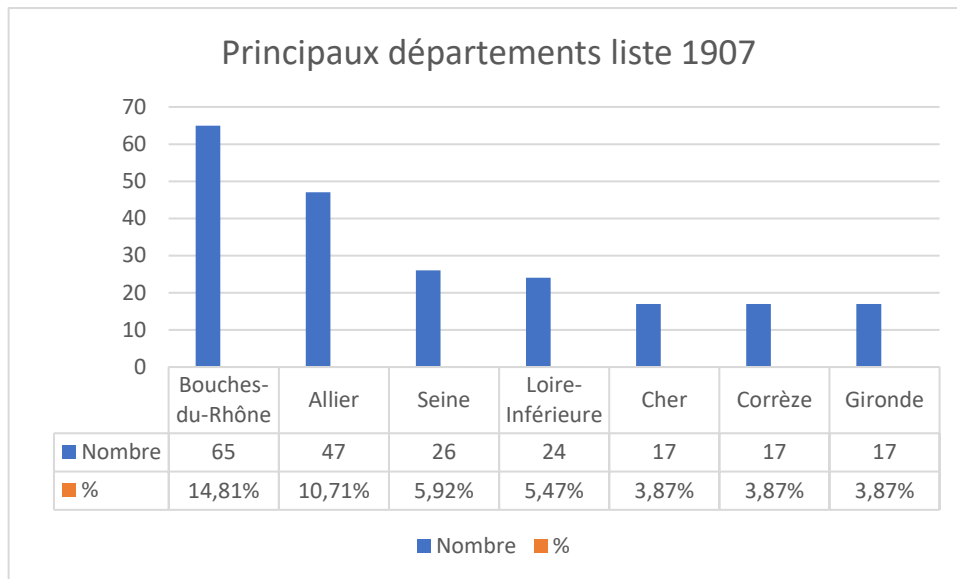
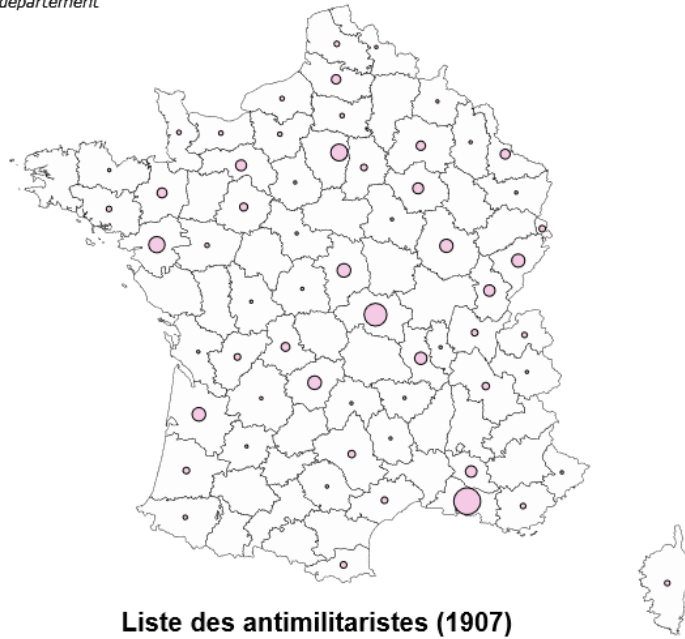
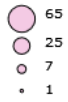


Figure 3. Principaux départements de la liste de 1907

Par la suite nous constatons une dispersion géographique à travers plusieurs départements. La Loire-Inférieure arrive en quatrième position avec 24 militants. Le Cher, la Corrèze et la Gironde ont tous 17 militants, tandis que la Côte-d'Or et le Doubs en listent 16 chacun. Les départements qui suivent ont tous moins de 4% des militants, mais notons tout de même la Loire avec 14, le Jura avec 12 et l'Aube 11. Nous retrouvons ici en partie les endroits qui sont des zones de force pour la SFIO. Selon Frédéric Cépède « l'Allier, la Loire, l'Aube qui figurent en sixièmes, septièmes et huitièmes positions au moment de l'unité » parmi les plus grosses fédérations du parti socialiste. La Gironde est même la troisième fédération. Les Bouches-du-Rhône sont moins importantes mais connaissent une dynamique pendant cette période⁴⁰.

⁴⁰ F. Cépède, « La SFIO des années 1905-1914 », art cit.

Nombre d'antimilitaristes par département



Carte 1. Nombre d'antimilitaristes par département dans la liste de 1907

Parmi les villes, après Marseille et Montluçon que nous avons déjà mentionnés, Paris compte 26 militants et Nantes 19, tandis que Bordeaux, Besançon et Dijon comptent 16 militants, et Bourges est habitée par 15 antimilitaristes selon la liste. Il s'agit des principales villes de ces départements, ce qui traduit la concentration urbaine des militants. Notons tout de même des exceptions à cette concentration : Chantenay, ville annexée à Nantes en 1908, Ruelle en Charente, Bort en Corrèze, Saint-Junien en Haute-Vienne, Fougères en Ille-et-Villaine, Romilly-sur-Seine dans l'Aube, etc. Si Chantenay est adjacente à Nantes, Fougères est plus éloignée de Rennes.

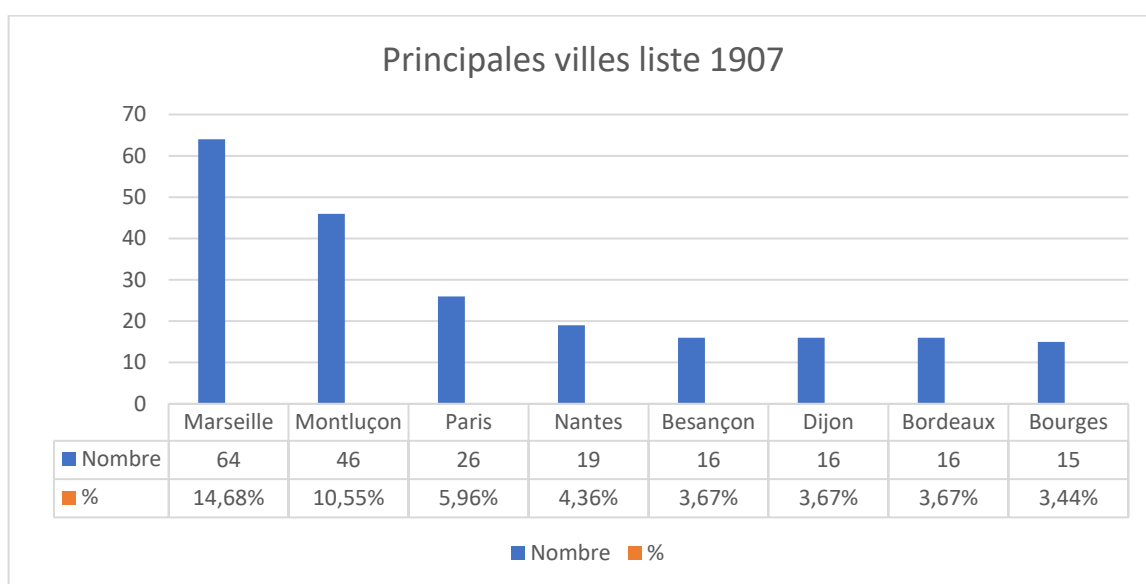
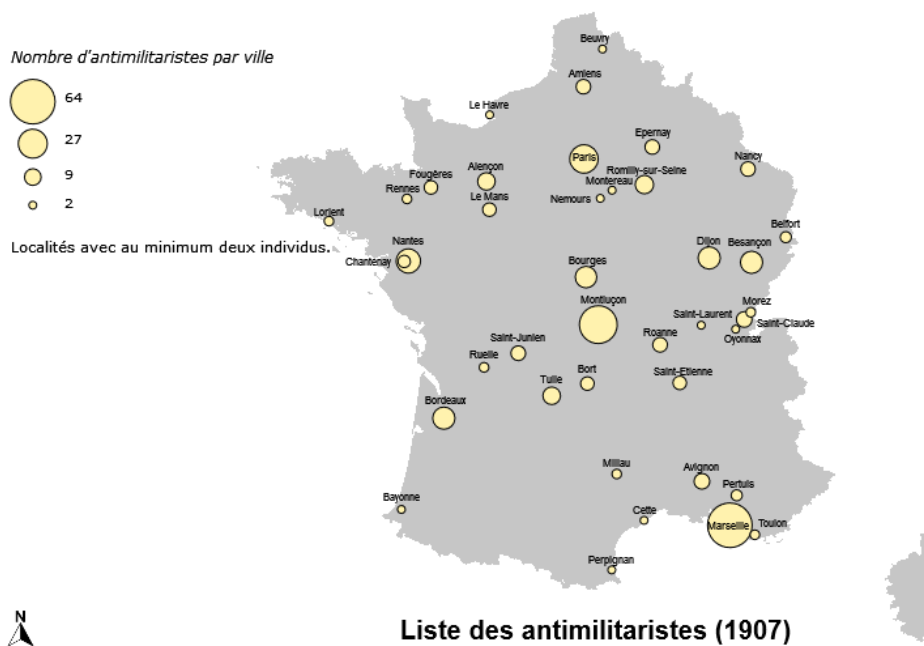


Figure 4. Principales villes de la liste de 1907

Les nombres sont ensuite faibles, que ce soit par département ou par ville. Cela peut traduire le fait que les circulaires ministérielles n'ont pas été suivies partout, et le fait que l'activité de propagande est considérée comme plus faible dans des départements plus ruraux ou moins industrialisés, les deux facteurs pouvant se combiner. Nous pouvons donc constater une assez forte dispersion géographique des militants, mais les zones les plus denses demeurent urbaines et industrialisées, ce qui correspond de nouveau, à quelques exceptions près, à des zones d'implantation du mouvement ouvrier.



Carte 2. Nombre d'antimilitaristes par ville dans la liste de 1907

B. L'enquête de 1907

Dans l'enquête, la Seine est le département le plus fortement représenté. Avec 180 militants, soit 9,58% de l'ensemble, c'est une proportion légèrement en-dessous du poids démographique du département au niveau national⁴¹, mais pas forcément significative statistiquement. Viennent ensuite la Meurthe-et-Moselle avec 152 militants, soit 8,09%, puis le Nord avec 102 militants et 5,43%. Si le Nord est légèrement surreprésenté par rapport à son poids dans population, la Meurthe-et-Moselle l'est fortement⁴². Tout comme la Seine, il s'agit de deux départements fortement industrialisés, avec plus de 65% de part industrielle de la population active⁴³. Ils sont également frontaliers, le Nord avec la Belgique neutre et la Meurthe-et-Moselle avec l'Empire allemand. Suivent ensuite le Rhône avec 88 individus et 4,68%, et la Loire avec 80 individus et 4,26%, qui demeurent surreprésentés par rapport à leur poids démographique. Le profil de ces départements ressemble aux précédents, avec des forts taux d'urbanisation, industrialisation et peuplement. A l'exception de la Meurthe-et-Moselle tous ces départements correspondent aussi à une forte implantation de la CGT⁴⁴.

⁴¹ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, Tableau n°1.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 82.

⁴⁴ C. Willard, *La France ouvrière*, op. cit., p. 339.

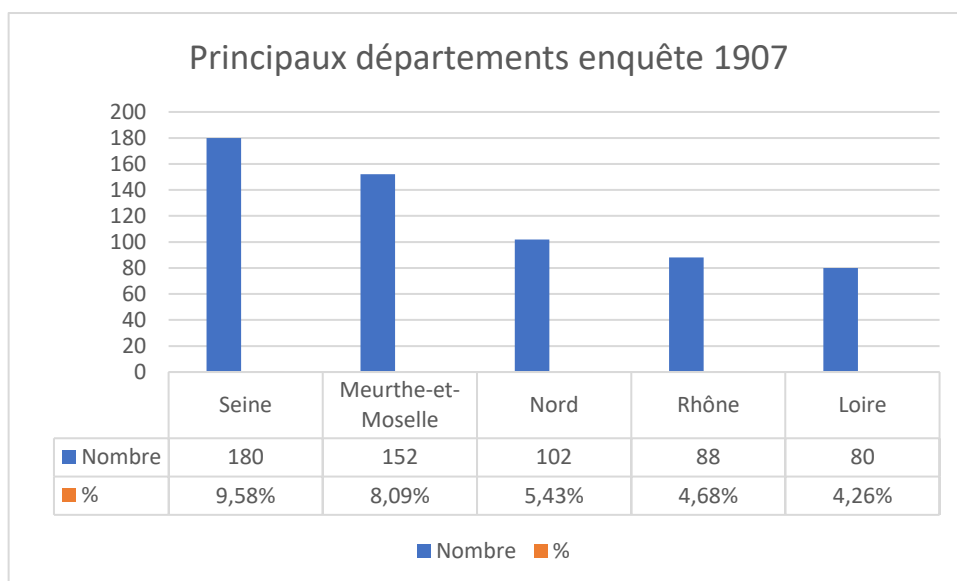
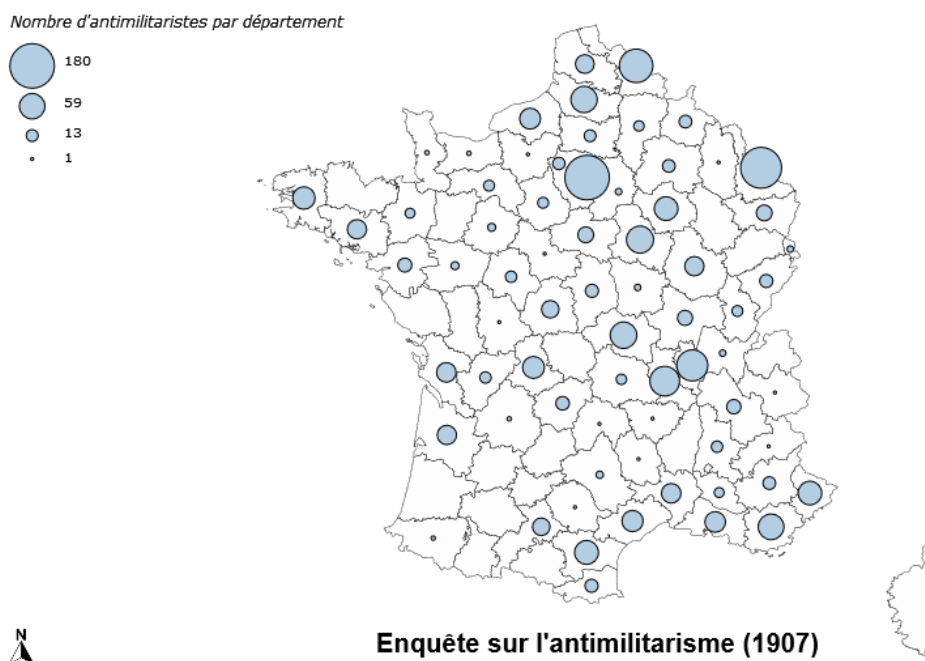


Figure 5. Principaux départements de l'enquête de 1907



Carte 3. Enquête sur l'antimilitarisme 1907

En reprenant les chiffres du dénombrement de la population pour l'année 1911⁴⁵, nous avons également calculé le nombre de militants par habitants. S'il y a une différence de population entre les années 1907 et 1911, nous avons retenu 1911 car l'année est au milieu de notre période étudiée et les chiffres sont comparables à la liste de 1911. Les chiffres de 1906 pourraient être retenus à la place mais ils présentent l'inconvénient d'être plus éloignés du reste

⁴⁵ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, Tableau n°1.

de la période étudiée. Les départements où le pourcentage de militants sont les plus élevés sont alors de nouveau la Meurthe-et-Moselle frontalière avec 0,03% des habitants, soit 3 sur 10 000, suivie de l'Yonne avec 0,02%, puis dans l'ordre l'Aube, le Var et l'Aude avec légèrement moins. Cette géographie légèrement différente est indicative car elle signale les départements qui peuvent être considérés comme des zones d'implantation importante relativement à la population. Par rapport à l'ensemble de la population le pourcentage est d'environ 0,005%, c'est-à-dire 5 militants sur 100 000 habitants.

C. La liste de 1911

La troisième liste est celle qui comporte la concentration la plus importante. En effet, le département de la Seine concentre 195 militants soit 41,05% du total. L'écart est énorme par rapport au deuxième département, le Finistère avec 21 militants pour 4,42% de l'ensemble. Suivent ensuite les deux départements des Bouches-du-Rhône et du Rhône, avec tous les deux 20 militants qui équivalent à 4,21%. Cette liste est donc centrée autour de la Seine qui est représentée bien au-delà de son poids au sein de la population ou de son importance pour les organisations comme la CGT ou la SFIO. La surreprésentation se traduit par le titre de l'enquête lui-même qui indique « Paris Seine et par départements » donnant ainsi une prépondérance à la capitale et son département. Cette différence ne permet pas vraiment de contraster avec la liste de 1907. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure il y a eu une réelle augmentation du nombre de militants dans la Seine par rapport au reste du pays en quatre ans, ou si l'augmentation provient uniquement de critères différents dans la conception de la liste. Par ailleurs, toutes les personnes listées n'ont pas forcément une activité pour l'année 1911, ce sont aussi des faits antérieurs qui sont rapportés ou une fonction sur plusieurs années. De plus, la deuxième liste ne comporte pas d'enquête regroupant les individus de manière anonyme, donc il est plus difficile de mettre en perspective les chiffres.

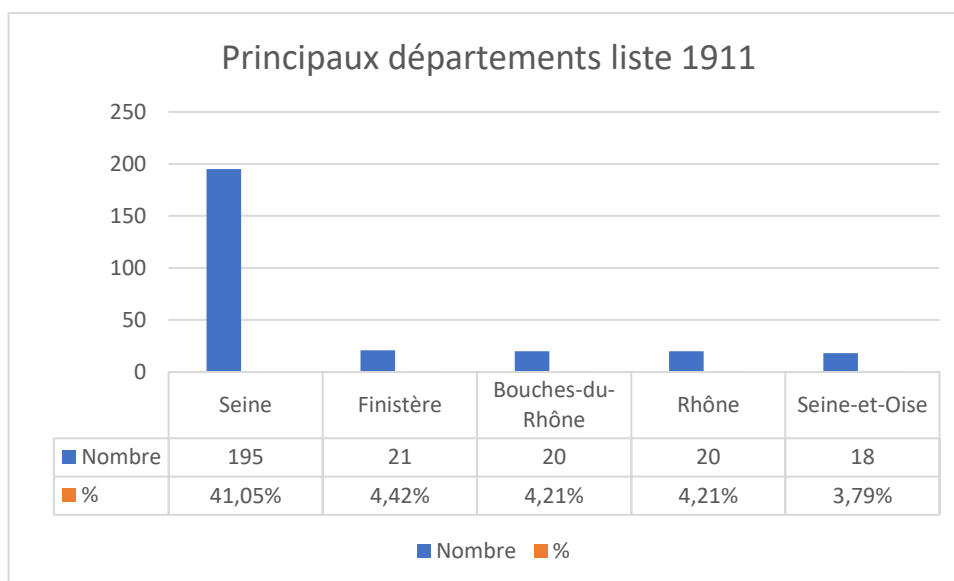


Figure 6. Principaux départements de la liste de 1911

Malgré sa faiblesse relative à la Seine, le Finistère se démarque en étant le deuxième plus important. Huitième département le plus peuplé⁴⁶, il est surreprésenté. S’il s’agit d’un des départements où la SFIO a plus de 500 adhérents en 1912 et 1914, ce n’est pas pour autant l’un des départements où le parti est le plus implanté⁴⁷. De plus, le nombre de syndiqués y est aussi plus faible par rapport à d’autres départements moins peuplés⁴⁸. Le département est aussi plus faiblement industrialisé avec moins de 15% de la population active travaillant dans l’industrie⁴⁹. Toutefois, sur les 21 militants, 20 proviennent de la ville portuaire de Brest, qui est en 1911 la seizième la plus peuplée avec plus de 80 000 habitants⁵⁰. Le militant restant, François Calvarin, ouvrier à l’arsenal, travaille par ailleurs à Brest mais réside dans la commune voisine de Lambézellec.

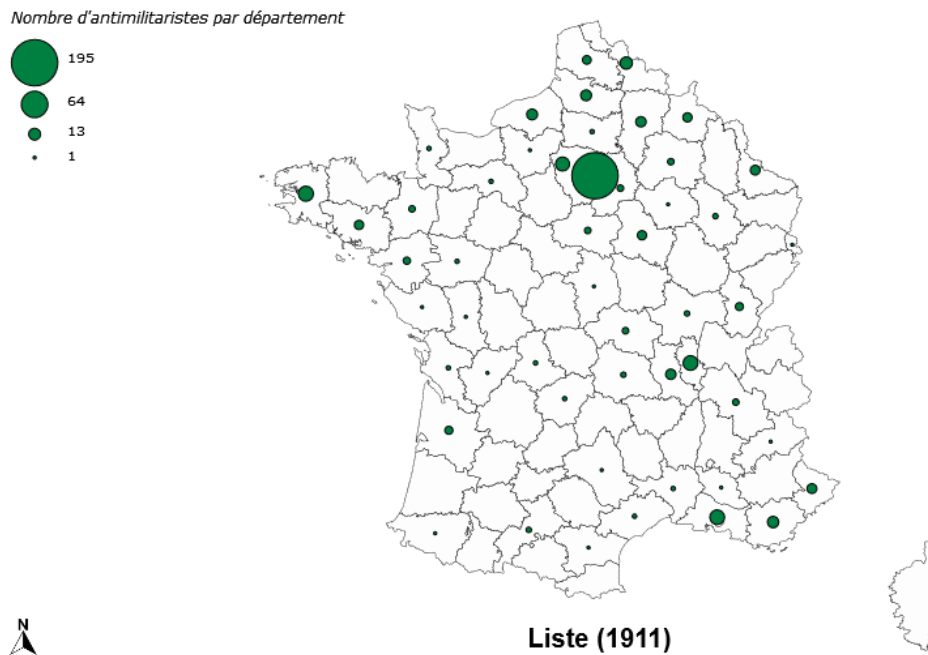
⁴⁶ Statistique générale de la France, Ministère de l’Intérieur, Tableau n°1.

⁴⁷ J.-J. Becker et A. Kriegel, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, *op. cit.*, p. 218-219.

⁴⁸ C. Willard, *La France ouvrière*, *op. cit.*, p. 339.

⁴⁹ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, *op. cit.*, p. 82.

⁵⁰ G. Dupeux, *Atlas historique de l’urbanisation de la France (1811-1975)*, *op. cit.*



Carte 4. Nombre d'antimilitaristes par département dans la liste de 1911

Le poids de Paris est moins écrasant que celui de la Seine dans la liste, avec un peu moins du tiers des militants, soit 137 noms qui correspondent à 28,84%. Cela s'explique d'une part par le fait que plusieurs autres villes de banlieue ressortent. D'autre part, il s'agit d'une conséquence d'un manque d'informations, 33 personnes étant mentionnées sans précision de ville, dont 29 issus de la Seine. Néanmoins, même en assignant les 29 à la ville de Paris, il reste 29 autres habitants de la Seine qui ne sont pas Parisiens, ce qui est non négligeable étant donné que c'est plus que les 20 de la deuxième ville, Brest. La liste donne donc à voir non seulement l'ensemble des militants parisiens, avec des adresses précises, mais aussi l'équilibre au sein de la Seine. Suivent Brest, Marseille que nous retrouvons, avec 17 noms soit 3,58%, puis Lyon avec 10 qui correspondent à 2,11%. Enfin, mentionnons tout de même les quatre villes d'Amiens, Lorient, Saint-Etienne et Toulon avec chacun 8 militants qui correspondent à 1,68%.

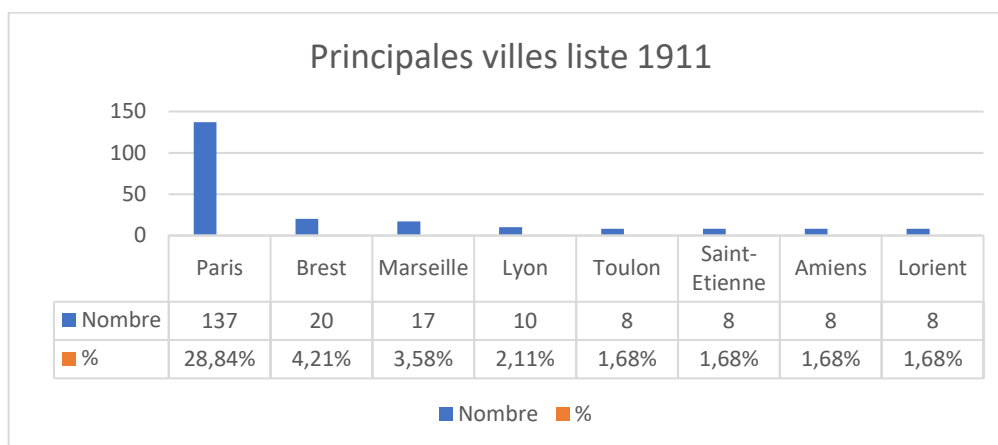


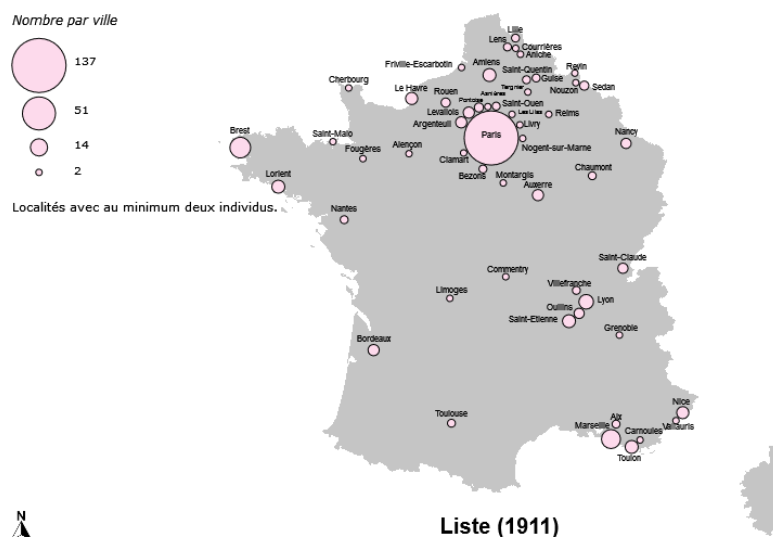
Figure 7. Principales villes de la liste de 1911

Une tendance qui se dégage est l'importance des villes portuaires et des arsenaux. En effet, Brest, Toulon et Lorient ont pour point commun de correspondre à ces caractéristiques. Au-delà des particularités locales de ces villes, au sein de la CGT le secteur des ports et docks représente 18 000 syndiqués⁵¹. Il s'agit donc d'un secteur important pour le syndicat, mais aussi stratégiquement au niveau national il se peut que la Sûreté générale y accorde une attention particulière, notamment par crainte de sabotages ou de grèves paralysantes. Les autres villes sont densément peuplées⁵² et se situent dans des départements industrialisés, même si la Somme l'est un peu moins que la Seine, les Bouches-du-Rhône, le Rhône et la Loire⁵³.

⁵¹ C. Willard, *La France ouvrière*, op. cit., p. 339.

⁵² G. Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, op. cit.

⁵³ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 82.



Carte 5. Nombre d'antimilitaristes par ville dans la liste de 1911

À partir des trois listes nous pouvons donc tirer le constat que les militants surveillés sont essentiellement repérés dans les pôles industriels les plus peuplés. Si en nombre les militants se retrouvent aux mêmes endroits que les syndicats et partis, le fait de croiser les données avec les chiffres de la population donne une image plus contrastée. De plus, la surveillance semble être accrue dans des zones stratégiques qui peuvent être clés en cas de conflit militaire, notamment avec l'Allemagne. La géographie militante se superpose dès lors avec une géographie des frontières, port et villes d'arsenaux. Toutefois, la disparité des listes indique des répartitions différentes, qui traduisent les choix effectués par la Sûreté générale et pas forcément la distribution géographique des militants.

III. Des départements et villes emblématiques

Au-delà des données regroupées, les listes de militants recensées permettent également d'étudier à une plus petite échelle de départements et de villes. Afin d'effectuer cette étude plus approfondie, nous avons sélectionné cinq départements qui ressortent après notre étude nationale. Il s'agit de départements de profils différents qui ne se concentrent pas dans la même région. D'une part des départements plus industrialisés et frontaliers (Meurthe-et-Moselle), d'autre part des départements plus ruraux (Finistère, Allier). Ils mélangent aussi les implantations de différentes organisations, qu'elles soient plutôt syndicalistes, anarchistes ou socialistes. Sans être représentatifs de l'ensemble des listes, ils permettent de pointer certaines contradictions dans la méthode et d'interroger la surveillance des infrastructures stratégiques comme les arsenaux (Finistère). D'autres départements qui n'ont pas été retenus dans ces études de cas feront l'objet de développements ultérieurs (Seine, Bouches-du-Rhône). Si nous n'avons

pas pu visiter les Archives départementales de ces départements nous-mêmes, nous nous appuyons sur notre dépouillement d'archives nationales remises en perspective par des travaux d'historiens quand ces derniers ont été accessibles. L'objectif est de démontrer à travers ces exemples la diversité des situations locales, qui néanmoins ont des traits en commun⁵⁴.

A. La Meurthe-et-Moselle

Département frontalier avec l'Empire allemand, la Meurthe-et-Moselle a été créé en 1871 après la défaite française, à partir d'une partie de l'ancien département de la Meurthe à laquelle a été rattachée la partie du département de la Moselle qui n'a pas été annexée⁵⁵. D'importantes fortifications ont été construites pour défendre la nouvelle frontière⁵⁶. C'est donc un département stratégique d'un point de vue militaire, ce qui semble avoir pour conséquence une surveillance plus zélée des militants considérées comme antimilitaristes par les autorités.

Dans l'enquête de 1907, la Meurthe-et-Moselle est ressortie comme à la fois le deuxième département en valeur absolues, et le premier relativement à la population avec 152 individus. Pourtant il ne s'agit pas d'un département de forte implantation syndicale ou socialiste. Le taux de syndicalisation y est faible y compris dans la métallurgie, et avec seulement 134 adhérents à la SFIO en 1907, puis 137 en 1911, il s'agit d'un des départements où le parti est le plus faiblement implanté⁵⁷. Selon la surveillance un seul groupement antimilitariste est connu : « À Nancy existe une section de l'AIA, dénommée l' "Émancipation" ; elle a été fondée en octobre 1904, à Selle, compte près de 90 membres, presque tous ouvriers syndiqués affiliés à la C.G.T. »⁵⁸. Selon les chiffres du préfet dans la liste des antimilitaristes de 1907, sur les 152 en tout, 132 sont issus de Nancy même, 3 de Lunéville et 17 de l'arrondissement de Nancy sans précisions.

De plus, en avril 1907 la Bourse du Travail de Nancy est fermée par les pouvoirs publics en raison de la « propagande révolutionnaire, antimilitariste et antipatriotique » qui s'y déploierait. Selon la note, il y a dans cette Bourse du travail 10 035 syndiqués membres de la

⁵⁴ Pour une démarche semblable mais localisée pour le cas des départements du Languedoc, voir Roland Andréani, « L'antimilitarisme en Languedoc méditerranéen avant la première guerre mondiale », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1973, vol. 20, n° 1, p. 104-123.

⁵⁵ Deborah Cohen et al., *Nouvel atlas de l'Histoire de France*, *op. cit.*

⁵⁶ René Taveneaux, *Histoire de Nancy*, Toulouse, France, Privat, éditeur, 1978, p. 376.

⁵⁷ Jean-Marie Moine, *Le mouvement socialiste en Meurthe-et-Moselle sous la troisième République*, Mémoire de maîtrise sous la direction de François Roth, Nancy, 1972, 241 p.

⁵⁸ Enquête sur l'antimilitarisme, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

CGT répartis en 25 syndicats⁵⁹, ce qui est un chiffre important qui pourrait indiquer une forte activité, même si le rapport lui-même indique que les chiffres sont incertains et approximatifs. Si ces chiffres peuvent être contrastés avec ceux publiés plus tardivement pour la même période⁶⁰, ils traduisent tout de même l'importance qu'attache la Sûreté générale à l'antimilitarisme à Nancy.

En 1911, Nancy est la quatorzième ville la plus importante du pays avec plus de 100 000 habitants⁶¹. Toutefois, la population totale du département dépasse les 560 000 habitants⁶². La préfecture concentre donc moins d'un cinquième de la population du département. La ville de Nancy compte également une importante garnison en raison de ce qui est perçu comme une menace militaire allemande, avec en tout 10 625 militaires en 1913⁶³. Le département est fortement industrialisé dès 1901, avec plus de 65% d'emplois industriels dans la population active⁶⁴. Avec déjà plus de 4 000 ouvriers actifs dans les aciéries de Longwy en 1901, le département regroupe déjà un pôle de la métallurgie lourde en France⁶⁵. L'enquête ne nous permet pas de connaître dans quels syndicats affiliés à la CGT les ouvriers sont actifs, ni leur branche professionnelle.

Néanmoins, pour essayer de cerner le profil de ces 90 membres et des 152 individus dans leur ensemble, nous pouvons nous appuyer sur les neuf présents dans la liste des antimilitaristes. Sept sont issus de Nancy, un en tant que soldat dans une garnison de Toul et un dernier de Malzéville, ville qui voisine Nancy. Trois sont indiqués comme étant membres de l'AIA, par contre un seul métier est renseigné. Il s'agit de Louis Collongy, son président, un nommé Bourgeois qui en est le secrétaire et François Mariotte, son trésorier, de Malzéville qui est employé de commerce. Pour les quatre autres habitants de Nancy, on recense deux manœuvres, un maçon et un terrassier. Aucun n'est indiqué comme exerçant des responsabilités particulières. Louis Collongy dispose d'une fiche dans le dictionnaire *Maitron*, qui nous renseigne qu'il a exercé le métier de typographe et a été rédacteur de plusieurs journaux, en faisant preuve d'une forte mobilité géographique (Montceau-les-Mines, Lyon, Le Creusot, puis

⁵⁹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

⁶⁰ C. Willard, *La France ouvrière*, op. cit., p. 339.

⁶¹ G. Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, op. cit.

⁶² Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population 1911*, Tableau n°1.

⁶³ R. Taveneaux, *Histoire de Nancy*, op. cit., p. 394.

⁶⁴ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 82.

⁶⁵ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 80.

une activité dans tout l'Est de la France)⁶⁶. Il s'agit d'un cas qui peut illustrer les limites de la surveillance face à des militants très mobiles.

Dans la liste de 1911, il y a de nouveau 9 personnes listées pour la Meurthe-et-Moselle. Cependant, ce ne sont pas les mêmes qu'en 1907. 5 proviennent de Nancy, et peut-être un sixième dont nous ne connaissons pas le lieu de résidence, mais qui par sa fonction de secrétaire adjoint de l'Union des Syndicats de Meurthe-et-Moselle pourrait résider dans la préfecture. Les trois autres habitent dans des communes plus petites : Homécourt, Auboué et Hussigny.

B. Le Finistère

S'il s'agit d'un département plus faiblement industrialisé avec moins de 15% de la population⁶⁷, le Finistère est le huitième département le plus peuplé en 1911⁶⁸ et le deuxième plus important dans la liste compilée la même année, notamment en raison de l'importance de Brest, la seizième ville la plus peuplée avec plus de 80 000 habitants⁶⁹. Dans l'enquête de 1907 il s'agit du treizième département avec 42 militants, soit 2,4% de l'ensemble. Toutefois, cette information est à nuancer, car un deuxième nombre est indiqué avec 560, ce qui en ferait de loin le premier département, devant la Seine. Une note précise que parmi les 560 ce sont seulement « 42 [qui] se font principalement remarquer par leur active propagande, et une notice individuelle a été faite sur chacun d'entre eux ». La manière de distinguer entre le fait d'être antimilitariste et de faire une propagande active n'est pas précisée, mais nous pouvons supposer que c'est la préfecture qui l'établit localement en fonction de l'activité militante. Néanmoins, cela permet de faire de nouveau la distinction entre le fait de militer pour la paix et d'avoir un engagement explicitement antimilitariste. En effet, le fait d'être membre d'une organisation qui défend une conception de la paix ne signifie pas forcément mener une propagande pour l'antimilitarisme. En tout ce sont 5 groupes brestois qui sont répertoriés :

1° La "Jeunesse Socialiste", la plupart ouvriers à l'Arsenal, et ayant son siège à la B.D.T [Bourse du travail].

2° Le "Comité de Défense Sociale", composé d'une vingtaine de membres appartenant à diverses corporations ouvrières et se réunissant à la Bourse du Travail.

⁶⁶ « COLLONGY Louis (ou COLONGY Louis ?). Pseudonyme : COLLON J » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2022.

⁶⁷ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 82.

⁶⁸ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, Tableau n°1.

⁶⁹ G. Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, op. cit.

3° Le groupe de la "Jeunesse Socialiste", ayant une centaine d'adhérents de tous les corps de métiers et se réunissant au Petit Couvent, place du Champ de Bataille.

4° Le groupe de la "Guerre Sociale", comptant 30 membres, ouvriers de l'Arsenal, du Bâtiment et de l'Ameublement, et ayant son siège 5 rue Richer.

5° Le groupe socialiste-révolutionnaire "Les Egaux", composé d'environ 60 membres, se réunissant 5 rue Richer.

Dans l'ensemble ces groupes n'atteignent pas les 560 individus indiqués, avec environ 210 pour les quatre derniers groupes. Cela ferait plus de 300 membres pour le premier, qui semble être spécifique pour les jeunesses socialistes de l'Arsenal de Brest et n'aurait pas vocation à rassembler des centaines de membres en plus que tous les autres. Une partie des 300 restants pourraient toutefois être issus d'autres villes du département, sans qu'il y ait de groupe particulier. En tout cas, ce n'est pas la liste des antimilitaristes qui nous permet de les identifier, ni pour l'origine des 300 restants ni pour établir les fiches des 42 actifs, car la liste ne donne aucun nom de militants pour tout le département et rappelle seulement le chiffre de 42 issus de l'enquête.

Cependant la liste de 1911 nous permet d'avoir une idée de personnes qui ont été fichées quatre ans plus tard. Sur les 21 noms, on retrouve la concentration autour de Brest que nous avons déjà commentée. À l'exception d'un individu, Hervé Marie Coatmeur, pour lequel le *Maitron* nous fournit des renseignements complémentaires issues d'archives privées et locales⁷⁰, tous les métiers sont renseignés. Il s'agit exclusivement de personnes issues des classes populaires, et sur les 21 seuls cinq n'ont pas de rapport signalé avec l'arsenal de la ville, dont deux anciens commis de marine, un ancien ouvrier monteur électricien, un ancien quartier maitre et un employé surnuméraire à l'Octroi de Brest. L'ensemble des autres individus sont soit actifs à l'arsenal ou ont eu une activité dans ce cadre. Cette importance de l'arsenal n'est pas seulement liée à l'implantation syndicale ou politique en son sein, ou le nombre d'ouvriers employés. L'arsenal et ses ouvriers sont l'objet d'une surveillance particulière de la gendarmerie marine, avec des stratégies pour réprimer toute mobilisation en raison de son caractère stratégique et militaire⁷¹. Néanmoins, si ce lieu de travail prédomine, l'origine militante est plutôt syndicaliste ou anarchiste individualiste. 7 proviennent du syndicat

⁷⁰ Jean Maitron et al., « COATMEUR Hervé [COATMEUR Gérard, Hervé] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁷¹ Alain Le Moigne, *Marine et ouvriers de la construction navale à l'arsenal de Brest (1918-1970) : du paternalisme d'Etat à la mondialisation économique, un mouvement syndical partagé entre pragmatisme et idéologie*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale - Brest, Brest, 2015, p. 97-100.

anarchiste de l'arsenal, qui est affilié à la CGT, 2 ont des responsabilités à la Bourse de Travail et 3 autres sont membres des jeunesses syndicalistes, pour en tout 12 ayant une activité militante liée au syndicalisme. Un groupe anarchiste, qui semble être plutôt sur une orientation individualiste, le Groupe d'études rationnelles, complète le tableau, avec 3 membres, les 6 restants n'ayant aucune affiliation renseignée dans la liste.

Ainsi, de 1907 à 1911 aux yeux de la surveillance, les socialistes semblent avoir disparu au profit des syndicalistes et des individualistes. Selon l'historien Claude Geslin, les militants syndicalistes bretons sont marqués par un antimilitarisme se limitant à la dénonciation de la répression des grèves par l'armée, sans dimension antipatriotique, à l'exception des arsenaux de Lorient et Brest, qui sont ceux qui sont représentés dans notre corpus. Il affirme également que Brest est l'un des exemples de villes où les syndicalistes parviennent à couper le lien avec les socialistes⁷². Pour l'historien Alain Le Moigne, s'il y a une activité pacifiste sur l'arsenal parmi les ouvriers, cette dernière s'efface devant la nécessité d'effectuer un travail quotidien en lien avec les militaires. De plus, il juge que l'antimilitarisme dont font preuve certains ouvriers relève plus d'une hostilité à l'égard de l'armée en raison des rapports conflictuels quotidiens que de revendications révolutionnaires anarchistes⁷³.

Le département du Finistère est marqué par une fédération importante, qui passe de 440 adhérents en 1908 à 800 adhérents en 1911, puis l'année suivante plus de 900, avant un recul en 1913 à 780⁷⁴. En 1904, la ville de Brest a même été remportée par la SFIO lors d'une victoire surprise aux municipales avec le soutien des radicaux. Si les socialistes la dirigent jusqu'en 1908, puis de nouveau à partir de 1912, ils se divisent sur l'attitude vis-à-vis de la bourse du travail et des syndicalistes révolutionnaires. La mobilisation des révolutionnaires pose problème à la municipalité qui doit à la fois son élection à l'implication des syndicalistes et qui doit assurer l'ordre dans la ville⁷⁵. 1911 correspond ainsi à un moment où les socialistes locaux ont perdu la municipalité et n'ont plus de liens avec les syndicalistes, dominés par la composante anarchiste, ce qui peut être une explication du fait que les socialistes ne sont pas inclus. *A contrario*, en 1907 ces liens existent et posent problème à la municipalité, justifiant

⁷² Claude Geslin, « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914 », *Le Mouvement social*, 1984, n° 127, p. 45-64.

⁷³ A. Le Moigne, *Marine et ouvriers de la construction navale à l'arsenal de Brest (1918-1970)*, *op. cit.*, p. 100-103.

⁷⁴ Claude Geslin, « Les premiers pas du PSU-SFIO en Bretagne (1905-1914) » dans Christian Bougeard (ed.), *Un siècle de socialismes en Bretagne : De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 19-38.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 25-27.

l'inclusion. Selon la note de la Sûreté générale de 1907, la bourse du travail de Brest a des relations amicales avec à la fois la SFIO unifiée et les socialistes indépendants. Avec 1641 membres, il s'agit d'une bourse de taille plus modeste qui rassemble 13 syndicats membres de la CGT⁷⁶.

C. L'Allier

Ce département apparaît dans la liste de 1907 comme le deuxième plus important en totalisant 47 personnes, soit 10,71%, avec une forte présence autour de la ville de Montluçon. L'Allier est pourtant loin d'être l'un des départements les plus peuplés. Selon le dénombrement de 1911, il y a en tout 406 291 habitants, ce qui correspond à 1,03% de la population totale⁷⁷. Il ne s'agit pas non plus d'un département plus industrialisé que la moyenne⁷⁸. Néanmoins, sa forte présence dans la liste peut traduire la forte implantation du mouvement syndical et socialiste. En effet, c'est un département marqué par un syndicalisme agricole des métayers, avec une importante fédération membre de la CGT⁷⁹. C'est le quatrième plus important département de France en nombre de syndiqués⁸⁰. De plus, l'Allier est l'un des bastions de la SFIO, avec une importante fédération au niveau national. Commentry est la première municipalité de France à avoir élu un maire socialiste, ce qui a également été le cas de Montluçon très tôt. Les socialistes sont surtout implantés dans les villes minières, comme Commentry, ou industrielles, ainsi que certains cantons ruraux⁸¹.

Le département est aussi surreprésenté dans l'enquête de la même année, en étant le septième département avec 64 individus et 3,41% de l'ensemble. En partant du principe de la complémentarité des listes, il y a donc une proportion importante des 64 qui sont nommés. Un groupe, « libertaire antimilitariste », dissous en 1906, est listé dans l'enquête. Selon la remarque, les membres du groupe sont toujours actifs en faisant « partie des divers syndicats ». C'est donc avant tout l'implantation syndicale qui est mise en avant comme un foyer de militants antimilitaristes dans l'Allier. En effet, les membres des bureaux de 11 des syndicats membres de la bourse du travail de Montluçon sont inclus dans la liste des antimilitaristes, ce qui fait en tout 26 syndicalistes en incluant les secrétaires des syndicats et leurs trésoriers. À

⁷⁶ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

⁷⁷ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population 1911*, Tableau n°1.

⁷⁸ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit., p. 82.

⁷⁹ M. Agulhon et al., *Histoire de la France rurale*, op. cit., p. 527-528.

⁸⁰ C. Willard, *La France ouvrière*, op. cit., p. 339.

⁸¹ Haksu Lee, « Jean Jaurès dans l'Allier rouge », *Cahiers Jaures*, 2001, vol. 160, n° 2, p. 38-62.

ces individus s'ajoutent 18 personnes identifiés comme « anciens membres des groupes anarchistes et libertaires à Montluçon ». Il peut s'agir en partie du même groupe « libertaire anarchiste » mentionné dans l'enquête. De plus, les groupements de la Fédération socialiste de Montluçon sont indiqués comme antimilitaristes, mais seuls quatre membres sont nommés, considérés comme les « principaux ». Enfin le seul militant en dehors de Montluçon est un nommé Bâtisse, négociant en vin de Gannat, qui a fondé un journal qui défendrait selon le préfet les théories de Gustave Hervé.

Cette bourse du travail de Montluçon, dont l'imprimeur Marcelin Desforges est indiqué comme étant le secrétaire général et serait antimilitariste, n'est toutefois pas citée dans l'enquête sur l'antimilitarisme et les bourses du travail comme effectuant de la propagande antimilitariste, ce qui est étonnant. Selon la note il existerait deux bourses du travail à Montluçon, une « jaune » et une autre « rouge »⁸². En 1912 nous retrouvons en effet cette distinction entre une bourse indépendante plus petite, regroupant seulement deux syndicats, et une autre avec dix syndicats⁸³. Cependant, c'est bien une seule bourse du travail qui est mentionnée dans l'autre liste, sans distinction, donc cela doit être la bourse affiliée à la CGT. Ces informations contradictoires ne permettent pas d'avoir plus d'informations sur les activités de la bourse du travail. Une autre bourse du travail est cependant présente à Commentry, qui selon la note entretient des relations amicales avec les socialistes unifiés et indépendants, mais qui n'est pas non plus listée comme étant active dans la propagande antimilitariste.

Enfin, dans la liste de 1911, l'Allier est nettement plus faiblement représenté. On ne retrouve plus les militants et groupes de 1907, à la place ce sont seulement 4 individus qui sont mentionnés, dont Jean Soudry, alias Max Vernès, qui est ouvrier métallurgiste à Montluçon. Deux personnes sont de Commentry : le négociant en vins en gros A. Laurent, et l'ouvrier à l'usine de construction métallique Dumas du journal révolutionnaire *L'Insurgé*. Le mineur Gilbert Charlet de Doyet est indiqué comme secrétaire de la fédération des mineurs au sein de la CGT.

⁸² Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

⁸³ Ministère du travail et de la prévoyance sociale (ed.), *Bulletin de l'office du travail*, Paris, Imprimerie nationale, 1912, p. 1284.

D. L'Yonne

Le cas de l'Yonne est celui d'un département marqué par la figure de Gustave Hervé⁸⁴, qui fait l'objet d'une surveillance particulière en raison des idées antimilitaristes qu'il défend dans son journal *La Guerre Sociale* et au sein de la SFIO. Ce département a déjà été étudié dans le cadre d'un colloque, Michel Cordillot le décrivant même comme un « département-phare de l'antimilitarisme ». Il est considéré par les services de la Sûreté générale comme étant particulièrement influencé par les idées de Hervé. Cela nous semble donc pertinent de comparer les conclusions du colloque relatives à l'Yonne, qui s'appuient d'une part sur les signataires d'une affiche antimilitariste en février 1906, et d'autre part sur le lectorat du *Piouiou de l'Yonne*, journal des jeunesses socialistes, aux trois listes issues de la Sûreté générale. Peu industrialisé, le département compte 25 000 à 30 000 ouvriers hors agriculture en 1911, avec en tout 625 adhérents à la fédération socialiste en 1913 et 1 200 syndiqués, avant tout des cheminots⁸⁵.

Les deux listes nominatives représentent faiblement l'Yonne. Dans celle de 1907, un seul individu, l'instituteur Pierre Carré à Joux-la-Ville, est répertorié, sans que soit précisé s'il est en lien avec des organisations en particulier. Gustave Hervé lui-même ayant quitté le département, il est listé et rattaché au département de la Seine. En 1911 ce sont huit personnes qui sont listées, dont plusieurs qui sont directement associés à la tendance antimilitariste et antipatriotique de Gustave Hervé. Luc Leclerc, dit Froment, de Tonerre, participe au *Piouiou de l'Yonne*, ce qui est également le cas du typographe Georges Octave Charles Thibault d'Auxerre. L'Yonne étant peuplée de 303 889 habitants, soit 0,77% de la population en 1911⁸⁶, le département est légèrement surreprésenté, mais après d'autres.

C'est dans l'enquête de 1907 que le département se distingue le plus avec en tout 67 personnes, soit 3,57% de l'ensemble en sixième position. Concernant les groupes, il est noté que « Deux foyers d'agitation antimilitariste existent dans l'Yonne, à Auxerre et à Sens. Leur siège est à la Bourse du Travail de ces deux villes »⁸⁷. La note relative aux bourses du travail indique le fait qu'elles effectuent une propagande antimilitariste et confirme des liens entre les socialistes unifiés et les deux bourses du travail⁸⁸. Ainsi, les listes ne confirment pas, du point

⁸⁴ Michel Cordillot, *Plutôt l'insurrection que la guerre !*, op. cit., p. 12-14.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population 1911*, Tableau n°1.

⁸⁷ Enquête sur l'antimilitarisme, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

⁸⁸ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

de vue du nombre d'individus répertoriés, l'idée de l'Yonne comme « département-phare de l'antimilitarisme »⁸⁹, même si l'enquête lui accorde une importance de premier plan.

E. Le Rhône

Quatrième département le plus peuplé du pays, le Rhône concentre 915 581 habitants en 1911, soit 2,31% de la population française⁹⁰. Néanmoins, le département est très faiblement représenté dans la liste de 1907, avec seulement une personne, Chabert, instituteur à Villeurbanne sur lequel nous n'avons pas trouvé de renseignements supplémentaires. *A contrario*, le département occupe une place importante dans l'enquête de la même année, avec un total de 88 individus. Selon la note relative aux groupes, il y a dans Lyon depuis 1900 un groupe « antimilitariste » de 60 membres qui « se confond avec le groupe anarchiste » et « s'est livré à une propagande des plus actives »⁹¹.

Le département est de nouveau parmi les principaux dans la liste de 1911 avec 20 inscrits. Ces 20 noms nous permettent d'avoir une idée du type de profils pour les mettre en rapport avec la situation locale et partisane. Dix, la moitié, sont issus de la ville de Lyon. Le reste se répartit entre Oullins (5), Villefranche (3), L'Arbresle (1) et La Mulatière (1). On retrouve l'ensemble des tendances politiques, avec également des engagements multiples qui ne permettent pas toujours de cerner l'engagement précis. Toujours est-il que quatre personnes peuvent être rattachées à différents courants socialistes, six à des organisations antimilitaristes libertaires et cinq autres à des syndicats affiliés à la CGT, tous les engagements ne sont pas indiqués. Du point de vue professionnel l'ensemble des 18 personnes pour lesquels un métier est précisé peuvent être rattachées aux classes populaires. On retrouve notamment trois ajusteurs révoqués de la ligne Paris-Lyon-Marseille et un quatrième cheminot, et deux cordonniers.

À Lyon, deux groupements syndicaux distincts sont présents en raison des conditions exigées par la municipalité pour rester dans la bourse du travail. D'une part la Fédération des syndicats plus modérée et d'autre part l'Union des syndicats qui soutient des revendications révolutionnaires de la CGT. En 1914 il y a en tout 190 syndicats pour 32 420 syndiqués dans la seule ville de Lyon. C'est surtout l'Union des syndicats qui est marquée par l'antimilitarisme selon l'historien Yves Lequin, qui indique que dans le cadre d'un repli numérique du

⁸⁹ Michel Cordillot, *Plutôt l'insurrection que la guerre !*, op. cit.

⁹⁰ Statistique générale de la France, Ministère de l'Intérieur, *Dénombrement de la population 1911*, Tableau n°1.

⁹¹ Enquête sur l'antimilitarisme, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

syndicalisme la thématique antimilitariste prend de l'ampleur⁹². Si nous ne pouvons pas vraiment comparer les conclusions d'Yves Lequin avec les listes des renseignements, la fermeture de la bourse du travail et la fin des subventions est considérée par la note de la Sûreté générale comme un moyen réussi d'affaiblir l'antimilitarisme⁹³. Notons que la bourse du travail d'Oullins, voisine de Lyon, demeure active, et que son secrétaire Bonnefoy fait partie des personnes répertoriées en 1911, sans pour autant que la Bourse ne soit incluse dans la note de 1907.

Si le Rhône est numériquement l'un des départements comptant le plus d'adhérents dans la fédération⁹⁴, l'unité survenue en 1905 se heurte à l'implantation locale des socialistes indépendants et de l'administration municipale⁹⁵. Il est toutefois difficile de situer les individus répertoriés dans les tendances de la SFIO et comparer le poids des engagements multiples respectifs. Néanmoins on retrouve une tendance commune à l'ensemble des départements, qui est celle d'une concentration importante dans les agglomérations les plus peuplées et industrialisées.

Cette tendance urbaine et industrielle correspond également aux zones de forces respectives des différentes organisations, que ce soit les syndicalistes, socialistes ou anarchistes. Toutefois, il existe des exceptions, et certains départements plus ruraux apparaissent, ainsi que des zones stratégiques particulièrement surveillées, comme les arsenaux, les frontières ou les villes disposant d'importantes garnisons militaires. À l'intérieur de ces départements ce sont toutefois les pôles urbains et industriels qui ressortent. Dans certains cas il est difficile de savoir dans quelle mesure les tendances relèvent d'un zèle spécifique à certaines préfectures ou s'il s'agit de nombre réellement plus important. Les listes ne permettent pas non plus de situer des évolutions certaines en raison de leurs disparités et objets différents. Néanmoins, le fait de croiser les chiffres et la géographie de chaque liste à plusieurs échelles permet de comparer et de trouver des points communs. Pour mieux saisir la logique des listes, arrêtons-nous à présent sur les profils des militants eux-mêmes dans leur ensemble.

⁹² Yves Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914) - Volume 2 : Les intérêts de classe et la République*, Hors collection (Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2021), <https://doi.org/10.4000/books.pul.30188>.

⁹³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

⁹⁴ J.-J. Becker et A. Kriegel, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, op. cit., p. 218-219.

⁹⁵ Y. Lequin, *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914) - Volume 2*, op. cit.

Chapitre 2 : Une diversité des profils militants

Après avoir cherché à comprendre le groupe des militants qui ont été enregistrés par la Sûreté générale en étudiant leur nombre et leur répartition, nous devons également interroger leurs traits pour voir si des caractéristiques communes ou des divergences se dégagent. Tout d'abord, il s'agit de démontrer que si les listes sont très masculines, certaines militantes sont toutefois actives. Pour l'âge, il n'est pas toujours considéré comme un indicateur pertinent, ce qui rend difficile la comparaison. Concernant les origines et la nationalité, l'existence de fichiers et de listes séparées a pu exclure certains individus, ce qui rend difficile de les répertorier. Enfin, pour le métier, malgré des renseignements tout aussi disparates, nous pouvons dégager une tendance nette de personnes très majoritairement issues des classes populaires.

I. Des militants et militantes pour la paix ?

Les deux listes nominatives ont pour point commun une très forte présence masculine. En effet, en 1907¹ seules 6 femmes sont listées pour 433 hommes, ce qui est un déséquilibre écrasant, avec seulement 2 % de militantes. Sur ces 6 femmes un seul prénom est renseigné, Henriette Roussel, ce qui illustre le fait que ces militantes sont rendues invisibles. 4 professions sont renseignées : 3 institutrices et une fleuriste. Si elles sont toutes issues de départements différents, trois viennent de grandes villes et trois autres de villes plus petites, mais cela peut être un biais induit par la surveillance spécifique dont sont l'objet les fonctionnaires. Notons que deux de ces institutrices issues de localités plus petites viennent de départements frontaliers : la Haute-Savoie et les Vosges. La troisième est de Beuvry dans le Pas-de-Calais qui est proche de la frontière belge.

Nous avons réussi à identifier l'une de ces cinq militantes dont nous avons seulement le nom de famille, Julia Bertrand, institutrice à Mortagne dans les Vosges², une petite commune proche de la frontière avec l'Empire allemand. Elle semble toutefois avoir régulièrement changé d'école, tout en restant dans le même département d'affectation. Son engagement est multiple, libre-penseuse, anarchiste et syndicaliste, elle est à l'initiative lors de la fondation de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs (FNSI). À ce titre, elle prend part à la campagne de la CGT contre la guerre, et en raison de cet engagement, ainsi que du fait qu'elle a hébergé la militante Gabrielle Petit dans son logement de fonction, elle se retrouve affectée

¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

² *Ibid.*

dans un nouvel établissement à la Neuve-Verrerie, plus éloigné de la frontière³. Ce déplacement et sa trajectoire illustre que la surveillance dont sont l'objet les militantes fonctionnaires peut avoir des conséquences sur leurs carrières, même si cette attention n'est pas suffisante pour qu'elle soit incluse dans la liste en 1911⁴.

Gabrielle Petit, qui n'est pas dans la liste, est un autre exemple intéressant. Née en 1860 dans le Cantal, elle donne des conférences à la bourse de travail d'Avignon dès 1906, puis elle est présente à partir de 1907 dans les Vosges. Ses propos dans des conférences suscitant la réprobation et la surveillance des pouvoirs publics, elle est condamnée la même année par la cour d'assises à Nancy à six mois de prison pour provocation de militaires à la désobéissance. Malgré cette condamnation, elle n'est pas non plus retenue dans la liste de 1911, n'étant visiblement pas considérée comme suffisamment importante, même si elle fait aussi l'objet d'une surveillance étroite. Établie dans les Vosges chez Julia Bertrand, puis chez un marchand de bois, elle organise de nombreuses conférences, notamment contre la loi de trois ans à l'appel des syndicats des Vosges. À ce titre, elle est inscrite dans le Carnet B du département de la Seine et des Vosges⁵.

Dans la liste de 1911⁶, les femmes sont même absentes, ne faisant l'objet d'aucune notice individuelle. Sur les 475 noms ce sont uniquement des hommes. Cette absence dans la liste peut être une nouvelle traduction du fait qu'il s'agit d'une liste qui affirme mettre en avant les « principaux révolutionnaires » ou les « personnages », parmi lesquels ne figure pas de femmes. Les renseignements issus des préfectures considèrent par défaut qu'un militant est forcément masculin, et précisent explicitement quand il s'agit d'une femme, ce qui n'est pas jugé nécessaire pour les hommes. Pourtant, les femmes constituent la majorité de la population française. Cela traduit directement l'un des biais de nos sources, la Sûreté générale considère que le militant « antimilitariste » est un homme. La seule femme qui est mentionnée à plusieurs reprises aux mêmes titres que des hommes est décédée six ans avant 1911, Louise Michel⁷. Est-ce que cela signifie pour autant que les femmes ne s'engagent pas pour la paix ?

Si les femmes ne constituent pas une majorité dans aucune des organisations, que ce soit au sein de la SFIO, la CGT ou les groupes anarchistes, et n'occupent pas de fonction dirigeante

³ Jean Maitron, Guillaume Davranche et Rolf Dupuy, « BERTRAND Julia, Marie, Victorine » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022.

⁴ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁵ « PETIT Gabrielle » dans *Née MATHIEU Gabrielle*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁶ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁷ *Ibid.*, « GIRAULT Ernest-Louis dit ANGELLERAS »

à cette époque, cela ne signifie pas qu'elles ne s'impliquent pas dans la vie publique ou dans le combat pour la paix. Cela ne signifie pas non plus qu'elles sont absentes du mouvement ouvrier et ne s'impliquent pas dans ces luttes, même si elles sont clairement invisibilisées, notamment par ces sources de renseignement. L'enseignante en histoire Clara Schildknecht a travaillé sur cette question de l'invisibilisation des militantes féminines dans les rapports policiers portant sur l'anarchisme, évoquant une « occultation complète » des militantes. En effet, le rôle des compagnes des militants listés pourrait être interrogé, étant donné qu'il s'agit d'un champ de recherche en construction⁸, tout comme celui des militantes invisibles ou du reste de l'entourage, amis ou famille.

Une analyse plus attentive fait en effet ressortir des compagnes et mères de militants, qui ne sont néanmoins pas nommées. Revenons par exemple sur le cas du chef de train Louis RAPIN⁹, dont la femme et la fille d'environ 19 ans tiennent un commerce de vin et d'épicerie à l'adresse où il habite. Toutes les deux anonymes, ce sont pourtant elles qui tiennent cet établissement où des réunions hebdomadaires du groupe anarchiste d'études rationnelles ont lieu¹⁰. Elles ne semblent pas faire l'objet d'une surveillance au-delà du fait que leur adresse au 26 rue Saint-Germain à Argenteuil est répertoriée dans la notice.

Un autre cas est celui d'Alfred PEYRAMAURE, dont la mère l'accueille chez elle en mars 1909 après son renvoi de l'imprimerie pour laquelle il travaille à la Roche-sur-Yon en Vendée. Outre le fait qu'Alfred Peyramaure fait preuve d'une mobilité importante, le fait de pouvoir revenir chez sa mère en cas de renvoi ou de persécution policière semble faire partie des stratégies mobilisées pour continuer à s'engager. Nous avons de nouveau un renseignement sur l'adresse de la mère, 2 avenue de Paris à Brive en Corrèze, mais pas de nom¹¹. Si le fait d'héberger son fils ne constitue pas forcément un acte militant, c'est néanmoins de nouveau indicatif du fait que la Sûreté générale surveille des adresses sans indiquer la personne domiciliée.

Citons également le cas du lithographe Claude BOURGEOIS domicilié à Auxerre dans la Yonne. La notice individuelle nous renseigne qu'il est membre et « dirige presque seul avec

⁸ Clara Schildknecht, « *Hardis, compagnons !* ». *Masculinités, virilité et domination de genre dans les milieux anarchistes de la Belle-Époque*, Mémoire de master 2 sous la direction d'Éric Fournier, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 2021, p. 97-99.

⁹ Voir Chapitre 1, p. 5.

¹⁰ RGPR, notice « RAPIN Louis »

¹¹ *Ibid.*, notice « PEYRAMAURE Alfred »

sa femme » de la société « La Semeuse »¹². Si la nature de cette société n'est pas précisée, le fait qu'elle soit mentionnée entre deux autres activités militantes, d'une part la diffusion de « publications révolutionnaires, anarchistes, antimilitaristes » et d'autre part le fait qu'il soit signataire de l'affiche antimilitariste de février 1907, laisse entendre que la société s'inscrit dans un cadre militant. Sa femme, mentionnée comme dirigeante de la société au même titre que Claude Bourgeois, demeure pourtant anonyme.

En tout, nous recensons cinq femmes actives et anonymes dans cette liste de 1911, dont les trois mentionnés. Dans les cinq cas, que ce soit la mère ou l'épouse, l'activité peut être liée au domicile ou au foyer, que ce soit à travers un établissement accueillant des réunions, un hébergement ou une société partagée. Ce chiffre donne à voir uniquement les femmes citées anonymement, sans nous donner d'idées sur le nombre de femmes engagées sans être citées dans les listes.

Dans certains cas, le statut marital et le nombre d'enfants des personnes est indiqué, mais cette information n'est pas suffisamment systématique pour en tirer des conclusions à l'échelle du groupe d'ensemble. Parfois, comme par exemple pour Clément-Ernest BENJAMIN¹³, Eugène-Désire BLONDEL¹⁴ ou encore Alexandre-François LE GUENNIC¹⁵ le nom de la femme est même précisé, mais celles-ci ne font pas l'objet d'une notice personnelle ou d'informations supplémentaires permettant d'établir une forme d'engagement pour la paix. Dans un autre cas, c'est uniquement le métier de la femme qui est renseigné¹⁶.

D'autres notices citent des « maîtresses », parfois en précisant le nom¹⁷. Dans ce cas de figure, il s'agit vraisemblablement de faire état d'une relation plutôt que d'un engagement partagé, le mot « maîtresse » pouvant désigner toute forme de relation extra-maritale comme synonyme de « concubinage », mot également mobilisé¹⁸. Cependant, dans le cas de l'étudiant en chimie et exilé russe Basile GAMBACHIDZÉ la « maîtresse » Georgette Aubry citée est notée comme étant elle aussi anarchiste, sans qu'elle fasse l'objet d'une notice dans la liste¹⁹. De même pour Albert-Pierre RIGAUDIE qui est indiqué comme l'amant de la militante

¹² RGPR, notice « BOURGEOIS Claude »

¹³ *Ibid.*, notice « CLÉMENT (BENJAMIN Clément-Ernest dit) »

¹⁴ *Ibid.*, notice « NIQUETTE (BLONDEL Eugène-Désire dit) »

¹⁵ *Ibid.*, notice « LE GUENNIC Alexandre-François »

¹⁶ *Ibid.*, notice « LUTIER Philippe »

¹⁷ *Ibid.*, notice « CORNELISSEN Christian Gérard »

¹⁸ *Ibid.*, notice « ROULOT André Georges dit LORULOT »

¹⁹ *Ibid.*, notice « GAMBACHIDZÉ Basile »

Henriette Roussel²⁰. De plus, la pratique maritale peut rendre plus difficile l'identification dans les renseignements policiers d'une militante ayant changé de nom.

Néanmoins, la Belle Époque correspond à une période de croissance et d'extension du mouvement pour les droits pour les femmes, ce qui se traduit par une dynamique à la fois parmi les militantes et au sein de la presse²¹. Cette « effervescence » se traduit également par une implication dans des organisations du mouvement ouvrier. D'après l'étude de l'historien Charles Sowerwine, environ 2 % à 3 % des membres de la SFIO sont des femmes pendant la période de 1905-1914 qui nous intéresse²². Au sein de la CGT, des femmes sont adhérentes à des syndicats, mais des tensions existent au sein de certaines fédérations, comme l'illustre l'affaire Couriau dans le syndicat lyonnais de la fédération du livre, qui refuse l'adhésion de la typote Emma Couriau malgré une décision de congrès de 1910 pour admettre les femmes²³. Parmi les groupes anarchistes, notamment individualistes où plus de femmes sont impliquées, elles demeurent tout aussi invisibilisées²⁴, ce qui rend difficile de quantifier le nombre de militantes.

Des militantes féministes ont pu mener un combat précoce pour la paix. Si les profils de pacifistes comme l'autrichienne Berta von Suttner défendent une conception bourgeoise de la paix, il y a également des militantes comme Hubertine Auclert qui se sont impliquées dans le combat socialiste dès les années 1880²⁵. D'autres militantes, comme Marianne Rauze²⁶ ou Louise Saumoneau²⁷ s'impliquent au sein de la SFIO naissante ainsi que dans les syndicats. Ni l'une ni l'autre ne sont toutefois citées par les listes des services de la Sûreté générale, soit parce que leur engagement n'est pas suffisamment marqué comme « antimilitariste » au sein de la SFIO, soit parce qu'elles peuvent être perçues comme moins dangereuses. À partir de janvier 1913, il existe un groupe des femmes socialistes, qui implique de nombreuses militantes, mais

²⁰ *Ibid.*, notice « RIGAUDIE Albert-Pierre »

²¹ Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge: Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, France, La Découverte, 2020, p. 128-129.

²² Charles Sowerwine, *Les femmes et le socialisme: un siècle d'histoire*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, p. 252-256.

²³ B. Pavard, F. Rochefort et M. Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, *op. cit.*

²⁴ C. Schildknecht, « *Hardis, compagnons !* ». *Masculinités, virilité et domination de genre dans les milieux anarchistes de la Belle-Époque*, *op. cit.*, p. 94-96.

²⁵ Christine Bard et Sylvie Chaperon, « Pacifisme » dans *Dictionnaire des féministes: France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, France, PUF, 2017, p.

²⁶ André Balent, « RAUZE Marianne » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022.

²⁷ Justinien Raymond et Charles Sowerwine, « SAUMONEAU Louise, Aimée » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

il est traversé par des dissensions et divisions, qui créent une distance entre le parti et le féminisme organisé. De plus, il rejette explicitement les positions antimilitaristes en son sein²⁸.

Une manière d'interroger cette invisibilisation est de partir des femmes que nous pouvons retrouver dans les archives dépouillées. Au-delà des nombres anonymes, un groupe en particulier peut être analysé et être mis en rapport avec les listes et enquêtes réalisées par la Sûreté générale, le Comité féminin contre toutes les iniquités sociales (CFCTIS). En effet, celui-ci fait l'objet d'une surveillance policière et est défini comme « antimilitariste »²⁹. En tout, il y a un socle d'au minimum 18 membres du comité que nous avons identifiées à partir des renseignements recueillis par la Sûreté générale³⁰. Si le comité est fondé en 1912, ce qui le situe après les listes de 1907 et 1911, nous savons que plusieurs de ses membres militaient déjà activement avant, comme par exemple Madeleine Pelletier³¹, impliquée dans la SFIO dès 1905³². Selon nos recherches, douze parmi les femmes membres ont déjà eu une activité militante avant 1912, tandis que nous ne connaissons pas l'activité de sept avant la fondation du comité³³.

Ce sont des militants des Jeunesses syndicalistes de la Seine qui sont à l'initiative du comité³⁴, qui est constitué au Syndicat des couturières, le 31 août 1912 pour dénoncer la loi Berry-Millerand sur les bagnes militaires³⁵. Cette loi menace d'envoyer au bague les antimilitaristes effectuant le service militaire³⁶. Le syndicat des couturières reflète une profession particulière, la couture se pratiquant souvent dans des ateliers familiaux ou à domicile. Selon un rapport de 1902 de l'Inspection du travail repris par François Fagnot en 1904, il s'agit d'une profession fortement féminisée, avec 1,3 millions de travailleurs en France les femmes forment 86 % de l'ensemble, parmi lesquelles la moitié, 650 000, travaillent chez elles. À Paris, il y a en tout 170 000 couturiers, dont 85 000 travaillent « en chambre »³⁷. Face à la difficulté des conditions de travail, les couturières s'organisent, ce qui donne lieu à des

²⁸ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'Égalité en marche: le féminisme sous la Troisième République*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Des Femmes, 1989, p. 227-231.

²⁹ Dossier « Comité féminin contre toutes les iniquités sociales (1912-1914). » Archives nationales F-7-133331

³⁰ *Ibid.*

³¹ Claude Maignien et Charles Sowerwine, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique...*, Paris, France, les Éd. ouvrières, 1992, 1992, p. 127-128.

³² L. Klejman et F. Rochefort, *L'Égalité en marche, op. cit.*, p. 224-227.

³³ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, op. cit.*

³⁴ C. Maignien et C. Sowerwine, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique...*, *op. cit.*, p. 127-128.

³⁵ *Les Temps nouveaux*, 7 septembre 1912

³⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir, op. cit.*, p. 252-255.

³⁷ François Fagnot, *La réglementation du travail en chambre / rapport présenté par M. Fagnot dans les séances du 18 mars et 27 avril 1904*, Paris, Association nationale française pour la protection légale des travailleurs, 1904.

manifestations et grèves³⁸. Au sein de la CGT, les couturières font partie de la fédération de l'habillement qui prône une orientation révolutionnaire. Si le secteur des couturières n'est pas un secteur aussi stratégique que les arsenaux où les ouvriers sont directement confrontés à l'armée, il s'agit d'un foyer de mobilisation syndicale féminine.

Selon les renseignements qui attribuent les propos à Thérèse Tagourdeau, « après avoir reconnu l'inefficacité des interventions parlementaires, le CFCTIS a envisagé les possibilités de réussite d'une propagande essentiellement féminine »³⁹. Tout comme le groupe des femmes socialistes, il regroupe exclusivement des militantes, sans pour autant se revendiquer féministe par rejet d'un féminisme bourgeois⁴⁰. La mobilisation prend ainsi un caractère clairement antimilitariste pour dénoncer l'armée en tant qu'institution de répression. Toutefois, le comité ne prétend pas se limiter à la lutte contre cette loi, il continue également à se mobiliser par la suite en 1913 contre la loi des trois ans, l'armement militaire et le risque d'une guerre⁴¹. De plus, il organise des conférences sur le travail des femmes⁴². La rhétorique mobilisée est également spécifique dans la lutte contre le service militaire avec la publication d'un « Appel Aux Mères, aux Sœurs et aux Compagnes des Encasernés »⁴³ publié également dans *La Bataille syndicaliste*⁴⁴. La stratégie de mobilisation des femmes passe ainsi par le fait de faire appel à un sentiment maternel et au lien personnel avec les jeunes hommes mobilisés.

En partant de ce groupe et des notices du dictionnaire biographique Maitron⁴⁵, nous pouvons avoir une idée d'une partie des militantes déjà actives omises sur la liste de 1911. Le groupe étant parisien, ses réunions se tiennent à Paris, d'abord à la bourse du travail puis à la maison des syndiqués du XVIIe arrondissement⁴⁶. Si le mot d'ordre du comité est plutôt libertaire et que le premier bureau est exclusivement composé de militantes anarchistes, il est également marqué par le syndicalisme et plusieurs femmes socialistes y sont engagées. Certaines femmes ont des engagements multiples, comme par exemple Maria Vérone qui est à

³⁸ Claude Didry, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *L'Homme & la Société*, 2013, vol. 189-190, n° 3-4, p. 63-86.

³⁹ Dossier « Comité féminin contre toutes les iniquités sociales (1912-1914). » Archives nationales F-7-133331

⁴⁰ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 326-328.

⁴¹ *La Bataille syndicaliste*, 24 avril 1913 et Comité féminin contre toutes les iniquités sociales, « Aux travailleurs ! Aux femmes ! Aux mères ! », Archives nationales F-7-133331

⁴² *La Bataille syndicaliste*, 24 octobre 1913

⁴³ Comité féminin contre toutes les iniquités sociales, « Appel Aux Mères, aux Sœurs et aux Compagnes des Encasernés », Archives nationales F-7-133331

⁴⁴ *La Bataille syndicaliste*, 29 mai 1913

⁴⁵ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

⁴⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 327.

la fois membre de la SFIO et de la Ligue des droits de l'Homme (LDH)⁴⁷, fondée en 1898 et dirigée à cette époque par le député socialiste Francis de Pressensé. Il s'agit donc d'un lieu de convergence pour un groupe de femmes issues d'organisations différentes qui se retrouvent autour d'un engagement commun pour la paix. En regroupant ces militantes le CFCTIS applique la stratégie de « concentration révolutionnaire » prônée par Gustave Hervé avec le journal *La Guerre sociale*⁴⁸

Sur quinze métiers connus, six sont des couturières, dont l'ensemble des membres du premier bureau. De plus, Jeanne Morand est une domestique et a exercé le métier de couturière avant son arrivée à Paris⁴⁹. Deux sont institutrices, et deux autres journalistes. Maria Vérone est avocate, Madeleine Pelletier docteure en médecine, Eugénie Rey-Rochat artiste-peintre vivant de revenus immobiliers et Jeanne Marquès est conférencière, ayant exercé les métiers de professeure et journaliste au Caire en Égypte. La moyenne d'âge du groupe en 1912 pour les quatorze membres dont nous connaissons l'année de naissance est de 35 ans, neuf membres ayant moins de 35 ans. Il y a un écart important entre Yvonne Andrée qui a 17 ans et Élisabeth Renaud qui est âgée de 66 ans.

Avec un noyau de seulement 18 femmes, le groupe du Comité féminin demeure restreint. Si ses activités continuent jusqu'en 1914, et qu'il fournit des oratrices lors des rassemblements au Pré-Saint-Gervais contre la loi de trois ans, sa principale mobilisation est en septembre 1912 avec un meeting rassemblant trois cent personnes selon la Préfecture de police⁵⁰. Par la suite, les autres événements sont d'une ampleur moins importante ce qui indique un affaiblissement. La dernière activité répertoriée par la Sûreté générale est en mai 1914⁵¹. Le groupe semble donc relativement éphémère et isolé, s'appuyant sur les liens que peuvent avoir les membres de son bureau. Toutefois, ce bureau connaît un turn-over important, avec de nombreux changements en son sein sur moins de deux ans d'activité connue.

Ainsi, si le dossier nous renseigne sur le fait que la Sûreté générale surveille ce groupe de militantes, il donne également une indication sur des profils absents dans les listes des

⁴⁷ Christine Bard, « VÉRONE Maria » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022.

⁴⁸ G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, op. cit., p. 108.

⁴⁹ Anne Steiner, « MORAND Jeanne, Françoise, dite Jane » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁵⁰ Préfecture de police, « Meeting organisé par le comité Féminin contre la loi BERRY-MILLERAND », 14 septembre 1912, Dossier « Comité féminin contre toutes les iniquités sociales (1912-1914). » Archives nationales F-7-133331

⁵¹ Préfecture de police, 13 mai 1914, Dossier « Comité féminin contre toutes les iniquités sociales (1912-1914). » Archives nationales F-7-133331

antimilitaristes. De plus, il y a des fiches individuelles consacrées à ces femmes dans le fichier central de la Sûreté, ce qui indique qu'il y a eu une surveillance de plusieurs d'entre elles en raison d'une activité considérée comme antimilitariste. Si les femmes sont peu ou pas nommées dans les listes plus générales sur l'antimilitarisme, elles font l'objet d'une surveillance tout de même, qui peut toutefois occulter les compagnes de militants.

II. Une jeunesse relative qui cache des disparités

D'autres caractéristiques méritent d'être étudiées, dont l'âge. L'âge des militants peut donner plusieurs renseignements. D'une part, la phase de la vie dans laquelle se trouve l'individu, qui peut contraindre ou orienter l'engagement. D'autre part, cela pourrait permettre de déterminer si certaines cohortes d'âges sont plus impliquées que d'autres, où s'il existe ou non des générations militantes qui se seraient engagées suite à un moment précis. Néanmoins, le niveau de renseignement nous pénalise de nouveau. En effet, dans les deux listes nominatives de 1907 et 1911, l'âge est renseigné de manière erratique. En recoupant les informations contenues dans les listes avec des informations du dictionnaire biographique du Maitron⁵², dont les auteurs ont pu consulter des archives départementales, nous sommes parvenus à obtenir plus de dates de naissance. Nous avons, à partir de ces informations, calculé l'âge au moment de réalisation de la liste, pour que l'information soit homogène. Dans la liste, certains militants ont seulement un âge renseigné tandis que d'autres ont une date de naissance complète, ce qui impose une certaine harmonisation pour pouvoir comparer les informations.

Cependant, même avec ce complément d'information, il nous manque de nombreux âges des militants. Ainsi, dans la liste de 1907, c'est moins de la moitié des âges qui sont renseignées. Sur les 439 individus, l'âge est connu pour seuls 176. Les âges sont plus complets dans la liste de 1911. En tout, sur les 475 nous en connaissons 274, soit plus de la moitié. Nous n'avons pas repéré de distinction particulière entre les militants pour lesquels l'âge est renseigné ou pas dans les listes. Il est difficile de juger si les âges renseignés sont représentatifs du reste. En effet, dans la liste de 1907, pour un département comme le Doubs, l'âge n'est jamais indiqué, très peu pour les Bouches-du-Rhône, mais systématiquement en Corrèze et en Côte-d'Or. Le niveau d'information est donc différent en fonction des préfectures, ce qui ne permet pas de tirer des conclusions d'ensemble. Toutefois, en complétant avec l'apport du Maitron, le principal biais devient les fonctions exercées par les militants, étant donné que les dirigeants ont plus tendance

⁵² J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, *op. cit.*

à avoir une notice bien renseignée tandis que certains militants dans des départements moins significatifs sont absents.

Pour la liste de 1907⁵³, la moyenne d'âge est d'environ 32 ans, avec un écart significatif entre le militant le plus jeune âgé de 15 ans, le caviste Marcel Liénard d'Epernay dans la Marne, et le plus âgé à 68 ans, Constant Barbé de Montluçon dans l'Allier, dont l'occupation est inconnue. 6 militants ont moins de 20 ans, 92 ont entre 20 et 30 ans, 49 entre 31 et 40 ans, 19 entre 41 et 50 ans, 6 entre 51 et 60 ans, et 4 plus de 60 ans.

Tranche d'âge	Nombre	Pourcentage
Moins de 20 ans	6	3%
20-30 ans	92	52%
31-40 ans	49	28%
41-50 ans	19	11%
51-60 ans	6	3%
Plus de 60 ans	4	2%
Total	176	

Figure 1. Nombre de militants par tranches d'âge sur la liste de 1907

Les individus de la liste de 1911⁵⁴ ont une moyenne d'âge plus élevée, se situant à 35 ans. L'écart entre les âges reste pour autant aussi important, entre le plus jeune à 16 ans, Jules Tety, employé de dépôt à la coopérative l'Union à Limoges en Haute-Vienne et le plus âgé, Simon Deynaud à 67 ans, rédacteur en chef de *L'Égalité de Saint-Quentin*, un journal de tendance socialiste du département de l'Aisne. 11 militants ont moins de 20 ans, 74 entre 20 et 30 ans, 120 entre 31 et 40 ans, 44 entre 41 et 50 ans, 21 entre 51 et 60 ans et 4 de plus de 60 ans.

Tranche d'âge	Nombre	Pourcentage
Moins de 20 ans	11	4%
20-30 ans	74	27%
31-40 ans	120	44%
41-50 ans	44	16%
51-60 ans	21	8%
Plus de 60 ans	4	1%
Total	274	

Figure 2. Nombre de militants par tranches d'âge sur la liste de 1911

L'équilibre entre les tranches d'âges est donc aussi différent avec, dans la liste de 1907, une majorité dans la tranche d'âge 20-30 ans, tandis que dans la liste de 1911, 44% des individus

⁵³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁵⁴ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

ont entre 31 et 40 ans, avec une inversion dans l'importance des deux tranches. De plus, les individus des tranches au-delà des 40 ans forment aussi un groupe plus important, toujours au détriment des 20-30 ans, alors que le nombre de moins de 20 ans diffère peu entre les deux. Toutefois, tout comme pour la moyenne d'âge plus élevée, cela peut s'expliquer par deux facteurs. D'une part, un aspect de la deuxième liste que nous avons déjà relevé, sa tendance à retenir des individus avec plus de responsabilités. D'autre part, le biais induit par les âges que nous avons cherché à compléter, les individus ayant des responsabilités pouvant être aussi plus âgés en ayant déjà eu un parcours militant de plusieurs années. La tranche d'âge des 31-40 ans qui est surreprésentée par rapport à l'autre liste peut ainsi correspondre à un moment de prise de responsabilité. Pour comparaison, l'espérance de vie atteignant 45 ans en 1900, même si elle augmente pendant la période étudiée⁵⁵, la moyenne d'âge de la population française est plus faible à cette époque. De plus, elle est encore plus faible pour les classes populaires.

Il se peut que les profils des militants sans âge renseigné et sans notices biographiques soient ceux qui sont plus jeunes et n'ont pas encore atteint les mêmes responsabilités. Par exemple, pour le groupe des Jeunes Gardes, seuls 16 âges sont connus sur un total de 36 individus dans la deuxième liste. Il s'agit d'un groupement constitué par Miguel Almercyda en 1911, inspiré des idées de Gustave Hervé. L'idée est de s'organiser par escouades en s'armant pour lutter contre la police et les groupes nationalistes⁵⁶. Ce groupe regroupant des militants de la jeunesse, le fait que moins de la moitié des âges soient connus peut tirer la moyenne d'âge d'ensemble vers le haut. Toutefois, 20 âges en plus du total existant de 274 serait une augmentation relativement faible qui n'aurait pas un impact significatif.

La question de la place de la jeunesse permet également d'interroger l'importance du service militaire dans l'engagement. Le service militaire, qui selon la loi Berteaux de 1905 est universel et concerne toute une classe d'âge, sauf incapacité, signifie qu'à 20 ans tout jeune homme Français est concerné et doit passer deux ans en caserne militaire⁵⁷. Si le service militaire est un facteur d'éloignement géographique, ce qui peut brouiller les listes départementales, les conscrits font l'objet d'une surveillance étroite par la Sûreté générale en 1913. Cette surveillance passe notamment par l'envoi d'une circulaire du Directeur général de

⁵⁵ Institut national d'études démographiques, *Tables de mortalité françaises*, <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/donnees-statistiques/tables-de-mortalite-francaises-cdrom/>, 15 septembre 2022, (consulté le 15 septembre 2022).

⁵⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 155-158.

⁵⁷ Elisa Marcobelli, *La France de 1914 était-elle antimilitariste ? : les socialistes et la Loi de trois ans*, Paris, France, Ed. Fondation Jean Jaurès, 2013, p. 11-12. et Loi du 21 mars 1905 modifiant la loi du 15 juillet 1889 sur le Recrutement de l'Armée publiée au *Journal officiel* du 23 mars 1905, *Bulletin des lois*, n° 2616, p. 1265-1330.

la Sûreté générale le 23 juillet 1913 à 111 commissariats spéciaux et 86 commissariats de police, demandant de connaître des réservistes de circonscription « notoirement connus comme militants révolutionnaires, antimilitaristes ou anarchistes »⁵⁸. Les jeunes militants concernés par le service militaire et réfractaires sont ainsi plus visibles que les personnes âgées, ce qui peut orienter la moyenne d'âge des listes. Néanmoins, il se peut que la confrontation à l'obligation du service militaire soit aussi un moment de politisation et amène à un engagement. Il s'agit d'un moment de rupture dans une trajectoire biographique individuelle. Par exemple, dans le milieu ouvrier les garçons travaillent et rapportent selon la coutume leurs gains à leur mère jusqu'au moment du service militaire. Après ce service ils fondent leur propre foyer⁵⁹.

Nous avons pu consulter les listes issues de cette surveillance du Nord⁶⁰ et de l'Yonne⁶¹. Les années 1907 et 1911 se situant avant 1913 et la campagne contre la loi des trois ans, la surveillance importante des dispositifs de caisses de solidarité pour les conscrits, dits « sou du soldat », qui font l'objet d'enquêtes spécifiques⁶², témoigne déjà de cette attention. Le faible poids des jeunes dans la liste de 1911 contredit donc les suspicions de la Sûreté sur la diffusion des idées antimilitaristes parmi les conscrits.

III. Des nationalités étrangères faiblement représentées

Un autre aspect de la liste qui peut être interrogé est celui de la nationalité, peu renseignée dans les listes. S'interroger sur la nationalité permet de saisir une partie des trajectoires des militants. Les individus de nationalité étrangère sont faiblement représentés dans les deux listes. Néanmoins, ces derniers font à cette époque l'objet d'une surveillance particulière de la Sûreté générale. Il existe ainsi un Carnet A, spécialement conçu pour recenser les étrangers en âge d'être mobilisés⁶³. Ce recensement permettant d'avoir une idée du nombre d'étrangers, sans distinction entre les idées et le statut, les individus pouvaient ensuite faire l'objet d'une surveillance spécifique. Si le Carnet B incluait à la fois des Français et des étrangers susceptibles de saboter ou entraver la mobilisation, ces derniers faisaient toutefois l'objet d'une

⁵⁸ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 23 juillet 1913, Paris, Archives nationales F-7-13346

⁵⁹ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 96.

⁶⁰ Ministère de l'Intérieur, Sûreté générale, Commissariat Spécial de Valenciennes, État nominatif des jeunes soldats de la classe 1913 notoirement connus comme militants révolutionnaires, anarchistes ou antimilitaristes, Archives nationales F-7-13346

⁶¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Commissariat Spécial d'Auxerre, État nominatif des individus encore soumis aux obligations de la loi militaire et ayant pris une part à quelconque propagande antimilitariste dans l'Yonne (antimilitaristes et syndicalistes notoires et autres), Classes 1887 à 1909, 5 août 1913, Auxerre, Archives nationales F-7-13346

⁶² Les cotes F-7 13333-13334 aux Archives nationales conservent ces documents.

⁶³ Jean Mafart, « Carnet B » dans *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 2018, p. 134-136.

vigilance supplémentaire. Sa composition pour les années de l'entre-deux-guerres induit le constat que des étrangers peuvent y être inscrits sans être particulièrement suspects⁶⁴.

Dans la liste de 1907⁶⁵, ce sont quatre individus sur 439 qui sont étrangers, soit moins d'un pourcent. Ces quatre sont tous italiens et résident à Marseille dans les Bouches-du-Rhône. Seul un nom et âge est renseigné, celui de Michele La Rosa, comptable de 37 ans⁶⁶. Pour les trois autres, nous connaissons uniquement le nom de famille ainsi que leurs professions.

La liste de 1911⁶⁷ a légèrement plus d'individus de nationalité étrangère, avec quatorze personnes sur les 475, ce qui correspond à un peu moins de 3%. De plus, elle présente plusieurs nationalités différentes pour des militants vivant dans des villes différentes. Sur les quatorze, les sept Italiens forment tout de même une majorité. Trois d'entre eux résident dans les Alpes-Maritimes, deux à Nice et un à Saint-Vallauris, tandis que deux autres sont situés à Marseille dans les Bouches-du-Rhône et les deux derniers à Saint-Claude dans le Jura. Ces départements sont situés à proximité de la frontière italienne. Si les chiffres sont trop faibles pour en conclure qu'il s'agit de réseaux existants, l'un des italiens, l'ancien instituteur Gildo Passini âgé de 30 ans est membre de la Fédération socialiste-révolutionnaire italienne⁶⁸. Cependant, il n'est pas possible de déterminer si cette affiliation traduit un engagement précédant l'arrivée en France, justifiant son inscription, ou si cette fédération a une activité sur le territoire français parmi la communauté immigrée italienne.

Les autres nationalités représentées sont trois Russes ainsi que respectivement un individu pour chacune de ces nationalités : hollandais, belge, espagnol et serbe. Les Russes sont moins regroupés que les Italiens. Sur les trois, deux résidents dans la Seine, l'un à Paris, l'autre à Noisy-le-Sec, et le troisième à Marseille dans les Bouches-du-Rhône. Sur l'ensemble, la plupart des étrangers résident dans des départements urbains, cinq étant listés dans la Seine, trois dans les Alpes-Maritimes et trois autres dans les Bouches-du-Rhône, suivis des deux du Jura et un serbe au Havre en Seine-Inférieure. Il se pourrait qu'il y ait également d'autres personnes de nationalité étrangère, mais dans ce cas ce n'est pas précisé.

⁶⁴ Jean-Pierre Deschodt, « La preuve par le carnet B », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, 25 avril 2010, n° 45, p. 181-193.

⁶⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁶⁸ *Ibid.*, notice « PASSINI Gildo »

Il y a ainsi un écart entre la surveillance déployée et le nombre d'individus présents. Ce contraste peut avoir plusieurs causes. Il se peut que ces individus, étant déjà surveillés par d'autres moyens, ne soient pas inscrits dans ces listes spécifiques, ou que l'importance donnée à l'antimilitarisme réduise d'autres moyens d'expression pour la paix qui ne sont pas liés au service militaire. Toutefois, ces explications ne sont pas satisfaisantes étant donné que pour les autres facteurs que nous avons étudiés l'administration a plutôt tendance à surévaluer le danger et le nombre d'antimilitaristes.

Au niveau national, le recensement de 1911 fait état de 1 132 700 habitants de nationalité étrangère, ce qui correspond à environ 3% de la population. Ce pourcentage est donc proche de celui que nous obtenons dans la liste de la même année. Néanmoins, étant donné qu'il y a surtout des militants dans des départements densément peuplés, le taux serait plus élevé s'il était représentatif de la population générale de ces endroits. La Seine est l'un des départements comptant le plus d'étrangers domiciliés, avec 204 700 individus recensés, ce qui correspond à 5% de la population. Le département est suivi du Nord et des Bouches-du-Rhône⁶⁹. L'immigration dans une société industrialisée comme la France entre 1905 et 1914 suit la croissance économique. Il s'agit principalement d'une main d'œuvre étrangère, majoritairement jeune et masculine. Cette main d'œuvre est surtout mobilisée pour sa force physique, dans des domaines de travail mécanisés ou la domesticité⁷⁰.

Les principales nationalités sont les Italiens qui sont plus de 419 000, suivis des Belges à plus de 287 000, des Espagnols avec environ 106 000 et des Allemands à plus de 102 000⁷¹. Toutefois, il existe également des exilés qui ont quitté leur pays pour s'installer en France pour des raisons politiques. Sur ces quatre principales nationalités présentes nous ne retrouvons pas les Russes. En effet, les parcours de ces individus s'inscrivent plutôt dans des trajectoires d'exil politiques. La Russie tsariste réprime en effet durement les anarchistes, notamment après la tentative de révolution de 1905. Les militants présents en France font l'objet d'une surveillance spécifique, conservée par les Archives nationales⁷². *A contrario*, les Espagnols, Belges et Allemands sont faiblement présents ou absents. Pourtant, les individus allemands et la frontière

⁶⁹ Michel Huber, « Le recensement de la population française en 1911 », *Journal de la société statistique de Paris*, 1912, tome 53, p. 141-148.

⁷⁰ Gérard Noiriel, *Le creuset français: histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Ed. du Seuil, 2006, p. 126-130.

⁷¹ Odile Rabut, « Les étrangers en France », *Population*, 1974, vol. 29, n° 2, p. 147-160.

⁷² Michel Lesure, « Les mouvements révolutionnaires russes de 1882 à 1910 d'après les fonds F7 des Archives Nationales », *Cahiers du Monde Russe*, 1965, vol. 6, n° 2, p. 279-326.

allemande est un point sensible de la surveillance. Il y a donc une surveillance spécifique qui cible certaines nationalités et qui semble être inégal sur l'ensemble du groupe.

IV. Une diversité des métiers qui cache une surreprésentation de certains secteurs

A. La liste de 1907

Interroger les métiers et professions permet de situer socialement les individus, et voir s'il existe une implantation dans certaines branches d'activité spécifiques. Dans la liste de 1907, des métiers sont indiqués pour 287 individus sur 439. Pour certaines personnes, des notices biographiques du dictionnaire Maitron⁷³ nous ont permis de compléter les informations de la liste. Étant donné qu'il ne s'agit pas de saisir uniquement la liste, mais plutôt le groupe auquel elle nous donne accès, ces compléments des notices, issus du dépouillement de sources départementales ou municipales auxquelles nous n'avons pas eu accès, sont utiles. Sur l'ensemble, nous connaissons réellement le métier de 281 individus, deux étant uniquement répertoriés comme élus (maire et conseiller municipal), deux autres comme secrétaires de la Bourse du travail et deux autres comme garde républicain ou soldat⁷⁴. Nous ne pouvons pas déterminer si ces élus, responsables syndicaux et militaires exercent également un métier en même temps que leur mandat ou s'ils ont exercé un métier avant d'être élus. Un peu moins de deux sur trois militants ont donc un métier connu. Une personne peut cumuler plusieurs occupations professionnelles simultanées ou changer de métier, donc quand s'il s'agit d'un seul métier ce dernier n'est pas toujours représentatif. Si le parcours professionnel complet ne peut pas être reconstitué, nous avons une idée de la profession à un moment donné.

Une retranscription brute des métiers à partir de la liste donne 133 différents métiers, la plupart avec simplement une personne qui l'exerce. Cette diversité importante ne permet pas vraiment d'analyser l'ensemble. Ainsi, elle s'avère trompeuse et il est nécessaire de retravailler les informations. Tout regroupement des professions est une construction qui simplifie la réalité, mais afin de connaître la position sociale des militants de la liste cette construction s'avère nécessaire. Une liste brute des métiers sans regroupement ne permet pas à elle seule de tirer des conclusions autre que la diversité. Ce simple constat ne suffit pas, car il peut cacher des réalités sociales semblables. Par exemple les instituteurs, professeurs et facteurs partagent le même statut de fonctionnaire, qui implique l'interdiction de se syndiquer⁷⁵. Au nom de cette

⁷³ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

⁷⁴ *Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁷⁵ Michel Dreyfus, « Présyndicalisme » dans Danièle Tartakowsky et Françoise Tétard (eds.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 19-26.

interdiction, une même surveillance accrue est appliquée quand la personne est connue pour un engagement militant au sein du mouvement ouvrier.

La simple mention du métier ne nous permet pas forcément de catégoriser de manière précise la réalité du statut social de la personne. En effet, la frontière entre un indépendant et un ouvrier ou employé est souvent floue. Par exemple, un horloger indépendant qui embauche des employés dans son horlogerie n'est pas dans la même situation qu'un de ses employés de la même boutique. Néanmoins, dans certains cas le métier est plus précis, par exemple Paul Béal est explicitement décrit comme « patron coiffeur » contrairement à un autre militant, Claude Foulet, qui est juste « coiffeur » sans précision supplémentaire⁷⁶. Le fait d'être patron d'un salon de coiffure ne traduit pas forcément une réalité matérielle différente de celle d'un employé.

Comme nous l'avons vu dans notre introduction, les catégories socio-professionnelles en tant que nomenclature apparaissent au début des années 1950 dans les statistiques publiques⁷⁷. Ce processus a été décrit comme une construction progressive par l'historien Alain Desrosières avec trois étapes, d'abord les métiers sous l'Ancien Régime, puis à partir des années 1850 la distinction entre non-salariat et salariat, et enfin une hiérarchie du salariat dans les années 1930 selon des critères propres à cette époque⁷⁸. Si les catégories socio-professionnelles ne sont pas pertinentes, un partage binaire entre salariés et non-salariés ne nous semble pas non plus être une bonne représentation. En effet, cela reviendrait à effacer la spécificité du statut des fonctionnaires, et effacerait les disparités au sein des deux groupes. Un rédacteur en chef est salarié d'un journal, tout comme un employé de commerce l'est pour le magasin dont il dépend. S'ils partagent le statut de « salariés », ils ne partagent pour autant pas du tout la même réalité sociale.

Par conséquent, nous privilégions un regroupement en trois catégories qui nous semblent mieux correspondre aux militants de la liste. Il s'agit d'une part des fonctionnaires, en raison de leur spécificité au sein du corpus, d'autre part les catégories populaires et enfin les catégories aisées. Il est difficile d'établir une distinction précise entre certains ouvriers, paysans et artisans, même si le contexte géographique peut aider. Ainsi, cette catégorisation nous permet de regrouper les ouvriers avec ce qui correspond à des employés et petits indépendants. Dans les recensements, les employés regroupent également des cadres, qui font plutôt partie des

⁷⁶ LPA, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323.

⁷⁷ T. Amossé, « La nomenclature socio-professionnelle », art cit.

⁷⁸ A. Desrosières et L. Thévenot, « I / L'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles », art cit.

catégories aisées du fait de leurs salaires plus élevés et leurs fonctions d'encadrement. Néanmoins, étant donné que la majorité des 2 278 000 employés recensés relèvent des catégories populaires⁷⁹ selon notre classification, nous les avons traités ainsi.

Toutefois, cette catégorisation ne nous permet pas de voir si des métiers spécifiques se détachent, donc il est nécessaire d'étudier aussi les métiers à l'intérieur des catégories de manière plus fine dans un second temps. Nous sommes partis du principe qu'un horloger ou un coiffeur désigne soit un indépendant, soit un employé, mais que tous les deux connaissent une situation instable et appartiennent aux catégories populaires, contrairement au directeur de fabrique que nous classons parmi les catégories aisées. Néanmoins, ce choix peut s'avérer trompeur si ce directeur de fabrique, dans notre cas Jules Briaudé de Romilly-sur-Seine, dirige en réalité une très petite fabrique, ce que la liste et les informations dont nous disposons ne nous permettent pas de déterminer. Cela dit, son statut social est supérieur aux ouvriers et il dispose forcément d'une autorité, ce qui justifie son inclusion dans les catégories aisées.

Comme l'illustre la Figure 3, sur ces trois catégories ce sont les catégories populaires qui sont largement prédominantes parmi les militants de la liste avec 83% en tout, tandis que les fonctionnaires comptent pour 12% et les catégories aisées seulement 5%. Derrière la diversité apparente des métiers se cache ainsi une écrasante majorité d'individus issus de catégories populaires. Par contraste, dans le recensement de 1911⁸⁰ les catégories populaires forment 85% des actifs, soit 17 millions sur un total de 20 millions⁸¹. Ces dernières sont donc très légèrement sous-représentées, mais cela peut traduire le fait que les individus dont le métier demeure inconnu en font partie, ce qui est impossible à déterminer.

⁷⁹ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 23.

⁸⁰ Ministère du travail et de la prévoyance sociale. Direction du travail. Service du recensement., *Album graphique de la statistique générale de la France*, op. cit.

⁸¹ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 23.

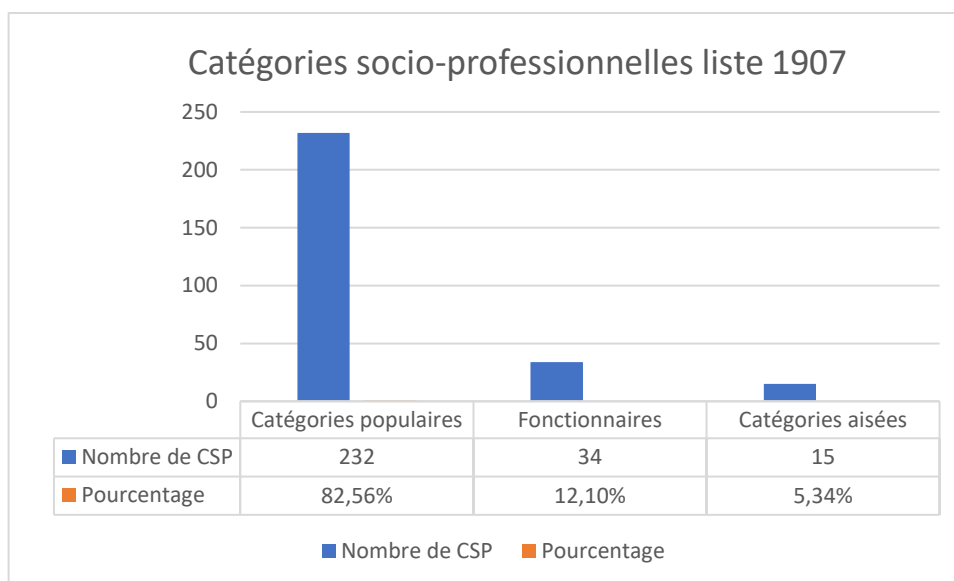


Figure 3. Catégories socio-professionnelles de la liste de 1907

Les catégories populaires recourent de nombreuses réalités professionnelles, parmi lesquelles certains métiers sont plus représentés. En effet, les deux professions les plus présentes au sein de ce groupe sont d'une part les manœuvres, qui sont onze, suivis de dix maçons. Suivent respectivement neuf gantiers et neuf ouvriers à la manufacture d'armes, huit menuisiers, sept cordonniers, sept employés de commerce, sept journaliers et sept ajusteurs. Enfin, nous retrouvons six typographes. Ces professions dessinent des catégories populaires plutôt urbaines et industrielles ou artisanales. Cette répartition correspond à la géographie des militants, contrastant avec la population française, au sein de laquelle quatre Français sur dix sont soit agriculteurs exploitants ou salariés agricoles. De plus, les domestiques sont absents, tandis que les soldats accomplissant leur service militaire sont fortement sous-représentés. Ce manque de soldats est sans doute la traduction du fait que la Sûreté générale dispose de listes spécifiques les recensant, qui ne passent pas par ces listes établies à partir des préfets. Néanmoins, la population compte également six millions d'ouvriers⁸², groupe qui se retrouve fortement surreprésenté par rapport aux autres composantes des classes populaires.

Nous retrouvons les secteurs industriels stratégiques ou militaires qui font l'objet d'une surveillance spécifique, comme les ouvriers à la manufacture d'arme, qui s'additionnent à ceux d'arsenaux. Toutefois, il est important de prendre en compte la possibilité de polyactivité dans ces secteurs, avec des ouvriers en usine qui travaillent également en tant qu'ouvriers agricoles

⁸² *Ibid.*, p. 21-22.

une partie de l'année⁸³. Cette éventualité n'est pas prise en compte dans la liste, avec une seule activité par individu. Il se peut donc que ce soit plus des activités agricoles qui soient effacées au profit de l'industrie, où les individus militent. La saisonnalité peut aussi avoir un rôle, mais nous ne savons pas pendant quel mois précisément les renseignements ont été récoltés par la Sûreté générale. Dans l'industrie, la production est saisonnière pour une grande partie des métiers. Par exemple, les cordonniers peuvent travailler en préparation de la saison d'été, mais se voient au chômage partiel au moment de la préparation de la saison d'été. Les usines ne travaillent pas toute l'année, la moyenne étant 295 jours par ans pour les usines stables, et 185 pour celles avec des variations saisonnières. Ainsi, en fonction de l'usine et la région, la paye et la stabilité de l'emploi peuvent varier⁸⁴.

Métier	Nombre
Manœuvre	11
Maçon	10
Gantier	9
Ouvrier à la manufacture d'armes	9
Menuisier	8
Cordonnier	7
Employé de commerce	7
Journalier	7
Ajusteur	7
Typographe	6

Figure 4. Les dix métiers les plus communs parmi les militants originaires des catégories populaires de la liste de 1907

Les fonctionnaires sont spécifiquement mentionnés dans les listes par département. De plus, ils disposent d'une liste à part de celles par département, la *Liste des fonctionnaires ayant eu des liens avec la Guerre Sociale et se disant anti-militaristes*⁸⁵. En incluant les individus pour lesquels nous n'avons pas le métier, 8% de l'ensemble des militants listés sont répertoriés comme fonctionnaires (34 sur 439), alors que la France compte en 1914 seulement 469 000 fonctionnaires⁸⁶ sur 29 700 000 Français âgés de plus de 15 ans⁸⁷. La proportion de fonctionnaires, dont près de deux tiers sont des instituteurs, est donc significativement plus importante parmi nos militants pour la paix que dans la population générale. Sur l'ensemble des

⁸³ *Ibid.*, p. 22.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 94-95.

⁸⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁸⁶ Luc Rouban, « I. La construction de la fonction publique : un projet politique » dans *La fonction publique*, Paris, La Découverte, 2009, vol.3e éd., p. 7-28.

⁸⁷ Calcul de la population âgée de plus de 15 ans à partir du tableau 4 Jean-Pierre Baux, « 1914 : une France démographiquement affaiblie », *Population & Avenir*, 2014, vol. 717, n° 2, p. 14-16.

métiers connus, c'est également 7% d'instituteurs (21 sur 281). À eux seuls ils dépassent le total des classes aisées.

Métier	Nombre
Instituteur	20
Professeur	3
Répétiteur	3
Professeur à Ecole Supérieure	2
Facteur receveur	1
Professeur d'histoire	1
Ecole Nationale des professeurs	1
N/A	1
Douanier	1
Instituteur à l'Ecole normale supérieure	1
Total général	34

Figure 5. Métiers des fonctionnaires de la liste de 1907

Cette surreprésentation des fonctionnaires, et plus particulièrement des instituteurs, qui ont eu un rôle important parmi les militants par la paix⁸⁸, peut dépendre de plusieurs facteurs. Premièrement, il y a un biais en termes de répression. Les fonctionnaires n'ayant pas le droit de se syndiquer, la fonction publique est politiquement particulièrement surveillée et contrôlée, surtout les instituteurs au sein de l'école républicaine⁸⁹. Les renseignements y apportent une attention particulière et vont surveiller plus étroitement les enseignants syndiqués ou engagés politiquement. La Fédération nationale des instituteurs (FNSI), créée en juillet 1905, adhère à la CGT en 1909. Elle doit affronter une répression importante, avec notamment la révocation de son premier secrétaire Marius Nègre en 1907. Les instituteurs syndiqués font face à une répression qui se traduit par des déplacements d'office, censures ou blâmes, et doivent faire appel à des avocats pour retarder ces attaques⁹⁰.

Deuxièmement, si les instituteurs syndicalistes sont nombreux parmi les militants dans la liste de 1907, il est important de relativiser leur poids au sein de la CGT en général, ainsi que parmi les instituteurs. La FNSI est récente et loin d'être la fédération la plus importante de la confédération. Toutefois, ses membres disposent d'un capital culturel important, en raison de leur niveau de formation, un prérequis pour passer le concours d'instituteur, et sont organisés. Néanmoins, les instituteurs sont partagés entre ceux qui s'engagent au sein d'amicales, qui sont

⁸⁸ L. Le Bars, *Première Guerre mondiale, op. cit.*

⁸⁹ Loïc Le Bars, « Amicales et syndicats dans l'enseignement primaire (1901-1919) » dans Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (eds.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 37-45.

⁹⁰ L. Le Bars, *Première Guerre mondiale, op. cit.*, p. 8.

en général nettement moins combatives que les syndicats, et les syndiqués. Les syndiqués constituent la minorité la plus avancée politiquement, et sont souvent plus jeunes. En 1914, la FNSI compte 3000 membres. Il s'agit d'une génération marquée par l'affaire Dreyfus qui s'engage aussi au sein du Parti socialiste⁹¹.

Pour les catégories aisées, ce sont surtout les métiers liés au journalisme qui prédominent, entre les trois journalistes, les rédacteurs en chef, le gérant de journal et le rédacteur. Ces métiers se retrouvent dans la catégorie aisée en raison des conditions d'exercice du travail, avant tout intellectuel et sans la même pression de la hiérarchie. Toutefois, il ne s'agit pas de grands journaux, et ces intitulés peuvent de nouveau cacher une polyactivité. Un journaliste pour un journal d'opinion partisan ne fait pas partie des individus les plus aisés. De même, pour l'artiste et le comptable dans la coopérative il s'agit des conditions de vie qui sont plus confortables que pour les classes populaires. *A contrario*, le directeur de fabrique et le propriétaire, qui vit de ses revenus sans travailler, appartiennent aux classes aisées, tout comme le docteur qui appartient à une profession libérale.

Député est une fonction politique tout comme celle de maire ou conseiller municipal, mais contrairement à ces charges électives l'élu bénéficie d'une indemnité parlementaire, du montant de quinze mille francs à partir de l'augmentation de novembre 1906. Cette indemnité le catégorise parmi la part aisée de la population, même en étant originaire des catégories populaires. C'est seulement à partir de 1912 que les conseillers généraux sont dédommagés, ce qui ne s'applique toujours pas aux maires et aux conseillers municipaux, sauf en cas de cumul⁹². L'inclusion d'un député, en l'occurrence Paul Constans, élu SFIO dans l'Allier, traduit une méfiance particulière à l'égard des socialistes unifiés. Il est toutefois le seul à l'être, sur un groupe socialiste d'une cinquantaine de députés suite aux élections législatives de 1906.

⁹¹ L. Le Bars, « Amicales et syndicats dans l'enseignement primaire (1901-1919) », art cit.

⁹² Frédéric Monier et Christophe Portalez, « Une norme disputée : l'indemnité parlementaire en France (1789-1914) », *Cahiers Jaurès*, 2020, vol. 235-236, n° 1-2, p. 15-36.

Profession	Nombre
Rédacteur en chef	3
Journaliste	3
Rédacteur	1
Député	1
Directeur de fabriques	1
Comptable à la Coopérative ouvrière	1
Propriétaire	1
Artiste	1
Ancien huissier	1
Gérant de journal	1
Docteur	1
Total	15

Figure 6. Métiers des catégories aisées de la liste de 1907

B. La liste de 1911

Dans cette deuxième liste, des métiers sont indiqués dans 394 cas sur 475, et nous connaissons réellement le métier de 364 individus, 30 occupant des responsabilités politiques ou syndicales⁹³. Les renseignements sont ici souvent plus fournis grâce aux fiches individuelles, permettant partiellement de reconstituer des parcours professionnels du prisme de l'engagement. Comme pour la liste précédente, nous avons complétés certains renseignements à partir des notices individuelles du dictionnaire Maitron⁹⁴ quand l'information était incomplète. Cela permet notamment de situer des dirigeants syndicaux qui ne sont pas permanents et exercent ainsi une activité professionnelle en même temps que leurs responsabilités syndicales. En effet, la CGT en compte seulement quatre en 1909 : Victor Griffuelhes, Georges Yvetot, Emile Pouget et Albert Lévy⁹⁵. Nous partons ainsi du principe que les syndicalistes sont actifs dans le milieu professionnel qu'ils représentent, étant donné que cet engagement ne confère pas de protection. Nous connaissons ainsi un peu plus de trois quarts des métiers des individus listés.

Encore plus que la première liste, de très nombreuses différentes réalités professionnelles apparaissent en listant les différentes occupations. En reprenant les informations brutes, il y a 321 différentes situations, mais ces chiffres sont trompeurs en raison d'intitulés légèrement différents ou des cas de polyactivité. Si nous mobilisons les mêmes catégories décrites

⁹³ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁹⁴ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

⁹⁵ Guy Groux et René Mouriaux, *La CGT: crises et alternatives*, Paris, France, Économica, 1992, p. 53.

précédemment, les catégories populaires sont encore plus prédominantes avec près de 93%, suivies par les catégories aisées à presque 7%. Un seul fonctionnaire étant recensé, cette catégorie est presque absente de la deuxième liste, malgré l'adhésion de la FNSI à la CGT depuis 1909. Il semble que si le pourcentage de classes aisées est légèrement plus important, c'est avant tout les classes populaires qui sont avantagées par le taux plus important de métiers connus que dans la première liste. Les fonctionnaires bénéficiaient au contraire d'un recensement spécifique, qui n'a pas été réalisé pour la deuxième liste.

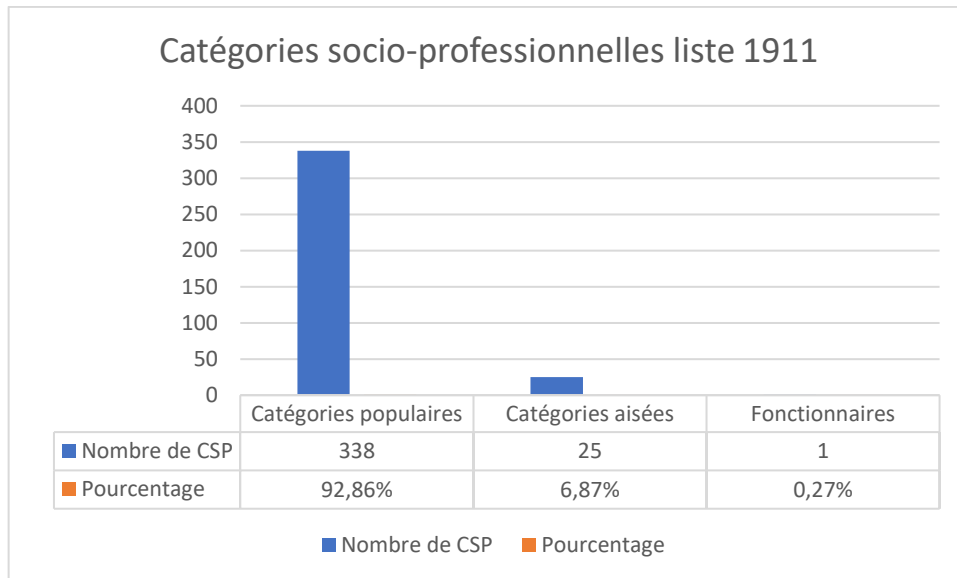


Figure 7. Catégories socio-professionnelles de la liste de 1911

En regroupant les métiers semblables et en prenant en compte les cas de polyactivité⁹⁶, nous avons une idée approximative des dix métiers qui occupent le plus d'individus parmi ceux issus des catégories populaires. Tout comme pour la première liste, nous retrouvons des métiers urbains liés à l'industrie, ainsi que des secteurs stratégiques comme les arsenaux ou encore le rail, qui subissent une surveillance plus importante.

Si nous comptabilisons l'ensemble des ouvriers de l'arsenal et les responsables du syndicat ouvrier anarchiste de l'Arsenal de Brest, nous arrivons à 30 individus. À noter qu'en plus de ces 30, il y a aussi trois anciens employés, dont deux anciens commis. Il s'agit donc de la principale catégorie de métier de la liste, mais elle est très localisée autour de Brest⁹⁷, ainsi que Lorient dans une moindre mesure. Ensuite, le chiffre de seize métallurgistes regroupe à la

⁹⁶ Chaque individu est comptabilisé une fois pour répertorier les métiers des militants, mais le métier d'un individu peut être comptabilisé deux fois dans la liste des dix métiers s'il occupe deux métiers.

⁹⁷ Voir le chapitre 1, partie III, sous-partie B portant sur le département du Finistère.

fois des individus identifiés comme ouvriers métallurgistes et métallurgistes de manière synonyme, ainsi que des responsables du syndicat sectoriel membre de la CGT. Un individu cumule aussi les métiers de métallurgiste et ajusteur, sans que cela soit précisé s'il s'agit de deux emplois cumulés ou d'un seul poste polyvalent.

Les ajusteurs, au nombre de 13, regroupent à la fois des simples ajusteurs et des ajusteurs mécaniciens. Six ont été révoqués, dont trois pour lesquels il est spécifié qu'il s'agit de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (PLM). Il est toutefois probable que d'autres parmi les révoqués soient issus de PLM. Pour les mineurs, au nombre de douze, nous avons de nouveau regroupés ceux pour lesquels il y a uniquement la mention de « mineur » avec les ouvriers mineurs, ainsi que des responsables syndicaux. La moitié, six, proviennent du seul département du Pas-de-Calais, dont les localités de Lens, Courrières, Montigny et Méricourt. Deux sont issus du Puy-de-Dôme, de Saint-Eloy-les-Mines et Auzat-sur-Allier, et les quatre restants se répartissent chacun sur un département différent : la Saône-et-Loire, la Seine, la Meurthe-et-Moselle et l'Allier. Suivent ensuite les onze employés de commerce, dont un est spécifié comme employé de magasin, un autre employé de pharmacie, un dernier employé de commerce dactylographe. Deux cumulent deux mentions : le premier est aussi limonadier et le deuxième imprimeur.

Les cordonniers sont également au nombre d'onze, dont un syndicaliste et deux qui occupent aussi d'autres emplois, respectivement employé de commerce et terrassier. Dix typographes sont listés, dont des ouvriers typographes et typographes que nous regroupons. De plus, deux individus sont également des anciens typographes. Il y a huit mécaniciens, exemptés les ajusteurs mécaniciens déjà comptabilisés parmi les ajusteurs. Viennent ensuite les menuisiers, au nombre de sept, dont un plâtrier-menuisier, et les chaudronniers, qui sont six, dont trois travaillant à l'arsenal.

Métier	Nombre
ouvrier à l'arsenal	30
métallurgiste	16
ajusteur	13
mineur	12
employé de commerce	11
cordonnier	11
typographe	10
mécanicien	8
menuisier	7
chaudronnier	6

Figure 8. Les dix métiers les plus communs parmi les militants originaires des catégories populaires de la liste de 1911

Parmi les individus issus des classes aisées, nous retrouvons de nouveau un certain nombre de journalistes dans des journaux militant pour la paix. Sur les 25 individus 17 occupent des fonctions liées à la presse, aux journaux, revues et propagande militante. Il s'agit donc de professions de l'information et de lettres. Le bibliothécaire, poète chansonnier révolutionnaire et le professeur libre qui sont listés font également partie de cette catégorie. S'y ajoutent un comptable, un chef d'équipe dans une usine et un agent d'assurances, dont les rôles d'encadrement ou d'employés les placent dans une position plus confortable que la majorité de la population. Les deux restants sont un lycéen et un étudiant. Les études au-delà du primaire étant à cette époque payantes et largement réservées aux plus fortunés⁹⁸, les deux peuvent être catégorisés comme appartenant aux catégories aisées. Enfin, l'unique fonctionnaire est un ancien instituteur. Il s'agit de l'italien Gildo Passini.

Les métiers listés et les catégories socio-professionnelles qui en découlent confirment le portrait d'un groupe qui est professionnellement dans des industries, souvent dans des secteurs stratégiques. Si nous ne pouvons pas faire l'étude approfondie de chaque sous-groupe de métier, nous constatons tout de même une certaine homogénéité sociale, cachée par la diversité des intitulés. Toutefois, afin de comprendre leur engagement, qui justifie leur inclusion sur cette liste des « antimilitaristes », il convient de s'interroger sur les organisations. En effet, l'engagement est lié à une réalité syndicale et politique.

⁹⁸ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 35-38.

Chapitre 3 : Une multiplicité d'organisations traduisant des convergences

En situant, comptant et regroupant les militants répertoriés dans les deux listes de la Sûreté générale, il en ressort une idée de leurs principaux attributs, que ce soit le genre, l'âge, la nationalité ou le métier. Pour comprendre les motivations et la diversité des engagements, ainsi qu'identifier des convergences éventuelles, il est nécessaire de revenir sur les organisations au sein desquelles les militants ont fait le choix de s'engager. Nous identifions trois regroupements, premièrement les socialistes unifiés, qui sont divisés entre plusieurs tendances. Deuxièmement, il y a les syndicalistes, dont les revendications révolutionnaires portent en grande partie sur les questions pour la paix. Troisièmement les anarchistes, qui se répartissent entre différents groupes. Néanmoins, cette tripartition cache certains points communs et ne permet pas de voir les biais dans la construction de l'ensemble. Il est donc nécessaire de commencer par avoir cette vue d'ensemble. Celle-ci peut être obtenue en étudiant comment les individus ont été répartis et en quoi cette répartition est en partie arbitraire.

I. La répartition des militants entre les étiquettes politiques, un classement arbitraire

Le début du XXe siècle correspond à une période de structuration des partis politiques en France, avec notamment la création du Parti radical en 1901¹, puis l'unification des partis socialistes en 1905. Néanmoins, au sein de certaines des composantes du mouvement ouvrier qui sont présentes dans les listes, la forme du parti est également rejetée. Ainsi, ni les anarchistes ni les syndicalistes révolutionnaires ne se reconnaissent dans ce mode d'organisation. L'appartenance à un groupe peut être plus ou moins forte. Il est donc difficile de mettre sur le même plan un adhérent de la SFIO et un simple sympathisant qui héberge des réunions d'un groupe anarchiste, sans forcément y participer. Le moindre soupçon de sympathie peut difficilement justifier une catégorisation en tant que militant. De plus, un même individu peut être engagé sur plusieurs plans. Un syndicaliste peut ainsi être membre du Parti socialiste, ou d'un groupe anarchiste, s'il ne défend pas une conception rejetant l'action syndicale. Certaines structures portées vers la lutte pour la paix cherchent aussi à regrouper les trois. C'est notamment la conception de la « concentration révolutionnaire » développée par Gustave Hervé autour du journal *La Guerre sociale*². Les adhésions ne sont pas non plus figées, et peuvent

¹ Serge Bernstein, « Les radicaux » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p. 7-26.

² G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, op. cit., p. 108.

évoluer en fonction des événements. Néanmoins, les listes les présentent à un moment donné, de manière plus sommaire pour celle de 1907³, et avec plus de détail en 1911⁴. Pour avoir des catégories comparables, nous regroupons tout de même les individus listés selon ces trois étiquettes, tout en prenant en compte les engagements multiples, ce qui fait que le total ne s'additionne pas.

Dans la liste de 1907⁵, 224 des 439 individus ont un engagement qui est précisé. Il s'agit donc d'une grosse moitié de l'ensemble. À ce chiffre s'ajoutent trois cas de rattachement à des organisations qui ne rentrent pas dans notre tripartition. Par exemple, un certain Moulin résidant à Avignon dans le Vaucluse est l'ancien président du Cercle des ouvriers réunis⁶. Ce cercle n'ayant pas été mentionné dans les archives que nous avons dépouillées et étant uniquement rattaché à une personne sans d'autres renseignements, nous n'avons pas pu le catégoriser. Les deux autres individus sont salariés à la Coopérative ouvrière d'Amiens dans la Somme⁷. Si le mouvement coopératif est structuré, avec en tout 880 000 coopérateurs en 1913, et des tendances à la fois proches des socialistes et d'autres plus indépendantes⁸, nous ne sommes pas en mesure de le déterminer pour cette coopérative en particulier. Une catégorie spécifique des coopératifs aurait pu être envisagée pour les coopérateurs indépendants si nous avions plus d'éléments sur le rapport aux mobilisations pour la paix. Par ailleurs, la condition de salariés les différencie des 224 individus qui s'engagent.

Notons également la présence parmi les 224 de deux personnes définies comme liguoristes⁹, du nom de la théorie morale du saint catholique Alphonse de Liguori¹⁰. Les deux sont de la ville de Marseille dans les Bouches-du-Rhône. Il s'agit vraisemblablement de pacifistes chrétiens qui ont été inclus dans la liste par le préfet du département, contrairement aux autres départements. Le manque d'informations supplémentaires rend impossible de déterminer s'ils s'inscrivent aussi dans d'autres réseaux militants non-confessionnels ou pas.

³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁴ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, 1907, Archives nationales F-7-13323

⁶ *Ibid.*, Vaucluse

⁷ *Ibid.*, Somme

⁸ Alain Chatriot, « Les coopérateurs » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p. 91-97.

⁹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, Bouches-du-Rhône, 1907, Archives nationales F-7-13323

¹⁰ Ralph Gibson, « Rigorisme et liguorisme dans le diocèse de Périgueux XVIIe-XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1989, vol. 75, n° 195, p. 315-342.

L'enquête de 1907¹¹, qui liste l'ensemble des groupes locaux dans les départements, ne précise pas de groupe liguoriste dans le département.

En utilisant le même procédé pour la liste de 1911¹², nous avons pu catégoriser 407 individus sur 475. Cet écart du niveau de renseignement est encore une fois la conséquence des notices individuelles qui sont plus complètes et facilitent l'analyse. Les informations supplémentaires permettent aussi d'inclure d'éventuels engagements multiples, par exemple à la fois syndical et politique. 18 sont engagés dans des structures proches, mais ne relèvent pas directement d'elles. C'est le cas de deux groupes. D'une part, douze membres du Comité de défense sociale (CDS), et d'autre part, six au sein de *La Guerre sociale*. Les deux ont en commun d'être des tentatives unitaires de regrouper des membres de différentes organisations autour de luttes communes. Le CDS est une structure unitaire née en 1908, initialement pour soutenir les inculpés suite à la manifestation de soutien aux sablières grévistes à Villeneuve-Saint-Georges. À la suite de leur libération, l'action est élargie à la défense des « victimes de l'iniquité et de l'arbitraire » de manière plus générale, ce qui inclut la lutte pour la paix. Si le comité est dominé par des libertaires et regroupe surtout des anarchistes de divers horizons, son siège lui est prêté par la CGT et des avocats socialistes travaillent avec lui¹³.

Si le CDS est proche de la CGT, rien n'impose à ses membres de faire partie du syndicat ou de s'y investir activement. Quant à *La Guerre sociale*, elle dispose de relais issus de toutes les différentes sensibilités, même si la ligne éditoriale correspond à celle définie par ses principaux rédacteurs, dont Gustave Hervé. Une personne, le verrier de Dornignies dans le Nord Léonard-Désiré Dutilleul, frère de l'individualiste Émile Dutilleul et ancien guesdiste¹⁴, semble avoir été uniquement impliqué dans une Société de secours mutuelle des verriers sans pour autant être membre d'un syndicat en 1911¹⁵. Venons-en à présent aux membres de la SFIO.

II. Les socialistes unifiés, divisés entre des tendances diverses

Si la SFIO est la seule organisation parmi celles que nous évoquons à être un parti politique structuré de manière uniquement territoriale avec des adhésions, elle n'est pas moins divisée entre des tendances différentes. De plus, d'autres se revendiquent du socialisme en

¹¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Enquête sur l'antimilitarisme, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

¹² RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

¹³ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 45-46.

¹⁴ Jean Maitron et Claude Penner, « DUTILLEUL Émile » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022.

¹⁵ RGPR, notice « DUTILLEUL Léonard-Désiré », 1911, Archives nationales F-7-13053

dehors de son sein. En effet, il y a des socialistes indépendants situés à la droite du parti qui ont refusé l'unité de 1905 et n'ont pas rejoint la SFIO. Par ailleurs, les socialistes révolutionnaires ont accepté l'unité et forment l'aile gauche du parti, tout en ayant un certain nombre de convergences avec des groupes anarchistes¹⁶. Les rapports internes au parti et entre ceux qui se revendiquent du socialisme ne sont pas figés. Pendant la période, certains acteurs basculent d'une tendance à l'autre. Un cas emblématique de ces changements de ligne politique en fonction des circonstances étant celui de Gustave Hervé, qui passe de socialiste révolutionnaire à partisan d'une participation ministérielle, puis nationaliste.

En 1907, la liste¹⁷ fait état d'un total de 43 socialistes, dont 30 sont socialistes sans qualificatifs supplémentaires. Cependant, cela ne signifie pas pour autant qu'ils s'inscrivent dans la même conception. Derrière l'apparente homogénéité peut se cacher ici aussi des fédérations avec des positionnements différents en fonction de l'origine partisane des militants avant l'unification de 1905. Deux années après le congrès de l'unification, cette histoire antérieure est toujours présente au sein du parti. Par exemple, la fédération du Nord est marquée par la figure de Jules Guesde, sans pour autant s'y réduire¹⁸. Il y a aussi parmi les 43 une diversité dans les responsabilités, avec à la fois des membres de branches locales d'organisation de jeunesse, des rédacteurs de journaux socialistes locaux ou élus locaux. Ces deux derniers profils sont probablement faciles à repérer pour les préfetures en raison d'une parole publique dans des instances locales ou les colonnes des journaux.

Aux 30 socialistes s'ajoutent trois jeunes socialistes issus du groupe local de jeunes de Ruelle dans la Charente, ainsi que sept qui sont qualifiés de « socialistes révolutionnaires » et trois « socialistes révolutionnaires syndicalistes », ce qui indique un double engagement. Si les révolutionnaires au sens large sont ceux qui sont perçus comme les plus dangereux par la Sûreté générale, ils forment une minorité au sein du parti. Pour autant, il n'existe pas de tendances ou courants politiques formalisés, même si le révolutionnaire Gustave Hervé dispose de soutiens qui se retrouvent dans sa démarche. En effet, si le tirage de l'hebdomadaire militant *La Guerre sociale* passe de 20 000 à 60 000 exemplaires, le journal ne s'adresse pas uniquement aux socialistes. Au sein de la SFIO, la seule fédération au sein de laquelle les révolutionnaires

¹⁶ M. Rebérioux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 », art cit.

¹⁷ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, 1907, Archives nationales F-7-13323

¹⁸ Jacques Girault, « La place des fédérations de la France septentrionale dans le courant guesdiste de l'unité socialiste » dans Bernard Ménager, Jean-François Sirinelli et Jean Vavasseurs-Desperriers (eds.), *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2018, p. 41-53.

parviennent à obtenir la majorité est celle de l'Yonne. Lors du congrès de Limoges de 1906, cette orientation dispose de 31 mandats. À Nancy, l'année suivante, ils ont 41 mandats, contre 251 et 12 abstentions¹⁹. Les socialistes révolutionnaires syndicalistes s'inscrivent plutôt dans les conceptions défendues par Hubert Lagardelle, également situé à la gauche du parti. Il critique le suffrage universel, qui a comme débouché des institutions bourgeoises, et défend des institutions contrôlées par le prolétariat, comme les syndicats. Cette conception rejoint ainsi celles des syndicalistes révolutionnaires au sein de la CGT. Les « révolutionnaires », au nombre de dix en additionnant révolutionnaires et révolutionnaire syndicalistes, demeurent donc surreprésentés dans la liste par rapport à leur poids dans le parti.

Cependant, le rapport sur les bourses du travail et antimilitarisme de 1907, dont une partie revient sur « la situation actuelle de l'antimilitarisme » accuse l'ensemble du parti d'antimilitarisme en raison de l'activité des groupes de jeunesses.

« Le Parti Socialiste Unifié encourt une grande responsabilité de l'état des choses actuel, car c'est lui qui favorise, entretient, et souvent forme les " JEUNESSES SOCIALISTES ". [...] Et qui réussira à faire comprendre aux nombreux députés socialistes unifiés, [exemples de députés] qu'ils commettent un vrai crime en dressant la jeunesse contre les intérêts vitaux de la patrie. Partout où existent des groupes socialistes unifiés, [exemples de villes], on trouve également des " JEUNESSES " [...]»²⁰

Ce constat, qui sert de fondement pour affirmer que les jeunesses sont au sein de la SFIO une courroie de transmission d'idées antimilitaristes, n'est pas celui qui ressort de la liste²¹, avec seuls trois jeunes. Cela ne correspond pas non plus aux conclusions de l'enquête de la même année²², où ces groupes de jeunesses socialistes ne sont pas systématiquement répertoriés comme antimilitaristes malgré une présence avérée. Ni l'un ni l'autre ne répertorie intégralement les jeunesses socialistes. Néanmoins, les congrès socialistes, notamment internationaux avec celui de Paris dès 1900, ont bien affirmé la nécessité des partis de se fixer comme devoir de faire une propagande antimilitariste auprès des jeunes²³. Ce devoir semble

¹⁹ M. Rebérioux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 », art cit.

²⁰ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

²¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, 1907, Archives nationales F-7-13323

²², Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Enquête sur l'antimilitarisme, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

²³ *Cinquième congrès socialiste international tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900. Compte rendu analytique*, Paris, 1901, cité par E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op cit., p. 45.

être éloigné de la manière dont les renseignements perçoivent la propagande des jeunes socialistes. Ainsi, contredisant le constat alarmiste du rapport qui déclare que leurs membres « viennent au régiment imbus des idées délétères qu'on leur inculque dans les centres ouvriers »²⁴, il semble que les préfetures n'ont pas la même lecture du danger. Au-delà des rapports qui peuvent être spécifiques à l'armée pour les conscrits, il y a de nouveau un écart entre ce rapport issu de la Direction de la Sûreté générale et les informations remontées des départements.

Le total de 43 socialistes est aussi faible s'il est contrasté au nombre d'adhérents du parti, certes moins important que la CGT, mais plus nombreux que les groupes anarchistes. Si seuls 43 sur les 34 688 adhérents de 1905²⁵ adhèrent à ces idées leur diffusion est faible. De plus, la géographie de ces socialistes ne correspond ni à celle des fédérations les plus importantes ni à celles qui sont les plus marquées à gauche. En effet, seize viennent de Besançon dans le Doubs, et dix du Cher, dont huit de Bourges, un de Vierzon et un autre de Dun-sur-Auron. Quatre sont originaires de Montluçon dans l'Allier, les trois jeunes de Ruelle dans la Charente, trois autres de Bordeaux en Gironde et trois de Fougères en Ille-et-Vilaine. Les quatre derniers se répartissent entre quatre différents départements : le Jura, le Loir-et-Cher, le Territoire de Belfort et la Seine.

Département	Nombre
Doubs	16
Cher	10
Allier	4
Ille-et-Vilaine	3
Charente	3
Gironde	3
Territoire de Belfort	1
Seine	1
Jura	1
Loir-et-Cher	1
Total général	43

Figure 1. Répartition des militants socialistes inclus dans la liste de 1907 par département

À la lecture de ces données, qui ne dessinent pas vraiment une répartition géographique cohérente, il semble que ce soit plutôt l'appréciation arbitraire de chaque préfet en réponse aux circulaires du Ministère de l'Intérieur sur demande de la Direction de la Sûreté générale qui détermine l'inclusion ou non des socialistes. Les socialistes forment en effet l'intégralité des

²⁴ Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme.

²⁵ F. Cépède, « La SFIO des années 1905-1914 », art cit.

militants du Doubs dans la liste²⁶, et dix sur 17 dans le cas du Cher²⁷. Cependant, dans la Seine un seul socialiste est présent sur les 26²⁸. Ce séquanien est Gustave Hervé lui-même. Malgré l'importance de la fédération socialiste du département, et le fait qu'elle est l'un des principaux lieux d'implantation des révolutionnaires, elle est presque absente du sous-groupe de la liste.

La profession est absente pour un peu plus de la moitié du sous-groupe socialiste. Pour les 21 dont nous connaissons le métier, nous pouvons en rattacher quinze aux catégories populaires, tandis que quatre appartiennent aux catégories aisées et deux aux fonctionnaires. Les quatre catégorisés comme catégories aisées comportent trois responsables de journaux militants, ainsi que le député de l'Allier Paul Constans. Peu d'âges sont renseignés, ce qui donne une moyenne d'âge de 25 ans pour les 8 individus.

Dans la liste de 1911²⁹, les socialistes sont au nombre de 22 sur 475, en prenant en compte les engagements multiples à la fois syndicaux et politiques. Ces derniers se décomposent de nouveau en qualificatifs distincts. D'une part, nous retrouvons les socialistes révolutionnaires, qui constituent le groupe le plus nombreux avec douze individus. D'autre part, les socialistes sans qualificatif, qui sont dix. À ces deux groupes s'ajoute un individu qui est qualifié comme « hervéiste », le mercier ambulancier Gustave Mathieu de la ville de Guise dans l'Aisne. Toutefois, le parcours de ce dernier, selon la note, l'inscrit plutôt parmi les anarchistes, étant donné qu'il aurait donné des conférences sur ce thème³⁰, ce qui correspond à son engagement antérieur³¹. Notons aussi que deux individus se rattachent à la fédération révolutionnaire de l'Yonne, qui est une scission de la SFIO³².

Si le nombre de socialistes est nettement plus faible, les deux tendances principales de 1907 sont toujours présentes. Toutefois, les nombres sont inversés, avec une majorité de militants identifiés comme « révolutionnaires », qui sont plus nombreux que les socialistes restants. Cette inversion illustre de nouveau la méthode différente à l'œuvre dans la constitution des deux listes, la deuxième accentuant l'importance des révolutionnaires.

²⁶ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, Doubs, 1907, Archives nationales F-7-13323

²⁷ *Ibid.*, Cher

²⁸ *Ibid.*, Seine

²⁹ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

³⁰ *Ibid.*, notice « MATHIEU Gustave »

³¹ Jean Maitron et al., « MATHIEU Gustave, Louis » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021.

³² M. Rebérioux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 », art cit.

La période entre 1907 et 1911 correspond à une augmentation des tensions au sein de la SFIO entre les différentes tendances³³. À partir de 1907, les révolutionnaires siègent au sein de la Commission administrative permanente, l'organe dirigeant du parti, à la proportionnelle sur la base du nombre de voix obtenus pour leurs motions. Si une synthèse est réalisée autour d'une motion proposée par Jaurès en 1908 lors du congrès de Toulouse, le poids des soutiens d'Hervé augmente au sein du parti à partir de 1909 avec trois sièges au lieu de deux³⁴. Toutefois, cette augmentation des voix pour les motions de Hervé demeure relative, et ils sont loin d'être majoritaires en dehors de l'Yonne. Si aucune tendance ne parvient à la majorité à elle seule, les guesdistes et unitaires ont un poids plus important³⁵. Ainsi, l'augmentation du nombre de révolutionnaires constaté entre les deux listes ne correspond pas à l'évolution générale au sein du parti. Dans un contexte de campagnes antiparlementaristes, 1910-1911 est aussi marquée par la tentative de constituer un Parti révolutionnaire distinct, avec une scission de certains socialistes révolutionnaires de la fédération de la Seine qui s'allient à des anarchistes au sein de ce nouveau parti³⁶.

Le pourcentage faible des socialistes parmi les individus répertoriés rend difficile l'étude de la répartition géographique. Celle-ci place la Seine en première position avec quatre socialistes, tout comme le Rhône, l'Aisne et la Seine-et-Oise. Si l'Yonne, la fédération marquée par les idées de Hervé, ressort avec deux socialistes dont un qualifié de « révolutionnaire », elle ne suffit pas à elle seule pour expliquer la surreprésentation de cette tendance. Les départements restants, la Corrèze, l'Isère, la Saône-et-Loire et la Gironde comptent chacun un socialiste.

³³ *Ibid.*

³⁴ Madeleine Rebérioux, « Les tendances hostiles à l'Etat dans la S.F.I.O. (1905-1914) », *Le Mouvement social*, 1968, n° 65, p. 21-37.

³⁵ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 49-52.

³⁶ *Ibid.*, p. 102-103 ; M. Rebérioux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 », *art cit.*

Étiquettes de lignes	Nombre
Seine-et-Oise	4
Seine	4
Aisne	4
Rhône	4
Yonne	2
Corrèze	1
Isère	1
Saône-et-Loire	1
Gironde	1
Total général	22

Figure 2. Répartition des militants socialistes inclus dans la liste de 1911 par département

La Seine-et-Oise compte uniquement des révolutionnaires sur les quatre socialistes, trois issus de la ville de Pontoise et un autre de Bezons, tandis que pour la Seine il s'agit de deux révolutionnaires et deux socialistes sans qualificatifs, tous de Paris. La même répartition se retrouve dans le Rhône, où les militants habitent tous les quatre autour de Lyon. Dans l'Aisne, les deux révolutionnaires de Guise sont complétés par un autre de Tergnier, tandis que le militant de Saint-Quentin n'est pas qualifié en tant que tel.

Concernant la profession, elle est indiquée pour 21 sur 22 socialistes. Seuls deux sont issus des classes aisées, dont un ancien avocat et professeur devenu journaliste et un chef d'équipe à l'usine des téléphones qui a un rôle d'encadrement. Les dix-neuf autres proviennent tous des classes populaires. L'âge est indiqué pour quasiment toutes les personnes listées, 20 sur 22. La moyenne d'âge, d'environ 41 ans, est plus élevée que celle de l'ensemble de la liste, surtout en raison de l'absence de jeunesses socialistes.

Par ailleurs, de nombreux engagements multiples sont répertoriés. En effet, six sont aussi impliqués dans des syndicats et bourses du travail. Deux autres sont impliqués au sein du Comité de défense sociale (CDS). De plus, les militants révolutionnaires de Seine-et-Oise sont aussi membres d'un groupe local « d'études sociales ».

Le poids que donne les deux listes aux socialistes révolutionnaires s'inscrivant dans les idées de Gustave Hervé est ainsi le reflet de la volonté de la Sûreté générale de lutter contre ce qui est défini comme de l'antimilitarisme. Les cadres unitaires comme le CDS ou engagements multiples conduisent aussi à une surreprésentation de ces militants, étant donné que l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire sont considérés comme synonymes de l'antimilitarisme. De plus, les débats autour du sabotage et de la grève peuvent conduire à se focaliser sur ses défenseurs les plus déterminés dans les débats qui traversent la SFIO.

Par conséquent, le sous-groupe socialiste est ici le reflet d'une minorité du parti qui est la plus surveillée et qui, à travers notamment *La Guerre sociale*, peut porter des initiatives unitaires. Toutefois, la SFIO fait aussi l'objet d'une surveillance pour ce qui concerne les autres tendances, avec par exemple des dossiers et rapports consacrés à ses actions, notamment au sein de l'Internationale socialiste³⁷, mais aussi pour son implication dans des campagnes nationales comme celle contre la loi des trois ans de service militaire³⁸. Néanmoins, ces initiatives, portées par les autres tendances du parti, ne donnent pas lieu au même fichage individuel dans le cadre de la lutte générale contre l'antimilitarisme.

III. Les syndicalistes, à la croisée des engagements et luttes révolutionnaires

La Confédération générale du travail (CGT) est également traversée par des approches différentes en son sein. Les différentes fédérations, unions locales et bourses du travail n'ont pas la même sensibilité. De plus, les rapports de force en son sein évoluent au cours de la période de 1905 à 1914. L'orientation syndicaliste révolutionnaire qui prône l'action directe et l'antimilitarisme est contestée par une partie du syndicat qui se veut plus réformiste, défendant la réforme à travers le changement de la législation. Au sein du syndicat cohabite aussi une autre tendance guesdiste qui est hostile à l'indépendance du syndicat vis-à-vis de la SFIO et considère que l'action syndicale doit lui être subordonnée³⁹.

Dans la liste de 1907⁴⁰, 71 personnes se rattachent au syndicalisme, sous différentes étiquettes. Huit sont rattachés à l'étiquette CGT, dont cinq pour lesquels c'est l'unique mention qui se rattache aux syndicats. Trois autres sont à la fois CGT et Bourse du travail. En incluant ceux-ci, 26 personnes ont l'étiquette « Bourse du travail », dont 21 avec uniquement celle-ci. S'il existe des bourses du travail indépendantes sans lien avec le syndicat, en prenant en compte l'enquête réalisée en 1907 par la Sûreté générale sur l'antimilitarisme en leur sein⁴¹, nous avons une idée de leur rattachement selon les pouvoirs publics. Il s'agit de bourses toujours répertoriées comme antimilitaristes, ou au moins des militants qui se rattachent au syndicalisme révolutionnaire au sein des bourses.

³⁷ Ministère de l'Intérieur, PSU. Bureau International contre la Guerre, 1912, Archives nationales F-7-13327

³⁸ Ministère de l'Intérieur, Agitation contre la loi de conscription de 3 ans, 1913-1914, Archives nationales F-7-13335- F-7-13345

³⁹ Jacques Julliard, *Autonomie ouvrière: études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, France, Gallimard : Seuil, 1988, p. 32-40.

⁴⁰ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Liste des personnes antimilitaristes, Archives nationales F-7-13323

⁴¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

Par ailleurs, sept militants sont listés comme étant de la jeunesse syndicaliste. Organisation créée en 1903 selon le syndicaliste révolutionnaire Pierre Monatte⁴², qui en a été membre entre 1904-1905, la Jeunesse syndicaliste regroupe environ 500 jeunes au début des années 1910⁴³. De plus, nous retrouvons les trois socialistes révolutionnaires syndicalistes déjà évoqués⁴⁴. Un seul individu de la liste est simplement qualifié de « syndicaliste ». Il s'agit de Jean Pierre Guillemy, ouvrier de 35 ans à la manufacture d'armes à Tulle en Corrèze⁴⁵. Enfin, le reste des individus se rattachent à des syndicats spécifiques : cinq du syndicat des maçons, trois respectivement des coiffeurs et des mineurs, deux pour le bâtiment, les menuisiers, travailleurs du livre, mouleurs, ouvriers en cuir, plâtriers, boulangers et verriers et un pour les charbonniers.

Étiquettes de lignes	Nombre
Bourse du travail	22
Jeunesse syndicaliste	7
CGT	5
Syndicat maçons	5
CGT, Bourse du travail	3
Syndicat coiffeurs	3
Socialiste révolutionnaire syndicaliste	3
Syndicat des mineurs	3
Syndicat métallurgistes	2
Syndicat du bâtiment	2
Syndicat menuisiers	2
Syndicat travailleurs du livre	2
Syndicat mouleurs	2
Syndicat ouvriers en cuir	2
Syndicat plâtriers	2
Syndicat boulangers	2
Syndicat verriers	2
Bourse du travail, syndicat des charbonniers	1
Syndicaliste	1
Total général	71

Figure 3. Répartition des militants syndicalistes inclus dans la liste de 1907 par engagement

⁴² « Les Jeunesses syndicalistes », *La Vie ouvrière*, 20 septembre 1911 cité par Yolande Cohen, *Les jeunes, le socialisme et la guerre. Histoire des mouvements de jeunesse en France*, Les Éditions l'Harmattan., Paris, 1989, 253 p.

⁴³ *Ibid.*, p. 228-233.

⁴⁴ Voir la sous-partie « Les socialistes unifiés, divisés entre des tendances diverses »

⁴⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Liste des personnes antimilitaristes, Corrèze, 1907, Archives nationales F-7-13323

Un biais potentiel est l'absence des fonctionnaires, qui malgré le fait qu'ils peuvent potentiellement être des syndicalistes n'ont pas de précisions indiquées à ce sujet. La liste spécifique étant uniquement conçue pour indiquer leur rapport à *La Guerre sociale*, nous ne connaissons pas leurs autres engagements. Il est probable qu'une partie significative soit pourtant membre de la FNSI, qui se retrouve paradoxalement absente. De plus, il est à noter qu'aucun ne se rattache au syndicalisme chrétien, qui en raison de sa conception de l'action syndicale ne rentre pas dans l'objet de la surveillance. En effet, celui-ci est fondé sur l'idéal chrétien et de portée réformiste⁴⁶.

Contrairement aux socialistes, il n'y a pas de précisions pour indiquer s'il s'agit de syndicalistes révolutionnaire, guesdistes ou réformistes. Toutefois, les fédérations sont plus ou moins ancrées dans des sensibilités différentes. Par exemple, la fédération du Bâtiment, qui est le résultat d'une fusion de plusieurs fédérations en 1907⁴⁷, est dominée par les révolutionnaires, tandis que la fédération du Livre est majoritairement réformiste. Elles ne sont cependant pas homogènes, et certaines sont divisées en fonction des conceptions, comme les mineurs⁴⁸ qui entretiennent une relation conflictuelle avec la CGT et sont aussi marqués par des particularismes locaux⁴⁹.

Le poids de chaque fédération est aussi différent au sein de la confédération, en fonction du nombre de syndiqués mais aussi de l'activité. Étant donné que les syndicalistes révolutionnaires sont assimilés dans la catégorie de l'anarchisme, ce sont eux qui sont la principale cible de la Sûreté générale. Le rapport concernant les bourses du travail est cependant plus catégorique, s'inscrivant de nouveau dans l'exagération : « Partout où passe la propagande syndicaliste, passe la propagande antimilitariste »⁵⁰. Toutefois, loin de cette affirmation englobante, c'est une petite minorité à l'échelle de l'ensemble des syndicalistes qui est retenue comme étant des « personnes antimilitaristes ».

Dans l'ensemble, les révolutionnaires sont en 1907 majoritaires au sein du syndicat et parviennent à imposer leur conception sur plusieurs plans. Depuis 1901, la CGT est dirigée par

⁴⁶ Michel Launay, « Aux origines du syndicalisme chrétien en France: Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, de 1887 à 1914 », *Le Mouvement social*, 1969, n° 68, p. 35-56.

⁴⁷ M. Dreyfus, *Histoire de la CGT, op. cit.*, p. 70.

⁴⁸ J. Julliard, « La C.G.T. devant la guerre (1900-1914) », art cit.

⁴⁹ Joël Michel, « 1. Une branche professionnelle : les mineurs » dans Friedhelm Boll, Antoine Prost et Jean-Louis Robert (eds.), *L'invention des syndicalismes : Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 23-39.

⁵⁰ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Les Bourses du Travail et l'Antimilitarisme, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

Victor Griffuelhes qui défend l'action directe⁵¹. Face à cette vision, les réformistes rejettent la conception antimilitariste intégrant l'antipatriotisme, définie lors d'une motion adoptée au congrès d'Amiens de 1906. Celle-ci est portée par le syndicaliste révolutionnaire Georges Yvetot, secrétaire de l'Association internationale antimilitariste (AIA) et de la section des Bourses du travail. Cette même année est marquée par une montée des tensions vis-à-vis du gouvernement de Georges Clemenceau. Après la catastrophe minière de Courrières, une grève des mineurs est réprimée par la troupe. Le 1^{er} mai est une journée de grève générale pour les 8 h⁵². Cette évolution est étroitement surveillée par les services de renseignement qui publient plusieurs rapports établissant le lien entre syndicalisme révolutionnaire, antipatriotisme et antimilitarisme. Si ces rapports n'ont pas tous pu être dépouillés faute de traces dans les archives, ils ont été mentionnés dans des travaux ultérieurs archives. Selon l'inventaire dressé en 1913, en 1907 il y a ainsi eu trois rapports liés à la CGT et l'antimilitarisme, qui s'ajoutent à un rapport antérieur datant de 1905⁵³.

Département	Nombre
Allier	26
Loire	6
Orne	5
Vaucluse	5
Cher	4
Morbihan	3
Sarthe	3
Gironde	3
Aveyron	2
Bouches-du-Rhône	2
Hérault	2
Manche	2
Vienne	1
Var	1
Seine	1
Pas-de-Calais	1
Corrèze	1
Meurthe-et-Moselle	1
Ille-et-Vilaine	1
Savoie	1
Total général	71

Figure 4. Répartition des militants syndicalistes inclus dans la liste de 1907 par département

⁵¹ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 15-16 ; J. Julliard, *Autonomie ouvrière*, op. cit., p. 34-36.

⁵² J. Julliard, « La C.G.T. devant la guerre (1900-1914) », art cit.

⁵³ Lettre du Contrôleur Général des Services de Police Administrative au Directeur de la Sûreté Générale, 20 mai 1913, Archives nationales F-7-13335

La répartition géographique du sous-groupe syndicaliste reproduit la surreprésentation de l'Allier de manière encore plus significative⁵⁴. Plus d'un syndiqué sur trois provient de ce département. *A contrario*, les Bouches-du-Rhône et la Seine disparaissent quasiment, avec respectivement deux et un militant. À la place, le deuxième département est la Loire avec six militants, suivie de l'Orne et du Vaucluse avec cinq militants chacun. Si la Loire reste un département important de la centrale syndicale, ce n'est pas le cas des deux autres⁵⁵. Le sous-groupe est donc ni représentatif de la centrale dans son implantation nationale ni des syndicalistes révolutionnaires. Il semble être de nouveau le résultat des appréciations locales en fonction des préfetures.

Pour ce qui en est des catégories sociales, 44 sur 71 en ont une qui peut être déterminée. Sur les 44, 43 se rattachent aux catégories populaires tandis qu'un seul peut être catégorisé comme étant des catégories aisées. Ce dernier, le rédacteur en chef Paul Louis Jouteau de Chavigny dans la Vienne, âgé de 30 ans, a toutefois un parcours personnel qui le situe plutôt dans les catégories populaires, étant issu du syndicat du bâtiment⁵⁶. Une difficulté est le rattachement à l'étiquette « bourse du travail » qui ne précise pas de métier, même s'il s'agit probablement des classes populaires. L'ensemble des militants inclus dans le sous-groupe sont des hommes, avec une moyenne d'âge de 31 ans, avec 42 âges connus sur 71.

Concernant les engagements multiples, outre les quatre socialistes, il y a d'abord les syndicalistes qui sont indiqués comme s'impliquant à la fois dans le syndicat de leur branche et la bourse du travail locale. Ils sont également au nombre de quatre, ce qui n'est pas significatif. Il se peut que ce soit le fait de la surveillance spécifique des bourses du travail classées comme antimilitaristes ou qu'uniquement les personnes exerçant des responsabilités au sein des bourses soient retenues. Enfin, trois des militants sont aussi impliqués au sein de groupes libertaires, dont deux au sein du « Groupe central libertaire » de Marseille, auquel s'ajoute l'employé de commerce François Mariotte de Malzéville en Meurthe-et-Moselle qui est catalogué comme « libertaire » sans indication supplémentaire, et membre de l'AIA.

Dans la deuxième liste de 1911⁵⁷, il y a 192 militants sur les 475 qui se rattachent au syndicalisme. Sur les 181, en prenant en compte que certains sont investis dans plusieurs

⁵⁴ Voir analyse dans le chapitre 1, sous-partie III, section C

⁵⁵ C. Willard, *La France ouvrière*, op. cit., p. 338.

⁵⁶ Jean Maitron et Claude Pannetier, « JOUTEAU Paul, Louis, Joseph dit JOUTEAU Pol » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁵⁷ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

secteurs, dix sont issus des jeunesses syndicales et seize associés à une bourse du travail. 32 ont ou ont eu soit des responsabilités dans l'union des syndicats de la Seine ou au sein d'une fédération du syndicat de leur branche professionnelle. Près de la moitié occupent ou ont occupé des mandats au sein de la CGT.

L'augmentation du nombre de syndicalistes dans la liste n'est pas représentative de l'évolution du nombre de syndiqués en quatre ans. Entre 1907 et 1911, plusieurs événements significatifs ont eu lieu. En 1908, la grève des cheminots et des terrassiers à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges, à l'origine de la création de la CDS, se solde par la mort de deux grévistes, avant la manifestation de solidarité encore plus meurtrière. La confrontation avec le gouvernement du Président du Conseil Georges Clemenceau, qui cherche à briser les grèves, mène à l'arrestation de l'ensemble de la direction de la CGT. De plus, parmi les électriciens parisiens, menées par les syndicalistes révolutionnaires Émile Pataud et Émile Pouget, un conflit social pour un statut assimilé au personnel municipal est marqué par des grèves pendant lesquelles l'électricité de la capitale est coupée⁵⁸.

Toutefois, ces mouvements divisent la CGT, et l'échec des grèves ainsi que la baisse du nombre d'adhérents conduisent à la perte d'influence des syndicalistes révolutionnaires. En même temps, le gouvernement cherche à corrompre les syndicalistes et dispose d'agents à l'intérieur de la CGT. Le secrétaire général qui succède à Victor Griffuelhes, Louis Niel, représente les secteurs réformistes⁵⁹. Ainsi, si le nombre de militants n'a pas augmenté significativement, la surveillance et la répression des syndicalistes révolutionnaires, dont chaque propos en réunion nourrit les fiches de la Sûreté générale, s'accroît, ce qui peut expliquer la proportion plus importante de syndiqués.

La répartition géographique du sous-groupe des syndicalistes se rapproche plus de celui de l'ensemble de la liste que de la liste de 1907, avec cependant des différences notables. Ainsi, 87 sur les 192 sont du département de la Seine, ce qui correspond à environ 45 %. La Seine est suivie par le Finistère, avec quinze individus, soit environ 8 % du total. Viennent ensuite la Somme avec sept, la Gironde six, puis le Rhône, la Seine-et-Oise, les Ardennes, le Var, les Bouches-du-Rhône, le Morbihan et l'Yonne avec cinq chacun. Enfin, la Loire et la Moselle en comptent quatre et le Nord trois. Suivent ensuite neuf départements qui en ont deux⁶⁰, et treize

⁵⁸ M. Dreyfus, *Histoire de la CGT*, *op. cit.*, p. 37-75.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Le Puy-de-Dôme, l'Ille-et-Vilaine, les Alpes-Maritimes, l'Isère, le Pas-de-Calais, le Jura, la Seine-Inférieure, l'Aisne et le Gard.

autres un seul⁶¹. Si les deux premiers départements dans la liste correspondent à la liste dans son ensemble, les suivants divergent. En effet, par rapport à la Seine et le Finistère, les Bouches-du-Rhône et le Rhône sont moins représentés, de même que le Nord et la Seine-et-Oise.

Département	Nombre
Seine	87
Finistère	15
Somme	7
Gironde	6
Rhône	5
Seine-et-Oise	5
Ardennes	5
Var	5
Bouches-du-Rhône	5
Morbihan	5
Yonne	5
Meurthe-et-Moselle	4
Loire	4
Nord	3

Figure 5. Principaux départements des militants syndicalistes inclus dans la liste de 1911

Sur les 192, 114 ont un âge renseigné, pour une moyenne de 36 ans, légèrement supérieure à l'ensemble de la liste. 174 peuvent être catégorisées comme étant issus des classes populaires, quinze étant inclassables faute d'informations suffisantes et seuls trois relevant plutôt des catégories aisées. Ces trois derniers occupent tous des métiers liés à la presse, deux rédacteurs et le secrétaire administratif de la *Bataille syndicaliste*.

Contrairement au sous-groupe de la liste de 1907, peu imbriqué dans d'autres organisations, les syndicalistes sont ici plus nombreux à avoir d'autres engagements. En tout, ce sont 43 soit 22 % de l'ensemble des militants du sous-groupe. Quatorze appartiennent à la Fédération communiste révolutionnaire (FRC), six au Comité de défense sociale (CDS), tandis que cinq sont socialistes et quatre membres de l'AIA. Suivent ensuite d'autres groupes révolutionnaires locaux dont onze sont membres. La liste recense aussi le secrétaire du groupe des libérés du bagne, l'électricien Emile Aubin⁶², le tonnelier Léopold Crispel, membre d'un groupe de propagande antimilitariste⁶³ et un ouvrier à l'arsenal de Lorient, Ferdinand Le Goff, qui propage de la propagande néo-malthusienne et individualiste⁶⁴. Cette diversité des groupes

⁶¹ L'Eure, la Saône-et-Loire, l'Allier, le Maine-et-Loire, la Corrèze, la Manche, la Charente, le Loiret, le Territoire de Belfort, le Cher, l'Aude, la Haute-Marne et l'Oise.

⁶² RGPR, notice « AUBIN Emile, dit Marat », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁶³ *Ibid.*, notice « CRISPEL Léopold »

⁶⁴ *Ibid.*, notice « LE GOFF Ferdinand, Marie »

illustre à la fois la pluralité des groupes en lien localement avec la CGT à travers ses membres, et comment le syndicat parvient à regrouper des militants autour de mots d'ordre communs. Que ce soit le CDS, directement lié à la CGT lors de sa fondation, ou l'AIA et la FRC, les militants aux appartenances multiples sont surveillés et nourrissent les notices de la Sûreté générale.

La différence de détail entre les deux listes est ici déterminante. Si la liste de 1911 nous permet de retracer une plus grande partie des parcours militants, les informations dans celle de 1907 sont pour plupart du temps réduites à un seul engagement. Ainsi l'hétérogénéité des informations à notre disposition rend difficile la comparaison des deux sous-groupes syndicalistes. Toutefois, un point commun est la répression syndicale à l'œuvre à l'égard de la CGT, dont les actions antimilitaristes justifient la présence de personnes issues de la Sûreté générale lors des réunions et la surveillance des activités des bourses du travail.

IV. Les anarchistes, une pluralité de chapelles

Les deux listes donnent une idée de la pluralité des tendances et approches pour la paix qui peuvent exister au sein des groupes anarchistes. Malgré les différentes tentatives de regroupement en un parti révolutionnaire et les campagnes communes, les divisions demeurent, notamment dans la manière de propager les idées et les modes d'action. En raison des catégorisations effectuées par la Sûreté générale, et le ciblage particulier des personnes suspectées d'anarchisme, il s'agit d'un sous-groupe flou et hétérogène. Si nous gardons ce regroupement, il convient de revenir sur chaque groupe libertaire pour comprendre sa structuration non pas seulement à partir de la catégorisation de la Sûreté générale, mais aussi en fonction des militants pour la paix qui s'y trouvent.

En 1907⁶⁵, 114 personnes listées peuvent être rattachées à ce que la Sûreté générale identifie à l'anarchisme. Cela correspond à 26 % de la liste, donc un peu plus d'un sur quatre. En prenant en compte les engagements multiples, nous arrivons à une prédominance des membres de l'Association internationale antimilitariste (AIA). En tout, ce sont 61 personnes qui relèvent de l'AIA, sous différentes étiquettes. 20 sont indiqués comme étant de l'AIA et 24 du « Groupe antimilitariste international ». Outre ces deux appellations synonymes, dix relèvent de la « Section antimilitariste de Chartreux », tandis que six sont listés comme étant d'un « Groupe antimilitariste » sans précision, et un dernier comme « Secrétaire de section

⁶⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 1907, Liste des personnes antimilitaristes, Archives nationales F-7-13323

antimilitariste ». Par ailleurs, suivent ensuite 37 qui sont listés comme « Anarchiste » et neuf en tant que « Libertaire ». Parmi les libertaires, deux n'ont pas de précisions supplémentaires sur leurs éventuels engagements, tandis que six autres appartiennent au « Groupe central libertaire » de Marseille. Les huit derniers appartiennent au groupe Germinal.

Nom	Nombre
Groupe antimilitariste international	61
Anarchiste	37
Libertaire	9
Groupe Germinal	8

Figure 6. Regroupement des différentes catégorisations

Que l'AIA soit la principale organisation dans une « liste des personnes antimilitaristes » peut paraître peu surprenant. Si l'organisation souhaitait lors de sa fondation regrouper largement autour de l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, elle y échoue en raison de ces mots d'ordre trop radicaux pour la majorité des socialistes. Le seul socialiste à avoir adhéré est Gustave Hervé, donc le classement en tant que libertaire correspond à l'orientation de ces membres. Cependant, elle regroupe différents anarchistes, en comprenant à la fois des syndicalistes révolutionnaires ou des non-syndiqués qui portent exclusivement ses thématiques spécifiques. Parmi ses principaux fondateurs se retrouvent les syndicalistes Georges Yvetot et Émile Janvion, ainsi qu'Eugène Vige, dit Miguel Almereyda, qui participe à *La Guerre sociale*⁶⁶. Seul ce dernier est inscrit dans la liste.

Son mode d'action explique également sa présence en nombre dans les listes de la Sûreté générale. En effet, pour publiciser ses revendications l'AIA a été à l'initiative dès 1905 du collage dans Paris d'une affiche rouge intitulée « Aux conscrits » appelant à l'insurrection et la grève générale. Ces affiches ont été collées sur les murs parisiens au moment de la crise de Tanger avec l'Allemagne et signées par trente de ses principaux membres. D'autres affiches similaires ont suivi, avec encore plus de signataires. Cette méthode, qui a conduit à des poursuites et condamnations en justice, médiatisées, affichait auprès des pouvoirs publics les noms des antimilitaristes. Toutefois, au-fur-et-à-mesure des procès et avec des signatures de moins en moins connues, l'AIA a perdu en force. En 1907, elle est ainsi moins dynamique qu'au début de son existence quand il y a eu 90 sections locales⁶⁷ avec jusqu'à 5500 membres

⁶⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 44-45.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 44.

en 1905 selon *Le Libertaire*⁶⁸. Il reste toutefois certaines sections locales qui sont encore actives, surtout dans le département de la Seine⁶⁹.

Les catégorisations comme « anarchiste » ou « libertaire » ne sont pas précisées et semblent être utilisées de manière synonyme. En effet, il peut s'agir soit d'un militant syndicaliste révolutionnaire, soit d'un anarchiste individualiste, plutôt hostile aux syndicats, ou encore un membre d'un groupe révolutionnaire local défendant une insurrection révolutionnaire. L'historien Gaetano Manfredonia définit une typologie de trois idéaux-types de conduites militantes anarchistes pour regrouper les anarchistes au-delà de la diversité des discours, qui correspondent à ces trois figures : l'insurrectionnel, le syndicaliste et l'éducationniste-réalisateur⁷⁰. S'il est probable que les 46 individus listés n'aient pas de responsabilités au sein de la CGT ou de la SFIO, auquel cas ce serait précisé, il est impossible à partir des noms de les situer plus précisément et de connaître leurs rapports avec le militantisme pour la paix. Le niveau de détail des informations étant variable d'un département à l'autre ces informations manquantes rendent de nouveau plus difficile l'analyse de l'ensemble de la liste.

Qu'il s'agisse du Groupe central libertaire de Marseille ou du groupe Germinal à Saint-Junien en Haute-Vienne, la portée de l'action semble être avant tout locale. Concernant ce dernier groupe, qui a été étudié à partir des sources locales dans le dictionnaire Maitron⁷¹, l'un des cofondateurs est le gantier Jean Bourgoïn. Le groupe réunit une soixantaine de membres, surtout parmi les ouvriers gantiers. Ce dernier semble avoir été surtout orienté vers le syndicalisme révolutionnaire tout en portant des revendications antimilitaristes, même si la notice du Maitron indique que le « baroud d'honneur » est intervenu le 1^{er} mai 1906, soit avant 1907⁷². Une autre personne est rattachée à « Germinal », J. Simian de Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, sans précisions pour indiquer si c'est un membre du groupe de Saint-Junien ayant déménagé ou s'il s'agit d'un autre groupe local. Dans l'enquête de 1907, aucun groupe n'est listé pour ce département⁷³. Une autre possibilité est que ce soit un pseudonyme

⁶⁸ *Le Libertaire*, n°38, 23-30 juillet 1905

⁶⁹ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 45.

⁷⁰ Gaetano Manfredonia, « L'anarchisme » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p. 444-462.

⁷¹ J. Maitron et al., *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, op. cit.

⁷² Jean Maitron et notice révisée par Guillaume Davranche, « BOURGOIN Jean » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

⁷³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Enquête sur l'antimilitarisme, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

et qu'il s'agisse plutôt du journal hebdomadaire *Germinal* de la Somme⁷⁴, mais ce dernier étant aussi local il reste éloigné géographiquement.

Pour le groupe de Marseille, nous n'avons pas retrouvé de renseignements supplémentaires, ce dernier étant mentionné aussi dans l'enquête de 1907 sans donner plus de détails. En suivant la typologie de Gaetano Manfredonia, cela peut être un groupe éducationniste-réalisateur ou insurrectionnel. Un dernier groupe local mentionné est celui fondé par un membre du groupe central libertaire de Marseille, le métallurgiste Auguste Berrier, le groupe le Précurseur. Celui-ci est également mentionné par l'enquête.

D'un point de vue géographique, la répartition du sous-groupe anarchiste diffère de l'ensemble de la liste. Avec 24 militants étant issus exclusivement de l'AIA, la Loire-Inférieure regroupe 21 % du sous-groupe. Suivent ensuite les Bouches-du-Rhône avec seize personnes listées, puis la Côte d'Or avec quatorze sur seize en tout, tous issus de l'AIA. Huit militants sont listés pour respectivement le Jura et la Loire, sept en Haute-Vienne et six pour l'Orne, tout comme en Gironde et dans le Cher. La Seine, pourtant troisième pour l'ensemble du groupe et principal département de l'activité de l'AIA, compte seulement cinq militants, de même que la Meurthe-et-Moselle. Suit ensuite l'Isère avec deux, tandis que six autres départements comptent un militant isolé.

⁷⁴ *Germinal : journal du peuple*, Amiens, s.n., 1904 ; R. Bianco, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française*, op. cit., p. notice « Germinal, journal du peuple ».

Département	Nombre
Loire-Inférieure	24
Bouches-du-Rhône	16
Côte-d'Or	14
Jura	8
Loire	8
Haute-Vienne	7
Orne	6
Gironde	6
Cher	6
Seine	5
Meurthe-et-Moselle	5
Isère	2
Lot-et-Garonne	1
Pyrénées-Orientales	1
Somme	1
Maine-et-Loire	1
Meuse	1
Var	1
Ardennes	1
Total général	114

Figure 7. Principaux départements des militants anarchistes inclus dans la liste de 1907

Les départements faiblement représentés montrent que les zones de force de la CGT ou de la SFIO ne correspondent pas forcément avec les endroits où les organisations antimilitaristes anarchistes sont implantées d'après la Sûreté générale. Ainsi, l'Allier par exemple, bastion des socialistes et syndicalistes⁷⁵, est peu marqué par les anarchistes selon la liste. S'il peut y avoir des engagements multiples, c'est surtout l'implantation d'un groupe qui forme un noyau dans une ville autour duquel se structure l'action pour la paix, que ce soit un syndicat, une section socialiste ou de l'AIA. Les nombres et les départements les plus présents démontrent que la liste est plutôt un indicateur de personnes ayant milité sur plusieurs années qu'un rapport spécifique pour l'année 1907, étant donné que plusieurs groupes moins actifs, comme l'AIA ou le groupe Germinal de Saint-Junien, prédominent.

Moins de la moitié des âges étant connus, les 42 âges donnent une moyenne de 32 ans, ce qui correspond à la moyenne d'ensemble de la liste. 43 personnes n'ont pas suffisamment d'informations indiquées pour établir la catégorisation socio-professionnelle. Sur les 71 restants, l'écrasante majorité, 68, sont issus des classes populaires. Deux sont fonctionnaires, tous les deux dans des métiers liés à l'enseignement, l'un professeur d'histoire et l'autre

⁷⁵ Voir à ce sujet le chapitre 1, sous-partie III, C

répétiteur et du même groupe antimilitariste d'Alençon dans l'Orne. La personne qui peut être catégorisée comme étant plus aisée est l'ancien huissier Louis Heslault qui est lui aussi issu de ce même groupe.

Trois personnes sont listées comme ayant des engagements multiples, dont Auguste Berrier que nous retrouvons. Dans la même situation se trouvent les maçons Joseph Trotebas et François Huau aussi issus de la ville de Marseille, qui en plus d'être membre du Groupe central libertaire sont aussi membres du syndicat des maçons. François Mariotte de Malzéville en Meurthe-et-Moselle, que nous avons aussi déjà évoqué, est dans le même cas en étant à la fois à la CGT et à l'AIA, avec l'étiquette de « libertaire ».

Dans la liste de 1911⁷⁶, le pourcentage d'anarchistes est plus élevé, avec 222 sur 475, soit 47 % sur l'ensemble du groupe. Cette étiquette est de nouveau composée d'une mosaïque de différents groupes. Toutefois, les notices individuelles nous permettent de la déconstruire. Il s'agit en effet d'un sous-groupe qui cache une grande diversité de groupes locaux, mais aussi l'appartenance à plusieurs groupes, dont la Fédération communiste révolutionnaire (FRC). 37 personnes sont indiquées comme membres de la FRC, dont le secrétaire Eugène Martin, sculpteur en bois à Paris⁷⁷. La Fédération communiste révolutionnaire est une organisation active dans le département de la Seine, qui se veut la fédération des groupes révolutionnaires du département. Elle a été fondée à la fin de l'année 1910. L'organisation se veut ouverte à la fois aux anarchistes et aux syndicalistes, d'où l'étiquette « communiste » plutôt qu'anarchiste⁷⁸.

36 militants listés sont rattachés aux Jeunes Gardes. Cette organisation, créée en avril 1911, est constituée à l'initiative de Miguel Almereyda sous inspiration des idées de Gustave Hervé. Il s'agit de structurer une jeunesse révolutionnaire au-delà des tendances, anarchistes, syndicalistes ou socialistes, qui puisse lutter contre l'extrême-droite et la police. La création intervient dans un contexte d'affrontements au sein du Quartier latin avec les Camelots du roi issus de l'Action française. Cette organisation royaliste, partisane de la dynastie d'Orléans, est inspirée des idées antisémites du penseur réactionnaire Charles Maurras⁷⁹. Composée d'escouades de dix hommes, les Jeunes Gardes sont armés avec des matraques et des pistolets Browning. Seul le commandant de l'escouade est en lien avec le comité exécutif qui dirige l'organisation. Les Jeunes Gardes sont toutefois distincts de la Jeunesse révolutionnaire de la

⁷⁶ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

⁷⁷ *Ibid.*, « MARTIN Eugène »

⁷⁸ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 125-128.

⁷⁹ Jacques Prévotat, *L'Action française*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

Seine, qui se rattache plutôt à la FRC et considère la première démarche comme autoritaire. Si l'organisation a connu une certaine activité pendant les premiers mois de son existence, elle perd en vigueur à partir d'août 1911⁸⁰.

De plus, onze personnes sont issues du CDS, tout en étant toutes, sauf une, impliquées dans d'autres organisations, dont la FRC. Quatre se rattachent au groupe des libérés du bagne, dont deux membres de la FRC. Six sont membres de l'AIA, et huit autres de groupes locaux antimilitaristes. Par ailleurs, sont également listés cinq membres de l'Organisation de combat. Cette organisation, lancée en 1909, regroupe à la fois des socialistes révolutionnaires, anarchistes et syndicalistes selon Jean-Jacques Becker⁸¹. *A contrario*, Guillaume Davranche considère qu'il s'agit d'une fausse organisation publicisée par la *Guerre sociale* pour revendiquer des sabotages commis par la Fédération révolutionnaire et des groupes locaux en région⁸². Cette Fédération révolutionnaire a été constituée en 1909 par l'anarchiste René de Marmande, avec le soutien de figures de la CGT, qui ont ensuite pris leurs distances, ce qui la rattache plutôt à *La Guerre sociale*. Toujours est-il que la Sûreté générale considère que l'Organisation de combat est réelle au même titre que les Jeunes Gardes, même après la fin de la vague de sabotage de 1909.

Six sont des anarchistes individualistes, dont René Groult, ouvrier à l'arsenal de Brest, qui est explicitement défini comme « anarchiste anti-syndicaliste »⁸³, probablement par rapport au syndicat anarchiste des ouvriers de l'arsenal. Les anarchistes individualistes sont notamment influencés par les idées de Joseph Albert, dit Albert Libertad, comme c'est le cas de l'ajusteur de 60 ans François-Henri Têtu d'Argenteuil en Seine-et-Oise qui est noté comme étant « grand admirateur de LIBERTAD »⁸⁴. Dans le journal *l'anarchie* (sic) ce dernier, décédé en 1908, a porté notamment la critique des syndicats, qu'il considère comme reproduisant les travers de la société bourgeoise. Ayant participé à la fondation de la Ligue antimilitariste en 1902, Libertad refuse toutefois de s'associer aux conclusions du congrès d'Amsterdam pour des désaccords au sujet de la désertion. Les « causeries » organisées portant sur des thèmes avant tout militants, la thématique de la paix est présente⁸⁵.

⁸⁰ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 155-160 ; G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, op. cit., p. 168-169.

⁸¹ J.-J. Becker, *Le carnet B*, op. cit., p. 62.

⁸² G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 64-67.

⁸³ RGPR, notice « GROULT René », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁸⁴ *Ibid.*, notice « TETU François-Henri »

⁸⁵ Anne Steiner, « LIBERTAD (Albert, Joseph, dit) » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022. ; G. Manfredonia, « L'anarchisme », art cit.

Ces anarchistes individualistes sont ce que Gaetano Manfredonia caractérise comme l'idéal-type éducationniste-réalisateur. Il s'agit de changer les individus pour transformer la société. En éduquant les individus ces derniers peuvent agir par eux-mêmes et se libérer de préjugés autoritaires⁸⁶. Un groupe local de cette sensibilité, qui compte un seul membre listé, l'employé de commerce Jean Mestre de Marseille, est le groupe d'éducation libre de Marseille⁸⁷. Cette manière de militer n'empêche pas certains membres d'être impliqués également ailleurs, comme c'est le cas pour l'un des six individualistes. Henri Louis Arcos, ajusteur-mécanicien de la même ville, est membre du Groupe de la jeunesse anarchiste et du Comité de défense sociale⁸⁸.

Le reste des membres du sous-groupe anarchiste de la liste sont membres de groupes locaux. Outre des journaux militants, ces groupes prennent plusieurs formes. Pour ce qui est des journaux, plusieurs sont associés aux militants. La raison pour laquelle une personne est rattachée à un journal n'est pas toujours précisée dans les notices. Il peut donc s'agir d'un journaliste, rédacteur ou collaborateur occasionnel, ou dépositaire ou vendeur. Six personnes sont rattachées au journal *Le Libertaire*, dont deux rédacteurs et un collaborateur. Fondé en 1895 par le militant anarchiste Sébastien Faure, le journal hebdomadaire s'intitule « Journal des anarchistes » et porte surtout sur l'actualité des groupes libertaires⁸⁹. Pour *La Guerre sociale*, ce sont huit personnes, dont deux rédacteurs, quatre correspondants, un dépositaire et un crieur.

Trois autres journaux plus locaux sont aussi mentionnés. Un certain Dumas, de Commeny dans l'Allier⁹⁰, ouvrier à l'usine de construction métallique est rattaché à un journal appelé *L'Insurgé*, qui a pour sous-titre « organe hebdomadaire des révolutionnaires du Centre ». Ce journal publié à Limoges, qui a pour objectif affiché « l'entente entre tous les révolutionnaires » semble avoir eu une existence éphémère sur seulement deux années, le premier numéro étant sorti le 20 mars 1910 et le dernier le 29 mai 1911⁹¹. L'autre journal, *Le Combat*, « organe communiste révolutionnaire du Nord »⁹² est associé à l'ancien ouvrier

⁸⁶ G. Manfredonia, « L'anarchisme », art cit.

⁸⁷ RGPR, notice « MESTRE Jean », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁸⁸ *Ibid.*, notice « ARCOS Henri Louis »

⁸⁹ Retronews, *Libertaire*, <http://www.retronews.fr/titre-de-presse/libertaire>, 25 juillet 2019, (consulté le 4 septembre 2022) ; G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 39-40.

⁹⁰ *Ibid.*, notice « DUMAS »

⁹¹ *L'Insurgé*, 20 mars 1910 ; R. Bianco, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française*, op. cit., p. notice « L'Insurgé organe hebdomadaire des révolutionnaires du Centre ».

⁹² *Ibid.*, p. notice « Le Combat — Le Combat de Roubaix-Tourcoing — Le Combat du Nord — Le Combat du Nord et du Pas-de-Calais ».

tisserand Jean-Baptiste Knockaert de Tourcoing⁹³, qui en a été l'imprimeur et gérant⁹⁴, sans que cela soit précisé par la Sûreté générale dans sa notice individuelle. Enfin *Germinal* de la Somme dont le rédacteur Augustin-François-Joseph Bocquillon est listé⁹⁵.

Dans plusieurs localités existent des « groupes révolutionnaires », sans que ce soit précisé si ces derniers sont indépendants, partie prenante de la FRC ou du Parti révolutionnaire. Ce dernier est une tentative antérieure en 1910 de Gustave Hervé de constituer un parti regroupant à la fois la tendance révolutionnaire de la SFIO et les anarchistes⁹⁶. Si le groupe est concurrencé par la FRC, il demeure ancré dans plusieurs départements. Deux militants s'y rattachent pour celle de l'Yonne, la scission de la SFIO, quatre celle de la Somme, cinq dans le Pas-de-Calais et un pour celle du Nord. Ces groupes existent notamment dans trois localités des Ardennes, à Sedan, Revin et Nouzon, mais aussi à Cherbourg où il y a un « Groupe révolutionnaire et anarchiste », ou encore à Chaumont en Haute-Marne ou Seclin dans le Nord, ainsi qu'à Epinac-les-Mines en Saône-et-Loire, à Amiens et Friville-Escarbotin dans la Somme et à Auxerre dans l'Yonne. À Lyon, le nom du groupe est plus précis et semble être indépendant « Groupe révolutionnaire intersyndical communiste ». Ces différents groupes, plus ou moins proches de l'initiative de constituer un Parti révolutionnaire, comptent en tout 34 personnes.

⁹³ RGPR, notice « KNOCKAERT Jean-Baptiste », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁹⁴ Yves Le Maner et notice revue par Guillaume Davranche, « KNOCKAËRT Jean-Baptiste » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021, p.

⁹⁵ RGPR, notice « BOCQUILLON Augustin-François-Joseph », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁹⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 88-91.

Classification	Nombre
Fédération Communiste Révolutionnaire	37
Jeunes Gardes	36
Parti révolutionnaire	34
AIA et groupes antimilitaristes	14
Comité de défense sociale	11
Anarchiste individualiste	6
Libérés du bagne	4
Autres engagements et groupes divers	40

Figure 8. Récapitulatif des différents groupes des anarchistes de la liste de 1911, les chiffres ne s'additionnant pas en raison des appartenances multiples

Plusieurs groupes locaux prennent le nom de groupes, sections ou cercles « d'études sociales ». Ces derniers se retrouvent à Toulouse, Nice, Marseille ou encore Pontoise dans la Seine avec quatre différents militants. Un autre groupe qui compte un militant est répertorié comme le « Groupe anarchiste italien », spécifique aux Italiens, sans précision sur s'il s'agit d'un groupe réservé aux Italiens ou si c'est une antenne locale d'une organisation italienne. Deux militants sont membres du groupe libertaire « La Jeunesse libre » à Toulon dans le Var. Sont également présents, avec un militant à chaque fois, un groupe du « Milieu libre des cras » à Nancy en Meurthe-et-Moselle, un groupe antiparlementariste de Rouen et un autre « comité antiparlementaire » situé à Paris, le « Groupe d'action et de propagande anarchiste de Lyon », deux groupes anarchistes à Montceau-les-Mines et Le Havre, un « Groupe Aube nouvelle » à Chantenay dans la Loire-Inférieure et deux groupes libertaires distincts à Aix et Pontoise. La Sûreté générale semble manquer d'informations au sujet des groupes ou s'appuyer sur d'autres listes ou recensements car les détails sont absents.

Si cette longue liste de groupes donne déjà une idée des villes où sont présents les militants, le fait de retenir les quinze principaux départements où se retrouvent les militants permet d'avoir une vue d'ensemble. La Seine concentre avec 109 militants sur 222 près de la moitié des individus. Il s'agit de presque dix fois plus de militants que le Finistère qui en compte onze, tous de Brest sauf un, ou les Bouches-du-Rhône avec dix, huit de Marseille et deux d'Aix. La Somme en compte neuf (sur onze en tout listées hors anarchistes), ce qui reflète l'implantation des anarchistes à travers la fédération révolutionnaire et le journal *Germinal*⁹⁷. Vient ensuite le Nord avec huit militants, qui est aussi un département avec à la fois une fédération et un journal local. Le Rhône compte autant de personnes listées, quand les Ardennes en ont sept et la Seine-et-Oise six. L'Yonne en compte cinq, autant que la Seine-Inférieure, les

⁹⁷ *Ibid.*, p. 111.

Alpes-Maritimes et le Nord-Pas-de-Calais. Avec quatre militants la Meurthe-et-Moselle est moins importante, tout comme la Loire et la Marne qui suivent avec trois personnes. Neuf départements ont deux militants⁹⁸. Enfin, sept en comptent un seul⁹⁹.

Outre la tendance que nous avons déjà observée à lister surtout des personnes avec des responsabilités, le fait qu'une des principales organisations, la FRC, soit uniquement implantée dans ce département oriente encore plus le tableau. Les autres départements correspondent à un mélange entre des départements frontaliers (les Ardennes, le Nord, la Meurthe-et-Moselle ou les Alpes-Maritimes), des villes stratégiques, comme Brest pour le Finistère, ou des départements avec une implantation significative des anarchistes (la Somme ou le Nord). Le contraste est aussi important par rapport à 1907 pour un département comme la Loire-Inférieure par exemple, qui passe de 24 à 1 seul individu. La Côte d'Or, qui en avait quatorze, disparaît de la liste. Étant donné le nombre des anarchistes, l'ordre des départements demeure semblable à celui de la liste de 1911 dans son ensemble.

Département	Nombre
Seine	109
Finistère	11
Bouches-du-Rhône	10
Somme	9
Nord	8
Rhône	8
Ardennes	7
Seine-et-Oise	6
Yonne	5
Seine-Inférieure	5
Alpes-Maritimes	5
Pas-de-Calais	5
Meurthe-et-Moselle	4
Loire	3
Marne	3

Figure 9. Quinze principaux départements des militants anarchistes inclus dans la liste de 1907

La moyenne d'âge du sous-groupe est de 34 ans, soit plus que la liste de 1907, mais un an de moins que pour la liste dans son ensemble. En s'intéressant aux métiers, la répartition entre les catégories socio-professionnelles donne 160 individus issus des classes populaires, 44

⁹⁸ La Corrèze, la Haute-Garonne, la Saône-et-Loire, le Morbihan, la Gironde, le Jura, le Var, la Haute-Vienne et la Haute-Marne

⁹⁹ L'Allier, l'Isère, la Vendée, la Loire-Inférieure, l'Aisne, la Manche et le Loiret

ne pouvant pas être classées faute d'informations suffisantes et un seul fonctionnaire. Par contre, 18 personnes se retrouvent dans les classes aisées dans le sous-groupe des anarchistes, sur un total de 25 en 1911. Parmi ces personnes qui se retrouvent catégorisées comme étant dans les classes aisées se trouve de nouveau des métiers de la presse. En effet, onze sont liés à la presse. Les autres métiers sont plus diversifiés et correspondent à la liste dans son ensemble¹⁰⁰.

Un aspect du sous-groupe est la multiplication des engagements pour plusieurs individus. 61 parmi les militants pour la paix sont impliqués dans deux ou dans plusieurs organisations. À titre d'exemples, quatorze sont à la fois dans un syndicat et à la FRC, tandis que cinq sont membres à la fois de la FRC et des Jeunes Gardes, et cinq autres de la FRC et du CDS. De même, onze sont à la fois impliqués dans le Parti révolutionnaire et au sein d'un syndicat. Si un biais est encore une fois induit par le détail indiqué par les notices individuelles par rapport à la liste de 1907, le taux d'engagement multiple, à 27 % pour le sous-groupe anarchiste, est plus important que chez les syndicalistes ou socialistes de 1911. La diversité des groupes anarchistes engagés pour la paix parmi d'autres luttes peut en être une explication. Par ailleurs, l'engagement à la fois syndical et politique au sein d'une autre organisation se retrouve plus parmi les anarchistes et syndicalistes en raison de l'orientation syndicaliste révolutionnaire de la CGT. Si les guesdistes, notamment dans le Nord, peuvent avoir la même double implication, ceux-ci sont moins nombreux et absents ou invisibles dans la liste.

Deux logiques contraires semblent être à l'œuvre pour les anarchistes dans la liste de 1911. D'une part, il s'agit de retenir les « principaux révolutionnaires », et ainsi cibler avant tout des dirigeants et responsables. D'autre part, il semble y avoir une volonté pour certains départements d'être plus exhaustif, quitte à inclure des petits groupes locaux sans pouvoir donner plus de renseignements. Cela permet de voir une certaine diversité à l'œuvre et nécessiterait des études plus précises des réseaux qui fondent chaque groupe. Toutefois, les engagements multiples donnent une première idée des liens qui peuvent exister. Si la première liste répertorie aussi des groupes locaux, ils sont moins nombreux et il semble y avoir une volonté de retenir les principales organisations nationales ou locales, quitte à ne pas en mentionner d'autres, probablement en partie faute de renseignements plus précis, d'où les incohérences entre enquête et liste de 1907¹⁰¹.

¹⁰⁰ Voir à ce sujet le chapitre 2, IV, B

¹⁰¹ Voir à ce sujet le chapitre 1

Si les catégorisations de la Sûreté générale peuvent paraître arbitraires et simplifier des parcours complexes, parfois en une ligne, leur étude nous donne une idée de la logique de constitution des deux listes et permet de dresser des parallèles ou divergences. Cela permet aussi de voir les points en commun qui peuvent exister entre les sous-groupes au sein d'une liste, ou pas. Tandis que les socialistes se divisent entre socialistes révolutionnaires et socialistes, les syndicalistes semblent s'inscrire largement dans la tendance révolutionnaire. Les anarchistes dans les listes sont le reflet à la fois du morcellement local, mais aussi des tentatives successives de structuration, que ce soit à travers l'AIA, la FRC ou la tentative du Parti révolutionnaire. D'autres organisations peuvent regrouper des personnes issues d'horizons divers, comme le CDS ou le journal *La Guerre sociale*.

Par ailleurs, la mention dans une liste n'est pas suffisante pour constater une réelle activité. En effet, une publication dans un journal ou la signature d'une affiche suffit pour être répertorié. Si ce sont des formes d'engagement, elles sont distinctes de l'action militante au sein d'un syndicat, un groupe ou un parti politique. Pour étudier ce type d'implication, il faut prendre en compte un niveau d'analyse plus fin. Afin de justement étudier des parcours et de les replacer dans un contexte, nous essayons d'en restituer trois.

Chapitre 4 : Parcours militants pour la paix

Après avoir vu le regard que la Sûreté générale portait sur les militants pour la paix à travers deux listes qui permettent de regrouper et de recouper les informations, il est important d'aussi pouvoir étudier des parcours individuels. En effet, au-delà d'une notice ou d'une ligne dans un tableau, les militants se trouvent dans un contexte social et politique. Leur action et leurs choix sont marqués par leurs socialisations, que ce soit à travers la famille, par l'école, dans le cadre professionnel ou dans le quartier ou village. Outre l'engagement pour la paix, il est important de prendre en compte le fait que les parcours portent également sur d'autres luttes, ce qui permet de voir l'importance des différents engagements et la place que prend la paix dans ce contexte. Ainsi, l'étude permet d'éviter le fait de réduire les militants à cette question.

Si nous n'avons pas de témoignages personnels originels sur lesquels nous pouvons nous appuyer, les dossiers de la Direction générale de la sûreté nationale, issus des « fonds de Moscou » sont de précieux appuis pour approfondir l'étude. Ce que nous avons étudié nous situe dans un contexte séquanien, d'où la focale sur des parcours situés dans ce département. Ainsi, nous avons choisi d'approfondir l'étude de trois militants qui nous semblaient intéressants : Henriette Roussel, Louis Perceau et Émile Guichard. Si ces trois militants ne sont pas représentatifs de l'ensemble des archives dépouillées et que cette étude ne prétend pas restituer leur biographie, leurs milieux respectifs peuvent éclairer sur le contexte.

I. Henriette Roussel, militante anarchiste à Paris

La première étude de cas porte sur Henriette Roussel. Plusieurs raisons nous poussent à ce choix. D'une part, il s'agit d'une des rares militantes qui a été répertoriée par la Sûreté générale dans la liste de 1907¹. Le choix de l'étudier permet d'interroger un certain nombre de biais de genre présents dans les sources, sans forcément être applicable à l'ensemble des autres militantes. Paris étant la capitale de France et la ville pour laquelle nous avons pu étudier le plus de sources, le fait de la situer dans ce contexte semble pertinent pour l'étude dans son ensemble. D'autre part, Henriette Roussel faisant partie des anarchistes individualistes sans être syndiquée, en plus d'avoir été proche de *La Guerre sociale* et de l'AIA, cela nous permet d'étudier le milieu libertaire dans lequel son action se situe et le rapport avec la paix. Si Henriette Roussel a été étudiée par Clara Schildeknecht à partir des sources de la Préfecture de

¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, *Liste des personnes antimilitaristes*, s.l., 1907.

police de Paris, cette étude ne porte pas sur son engagement antimilitariste ou même individualiste, uniquement sur le rapport avec les questions de virilité².

Un premier indicateur des problèmes posés par la Sûreté générale est la confusion qui semble régner entre Henriette Roussel et Nelly Roussel. Ces deux femmes partagent le même nom de famille et sont toutes les deux engagées dans le milieu anarchiste, ce qui conduit les services à mélanger les renseignements relatifs aux deux dans le même dossier nominatif³, issus des fonds ouverts au Fichier central de la direction de la Sûreté nationale⁴. Pourtant, plusieurs militants hommes dans la même situation semblent avoir droit à leur propre dossier nominatif plutôt que de le partager avec un homonyme. À notre connaissance, il n'y a pas de lien de parenté entre les deux, ni de double nom. Et même si un lien devait exister, le frère d'Henriette Roussel, le militant Georges Roussel, n'est pas référencé dans le même dossier sauf pour rappeler cette parenté. Cette confusion entre deux militantes, peut-être isolée, est pourtant bien distinguée à l'intérieur du dossier étant donné que chaque mention est accompagnée du nom et du prénom. Par ailleurs, Nelly Roussel dispose de fonds d'archives spécifiques⁵ et a fait l'objet d'expositions et ouvrages, ce qui n'est pas le cas d'Henriette Roussel. Toujours est-il que la Préfecture de police semble avoir effectué un travail de séparation plus sérieux, avec un dossier exclusivement consacré à Henriette Roussel qui ne mentionne pas Nelly Roussel⁶.

Henriette Roussel est née le 5 novembre 1885 aux Lilas dans le département de la Seine. Elle est la fille d'Édouard Alfred Roussel et de Marie Élisabeth Hemard⁷. Dans sa fratrie, il y a deux frères plus âgés, l'aîné Emmanuel et le cadet Georges né en 1885, un frère plus jeune menuisier, et deux autres sœurs dont nous ne connaissons pas les noms⁸. Si nous n'avons aucune information sur les métiers de ses parents, nous pouvons supposer qu'ils sont issus des classes populaires. Sa mère est décrite en 1908 comme étant « anarchiste, mais nullement propagandiste »⁹.

² Clara Schildknecht, *Hardi, compagnons !: masculinités et virilité anarchistes à la Belle Époque*, Paris, France, Libertalia, 2023, p. 200-203 ; C. Schildknecht, « *Hardis, compagnons !* ». *Masculinités, virilité et domination de genre dans les milieux anarchistes de la Belle-Époque*, op. cit., p. 117-118.

³ Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), *Dossier Henriette Roussel*.

⁴ Organe remplaçant la Sûreté générale en 1934. C'est ce deuxième nom, anachronique pour notre période et pour l'ensemble du dossier portant sur Henriette Roussel, qui est retenu par les Archives nationales pour l'ensemble des dossiers qui peuvent aller jusqu'en 1940.

⁵ Fonds Nelly Roussel, Bibliothèque Marguerite Durand

⁶ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel.

⁷ *Ibid.*, Notice individuelle, octobre 1907

⁸ *Ibid.*, Rapport du 14 avril 1908

⁹ *Ibid.*

La ville des Lilas est créée en 1867 sous le Second Empire, à partir de parties des communes voisines. Le territoire de la ville des Lilas accueille à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle des activités diversifiées. Souvent issus des arrondissements de l'Est parisien, ces établissements de petite taille emploient plutôt une main-d'œuvre qualifiée. Selon l'historien Nicolas Pierrot, le territoire accueille surtout des petites entreprises, les entreprises moyennes étant plus rares¹⁰.

Il est probable qu'Henriette Roussel ait été formée en école primaire. En effet, à cette époque, peu de filles suivaient d'autres enseignements que ceux dispensés dans les écoles primaires, les seules à être gratuites. Un peu plus d'un tiers obtenait le diplôme de certificat d'études. L'enseignement secondaire public étant payant, ce dernier était destiné à former les élites, avec un parcours scolaire autonome du primaire¹¹.

Nous ne savons pas à quel âge elle a commencé son métier de fleuriste, et si elle l'a réellement exercée. Quoiqu'il en soit, il est mentionné dès octobre 1907¹², mais semble ne plus être pratiqué en 1913¹³. Un rapport de 1909 précise qu'elle serait « ouvrière fleuriste » mais ne travaillant pas régulièrement¹⁴. Sans détails sur l'établissement et le quartier, il est difficile d'en tirer des conclusions. Toutefois, nous savons qu'à Paris au début du XX^e siècle la fabrication des fleurs artificielles est un des principaux secteurs féminisés de la petite industrie. Il s'agit d'un secteur dynamique qui sert pour décorer les domiciles, mais aussi les vêtements, avec plus de 1000 fabricants pendant le XIX^e siècle. Dispersé, ce secteur se prête à l'artisanat¹⁵. Il est probable que cette réalité industrielle se cache derrière l'appellation de « fleuriste », mais les informations ne permettent pas de l'affirmer de manière définitive, car le métier peut aussi correspondre à un statut d'ouvrier fleuriste embauché dans un autre cadre.

C'est néanmoins à l'âge de 22 ans qu'Henriette Roussel commence à être surveillée, en mai 1907. Cela fait suite à sa signature de la deuxième affiche de l'AIA « Aux soldats »¹⁶ en tant qu'unique femme¹⁷. Cette affiche, placardée dans Paris et directement adressée aux soldats

¹⁰ Nicolas Pierrot, « Architectures de la petite industrie urbaine : l'exemple des Lilas (Seine-Saint-Denis) », *In Situ. Revue des patrimoines*, 1 mars 2007, n° 8.

¹¹ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 35-38.

¹² Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, *Notice individuelle*, s.l.

¹³ *Ibid.*, Rapport du 29 juillet 1913

¹⁴ *Ibid.*, Rapport du 3 mars 1909

¹⁵ Jean-Marc Olivier, « Chapitre 3. Le caractère dual de la main-d'œuvre en France et ses conséquences sociales. Rareté des grandes usines et multiples formes du travail dispersé (1830-années 1930) » dans *Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 108-191.

¹⁶ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, *Notice individuelle*, op. cit.

¹⁷ Guillaume Davranche, « ROUSSEL Henriette » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2020.

les appelle à la désobéissance en cas d'ordre de tirer sur la foule le 1^{er} mai. C'est ainsi son engagement dans l'association antimilitariste qui justifie ce rapport, ce qui nuance l'analyse de Clara Schildeknecht¹⁸ qui affirme qu'Henriette Roussel est d'abord évoquée en lien avec l'activité de son frère Georges, ce qui intervient seulement dans un second temps en août 1907¹⁹. Georges Roussel est, en effet, engagé de longue date, s'étant déjà impliqué dans un groupe anarchiste Rue Aumaire dans le 3^e arrondissement pendant les années 1880, avant de disparaître des renseignements de la Sûreté générale pendant 5-6 ans, qui qualifie cette période comme « enveloppée de mystère ». De retour à Paris au début des années 1900, il s'implique dans les groupes individualistes autour d'Albert Libertad, tout comme sa sœur²⁰.

Membre des Jeunesses libres en 1907, Henriette Roussel intervient selon les renseignements pour critiquer les autres antimilitaristes et leur comportement pour obtenir l'acquittement suite aux poursuites liées à l'affiche. Étant « malade de dégoût après l'étonnement de l'acquittement des antimilitaristes et la constatation de la lâcheté des accusés », elle porte un jugement dur. « Elle les a vus trembler, protester de leur innocence et rejeter la qualification d'anarchiste, comme si c'était une injure elle ne leur pardonne pas »²¹.

Les causeries populaires d'Albert Libertad sont une occasion pour Henriette Roussel et d'autres militants de continuer leur apprentissage au-delà de l'enseignement primaire. Alors que ces individualistes ont été confrontés à l'enseignement obligatoire, ils sont peu nombreux à avoir pu poursuivre leurs études au-delà. Le fait de s'éduquer de manière militante correspond au refus de soumettre à leurs conditions sociales et chercher à s'émanciper²². C'est avec Georges Mathias, dit Paraf-Javal, que Libertad a fondé les causeries en 1902. Si Paraf-Javal est orienté vers une forme d'anarchisme scientifique, Libertad est plus porté vers les thématiques militantes et prend les dessus. Inspirées des universités populaires, les causeries s'en distinguent, en n'ayant pas de statuts et n'exigeant ni inscription ni cotisation, choisissant les thèmes de manière libertaire avec des conférenciers militants et des débats. À partir de ce réseau des causeries, présentes dans plusieurs arrondissements parisiens, en banlieue et en région, le

¹⁸ C. Schildknecht, *Hardi, compagnons !*, op. cit., p. 200-203.

¹⁹ Service spécial, Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Note du 19 août 1907, « Dossier Henriette Roussel », Archives nationales 19940472/185.

²⁰ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 15 avril 1908, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

²¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Extrait d'une note de la Préfecture de police du 26 juin 1907, « Dossier Henriette Roussel », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/185.

²² A. Steiner, *Les en-dehors*, op. cit., p. 7.

journal *l'anarchie* est fondé en avril 1905²³. Henriette Roussel est probablement l'une des personnes qui participent à la discussion lors des causeries autour des thématiques de l'antimilitarisme et la paix, même si l'absence d'inscriptions aux conférences rend difficile le fait de savoir qui a assisté et quand, en-dehors des rapports policiers qui peuvent évoquer les présents²⁴. Néanmoins, nous savons à partir de ces rapports qu'Henriette Roussel prenait la parole en réunion²⁵.

En octobre 1907, la fiche individuelle d'Henriette Roussel récapitule déjà son état-civil, sa nationalité, sa situation de famille, profession, domicile et les renseignements divers qui sont jugés pertinents par la Préfecture de police. En effet, elle subit plusieurs poursuites judiciaires et arrestations. Après avoir été poursuivie pour avoir signé une deuxième affiche antimilitariste du même type que la première « Aux crimes, répondons par la révolte » elle est poursuivie « devant la Cour d'Assises de la Seine sous l'inculpation de provocation à la désobéissance adressés à des militaires » mais parvient à être acquittée. Toutefois, le 9 octobre elle est arrêtée à la gare de l'Est « pour avoir distribué à des jeunes conscrits allant rejoindre leurs corps » des tracts antimilitaristes²⁶. Elle est ensuite détenue pour provocation à la désobéissance des militaires des armées de Terre et de Mer²⁷.

Son adresse au moment de l'arrestation se situe au 41 rue des Bois dans le XIX^e arrondissement de Paris, toujours dans le nord-est et voisin de la commune des Lilas²⁸. Cet arrondissement est notamment marqué par la présence d'une industrie lourde, alors que le reste de la ville s'oriente vers les services. Alors que le département de la Seine concentre 24 % de la richesse française en 1900, le XIX^e compte 7 ou 8 pauvres pour un riche. Henriette Roussel habite l'un des arrondissements les plus pauvres, où se concentre à la fois des industries et des classes populaires qui y travaillent²⁹.

Comme l'a observé Clara Schildeknecht pour les rapports de la Préfecture de police, la militante est la cible de jugements de valeurs misogynes à répétition dans les rapports³⁰. Ce constat est également valable pour le dossier nominatif de la Sûreté générale qui reprend en

²³ *Ibid.*, p. 18-19.

²⁴ Par exemple Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 27 février 1908, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, *Notice individuelle, op. cit.*

²⁷ *Ibid.*, Lettre du Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare au Préfet de police de Paris, 11 octobre 1907

²⁸ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, *Notice individuelle, op. cit.*

²⁹ Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville: XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Éditions Points, 2017, p. 159-247.

³⁰ C. Schildknecht, *Hardi, compagnons !, op. cit.*, p. 200-203.

partie des rapports de la Préfecture de police. En effet, un rapport rédigé en 1908 visant son frère multiplie les insultes à son égard afin de la délégitimer : « La sœur de celui-ci, Henriette, est une espèce d'hystérique à moitié folle qui, sous couvert d'anarchisme, couche avec tous les membres des groupes de Libertad »³¹. Toutefois, il ne s'agit pas de la première occurrence de ce type de remarque. Dès 1907, il est rapporté :

« La jeune Henriette ROUSSEL devient de plus en plus folle. Elle croit son devoir d'anarchiste de satisfaire les passions sexuelles de tous les bohêmes dégénérés faisant partie des groupes de LIBERTAD et de leur servir de maitresse commune, sans faire aucune distinction entre eux. »³²

Sa « nervosité » fait aussi l'objet d'une remarque³³, alors qu'elle est décrite comme une « hystérique caractérisée »³⁴. Le rapporteur se permet même de faire une remarque sur son apparence physique « Malgré sa laideur, elle trouve, dans ce milieu, plusieurs amants par jour (on en a compté, dans une journée, jusqu'à 10) »³⁵. À ces remarques misogynes et dévalorisantes s'ajoutent aussi des commentaires concernant la manière dont l'entourage perçoit l'engagement d'Henriette Roussel. Sa mère est décrite comme « souffrant de voir ses enfants mettre leurs théories en pratique ». De plus, ses deux sœurs « établies bourgeoisement, la blâmaient fortement de compromettre toute la famille ». Alors que les trois frères d'Henriette sont tous engagés dans l'anarchisme individualiste en 1908, elle est la seule à être accusée de « compromettre la famille »³⁶.

En février 1908, sa collaboration au journal *La Guerre sociale* est mentionnée dans un rapport. Selon celui-ci, elle passe 2 heures par jour pour copier des adresses de destinataires recevant gratuitement les exemplaires du journal. Henriette Roussel est également repérée comme vendant des brochures de Hervé relatives au Maroc. Le rapport évoque les idées d'Henriette Roussel qui demeurent plutôt individualistes « l'antimilitarisme est une machine qui remplacera, à un moment donné, les sections des socialistes, les groupes de "votards", et même les syndicats, par ce qu'il n'y aura pas de bureaux, ni de maîtres, ni de cotisations ».³⁷ Cette conception est distincte de celle prônée par Gustave Hervé étant donné que c'est le combat

³¹ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 15 avril 1908, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

³² *Ibid.*, Rapport du 7 novembre 1907

³³ *Ibid.*, Rapport du 30 décembre 1907

³⁴ *Ibid.*, Rapport du 5 janvier 1908

³⁵ *Ibid.*, Rapport du 15 avril 1908

³⁶ *Ibid.*, Rapport du 14 avril 1908

³⁷ *Ibid.*, Rapport du 13 février 1908

antimilitariste qui a pour vocation de remplacer les socialistes et syndicats, plutôt que d'être une lutte commune permettant une convergence révolutionnaire. Malgré la vente de brochures et l'implication auprès du journal, Henriette Roussel conserve ainsi une vision qui lui est propre. La même année, elle distribue de nouveau des brochures aux conscrits, malgré la condamnation de l'année précédente³⁸.

À partir de 1909, la relation d'Henriette Roussel avec le militant anarchiste Albert Rigaudie est évoquée. Ce dernier travaille selon le rapport à *La Guerre Sociale*, ce qui rend possible le fait que les deux se soient rencontrés dans ce cadre. Les renseignements indiquent qu'elle est célibataire, mais précisent que « depuis quelques mois, elle vit maritalement »³⁹. Dans un autre rapport, il est décrit comme étant son « amant »⁴⁰. Henriette Roussel est aussi déjà la mère d'une fille, née d'une précédente liaison, mais avec un père inconnu⁴¹. Contrairement à Henriette Roussel, Albert Rigaudie est mentionné dans la liste de 1911 en tant que « peintre en bâtiment ». Il est alors indiqué comme étant membre de la Fédération communiste révolutionnaire⁴².

Ses activités militantes en font de nouveau une cible de la justice en janvier 1909, quand elle est arrêtée avec Albert Rigaudie pour « tapage au cours d'une représentation au Cirque d'hiver ». Les « cris séditieux » en question seraient d'avoir crié « à bas les jaunes » aux musiciens du Cirque d'hiver⁴³. Cette action de dénonciation conduit à un mois de prison avec sursis et une amende.

Un article dans le journal *Gil Blas* présent dans le dossier évoque une Henriette Roussel qui serait en 1912 trésorière de la SFIO et candidate aux municipales dans le quartier Odéon⁴⁴. Il s'agit ici vraisemblablement d'un homonyme étant donné que cette mention n'est pas cohérente par rapport au reste de son parcours. Si son conjoint Albert Rigaudie entre au parti

³⁸ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Copie d'une note de la Préfecture de police du 28 septembre 1908, « Dossier Henriette Roussel », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/185.

³⁹ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 3 mars 1909, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

⁴⁰ *Ibid.*, Rapport du 11 juillet 1909

⁴¹ *Ibid.*, Rapport du 3 mars 1909

⁴² RGPR, notice « RIGAUDIE, Albert » 1911, Archives nationales F-7-13053

⁴³ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 24 janvier 1909, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

⁴⁴ *Gil Blas*, 20 avril 1912

en décembre 1912 avec une tribune publiée dans *La Guerre Sociale*⁴⁵, Henriette Roussel n'en est pas signataire et les dates ne correspondent pas.

Des observations sont également faites par rapport au comportement d'Henriette Roussel dans le cadre domestique, avec un contraste entre le moment de son emménagement, moment où elle « tenait à haute voix des propos grossiers » et la situation par la suite, car « elle a modifié son attitude »⁴⁶. La femme est ainsi réduite à son ménage, l'attitude de son conjoint Albert Rigaudie n'étant ni commentée ni remise en cause. Il est également précisé qu'elle « ne se livre à aucune occupation en dehors de son ménage ». Toutefois, elle est toujours active dans des cadres militants, sortant souvent le soir pour se rendre à des réunions. Il est constaté dans le même rapport qu'il est toujours nécessaire de maintenir Henriette Roussel « sur la liste des anarchistes surveillés »⁴⁷.

Après plusieurs déménagements et changements de domicile, la militante et son conjoint reviennent dans le Nord-Est parisien, au 35, rue Frédéric Lemaître dans le XX^e arrondissement⁴⁸. La fille d'Henriette Roussel, malade, est éloignée de ce domicile en étant en traitement à Bayonne⁴⁹ dans les Basses-Pyrénées⁵⁰. Les années 1912-1913 correspondent à une période où moins de rapports sont conservés ou écrits au sujet de la militante, qui ne semble plus faire l'objet de poursuites judiciaires. Toutefois, ses mouvements sont toujours scrutés, même si les renseignements perdent parfois sa trace et sont réduits à donner l'indication approximative qu'elle « serait en villégiature en Bretagne »⁵¹. Si ces déplacements et changements nous importent peu par rapport à son engagement personnel, ils peuvent nous renseigner sur les difficultés de la préfecture de police à réellement suivre les individus supposément dangereux en cas de mobilisation. Il est difficile de juger si l'information plus rare est le signe d'une activité militante moins soutenue, de prises de positions différentes ou d'un simple manque d'intérêt ou de renseignement de la police.

Cela illustre ainsi l'arbitraire des listes où des individus sont inscrits pour antimilitarisme, mais peuvent rester en raison des slogans chantés dans la maison et rapportés par des voisins.

⁴⁵ Guillaume Davranche, « RIGAUDIE Albert, Pierre » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2014.

⁴⁶ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 29 juillet 1913, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

⁴⁷ *Ibid.*, Rapport du 29 juillet 1913

⁴⁸ *Ibid.*, Rapport du 25 juillet 1912

⁴⁹ *Ibid.*, Rapport du 29 juillet 1913

⁵⁰ Pyrénées-Atlantiques depuis 1969.

⁵¹ Préfecture de police de Paris, Notices individuelles : dossier Henriette Roussel, Rapport du 30 juillet 1912, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1654

Une fois qu'une personne est sous la surveillance de la Préfecture de police de Paris, celle-ci semble peu disposée à abandonner le fichage individuel, même sans disposer d'éléments nouveaux et tangibles. Henriette Roussel est de plus inscrite au Carnet B⁵², au moins depuis 1912⁵³, même si la date de son inscription, qui pourrait être intervenue dès 1907, demeure floue.

II. Louis Perceau, socialiste rédacteur à *La Guerre sociale*

Le parcours de Louis Perceau est intéressant à plusieurs égards. En effet, si ses poèmes et son implication au sein de la SFIO après 1920 ont fait l'objet d'études⁵⁴, son parcours en tant que membre de l'AIA, ainsi que socialiste proche de Gustave Hervé, ayant pris ses distances avec celui-ci par la suite, nous permet de mieux comprendre cette tendance. Membre de la fédération socialiste de la Seine, il s'inscrit dans le contexte particulier du département le plus peuplé, traversé par les débats qui touche le Parti socialiste unifié. Son cas permet aussi de remettre en cause les manières dont la Préfecture de Police de Paris et la Sûreté générale applique la catégorie d'anarchiste aux militants.

Né le 22 septembre 1883 à Coulon dans le département des Deux-Sèvres⁵⁵, il est selon sa notice Maitron le fils d'un marchand-tailleur blanquiste et d'une couturière⁵⁶ dont les dossiers des renseignements n'ont pas conservé les informations. Coulon est une commune à l'ouest de la ville de Niort dans le Marais poitevin, à la frontière avec la Vendée, avec 1 777 habitants lors du dénombrement de 1881⁵⁷, deux années avant sa naissance.

En 1901, Louis Perceau est déjà indiqué comme exerçant le métier de tailleur d'habits à l'âge de 18 ans. Tout comme pour Henriette Roussel il est plus que probable qu'il ait eu une scolarité qui correspondait à celle des Français issus des classes populaires, suivie uniquement dans l'enseignement primaire⁵⁸. L'article du dictionnaire du Maitron affirme même qu'il a choisi « lui-même de s'engager précocement dans la vie professionnelle comme tailleur plutôt que de devenir instituteur »⁵⁹. Si c'est certain qu'il n'a pas suivi les enseignements du primaire

⁵² *Ibid.*, Note du 29 mars 1922

⁵³ *Ibid.*, Rapport du 30 juillet 1912

⁵⁴ Voir références mentionnées dans Georges-Henri Morin et Justinien Raymond, « PERCEAU Louis » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier, 2020.

⁵⁵ Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), *Dossier Louis Perceau*, s.l.

⁵⁶ G.-H. Morin et J. Raymond, « PERCEAU Louis », art cit.

⁵⁷ *Coulon - Notice Communale*, http://cassini.ehess.fr/fr/html/fiche.php?select_resultat=10553#, (consulté le 14 août 2023).

⁵⁸ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 36.

⁵⁹ G.-H. Morin et J. Raymond, « PERCEAU Louis », art cit.

supérieur, ce n'est pas clair s'il a quand même obtenu le certificat d'études ou pas, ce qui était le cas d'environ un tiers des élèves au début du XX^e siècle⁶⁰.

L'ouvrier tailleur dans un village de moins de 2000 habitants comme Coulon s'inscrit dans un contexte de petite échelle des artisans et commerçants. Souvent, les artisans ne se distinguaient pas des petits commerçants ou des paysans, ayant une activité agricole ou d'élevage à côté de l'artisanat⁶¹. À cette période, une influence citadine est aussi présente dans la conception des vêtements avec des personnes qui se fournissent dans des maisons de conception, y compris à la campagne, ce qui affaiblit les tailleurs de villages⁶². En tant que « petit ouvrier tailleur »⁶³ il se situe ainsi dans un contexte précaire qui s'inscrit pleinement dans les classes populaires des campagnes.

Louis Perceau ne nous a pas transmis de témoignage direct écrit de ses activités. Pour étudier ses années dans les Deux-Sèvres avant 1901, les seules informations que nous avons pu resituer sont d'une part une intervention datant du congrès de Nancy de la SFIO en 1929⁶⁴ et une note policière à partir d'un témoignage de seconde main daté de juillet 1902, probablement des époux Boutin l'ayant hébergé en 1901 au 30, rue de l'Échiquier dans le X^e arrondissement de Paris⁶⁵. Cette période, même si elle est située avant 1905, nous semble importante pour comprendre la suite de son engagement et l'attitude des services de renseignement. Toutefois, la première source est la notice datée de 1902 et de Paris dans laquelle ce témoignage se situe, donc aucune trace antérieure de ses activités n'est disponible.

Ainsi, le militant s'est engagé pour socialisme dans son département des Deux-Sèvres. Lors de son intervention pendant le congrès de Nancy, en réponse aux débats portant sur la religion et la laïcité, il affirme s'être engagé pour la première fois 30 ans plus tôt, c'est-à-dire en 1899 à l'âge de 16 ans. Il explique ensuite qu'il s'agit d'un département marqué par les luttes religieuses, avec des paysans républicains hostiles à la fois à la religion et le cléricalisme, mais

⁶⁰ A. Prost, *Les Français de la Belle Époque*, op. cit., p. 36.

⁶¹ *Ibid.*, p. 20.

⁶² *Ibid.*, p. 179-180.

⁶³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Rapport du 7 mai 1921, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁶⁴ Parti socialiste SFIO, *XXVII^e congrès national : tenu à Nancy les 9, 10, 11 et 12 juin 1929 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste S. F. I. O.*, s.l., 1929, p. 264-265.

⁶⁵ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Notice individuelle, juillet 1902, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

il n'est pas certain que cette thématique soit la principale motivation de son engagement précoce, cela semble plutôt justifier sa prise de position ultérieure⁶⁶.

C'est en 1898 qu'un premier Comité socialiste des Deux-Sèvres est créé à Niort, à la suite des législatives pendant lesquelles les deux candidats socialistes ont obtenu plus de 10 % des voix. En 1899, l'année de l'adhésion de Louis Perceau, le comité fusionne avec d'autres organisations de départements voisins pour former La Fédération de l'Ouest au congrès de Paris des organisations socialistes françaises. C'est Henri de La Porte qui dirige la fédération, et qui la transforme en Fédération socialiste révolutionnaire des Deux-Sèvres et de la Vendée en mai 1901⁶⁷. Celui-ci est issu de l'aile gauche du mouvement socialiste et devient membre de l'Unité socialiste révolutionnaire⁶⁸, dirigée notamment par Jules Guesde et Édouard Vaillant. Cette sensibilité correspond à celle développée par Louis Perceau et peut l'avoir influencé.

Toutefois, il n'est pas seulement membre de la fédération socialiste. Il affirme aussi, selon le témoignage des époux Boutin repris par la Sûreté générale, être le fondateur et le président du groupe antimilitariste de Coulon⁶⁹. La période de 1899-1901 se situe au début de la constitution de groupes spécifiques « antimilitaristes » en France. Alors que la Ligue des antipatriotes a été constituée en 1886, le premier groupe antimilitariste est fondé à Paris en 1899 sous le nom « Groupe de propagande antimilitariste de Paris ». Animée par Gaston Dubois-Desaulle, elle est active jusqu'en 1901, avant d'être remplacée en 1902 par la Ligue antimilitariste⁷⁰. Il est possible que Louis Perceau ait été à l'initiative pour constituer un groupe local éphémère à Coulon, néanmoins à part cette mention de seconde main lui attribuant les propos, ce groupe n'est pas mentionné. Cependant, ce double engagement, à la fois à la gauche parmi les socialistes avec une orientation révolutionnaire, et au sein des antimilitaristes, permet d'articuler les différentes revendications. Le rapport de 1921 retraçant son parcours indique qu'il « cherchait déjà ses fréquentations révolutionnaires » sans préciser⁷¹.

En 1901, Louis Perceau se retrouve soupçonné « d'être l'un des auteurs des nombreux incendies qui, depuis un certain temps, avaient éclaté dans la région niortaise et plus

⁶⁶ Parti socialiste SFIO, *XXVIe congrès national*, *op. cit.*, p. 264-265.

⁶⁷ Éric Kocher-Marboeuf, « De la terre de mission à l'espace de conquête : un siècle de socialisme en Deux-Sèvres » dans Frédéric Chauvaud et Jacques Péret (eds.), *Terres marines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 221-227.

⁶⁸ « PORTE (De la), Henri, Eugène, Amédée » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2010.

⁶⁹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Notice individuelle, juillet 1902, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁷⁰ J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, *op. cit.*, p. 370.

⁷¹ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Rapport du 7 mai 1921, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

spécialement dans les environs de Coulon »⁷². À ce titre, il comparaît comme témoin devant le juge d'instruction de Niort le 18 novembre 1901. Le même jour, il aurait quitté la ville pour Paris où il réside ensuite⁷³, même s'il profite d'au moins l'été 1902 pour revenir à Coulon⁷⁴. La police semble considérer ce déplacement, qui le conduit à s'installer à Paris le 27 novembre 1901, comme suspect. Toutefois, à aucun moment une preuve de culpabilité n'est apportée, et le statut de témoin n'équivaut pas à une inculpation de la part de la justice. Par ailleurs, neuf jours séparent le départ supposé et l'installation à Paris, ce qui semble un peu long pour avoir été une fuite ou lié à l'incendie. Il semble plutôt que ce soit une accusation lancée pour justifier sa surveillance et dangerosité en tant que révolutionnaire et antimilitariste.

De plus, les renseignements décident de le catégoriser comme « anarchiste », qualificatif qu'il rejette explicitement selon les propos de 1902, étant donné qu'il s'identifie comme « socialiste révolutionnaire antimilitariste ». Pourtant, les observations confirment sa distance par rapport à ce milieu étant donné que « sa présence dans les réunions libertaires n'a pas été signalée »⁷⁵. Le fait d'attribuer cette étiquette est significatif de la volonté de classer l'ensemble des antimilitaristes comme anarchistes.

Louis Perceau poursuit néanmoins son engagement en étant en octobre 1905 l'un des signataires de l'affiche « Aux Conscrits » collée sur les murs parisiens par l'Association internationale antimilitariste (AIA). Cette signature lui vaut une condamnation par la Cour d'assises de la Seine le 30 décembre de la même année, à 6 mois de prison et 100 francs d'amende⁷⁶. Les condamnations, attendues, sont la caisse de résonance médiatique pour l'association nouvellement constituée.

Il est de nouveau condamné, près de deux ans plus tard en mai 1907, par le Tribunal de simple police de la Seine à 5 jours de prison et 15 francs d'amende « pour tapage injurieux à l'occasion du 1^{er} mai précédent »⁷⁷. Si cette deuxième peine n'est pas forcément liée à l'engagement pour la paix ou l'AIA, elle signale la répression qui s'abat sur ces militants, dont ils sont les victimes, ce qui ne les empêche pas de s'en servir. Dans les notes issues des renseignements, la nature du tapage injurieux n'est pas qualifiée, il s'agit de lister les différentes

⁷² RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁷³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Rapport du 7 mai 1921, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁷⁴ *Ibid.*, Notice individuelle, juillet 1902

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁷⁷ *Ibid.*

condamnations pour prouver que Louis Perceau est un « individu des plus dangereux »⁷⁸. Cette condamnation, contrairement au médiatique procès des signataires, ne semble pas avoir été reprise par la presse. La manifestation du 1^{er} mai 1906 est un moment important pour les syndicalistes révolutionnaires en raison de la tentative de grève générale, durement réprimée par le ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau⁷⁹. Toutefois, sans nécessairement inscrire ses actions dans le cadre de la CGT, Louis Perceau se retrouve aussi condamné.

Le moment précis quand Louis Perceau se rapproche de *La Guerre Sociale* et la tendance socialiste révolutionnaire de Gustave Hervé n'est pas clair. En mars 1908, il est cité dans un rapport comme l'un des « principaux rédacteurs » du journal⁸⁰. Lors de son départ en janvier 1914 Gustave Hervé évoque « six ans d'une collaboration sans nuages »⁸¹. *A contrario*, Georges-Henri Morin et Justinien Raymond dans leur notice pour le dictionnaire Maitron situent le début de sa collaboration régulière plutôt l'année suivante en 1909⁸². En octobre 1908, Perceau est accusé de jouer un rôle au sein de la CGT en raison de sa proximité avec *La Guerre Sociale*⁸³. De plus, selon un rapport de 1908, les désaccords stratégiques entre la ligne de l'AIA reconstituée et *La Guerre Sociale* font que Louis Perceau fait le choix de rompre les liens. En effet, l'AIA aurait prôné alors la désertion individuelle, tandis que le journal d'Hervé défend des actions collectives, notamment de sabotage⁸⁴.

Impliqué à partir de 1905 à la SFIO, il devient à partir de 1909 membre de la commission exécutive de la fédération de la Seine, représentant les soutiens de Gustave Hervé⁸⁵. Cette fédération, qui est l'une des plus importantes du parti, est marquée par la présence d'une minorité hervéiste. En 1908 lors du congrès de la fédération séquanienne la motion antimilitariste issue de l'Yonne obtient ainsi 77 voix, contre 159 voix contre et 20 abstentions⁸⁶. Avec environ 30 % pour cette motion, qui peut recouper à la fois les syndicalistes-révolutionnaires de Lagardelle et les révolutionnaires proches de Hervé, le poids de la tendance antimilitariste est le double qu'au niveau national lors du congrès de Toulouse la même année.

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ M. Dreyfus, *Histoire de la CGT, op. cit.*, p. 54.

⁸⁰ Extrait d'une note de police du 27 mars 1908

⁸¹ *La Guerre sociale*, 21 janvier 1914

⁸² G.-H. Morin et J. Raymond, « PERCEAU Louis », art cit.

⁸³ Rapport du 10 octobre 1908

⁸⁴ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Copie d'un rapport du Préfet de Police, 22 décembre 1908, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁸⁵ *Ibid*, Rapport du 7 mai 1921

⁸⁶ *L'Humanité*, 22 juillet 1907

Une des figures des insurrectionnels hervéistes au sein de la SFIO, portant à la fois l'antimilitarisme et l'antiparlementarisme, est Aristide Jobert, lui-même ancien typographe issu du département de l'Yonne, employé à la Compagnie du gaz et militant de la 13^e section de la Seine⁸⁷.

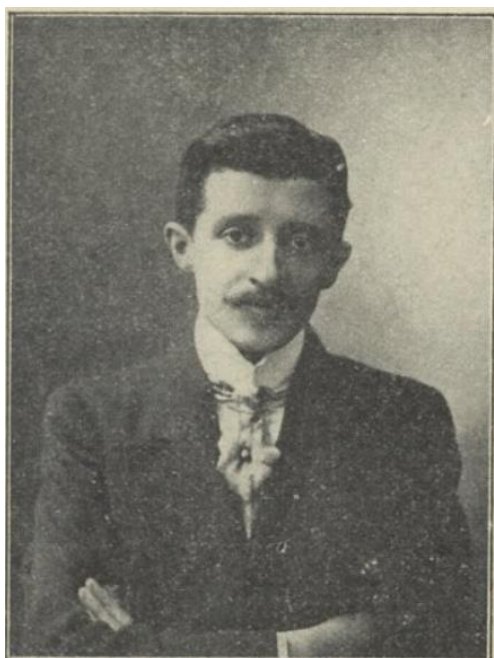


Image 1. Portrait de Louis Perceau dans Hubert Rouger, *La France socialiste*, t. 3, p. 133, in Adéodat Compère-Morel, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière*, 12 vol., Quillet, Paris, 1912-1921.

Dans ce contexte local, l'une des activités de Louis Perceau en 1909, est selon les renseignements « l'organisation des sections de Jeunesse socialistes à Paris et en banlieue » conjointement avec Aristide Jobert, ainsi que le militant André Bruckère⁸⁸, issu de la même sensibilité et listé en 1911 parmi les « principaux révolutionnaires »⁸⁹. Un rapport indique qu'il s'agirait de « réunions données journallement » qui « sont très suivies ». Cette activité serait aussi l'objet d'une inquiétude de la Commission administrative permanente (CAP) de la SFIO au niveau national, car il s'agirait d'une « propagande qui écarte les jeunes gens des groupes socialistes et des syndicats »⁹⁰. Les rapports laissent entendre qu'une première idée de

⁸⁷ Pierre-Louis Tournieroux, *La Fédération de la Seine du Parti socialiste – Section française de l'Internationale ouvrière de 1905 à 1914. Entre traditions d'extrême-gauche et réformisme modernisateur*, Mémoire de master 2 sous la direction de Frank Georgi, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris, 2017, p. 91-93.

⁸⁸ RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁸⁹ Ibid, notice « BRUCKERE SAVOURÉ (Georges André) dit BRUCKERE

⁹⁰ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Copie d'un rapport de Police, 15 janvier 1909, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

structuration semble être évoquée. Cette dernière serait en miroir des organisations de jeunesse des royalistes de l'Action française. Pour Louis Perceau, cette dernière prendrait la forme suivante :

« Il devrait se former dans les jeunesses révolutionnaires des petits groupes d'affinités dont les membres se connaissent bien s'entendraient entre eux pour éviter la police et organiser la violence sur des points déterminés à l'avance »⁹¹

Si l'ampleur et l'influence de cette tentative de structuration sont difficiles à estimer, les réseaux et idées semblent avoir été mobilisés par la suite pour la structuration des Jeunes Gardes.

Contrairement à Jobert, Louis Perceau défend en 1910 l'unité socialiste contre le projet de constituer un parti révolutionnaire distinct. Cette prise de position s'inscrit dans la continuité de son parcours antérieur. Tout en défendant une option révolutionnaire et antimilitariste, il souhaite la porter au sein de la SFIO, et non pas dans un cadre anarchiste. Dès janvier, il écrit un article rejetant la division dans *La Guerre Sociale*⁹², avant de par la suite réaffirmer cette position en réunion interne entre les révolutionnaires⁹³. Convaincu que l'action doit s'inscrire dans un parti unifié, Perceau semble percevoir le poids alors grandissant des révolutionnaires comme un signe qu'ils sont en train de devenir la tendance majoritaire⁹⁴. En juillet 1910, il est ainsi délégué pour la fédération séquanienne lors du congrès national de la SFIO de 1910 à Paris⁹⁵. En août-septembre, il est l'un des 49 membres de la délégation française au huitième congrès de l'Internationale socialiste à Copenhague en tant que délégué de la fédération de la Seine⁹⁶.

La grève des cheminots d'octobre 1910 coïncide avec de nouvelles poursuites judiciaires. Pendant l'année 1910, le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer a mené campagne pour porter la revendication d'une rémunération de cinq francs par jour. Quand une action de grève est lancée dans un dépôt de Tergnier dans l'Aisne, celle-ci s'étend à tous les réseaux

⁹¹ Rapport de la Préfecture de Police du 28 février 1909 cité dans RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁹² *La Guerre Sociale*, 26 janvier 1910

⁹³ Rapport de la Préfecture de Police du 17 mars 1910 cité dans RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

⁹⁴ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Copie d'un rapport de Police, 12 février 1909, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁹⁵ *Le Socialiste*, 24 juillet 1910

⁹⁶ Secrétariat du Bureau socialiste international, *Huitième Congrès socialiste international tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910 : compte rendu analytique*, s.l., Volksdrukkerij, 1911., *Le Socialiste*, 4 septembre 1910

ferrés de France. En même temps, des actions de sabotage ont lieu, non seulement sur les infrastructures ferroviaires, mais aussi sur des lignes télégraphiques. *La Guerre sociale* soutient les actes de sabotage. En réponse, le gouvernement d'Aristide Briand souhaite réquisitionner des cheminots puis arrêter des meneurs. Il s'agit de la première grève nationale, qui dure en tout une semaine et se solde par une répression avec des arrestations et la révocation de 3 000 cheminots⁹⁷. Si cette grève peut sembler éloignée de l'antimilitarisme et de la paix, elle pose la question du sabotage. Louis Perceau est ainsi « inculpé de complicité de crime, d'entrave à la marche des convois, en aidant ou assistant avec connaissance l'auteur [...] »⁹⁸, mais bénéficie d'un non-lieu⁹⁹. La grève est aussi unitaire dans la mesure où les socialistes apportent leur soutien tout comme les anarchistes.¹⁰⁰



Image 2. Louis Perceau représenté en 1911 dans les bureaux de *La Guerre Sociale* dans *Excelsior* du 10 mai 1911.

Par la suite, il est membre fondateur de l'Organisation de Combat et des Jeunes Gardes en 1911¹⁰¹, tout en demeurant socialiste. Dans cette nouvelle structure de jeunesse, il entraîne notamment le jeune socialiste Lucien Éverard, des Jeunesses socialistes de Paris XIX^e, qui en devient l'un des responsables au sein du comité exécutif¹⁰². C'est dans ce cadre qui est à

⁹⁷ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 114-125.

⁹⁸ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Copie d'un rapport de Police, 12 février 1909, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

⁹⁹ Hubert Rouger, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière* ; 3, 9-12. *La France socialiste.*, s.l., 1912, vol.1, p. 133.

¹⁰⁰ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 114-125.

¹⁰¹ Rapport de la Préfecture de Police du 17 mars 1910 cité dans RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁰² P.-L. Tournieroux, *La Fédération de la Seine du Parti socialiste*, *op. cit.*, p. 127-128.

l'origine de la création du Service de sûreté révolutionnaire (SSR) que Louis Perceau se retrouve impliqué en 1911 dans l'affaire de séquestration des deux anarchistes Eugène Bled et Jean Dudragne. Ces deux membres de la Fédération révolutionnaire communiste (FRC) se retrouvent accusés d'être des mouchards au service des renseignements. Si Eugène Bled est définitivement démasqué et obligé de signer des aveux, Jean Dudragne n'est finalement pas considéré comme tel, mais se retrouve condamné à un an de prison. Une troisième opération du SSR a lieu dans la foulée en juillet 1911. Si les hervéistes parviennent à démasquer un troisième agent de Clemenceau, Lucien Métivier¹⁰³, ils se retrouvent poursuivis par la justice pour ces agissements. Dans la foulée, Louis Perceau est contraint de s'enfuir en Belgique. Il est néanmoins acquitté par la justice¹⁰⁴.

Le dossier de Louis Perceau est également intéressant dans ce qu'il omet. Si chaque poursuite judiciaire ou déclaration perçue comme subversive est incluse, ce n'est pas le cas pour ses autres activités. Par exemple, son activité littéraire et sa poésie sont complètement omises. Pourtant, celle-ci est aussi utilisée d'un point de vue politique. En 1912, quand Gustave Hervé est libéré de prison suite à une amnistie en faveur des prisonniers politiques après 26 mois d'emprisonnement, c'est Louis Perceau qui compose une « ballade du libéré » chantée par l'ensemble de la rédaction de *La Guerre sociale* pour fêter la libération¹⁰⁵. Par ailleurs, il publie en 1913 un ouvrage avec Guillaume Apollinaire et Fernand Fleuret dans un tout autre registre, *L'Enfer de la Bibliothèque nationale*¹⁰⁶.

De plus, certaines informations concernant son parcours personnel en lien avec l'antimilitarisme sont aussi absentes du dossier. C'est notamment le cas pour son changement de métier de tailleur à rédacteur. Le moment où il est engagé par *La Guerre sociale* n'est pas clair, et quand passe-t-il de contributeur occasionnel à rédacteur à plein temps ? Si cette information pourrait être accessible dans le journal ou dans des dossiers transmis à la justice, elle ne figure pas dans le dossier nominatif conservé par la Sûreté générale. D'autres responsabilités au sein du journal, comme le rôle d'administrateur par intérim pendant l'emprisonnement de Victor Méric, et la direction du service de la Librairie¹⁰⁷, sont aussi

¹⁰³ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 160-164.

¹⁰⁴ Rapport de la Préfecture de Police du 17 mars 1910 cité dans RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁰⁵ G. Heuré, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, op. cit., p. 192.

¹⁰⁶ Guillaume Apollinaire, Fernand Fleuret et Louis Perceau, *L'Enfer de la Bibliothèque nationale : icono-bibliographie descriptive, critique et raisonnée, complète à ce jour de tous les ouvrages composant cette célèbre collection avec un index alphabétique des titres et noms d'auteurs*, s.l., 1913.

¹⁰⁷ H. Rouger, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière* ; 3, 9-12. *La France socialiste.*, op. cit.

absentes. Il semble qu'il ait de nouveau été l'administrateur et le comptable du journal à partir de 1913, information qui est dans un article de *La Guerre sociale*¹⁰⁸ mais pas dans sa notice du « Répertoire des principaux révolutionnaires ».

Néanmoins, son départ du rôle d'administrateur de *La Guerre sociale* sur fond de désaccords est répertorié. En effet, dans un article paru dans le journal le 21 janvier 1914, Louis Perceau explicite les divergences dans une lettre adressée à « mon cher Hervé », mais publiée pour informer le lectorat. Selon lui, « la raison principale est une raison matérielle » en raison de la baisse des traitements décidée en 1913 « pour amortir certaines dettes urgentes ». Il répond ensuite aux critiques consistant à « les traiter de camaradivores, de gamellistes et de leur reprocher de s'engraisser sur le dos des syndiqués ou des cotisants ». Dans la suite du développement, Perceau écrit :

« de même que je vous ai toujours connu un réformiste et un blocard impénitent – même au temps où votre campagne contre la guerre nous réunissait en un programme commun – vous m'avez toujours connu peu réformiste et irréductiblement antiministériel »

Il y a donc, au-delà de la question matérielle qui semble être une excuse, une divergence idéologique réelle. Au sein du Parti socialiste le qualificatif de « blocard » fait allusion au soutien ministériel sous le Bloc des gauches, c'est-à-dire l'alliance avec le Parti radical qui gouverne la France de 1902 à 1905 avec l'appui des socialistes et les autres groupes de gauche¹⁰⁹. Cette option a déjà été celle de Gustave Hervé dans sa jeunesse et redevient la sienne à partir de sa libération dans la période 1912-1913. S'il s'oppose tout de même à la loi des trois ans pour son inefficacité, il considère que l'insurrection n'est plus possible et qu'il faut retourner dans la configuration du moment du Bloc des gauches. Il rejette désormais le terme d'antipatriotisme et déclare plutôt être pacifiste, et défend l'unité des socialistes, à la fois entre eux, mais aussi avec les syndicalistes et radicaux¹¹⁰.

A contrario du revirement d'Hervé, Louis Perceau reste fidèle à des idées qui correspondent au positionnement guesdiste qui était déjà celui qu'il portait à Niort, révolutionnaire et antiministériel. Toutefois, le positionnement antimilitariste qu'il y ajoute, et qui n'est pas celui de Guesde et ses partisans, se retrouve aussi dans sa lettre quand il fait allusion à la « campagne contre la guerre ». Lors du congrès d'Amiens de la SFIO en janvier

¹⁰⁸ *La Guerre sociale*, 21 janvier 1914

¹⁰⁹ M. Rebérioux, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 », art cit.

¹¹⁰ Gilles Heuré, « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, vol. 19, n° 1, p. 85-95.

1914, il demeure sur cette position, apportant son soutien en tant que délégué de la Seine à la motion insurrectionnelle¹¹¹.

Il se rapproche par la suite de Pierre Renaudel, qui est un autre soutien des motions antimilitaristes lors de plusieurs congrès. Membre de la CAP depuis 1905, Renaudel est élu député du Var lors des législatives d'avril-mai 1914¹¹². Ce changement de positionnement semble intervenir dans les mois qui suivent les élections et coïncider avec le fait qu'il intègre le journal *L'Humanité*. Si ce moment n'est pas clairement daté, il intervient probablement après que le quotidien socialiste soit passé sous la direction de Renaudel après l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet 1914. Toujours est-il que Renaudel est dans un positionnement majoritaire au sein du parti, que Louis Perceau intègre également dans la fédération de la Seine¹¹³. Pour les renseignements, sa rupture avec Hervé a pour résultat le fait qu'il « ne fréquente plus les milieux anarchistes »¹¹⁴, ce qui ne correspond pas avec son parcours étant donné qu'il n'a jamais fréquenté ces cadres. Néanmoins, malgré ce constat, il est maintenu dans le Carnet B, où il semble avoir été inscrit dès 1901¹¹⁵.

III. Émile Guichard, journaliste, allumettier et secrétaire de section au sein de la Fédération communiste révolutionnaire

Émile Guichard nous permet, à travers son parcours jusqu'en 1914, d'interroger plusieurs aspects du militantisme pour la paix. Tout d'abord, il a conservé un lien avec sa région d'origine, l'Anjou, à travers le groupe des originaires d'Anjou. De plus, il a été à la fois journaliste et ouvrier allumettier. Son implication au sein de la Fédération communiste révolutionnaire (FRC), en tant que fondateur de la section d'Aubervilliers, mais aussi au niveau départemental, permet de s'intéresser à cette organisation. Contrairement à Henriette Roussel et Louis Perceau, il a été moins surveillé, et par conséquent, moins étudié. Toutefois, la presse nous permet de mieux connaître son parcours personnel. Son implication dans plusieurs secteurs du mouvement ouvrier, partisan, syndical, éducation populaire, mais aussi plusieurs journaux, le place au cœur des convergences qui peuvent exister parmi les anarchistes, mais

¹¹¹ G.-H. Morin et J. Raymond, « PERCEAU Louis », art cit.

¹¹² Justinien Raymond, « RENAUDEL Pierre, Narcisse » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2022.

¹¹³ Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Rapport du 7 mai 1921, « Dossier Louis Perceau », Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou), Archives nationales 19940472/285.

¹¹⁴ RGPR, notice « PERCEAU Louis », 1911, Archives nationales F-7-13053

¹¹⁵ *Ibid.*, Rapport du 7 mai 1921

aussi plus largement les militants pour la paix. Chaque différent engagement est une occasion de mettre en avant cette cause, à travers ou en plus des thématiques antimilitaristes.

Il est né le 13 octobre 1875 à Angers dans le Maine-et-Loire¹¹⁶. Nous n'avons pas d'informations concernant ses parents ni leur milieu social, donc la scolarité et le début du parcours professionnel ainsi que ses premiers pas dans le militantisme sont inconnus. Toutefois, il s'agit d'un département qui reste rural et agricole, mais qui s'est industrialisé, avec de nombreux ateliers ainsi que des petites usines, d'abord de chaussures puis d'habits à la mode dans la préfecture. Angers est aussi marquée par la prédominance d'établissements textiles. En 1901 est créée la société des filatures, corderies et tissages de la ville¹¹⁷. Elle est peuplée de 74 502 habitants en 1911, ce qui en fait la vingtième la plus peuplée du pays¹¹⁸.

En 1902, Émile Guichard est l'un des soutiens du « Manifeste aux soldats » paru dans l'hebdomadaire *Le Libertaire*¹¹⁹ le 13 septembre. Ce manifeste prend acte de la condamnation par le Conseil de guerre de Nantes à un jour de prison un colonel ayant refusé d'obéir à un ordre d'un général en raison de « sa conscience de chrétien »¹²⁰. En effet, il s'agissait d'un ordre d'expulsion des religieuses congrégationnistes à Lanouée dans le Morbihan¹²¹. Pour les anarchistes, ce jugement peu sévère à la suite d'un acte d'insubordination est mis en avant comme un précédent en cas d'ordre donné « d'agir contre des travailleurs en grève ou des hommes en révolte ». Dans un contexte politique de gouvernement anticlérical du Bloc des gauches dirigé par le radical Émile Combes, les libertaires souhaitent publiciser des éventuelles poursuites judiciaires à leur encontre pour « provocation à la désobéissance des soldats »¹²². Angers reste alors une ville où l'Église catholique et la droite réactionnaire sont fortement implantées. À la suite de la loi 1901 sur les congrégations, le contexte local est marqué par des tensions importantes. En 1903, des manifestants s'affrontent dans la ville et des catholiques armés gardent le couvent des Capucins¹²³.

¹¹⁶ Guillaume Davranche et Rolf Dupuy, « GUICHARD Émile » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2021.

¹¹⁷ François Auteur Lebrun, Jacques Mallet et Serge Chassagne, *Histoire d'Angers*, Toulouse, France, Privat, 1975, p. 203-208.

¹¹⁸ G. Dupeux, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, *op. cit.*

¹¹⁹ *Ibid.*, 27 septembre 1902

¹²⁰ « Manifeste aux soldats », *Le Libertaire*, 13 septembre 1902

¹²¹ Xavier Boniface, « Les conflits de conscience des officiers français, de la Belle Époque à la guerre d'Algérie » dans Catherine Guyon et al. (eds.), *Liberté des consciences et religion : Enjeux et conflits (xiii^e-xx^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 225-238.

¹²² « Manifeste aux soldats », *Le Libertaire*, 13 septembre 1902

¹²³ F.A. Lebrun, J. Mallet et S. Chassagne, *Histoire d'Angers*, *op. cit.*, p. 266-269.

Émile Guichard habite alors toujours dans sa ville de naissance Angers, au 7 place de la République, situé dans le centre-ville. Il est aussi membre du groupe anarchiste *Les Affamés*¹²⁴ qui tient des réunions hebdomadaires dans la ville¹²⁵. La même année, il devient le correspondant à Angers du journal *Les Temps Nouveaux*¹²⁶, et aussi dépôt pour ce journal en plus du *Libertaire*¹²⁷. *Les Temps Nouveaux* est un hebdomadaire anarchiste fondé par le militant Jean Grave, un ouvrier autodidacte. Proche du théoricien russe Pierre Kropotkine, il prend la suite son journal *Le Révolté* à partir de 1883 et le renomme en 1895¹²⁸, tout en restant sur la ligne de l'anarchisme communiste théorisée par Kropotkine, en prenant en compte le syndicalisme révolutionnaire ou encore l'antimilitarisme¹²⁹. L'anarchisme communiste est théorisé dès 1879. L'objectif est d'atteindre une société appliquant le mot d'ordre « à chacun ses besoins », et la phase transitoire de propriété vers le communisme est le collectivisme. L'autre but est « l'abolition de toute forme de gouvernement et la libre fédération des groupes producteurs et consommateurs »¹³⁰, sans pour autant trancher la stratégie et la tactique pour y arriver¹³¹.

À partir d'une date inconnue, Émile Guichard devient journaliste pour un journal non-anarchiste à Angers. En 1903, il est dénoncé en tant qu'anarchiste auprès de son employeur. Il écrit par la suite dans un article dans *Les Temps Nouveaux* pour dénoncer cette « lâcheté » qu'il espère n'est pas l'œuvre de l'un des « bons camarades socialistes » qui l'aurait signalé après une conférence anticléricale avec un orateur issu du journal socialiste *L'Action*¹³². Toutefois, il n'est pas précisé s'il perd son emploi ou pas suite à cette dénonciation. Néanmoins, le métier de journaliste, quand il n'est pas un appoint, est plutôt protecteur, étant donné que le salariat est courant, et qu'il existe des associations et mutuelles permettant une certaine garantie et l'accès à un réseau d'entraide¹³³.

Au même moment, il est l'un de ceux qui lance un syndicat mixte commun pour à la fois Angers et la ville voisine de Trélazé en 1903. Ce syndicat s'inspire des principes libertaires,

¹²⁴ *Les Temps Nouveaux*, 26 septembre 1902

¹²⁵ *Ibid.*, 8 août 1902

¹²⁶ G. Davranche et R. Dupuy, « GUICHARD Émile », art cit.

¹²⁷ *Les Temps Nouveaux*, 10 octobre 1903

¹²⁸ R. Bianco, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française*, op. cit., p. notice « Les Temps Nouveaux ».

¹²⁹ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 37-39.

¹³⁰ *Le Révolté*, 18 octobre 1879

¹³¹ J. Maitron, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, op. cit., p. 81-85.

¹³² *Le Libertaire*, 22 mai 1903

¹³³ Denis Ruellan, « Introduction » dans *Les «Pro» du journalisme : De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 9-24.

avec notamment des « cotisations à but déterminé », soit « pour la Grève générale, le Sou du soldat, pour fonder la propriété commune, pour la fédération ou confédération, pour la propagande locale et autres »¹³⁴. En tant que syndicat mixte, il regroupe à la fois à la fois les « irréguliers du travail », c'est-à-dire des personnes ayant une situation professionnelle instable et fragile, et les professions n'ayant pas de syndicat existant. Émile Guichard en devient le secrétaire provisoire¹³⁵. S'il est possible que sa situation de journaliste soit précaire suite à la dénonciation, avant 1905 et la fondation du Syndicat général des journalistes professionnels¹³⁶ il n'existe pas non plus de syndicat spécifique aux journalistes, sauf pour les catholiques¹³⁷, ce qui justifie aussi sa participation.

De plus, Émile Guichard est l'un des fondateurs de l'Université populaire du Maine-et-Loire¹³⁸. Celle-ci est fondée « avec l'intention de travailler à l'émancipation intellectuelle des individus »¹³⁹. Dans ce cadre, il participe et tient des conférences¹⁴⁰, notamment sur le thème de l'antimilitarisme¹⁴¹. Les universités populaires s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire, c'est-à-dire d'accès aux savoirs pour le plus grand nombre. C'est en 1899 que la première Université populaire est fondée, orientée vers les ouvriers exclus de l'enseignement secondaire et supérieur. En 1901, il y en a tout 124 universités populaires avec 50 000 adhérents¹⁴².

À partir de son expérience et implication dans ces différents cadres, Émile Guichard critique les conflits entre les différents groupes anarchistes locaux et le manque de dynamisme dans la ville dans le journal *Les Temps Nouveaux*. Il semble avoir rejoint un groupe nommé « Germinal, groupe d'études sociales et de pensée libre » qui est annoncé dans le journal¹⁴³. Par ailleurs, il développe en même temps que ses autres activités un projet de troupe théâtrale pour faire de la propagande anarchiste¹⁴⁴. À la suite d'une conférence de Guichard à Trélazé, une

¹³⁴ *Le Libertaire*, 8 mai 1903, *Les Temps Nouveaux*, 16 mai 1903

¹³⁵ *Le Petit Courrier*, 21 avril 1903

¹³⁶ Sandrine Lévêque, « 1. Le "Mouvement social" : l'invention d'une spécialité journalistique » dans *Les journalistes sociaux : Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, p. 17-52.

¹³⁷ Le Syndicat des journalistes parisiens, fondé en 1886, voir Claire Bernard-Steindecker et René Mouriaux, « Presse et syndicalisme », *Mots. Les langages du politique*, 1987, vol. 14, n° 1, p. 7-19.

¹³⁸ *Le Petit Courrier*, 5 juin 1908

¹³⁹ *Ibid.*, 11 juillet 1903

¹⁴⁰ *Les Temps Nouveaux*, 12 septembre 1903

¹⁴¹ *Ibid.*, 10 décembre 1904

¹⁴² Geneviève Defraigne Tardieu, « Histoire et enjeux des Universités populaires » dans *L'Université populaire Quart Monde : La construction du savoir émancipatoire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2014, p. 35-53.

¹⁴³ *Les Temps Nouveaux*, 11 juillet 1903.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 10 octobre 1903

section de l'AIA y est fondée¹⁴⁵. Néanmoins, il n'est pas clair si Émile Guichard lui-même a été membre de l'AIA ou s'il s'agit d'une démarche complémentaire dans laquelle il s'investit. Entre 1905 et 1908, il continue de tenir régulièrement des conférences, mais il est moins investi dans *Les Temps Nouveaux*¹⁴⁶. Au sein du département, la police estime que 5 000 personnes lisent les journaux anarchistes¹⁴⁷.

En 1910, ou l'année d'avant, il déménage dans le département de la Seine et s'installe au 58 rue des Cités à Aubervilliers¹⁴⁸. Dans cette ville de la petite couronne autour de la capitale, il change de métier et devient ouvrier à la manufacture des allumettes¹⁴⁹. Cette dernière constitue un employeur important de la ville, situé au 124 rue du Vivier. Le statut de manufacture d'État en raison d'un monopole sur les allumettes permet aux ouvriers de bénéficier d'un statut avantageux, plus stable que dans l'industrie privée. Cette situation, avec un emploi sûr accompagné de l'activité sur toute l'année et un faible risque d'être renvoyé est également propice à un fort taux de syndicalisation et une solidarité importante dans la profession. Au-delà de la figure de l'emblématique allumettier de la manufacture Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT à partir de 1909¹⁵⁰, la centrale syndicale y est fortement implantée ainsi que des groupes libertaires. Par ailleurs, Trélazé est le lieu d'une autre manufacture, liée à celle de Paris à travers les liens entretenus notamment par les ouvriers¹⁵¹. Si nous ne savons pas si Émile Guichard était syndiqué à la CGT ou impliqué dans les réseaux allumettiers, il est probable qu'il soit inséré dans ces réseaux, à la fois en raison de son passé à Angers, implication syndicale et engagement anarchiste.

Par ailleurs, dans ce nouveau département Émile Guichard conserve des liens nourris avec le Maine-et-Loire. Il est ainsi l'un des fondateurs du Groupe révolutionnaire des originaires de l'Anjou, qui a pour but de « réunir les camarades angevins que la rapacité patronale et la lutte révolutionnaire ont fait venir à Paris ». Le groupe annonce vouloir organiser des conférences, causeries ou encore promenades champêtres. Ce groupement est donc une forme de maintien

¹⁴⁵ *Le Libertaire*, 1^{er} janvier 1905

¹⁴⁶ *Les Temps Nouveaux*, 1906-1908

¹⁴⁷ Jean-Luc Marais et Marc Bergère, *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris, France, A. et J. Picard, 2009, p. 123.

¹⁴⁸ *Le Libertaire*, 11 septembre 1910

¹⁴⁹ RGPR, notice « GUICHARD Emile », 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁵⁰ B. Georges, « JOUHAUX Léon, Henri », art cit.

¹⁵¹ Paul Smith, « L'ancienne manufacture d'allumettes d'Aubervilliers », *In Situ. Revue des patrimoines*, 6 juillet 2015, n° 26.

de la cohésion et la sociabilité entre angevins révolutionnaires dans le département de la capitale¹⁵². Se réunissant tous les quinze jours, il propose aussi des activités familiales¹⁵³.

Désormais, Émile Guichard écrit dans *Le Libertaire*. Il utilise notamment le journal pour critiquer la bourgeoisie, qui selon lui a bénéficié de l'appui des anarchistes lors de l'affaire Dreyfus, mais emploie ensuite la force pour les réprimer, et prolonger les lois scélérates de 1893-1894. Il compare ainsi la condamnation de l'ouvrier Jules Durand, qui dirige le syndicat des charbonniers du port du Havre, à celle du capitaine Dreyfus, considérant qu'il s'agit de la même injustice et que les défenseurs de Dreyfus devraient aussi défendre Durand¹⁵⁴. Faussement accusé d'être responsable d'une rixe meurtrière intervenue lors de la grève des charbonniers, le syndicaliste a été condamné à mort par la cour d'assises. Si la peine finit par être commuée en sept années de prison, la campagne de soutien se poursuit¹⁵⁵.

En outre, Guichard signe aussi dans l'hebdomadaire une chronique théâtrale régulière qui paraît à plusieurs reprises entre 1910 et 1912¹⁵⁶. Dans l'hebdomadaire, il n'intervient pas seulement sur des questions antimilitaristes ou pour le théâtre. Ses articles comportent aussi des dénonciations de l'école de la III^e République et du principe de la laïcité qui « remplace une divinité par une autre », à la suite du suicide d'un élève. Pour lui, c'est le certificat d'études qui est en cause, dans le cadre d'un système interdisant les enfants de raisonner et de développer leur critique¹⁵⁷. Guichard est aussi l'un des responsables de l'Œuvre de la Presse Révolutionnaire. Cette caisse est alimentée pour pouvoir distribuer des journaux révolutionnaires, comme *Les Temps Nouveaux*, *Le Libertaire* ou encore *La Guerre sociale*¹⁵⁸.

De plus, le militant est un acteur important lors de la fondation de la FRC à partir d'octobre 1910. Au début de l'année 1911, un rapport de la Préfecture signale qu'il rassemble des militants de Paris et de sa banlieue pour obtenir leur adhésion. Ainsi, une vingtaine de révolutionnaires italiens accepteraient de rejoindre l'organisation¹⁵⁹. Dès lors, il fonde la section d'Aubervilliers de cette fédération des révolutionnaires séquanais. C'est au nom de cette

¹⁵² *Le Libertaire*, 11 septembre 1910

¹⁵³ *Les Temps Nouveaux*, 9 septembre 1911

¹⁵⁴ *Le Libertaire*, 30 octobre 1910, 7 janvier 1911

¹⁵⁵ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 96-07.

¹⁵⁶ *Le Libertaire*, 11 décembre 1910, 1^{er} janvier 1911, 28 janvier 1911, 4 mars 1911, 11 novembre 1911, 3 février 1912, 10 février 1912 etc.

¹⁵⁷ *Le Libertaire*, 22 juin 1912

¹⁵⁸ *Le Libertaire*, 15 avril 1911

¹⁵⁹ Préfecture de police de Paris, Dossier « Fédération internationale révolutionnaire », Rapport du 21 mars 1911, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1514

section qu'il est délégué présent au premier rang lors du congrès du 6 juin 1911¹⁶⁰. Néanmoins, malgré ce nouvel investissement local dans sa ville, il conserve aussi des liens avec Angers, comme l'illustre son déplacement pour une causerie du « Groupe d'Éducation sociale » le 8 juillet 1911¹⁶¹.

Sa notice individuelle indique qu'il serait membre des Jeunes Gardes¹⁶². Toutefois, il ne semble pas avoir soutenu la création de cette organisation, ce qui rend son adhésion assez improbable. En effet, il est l'un de ceux qui était hostile au rattachement de la FRC à la tentative de Parti révolutionnaire et a soutenu l'autonomie¹⁶³. De plus, dans *Le Libertaire* il critique durement *La Guerre sociale* dès février 1911 en faisant une analogie avec un grand-père racontant des histoires¹⁶⁴. Le 30 juin, il est aussi impliqué dans le conflit entre *La Guerre Sociale*, la FRC et les individualistes à la suite des séquestrations des deux anarchistes Eugène Bled et Jean Dudragne, accusés d'être des mouchards. Émile Guichard est par conséquent membre du jury anarchiste chargé d'éclaircir les accusations à l'encontre de Dudragne¹⁶⁵.

En août 1911, les renseignements font état d'une causerie lors de laquelle il aurait débattu d'une proposition effectuée au *Libertaire* par un certain Jacques Bonhomme « au nom d'un groupe d'anarchistes communistes » de sabotage et de destruction des postes de télégraphe sans fil en cas de mobilisation, dont la Tour Eiffel. En plus, il aurait été question de s'attaquer au métropolitain¹⁶⁶. S'il est possible que ce type d'action ait été discutée, il est difficile d'imaginer que *Le Libertaire* ou la FRC puisse avoir la capacité de le réaliser. Cela semble plutôt relever de la tendance des renseignements à vouloir systématiquement répertorier chaque risque de sabotage, même lorsqu'il est purement théorique. Ce biais de la Préfecture de police conduit à donner l'impression d'un supposé danger de sabotage qui n'est pas avéré, car une simple discussion est placée sur le même plan qu'un sabotage réel.

Par ailleurs, les rapports font état d'une activité aussi internationaliste d'Émile Guichard, avec le rôle d'assurer avec deux autres militants le lien avec les groupes anarchistes communistes italiens qui tiennent leur congrès¹⁶⁷ et semblent prôner une ligne proche de celle

¹⁶⁰ *Ibid.*, FEDERATION COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE, LE CONGRES, 6 juin 1911

¹⁶¹ *Les Temps Nouveaux*, 1^{er} juillet 1911

¹⁶² RGPR, notice « GUICHARD Emile », 1911, Archives nationales F-7-13053

¹⁶³ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 125-126.

¹⁶⁴ *Le Libertaire*, 12 février 1911

¹⁶⁵ Préfecture de police de Paris, Dossier « Fédération internationale révolutionnaire », Rapport du 30 juin 1911, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1514

¹⁶⁶ *Ibid.*, Rapport du 5 août 1911

¹⁶⁷ *Ibid.*, Rapport du 28 août 1911

développée par la FRC. De plus, c'est aussi lui qui prend l'initiative au sein de la fédération pour soutenir le Comité de défense sociale qui structure depuis 1910 le mouvement en faveur du soldat disciplinaire Émile Rousset, lui-même ouvrier terrassier mais pas syndicaliste¹⁶⁸. Ce dernier a été condamné au bagne colonial de Douera en Algérie, en étant accusé d'avoir envoyé une lettre de dénonciation pour le meurtre du syndicaliste Albert Aernoult au pénitencier de Djenan-el-Dar dans le même pays¹⁶⁹. Si Rousset bénéficie en avril 1911 d'une remise de peine et se retrouve transféré à Médéa grâce à la mobilisation syndicale et politique, il est de nouveau accusé injustement en août 1911, cette fois-ci du meurtre d'un autre disciplinaire, ce qui relance la campagne de soutien¹⁷⁰.

Dans la prolongation de ses chroniques théâtrales et la précédente tentative à Angers, Émile Guichard s'engage pour la création d'un Théâtre du peuple. L'idée est d'avoir « pour un prix accessible aux bourses les plus modestes, des représentations dans les quartiers populaires » avec des jeunes acteurs en donnant « au Peuple point des œuvres écrites spécialement pour lui, mais des pièces dignes de lui ». L'inspiration citée est le « Théâtre Civique » de Louis Lumet¹⁷¹, qui s'inscrit dans la démarche des universités populaires¹⁷². Il devient le secrétaire du groupe à partir de mars 1912¹⁷³. L'idée est aussi de dénoncer le patriotisme et défendre une visée antimilitariste par le théâtre, qui se manifeste à travers la critique des « patriotards beuglants »¹⁷⁴.

Émile Guichard continue en 1912-1914 d'animer des causeries, notamment au sein du groupe des originaires d'Anjou¹⁷⁵, alors qu'il arrête de rédiger des articles dans *Le Libertaire*. Cette période coïncide aussi avec la transformation de la FRC, qui devient la Fédération communiste anarchiste (FCA). Ce changement de nom acte les divergences avec les socialistes révolutionnaires et les syndicalistes, précisant ainsi qu'il s'agit d'une organisation anarchiste communiste, tout en se rapprochant du *Libertaire*¹⁷⁶. Toutefois, l'absence de sources ne nous permettent pas de connaître la suite de l'engagement de Guichard dans l'organisation.

¹⁶⁸ *Ibid.*, Rapport du 11 décembre 1911

¹⁶⁹ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 93-94.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 200.

¹⁷¹ *Le Libertaire*, 17 février 1912

¹⁷² Jean Maitron et Marianne Enckell, « LUMET Louis, Joseph » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier, 2017.

¹⁷³ *Le Libertaire*, 16 mars 1912

¹⁷⁴ *Ibid.*, 17 février 1912

¹⁷⁵ *Ibid.*, 7 juin 1913

¹⁷⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, *op. cit.*, p. 229-233.

Les biais et parfois erreurs ou confusions des sources de renseignements, nous limitent dans le choix des militants, mettant en avant, outre des dirigeants de premier plan, des personnes ayant signé des affiches, animé des réunions publiques ou ayant de poursuites judiciaires, qui sont ceux qui peuvent être repérés et fichés. Toutefois, l'étude de ces parcours nous renseigne les erreurs commises par la Préfecture de police et la Sûreté générale. Si tous les trois militants se revendiquent de l'antimilitarisme, leur stratégie pour défendre ces idées est loin d'être la même. Ils ne peuvent pas être réduits aux catégories policières simplistes qui créent une fausse équivalence entre anarchisme et antimilitarisme, confondant des socialistes révolutionnaires avec des anarchistes communistes ou des individualistes.

Tout en se retrouvant sur des mots d'ordre communs, et en évoluant au sein de plusieurs cadres, les organisations ne partagent ni la même idéologie, ni la même stratégie. Enfin, ces trois parcours sont situés géographiquement dans le département de la Seine, mais ils ne sont pas généralisables, même à cette échelle. De plus, il n'est pas possible de projeter des points de vue qui sont en réalité propres à chaque militant. On retrouve dans les trois cas l'engagement multiple, et dans chaque organisation il y a un lien avec le combat pour la paix. Néanmoins, étant donné que la police se focalise sur l'antimilitarisme d'un point de vue sécuritaire et judiciaire, cela occulte d'autres aspects de la lutte pour la paix. La question d'une propagation des idées en confrontation avec les pouvoirs publics passe par plusieurs modalités que chacun des trois militants a mis en œuvre de manière différenciée.

Chapitre 5 : Une intensification progressive des manifestations publiques (1911-1913)

La propagation des idées s'inscrit dans des séquences et campagnes. Y compris les anarchistes, pourtant antiparlementaristes et défenseurs d'une forme de démocratie directe, subissent les choix politiques du Parlement et leur activité se retrouve en partie dictée par la législation qui y est débattue. Pour étudier ces campagnes et comprendre en quoi il s'agit de moments de convergence entre militants pour la paix issus de différentes organisations politiques, syndicales ou associatives, nous avons choisi d'étudier trois années successives de mobilisations se traduisant par des manifestations publiques, dans la rue ou à travers des meetings. Les trois années de 1911 à 1913 permettent de saisir une intensification et montée en puissance. L'année 1914 étant interrompue par le début de la guerre, et les années avant 1911 ayant moins de sources, nous avons fait le choix de cette période qui permet de croiser la presse avec les renseignements, que ce soit la Préfecture de police de Paris¹ ou la Sûreté générale². Les dossiers des archives donnent une idée des manifestations qui défendent la thématique de la paix à partir de 1911. Sur la zone couverte, le département de la Seine, on constate une intensification de la mobilisation pendant ces trois années, qui coïncide avec une multiplication des tensions et conflits, suivis de la campagne contre la loi des trois ans. Si chaque année à la fois la presse militante et les renseignements s'activent au moment du « départ des classes » de conscrits et des souscriptions du sou du soldat, les crises internationales successives et les campagnes nationales élargissent le cercle militant et permettent la convergence.

I. 1911 : Des manifestations unitaires à la suite de la seconde crise marocaine

Dès juin 1911, les suites de l'assassinat d'Albert Aernoult³ sont l'occasion d'une réunion commune entre le Comité de Défense Sociale, l'Union des Syndicats de la Seine et la Fédération de la Seine du Parti socialiste. Il s'agit en effet de s'assurer que le corps du défunt puisse être rapatrié en France, avec le soutien de sa mère. Afin d'obtenir gain de cause, l'ouvrier Jean-Louis Thuillier, le secrétaire du CDS, doit se rendre en Algérie en compagnie de Pierre Renaudel de la SFIO, qui selon le rapport a dû protester pour pouvoir l'accompagner. L'idée est d'organiser deux rassemblements publics lors du rapatriement, un premier à Marseille, puis

¹ Préfecture de police de Paris, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642 et BA/1643

² Ministère de l'Intérieur, Sûreté générale, Archives nationales, F-7-13323-F-7-13348 Mouvements antimilitaristes avant la Première guerre mondiale

³ Voir chapitre 4, sous-partie III pour le détail de cette affaire touchant le syndicaliste Albert Aernoult et l'ouvrier terrassier Émile Rousset

un deuxième à Lyon dans la ville d'Émile Rousset⁴. Cette affaire, qui fait l'objet d'une mobilisation conjointe depuis le début, est donc l'occasion pour toutes les parties prenantes d'organiser plusieurs manifestations pour leurs revendications communes contre les bagnes militaires et les conseils de guerre.

L'événement majeur de l'année 1911 est la seconde crise marocaine à la suite du coup d'Agadir. Cette crise internationale qui voit l'affrontement de la France et l'Allemagne sur fonds d'ambitions coloniales fait suite à la précédente montée des tensions. En 1905, plusieurs puissances, dont le Royaume-Uni, l'Espagne, la France et l'Allemagne ambitionnent alors de coloniser le Maroc. Alors que la présence française s'accroît progressivement, la visite de l'empereur allemand Guillaume II à Tanger en mars 1905 déclenche une première crise entre les deux puissances, débouchant début 1906 sur des accords dans la ville espagnole d'Algésiras. Si la France renonce à coloniser le pays, elle obtient une influence accrue, tout comme l'Espagne et l'Allemagne. En juillet 1911 une nouvelle crise se déclenche, alors que la France cherche activement à transformer le Maroc en protectorat colonial et viole les précédents accords en intervenant sur demande du sultan. En réaction, l'Allemagne envoie une canonnière dans le port d'Agadir, ce qui accentue grandement les tensions alors que le Royaume-Uni se range derrière la position française. Ces tensions persistent jusqu'aux négociations en novembre 1911 et la signature d'un traité⁵.

À Paris, les déclarations perçues comme antimilitaristes continuent d'être surveillées étroitement, notamment dans la presse. Ainsi, le 2 juillet 1911 une note revient sur un article paru dans la *Bataille syndicaliste* le jour même appelant à refuser tout ordre de mobilisation et empêcher le départ des troupes vers la frontière avec l'Empire allemand⁶. En réaction à cette seconde crise marocaine, la CGT et la SFIO se retrouvent dans plusieurs initiatives communes. En raison de son engagement internationaliste, la CGT prend contact avec les syndicats allemands, qui sont intégrés au sein de la social-démocratie allemande. Le SPD allemand qui les chapeaute est directement associé à la SFIO à travers la II^e Internationale.

Après une première initiative franco-allemande avec une délégation syndicale française à Berlin, un deuxième meeting a lieu dans la salle Wagram à Paris dans le XVII^e arrondissement le 4 août 1911. Il s'agit d'un meeting invitant des intervenants internationaux, dont des sociaux-

⁴ « LA MANIFESTATION AERNOULT, Réunion d'hier de la Commission d'organisation », 10 juin 1911, Archives nationales F-7-13325.

⁵ Jean-Claude Allain, *Agadir 1911 : une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, s.l., 1976.

⁶ « Un article antipatriotique de la "Bataille syndicaliste" », 29 juillet 1911, Archives nationales F-7-13325.

démocrates et syndicalistes allemands, ainsi que des Espagnols, un Britannique et un Néerlandais. Par conséquent, c'est en partie l'internationalisme qui conduit la CGT à inviter un député SFIO lors du meeting, Jean-Baptiste Lavaud. Toutefois, la communication de la CGT évite de mentionner sa présence. Un tract évoque une « Grande manifestation ouvrière », citant uniquement les quatre orateurs syndicalistes pour la France⁷. De même, *La Bataille syndicaliste* ne mentionne pas le socialiste, ni dans l'annonce le matin même⁸ ni dans le compte-rendu du lendemain⁹. Pourtant, dans *L'Humanité*, l'intervention du socialiste est bien retranscrite parmi les autres, avec la remarque de Bourderon de la fédération des Tonneliers, qui préside le meeting, que c'est « à la demande de la délégation allemande et l'accord du bureau de la C.G.T. ». Dans son éditorial commentant le meeting, le député Albert Thomas précise « en dépit des divergences qui subsistent encore entre le Parti et la C.G.T., c'est du même rythme que tous les cœurs battent, lorsque retentit l'appel à la fraternité des nations »¹⁰. Il y a donc clairement deux attitudes. Alors que la SFIO ne cache pas les divergences mais insiste sur les convergences, la CGT est manifestement réticente à donner la parole, même s'il s'agit d'un des anciens fondateurs du syndicat¹¹. Ce meeting à Wagram de la CGT nationale est toutefois d'une taille modeste. *L'Humanité* estime le nombre de participants à 6 000 personnes, tandis que le journal allemand socialiste *Vorwärts* cité par l'historienne Elisa Marcobelli en estime 5 000¹².

Toutefois, malgré les réticences de la CGT, les deux forces se retrouvent de nouveau ensemble plus d'un mois plus tard, avec cette fois-ci également une présence de la Fédération communiste anarchiste. Une manifestation contre la guerre à l'Aéro-Park dans le XIX^e arrondissement de Paris rassemble les sections locales de ces forces au sein du département de la Seine le 24 septembre, à l'initiative de l'Union des syndicats départementale¹³. Ainsi, dans leur volonté d'engager des actions avec un retentissement international ou de faire des démonstrations de force, les militants par la paix se retrouvent lors d'initiatives communes. Selon Guillaume Davranche Gustave Hervé est l'un des partisans d'un tel rapprochement¹⁴.

Les mots d'ordre du rassemblement sont selon la *Bataille syndicaliste* « 1° Contre la guerre, 2° Contre la répression gouvernementale, 3° contre les agissements des spéculateurs et

⁷ Confédération générale du travail, « Contre la Guerre », s. d. Service de l'Impression, Maison des Fédérations

⁸ *La Bataille syndicaliste*, 4 août 1911

⁹ *Ibid.*, 5 août 1911

¹⁰ *L'Humanité*, 5 août 1911

¹¹ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 181-182.

¹² E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op cit., p.167-168.

¹³ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 183-186.

¹⁴ E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op cit. p.167-168 ; G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p.181-186.

des agioteurs »¹⁵. Si les questions de spéculation ne concernent pas notre sujet, nous pouvons noter que c'est le mot d'ordre contre la guerre qui est cité en premier, suivi de la répression gouvernementale, qui, comme nous avons déjà pu le voir, s'applique aux militants pour la paix qui sont considérés comme des menaces. *L'Humanité* revendique le lendemain 60 000 participants¹⁶, ce qui est plus que les 50 000 espérés par Léon Jouhaux selon un note anonyme de la préfecture¹⁷ et considérablement plus que le chiffre de 20 000 avancé par une autre note du lendemain¹⁸. Le chiffre de 25 000 avancé par *Le Radical* correspond également à un succès, moins important néanmoins¹⁹.

Les deux initiatives sont réussies, avec de nombreux participants issus des différentes organisations. La stratégie de démonstration de force commune semble donc correspondre aux attentes des participants des deux rassemblements. Toutefois, elle continue d'être débattue au sein de la CGT. Lors de la « conférence extraordinaire » tenue par la confédération en octobre 1911 en raison du risque de guerre, différents points de vue sont défendus. Si certains souhaitent un front commun contre la guerre avec la SFIO et soulignent que c'est l'appel conjoint qui a fait le succès de la manifestation, d'autres minimisent la portée de la présence des socialistes et insistent sur la stratégie autonome de la CGT²⁰.

II. 1912 : une intensification de l'implication des militants syndicaux

En février 1912, le CDS réussit à rapatrier le cercueil d'Aernoult en France. Après un passage par Marseille, le corps finit par arriver à Paris avec une grande manifestation unitaire qui rassemble de nouveau la SFIO, la CGT et la FRC qui ont participé autour du CDS à ce rapatriement et continue de soutenir Rousset. Entre 100 000 et 150 000 personnes auraient manifesté en fonction des différents journaux²¹. Selon les renseignements, il s'agit aussi d'un moment qui rassemble les socialistes entre eux dans le soutien apporté à Émile Rousset, seuls les guesdistes ayant des réserves²².

L'année 1912 est également marquée par une nouvelle crise internationale, cette fois-ci dans les Balkans où éclate une guerre ouverte au mois d'octobre. Constitués en une Ligue balkanique, le Monténégro, la Serbie, la Bulgarie et la Grèce entrent en guerre contre l'Empire

¹⁵ *La Bataille syndicaliste*, 19 septembre 1911

¹⁶ *L'Humanité*, 26 septembre 1911

¹⁷ Préfecture de police de Paris, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642, 21 septembre 1911

¹⁸ *Ibid.*, 22 septembre 1911

¹⁹ *Le Radical*, 26 septembre 1911

²⁰ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 186-187.

²¹ *Ibid.*, p. 202. ; *L'Humanité*, 12 février 1912

²² « LES UNIFIES ET L'AFFAIRE ROUSSET », 13 février 1912, Archives nationales F-7-13325.

ottoman, prenant le contrôle d'une grande partie de ses territoires sur le continent européen²³. Pour les militants pour la paix en France, cette guerre européenne accentue la nécessité des actions. En effet, les puissances ont également leurs intérêts indirects dans le conflit et pourraient intervenir. Tandis que l'Allemagne soutient l'Empire ottoman, la Russie, alliée de la France, s'aligne sur les positions de la Serbie²⁴.

Deux mobilisations significatives sont répertoriées par la Préfecture de police et la Sûreté générale suite au déclenchement de cette première guerre balkanique. D'une part la manifestation du 17 novembre 1912, et d'autre part la grève générale du 16 décembre 1912.

La première manifestation se tient à l'initiative de l'Internationale socialiste au Pré-Saint-Gervais, se déroulant en même temps que d'autres manifestations en Europe. Alors que la CGT souhaitait organiser sa propre initiative, les socialistes font le choix de la devancer, avantagés par le fait que certains syndicats sont partisans d'une initiative commune. Néanmoins, le comité confédéral refuse l'invitation au nom de la charte d'Amiens. Le Pré Saint-Gervais est une municipalité socialiste voisine du 19^e arrondissement de Paris, dans le département de la Seine²⁵. Le terrain privé de la Butte du Chapeau Rouge est mis à disposition des manifestants pour la durée de la journée. Cette manifestation doit se tenir à 14h30, à la suite du congrès de la fédération socialiste de la Seine le matin. Plusieurs délégués internationaux de l'Internationale socialiste sont conviés ; le britannique Ramsay MacDonald, le belge Emile Vandervelde, l'allemand Philipp Scheidemann, l'autrichien Engelbert Pernerstorffer et le russe Élie Roubanovitch²⁶.

Dans *La Bataille syndicaliste* la manifestation socialiste est annoncée, mais un meeting est quand même organisé le matin même à 9h dans la salle Wagram, avec uniquement des orateurs français²⁷. De plus, *La Guerre sociale* et les partisans d'Hervé, dont les Jeunes Gardes, se mobilisent²⁸, tout comme la Fédération communiste anarchiste (FCA) qui a pris la suite de la FRC et tient sa propre tribune. *Le Libertaire* regrette même que la CGT ait décliné la proposition de la SFIO, tout en soulignant ses distances avec les députés socialistes²⁹. À l'issue de la manifestation y compris la Sûreté générale se voit contrainte de reconnaître que c'est un

²³ E. Marcobelli, *L'internationalisme à l'épreuve des crises*, op cit., p. 243.

²⁴ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 281-283.

²⁵ Préfecture de police de Paris, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642, 15 novembre 1912

²⁶ *L'Humanité*, 16 novembre 1912

²⁷ *La Bataille syndicaliste*, 17 novembre 1912

²⁸ Préfecture de police de Paris, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642, 16 novembre 1912

²⁹ *Le Libertaire*, 16 novembre 1912

succès en admettant dans un rapport que le chiffre de 100 000 avancé par l'Humanité « n'a rien d'exagéré » alors que « vers 3 heures, à l'heure des discours, tout le terrain de la zone compris entre la porte Chaumont et celle du Pré St Gervais était noire de monde »³⁰.

À la suite de ce succès, la CGT reprend l'initiative. Lors d'un congrès confédéral extraordinaire exclusivement consacré à la lutte contre la guerre les 24 et 25 novembre, le syndicat adopte le principe d'une grève générale de 24 heures contre la guerre le 16 décembre, un lundi³¹. L'enjeu pour le syndicat est de surpasser la frilosité d'une partie des syndicats, notamment ceux dominés par les réformistes et d'éviter une nouvelle vague de répression gouvernementale à l'encontre de ses dirigeants³². La veille de la grève au matin un meeting contre la guerre est organisé par l'Union des Syndicats de la Seine, avec un millier de participants selon la Préfecture de police. Alors que l'union syndicale du département souhaitait l'organiser à la Bourse du travail, le gouvernement l'interdit³³.

Si la CGT a fait le choix de la grève du lundi, c'est aussi qu'elle peut alors bénéficier de la « Saint-lundi », une coutume ouvrière consistant à chômer volontairement le lundi. Alors que cette tendance s'affaiblit au début du XX^e siècle³⁴, elle permet tout de même d'accroître légèrement les chiffres des grévistes. En même temps, des meetings se tiennent dans plusieurs villes à travers tous les pays. Dans la Seine pour 20 meetings simultanés, la Préfecture de police décompte 11 450 participants³⁵. Toutefois, la journée fait l'objet d'une véritable bataille de chiffres. Alors que la CGT annonce un succès, avec pour la Seine 110 000 à 120 000 grévistes³⁶, et plus de 600 000 sur toute la France³⁷, la Préfecture de police, qui a effectué des perquisitions et saisi les cartes des grévistes, la décrit comme un « échec ». En réalité, la journée de grève est un succès variable en fonction des secteurs, avec des zones de force notamment dans les Ardennes et les bassins miniers, ou dans des secteurs traditionnellement syndicalistes révolutionnaires, tandis qu'elle échoue à élargir l'élan syndicaliste ailleurs³⁸.

³⁰ « CONTRE LA GUERRE. MANIFESTATION D'HIER », 18 novembre 1912, Contre la guerre octobre-novembre 1912, Archives nationales F-7-13326.

³¹ J. Julliard, « La C.G.T. devant la guerre (1900-1914) », art cit.

³² Préfecture de police de Paris, Note du 28 novembre 1912, Archives nationales F-7-13328

³³ Préfecture de police de Paris, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642, 15 décembre 1912

³⁴ Robert Beck, « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle*, 1 décembre 2004, n° 29, p. 153-171.

³⁵ Préfecture de police de Paris, Note du 17 décembre 1912, Archives nationales F-7-13328

³⁶ *La Bataille syndicaliste*, 17 décembre 1912

³⁷ *Ibid*, 18 décembre 1912

³⁸ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir, op. cit.*, p. 297-300.

III. 1913 : une forte campagne contre la loi des trois ans impliquant tout le mouvement ouvrier

Après une année 1912 marquée par des fortes mobilisations pour la paix, 1913 marque une nouvelle étape dans le combat. Alors qu'une deuxième guerre balkanique éclate en juin, le contexte législatif français réussit à unir tout le mouvement ouvrier autour d'une campagne commune. En effet, en mars le texte de la loi des trois ans est présenté à la Chambre des députés. Alors que les conscrits restent dans les casernes pour un service militaire de deux ans depuis la loi militaire de 1905, le principal changement proposé par la nouvelle loi est de passer ce service à trois ans, tout en autorisant de garder la classe d'âge plus longtemps si les circonstances « paraîtront l'exiger ». La loi accroît aussi l'inégalité en renforçant les privilèges des étudiants³⁹. Si cette loi suscite de vifs débats à la Chambre, les rassemblements se multiplient également à travers le territoire. Le contexte y est favorable, la loi ayant un impact concret sur la population, elle permet de lier à la fois la lutte pour la paix et contre les militaires de manière à la fois pragmatique et idéologique tout en prenant en compte la situation internationale.

Une première manifestation de grande ampleur a ainsi lieu le 16 mars. À l'appel de la CGT, les manifestants se retrouvent de nouveau en grand nombre au Pré-Saint-Gervais. Si la SFIO n'est pas à l'initiative, elle appelle également au rassemblement, tout comme la FCA⁴⁰. Alors que les renseignements de la Préfecture de police sont contradictoires en amont⁴¹, la manifestation est finalement un grand succès avec 150 000 à 200 000 manifestants selon les journaux⁴². Il s'agit donc de 50 000 à 100 000 manifestants de plus qu'en 1912. Le 1^{er} mai est aussi marqué par ce contexte avec des meetings et manifestations sur le thème de la loi des trois ans⁴³.

Alors que les initiatives se multiplient, une deuxième manifestation se tient le 25 mai en restant de la même ampleur, cette fois-ci à l'initiative de la SFIO. Initialement prévue au cimetière du Père-Lachaise et devant coïncider avec la montée annuelle au mur des fédérés pour honorer la mémoire des morts de la Commune de Paris, la manifestation est interdite par le gouvernement, ce qui la déplace au Pré-Saint-Gervais⁴⁴. En plus des nombreuses tribunes, la CGT et la FCA sont pleinement mobilisées. Par la suite, une dernière grande manifestation a

³⁹ E. Marcobelli, *La France de 1914 était-elle antimilitariste ?*, op. cit., p. 11-13.

⁴⁰ Préfecture de police de Paris, 12 mars 1913, Archives de la préfecture de police de Paris, BA/1642,

⁴¹ *Ibid.*

⁴² G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 342.

⁴³ *Le Matin*, 2 mai 1913

⁴⁴ « A LA C.G.T. Après la manifestation d'hier », 25 mai 1913, Archives nationales F-7-13335.

également lieu au même endroit le 13 juillet à l'initiative de la CGT, avant l'adoption de la loi le 19 juillet⁴⁵. Cette dernière manifestation rassemble encore une fois plus de 100 000 manifestants, avec en tout quinze tribunes, dont quatorze unitaires avec quatre orateurs CGT et un élu SFIO, et une dernière tenue par la FCA. Si les syndicalistes révolutionnaires critiquent durement ce choix, l'événement est une réussite⁴⁶.

Si la forte mobilisation ne parvient pas à empêcher le passage de la loi, elle rassemble tous les militants pour la paix qui malgré leurs divergences se retrouvent dans le même combat. Ainsi, une culture de mobilisation commune émerge progressivement, malgré les réticences. Que ce soient les crises internationales, les cadres internationaux ou le durcissement du gouvernement à travers des nouvelles lois ou la répression des militants, les organisations finissent par se retrouver.

⁴⁵ E. Marcobelli, *La France de 1914 était-elle antimilitariste ?*, op. cit., p. 65.

⁴⁶ G. Davranche, *Trop jeunes pour mourir*, op. cit., p. 365-367.

Conclusion

Nous avons vu à quel point les catégories issues des renseignements étaient réductrices de la diversité des personnes engagées pour la paix. Toutefois, il existe de nombreux traits communs et des convergences qui se dessinent. Les mobilisations pour la paix peuvent être des combats communs pouvant rassembler des militants d'horizons distincts, mais les débats continuent de traverser les organisations malgré les points de convergence. De toute façon, les parcours évoluent continuellement pendant la période, alors que les actions se confrontent à la fois à la répression gouvernementale, aux logiques propres aux organisations et au contexte international. Ce dernier est fait à la fois de réseaux transnationaux dans lesquels les militants peuvent s'insérer et de tensions diplomatiques qui ont leurs logiques propres, mais s'imposent à l'ensemble des acteurs. S'il existe une géographie et une sociologie des militants pour la paix, l'étude de ceux-ci doit privilégier les contextes locaux plutôt que les regroupements à l'échelle nationale, trop dépendants d'impératifs de renseignements et de consignes de surveillance, ou parfois d'arbitraires préfectoraux.

En 1914 au moment de la déclaration de guerre, la nature brouillonne et peu représentative des renseignements se fait ressentir. En effet, aucun des individus « très dangereux » ne sabote la mobilisation et de nombreux « antimilitaristes » apportent leur soutien à l'effort de guerre français. Toutefois, certains s'opposent encore à ce conflit et tentent de porter dans le débat le combat pour la paix. Une partie était déjà impliquée entre 1905 et 1914, notamment parmi les syndicalistes révolutionnaires ou anarchistes communistes, mais aussi au sein des socialistes. Si la lutte pour la paix continue, elle prend des tout autres formes sous l'effet de l'Union sacrée, de la mobilisation générale et de la censure.

Plusieurs perspectives peuvent être tracées. D'une part, un certain nombre de sources mériteraient d'être dépouillées de manière complémentaire à ce que nous avons déjà réalisé. Par exemple, un dépouillement de l'ensemble des dossiers individuels des fonds de Moscou permettrait de créer une nouvelle liste à comparer avec celles de 1907 et 1911. De plus, ce serait intéressant d'interroger la composition du Carnet B de la Seine étant donné que les fonds de Moscou en portent la trace.

D'autre part, un travail quantitatif pourrait être appliqué pour étudier les sources que nous avons étudiées de manière qualitative. Par exemple, sur la séquence 1911-1913, il serait possible de dresser une carte de France des meetings et mobilisations, pour voir si l'intensification constatée dans la Seine se répertorie de manière différenciée en fonction des

départements. Ce travail pourrait être combiné au dépouillement d'archives départementales de certains départements, ce qui approfondirait les études de cas de manière qualitative.

Les résultats de ces études devraient être croisés et comparés avec d'autres, peut-être en élargissant le champ de recherche à la question des militants révolutionnaires au-delà de la paix. Néanmoins, cela aurait l'inconvénient de reprendre une catégorie de renseignement. Il faut donc travailler des catégorisations et thématiques transversales permettant de questionner ces logiques. La presse pourrait être un appui précieux en raison de la numérisation de plus en plus importante à l'œuvre, permettant de répertorier les auteurs d'articles, ainsi que d'éventuels souscripteurs et leurs réseaux.

Annexe I – Présentation des listes

I. La Liste des personnes antimilitaristes de 1907

Revenons tout d'abord sur la nature et le contexte de publication de la *Liste des personnes connues ou signalées comme préconisant des doctrines antimilitaristes*. Publiée par la Direction de la sûreté générale au sein du Ministère de l'intérieure, elle est datée de 1907, sans plus de précisions. Cette liste ne comporte aucune introduction ni présentation. Tout comme pour les autres notes de renseignement nous n'en connaissons pas l'auteur. Le dossier qui constitue la liste est introduit par le sous-titre « Enquête générale ». Au sein du dossier il y a une première liste, celle des « fonctionnaires ayant eu des liens avec la *Guerre Sociale* et se disant antimilitaristes », avant d'avoir une liste pour chaque département. Les listes incluent une date de signalement par le préfet, suivi de listes de noms ou pas. Ces listes sont d'une longueur variable, certains départements ne listant aucun militant, comme par exemple la Creuse, tandis que d'autres en listent de nombreux, comme les Bouches-du-Rhône. Les éléments indiqués ne sont pas toujours les mêmes comme nous l'avons vu en introduction. A partir de ces informations nous pouvons donc identifier un auteur de la liste pour chaque département, ou en tout cas un responsable, le préfet. Le préfet est sous la Troisième République un fonctionnaire politique nommé par le pouvoir politique. Selon Jean-Pierre Machelon¹, « Non seulement le préfet était toujours le représentant de l'autorité politique et des intérêts nationaux, mais il continuait à être l'homme des élections. Il avait la charge de renseigner le gouvernement et de veiller au maintien de l'ordre et de la sécurité publique ». Le fait de renseigner le gouvernement fait donc partie des tâches du préfet et ce type de liste de militants fait partie des tâches de maintien de l'ordre et sécurité publique. Cela indique la conception des militants pour la paix qui sont perçus comme un danger. Néanmoins, le préfet dispose d'une administration, et si l'on peut retrouver les noms des préfets de chaque département cela ne précise pas forcément la manière dont les renseignements sont obtenus ni la personne qui a considéré qu'un nom spécifique mérite d'être sur la liste tandis qu'un autre ne l'est pas.

La liste s'inscrit également dans un contexte spécifique en 1907. En effet l'année est marquée par la publication en octobre d'une série de notes sur l'antimilitarisme et dans la liste de noms la plupart des signalements sont effectués en octobre ou en novembre. Ainsi, si la

¹ Jean-Pierre Machelon, « Au service du pouvoir politique : remarques sur les préfets de la IIIe République (1870-1914) », *La Revue administrative* 56, n° 333 (2003): 293-307.

démarche n'est pas explicitée dans la liste que nous avons utilisée pour constituer notre base de données, elle l'est dans d'autres documents qui sont présents dans la même cote.

Une première note dans le cadre de l'enquête porte sur la propagande antimilitariste et contient des coupures de presse des socialistes ainsi qu'une note de travail à faire à partir des comptes-rendus de congrès de la CGT. Ensuite l'enquête elle-même, déclinée département par département à partir de renseignements de préfets comme la liste sur laquelle nous nous sommes appuyés, est accompagnée de tableaux par département qui compilent les calculs. Selon l'entête du tableau ce dernier a été réalisé par les services d'archives de la direction générale de la Sûreté générale et est daté d'octobre 1907.

La remarque introductive de ce tableau récapitulatif des nombres² est datée du 29 février 1908 et signée par le commissaire spécial chef du service des archives, dont le nom est malheureusement difficilement déchiffrable. Elle est indicative de la logique à l'œuvre et la vision véhiculée par la direction générale de la Sûreté générale, en tout cas au sein des services d'archives, à défaut d'avoir des commentaires plus détaillés pour chaque département et une présentation de la liste.

Si l'ensemble n'est pas présenté, la mention de deux circulaires, du 18 septembre et 18 octobre 1907 explique le contexte de production de ces notes et de l'enquête³. Jean-Jacques Becker en résume le contenu et conclut à partir de son dépouillement des archives départementales de Saône-et-Loire et du Calvados que c'est à partir de 1907 que le nombre de rappels de la part des gouvernements aux préfets s'intensifie⁴. Il s'agit de « signaler toutes les manifestations antimilitaristes, y compris les distributions et ventes de brochures. » La simple distribution d'une brochure, ou même d'un tract dans certains cas, conduit ainsi à une inscription sur la liste, et comme nous allons voir, de la rédaction d'une notice personnelle. L'absence de ces circulaires des archives n'est pas une coïncidence. En effet, si des lettres et notes y font allusion, et que de nombreuses réponses sont présentes, les circulaires en elle-même sont confidentielles, étant adressées directement au Préfet⁵. Malgré l'absence des circulaires nous pouvons tout de même partir du contexte de Clemenceau en tant que Président du Conseil de 1906 à 1909, poste qu'il cumule alors avec le portefeuille de Ministre de l'Intérieur.

² Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Service des archives, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323, voir Annexe 1.

³ *Enquête sur l'antimilitarisme. Octobre 1907*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale octobre 1907, Archives nationales F-7-13323.

⁴ J.-J. Becker, *Le carnet B*, op. cit., p. 81-82.

⁵ *Ibid.*, p. 109-110.

Par ailleurs, une enquête spécifique sur « les Bourses du travail et l'antimilitarisme »⁶ datée du 10 octobre 1907 accompagne l'ensemble. Comme la remarque du chef du service des archives l'indique, « 58 Bourses du travail ont réussi à faire adopter les théories d'Hervé par de très nombreux syndicats ouvriers »⁷. Les bourses du travail sont donc considérées comme un relais important des idées antimilitaristes, ce qui explique peut être mis en relation avec les mentions de l'implication en leur sein pour les militants dans la liste des antimilitaristes par département.

II. Enquête sur l'antimilitarisme d'octobre 1907

Le deuxième document est l'*Enquête sur l'antimilitarisme. Octobre 1907*⁸. Il comprend des données agrégées par département, avec une remarque introductive du Commissaire spécial qui est le Chef du service des archives de la Sûreté générale⁹. Si cette enquête intervient dans un contexte qui est le même que la première, il s'agit d'une synthèse statistique qui accompagne les notes précédentes portant sur l'antimilitarisme.

Elle prend ainsi deux formes. D'une part, le tableau récapitulatif avec les noms des départements, le nombre d'anarchistes connus, suivis par les « antimilitaristes connus » qui sont séparés en individus et groupements. Pour les anarchistes et antimilitaristes des nombres sont renseignés, tandis que les groupes peuvent être décrits sous forme de tirets, avec des informations variables, parfois le nom et ma date de création ainsi que le nombre de membres ou la ville, parfois juste une ou deux de ces informations. Quand aucun groupe n'est signalé la case est remplie par la mention « néant ». Parfois des précisions supplémentaires sont rédigées dans la case. D'autre part, les mêmes informations sont présentées, mais par feuille département sur le même format que la liste des antimilitaristes. Il semblerait ainsi que le format tableau soit la transposition des informations dispersées. Cette compilation est fondée sur les mêmes circulaires du 18 septembre et du 18 octobre 1907.

⁶ *Les Bourses du Travail et l'antimilitarisme*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, 10 octobre 1907, Archives nationales F-7-13323.

⁷ Voir Annexe II

⁸ *Enquête sur l'antimilitarisme. Octobre 1907*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale octobre 1907, Archives nationales F-7-13323 ainsi qu'une version avec le même titre compilée par le Service des archives.

⁹ Voir Annexe II

III. La liste des personnages de gauche et le Répertoire général des principaux révolutionnaires de 1911

Si la première, la liste de *Liste des personnages de gauche, politiques et syndicalistes, Paris et Départements*¹⁰ est datée en août 1911, la deuxième, le *Répertoire général des principaux révolutionnaires*, ne comporte pas de date¹¹. Néanmoins, à partir des informations renseignées pour les individus, parfois au mois près, nous constatons que toutes les mentions sont datées de septembre ou antérieures, à l'exception de certains ajouts manuscrits, qui peuvent aller jusqu'à l'année 1912. Les informations manuscrites portant sur le mois d'octobre sont écrites au futur, donc le document n'a pas pu être tapé après cette date. Nous en déduisons donc la conclusion que le document a été tapé à la machine en septembre 1911 et puis ensuite continuait à être utilisé est actualisé jusqu'à au moins 1912. Le document de titre ayant été mal préservé l'ensemble n'est pas lisibles, mais à partir des mots lisibles nous pouvons supposer que le titre devait plus ou moins correspondre à « Liste des militants anarchistes, syndicalistes, socialistes qui sont signalés comme dangereux en cas de mobilisation par leur engagement révolutionnaire ou pacifiste ».

Ces deux listes n'ont pas été conservées dans les mêmes cotes, mais en raison de leurs contenus qui se recoupent en grande partie, sans inclure exactement les mêmes noms, et du fait que les faits rapportés correspondent à des actes « antimilitarisme » et de « pacifisme » nous faisons le choix de ne pas les distinguer et de les étudier conjointement. Il semblerait que le répertoire général soit la prolongation de la « Liste des personnages », sous une forme de « brouillon » comme l'analyse Jean-Jacques Becker qui en souligne la nature provisoire et l'absence de modèle unique et systématisation¹². Néanmoins, là où Jean-Jacques Becker sépare l'étude de la Seine et le reste des départements, il nous semble important d'en souligner l'unicité. En effet, le tout obéit au même format et cadre. Si la Seine est plus fournie en noms, le reste demeure un prolongement du même type de fiches appliquée à l'échelle nationale au même moment. Selon Jean-Marc Berlière, la liste « amorce un processus que l'on retrouve constamment après la guerre »¹³. Toutefois, il semble que ce serait plutôt la liste de 1907 qui en soit le début, même si celle-ci est moins exhaustive.

¹⁰ *Liste des personnages de gauche, politiques et syndicalistes, Paris et Départements.*, août 1911, Archives nationales F-7-13325

¹¹ RGPR, 1911, Archives nationales F-7-13053

¹² J.-J. Becker, *Le carnet B*, op. cit., p. 169.

¹³ J.-M. Berlière, *Le monde des polices en France*, op. cit., p. 153.

Annexe II : Remarque sur l'enquête sur l'antimilitarisme d'octobre 1907

Total des anarchistes connus = 3 780

Total des antimilitaristes signalés = 2157

Remarque

Les totaux ci-dessus devraient s'ajouter l'un à l'autre en ce qui concerne la propagande antimilitariste, car tous les anarchistes sont, par essence, des antimilitaristes.

Le chiffre de 2157 antimilitaristes comprend les individus qui se sont signalés par leur active propagande contre les institutions militaires, ce sont surtout des Socialistes Unifiés et des syndicalistes de la C.G.T. En cas de troubles, ces individus constitueraient un danger pour l'ordre public, aussi une notice individuelle a-t-elle été établie pour chacun d'eux.

En réalité, le nombre des antimilitaristes français est beaucoup plus considérable : l'action néfaste de la Confédération Générale a porté ses fruits, et 58 Bourses du travail ont réussi à faire adopter les théories d'Hervé par de très nombreux syndicats ouvriers.

On a déjà expliqué dans des notes précédentes, comment était née et comment s'était développé la propagande antimilitariste. On a cru inutile d'y revenir dans la présente note, qui est surtout un travail de statistique.

--- Paris le 29 février 1908

Le Commissaire Spécial

Chef du service des archives

[Nom difficilement déchiffrable, Amoureux, Amorent ?]

Source : Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sûreté générale, Service des archives, octobre 1907, Archives nationales F-7-13323

Sources et bibliographie

État des sources

I. Archives nationales

F/7/13323 L'antimilitarisme avant la guerre de 1914 : notes diverses. 1893-1911.

F/7/13324 Association internationale antimilitariste (A.I.A.) et Fédération révolutionnaire.

Affaires diverses. 1905-1913.

F/7/13325-F/7/13326 Notes sur l'antimilitarisme. 1911-1912.

F/7/13327 Activité antimilitariste des socialistes. Préparation de la grève générale du 16 décembre 1912. 1912.

F/7/13328-F/7/13329 Situation dans les départements. 1912

F/7/13331 Affaire Aernout-Roussel 1910-1912 et Comité féminin contre toutes les iniquités sociales

F/7/13332 Campagnes contre la mobilisation

F/7/13333-F/7/13334 Œuvre Le Sou du Soldat 1902-1914

Agitation contre la loi de conscription de 3 ans 1913-1914

F/7/13335-F/7/13345 Agitation contre la loi de conscription de 3 ans 1913-1914

F/7/13335 Notes et rapports d'ensemble

F/7/13336 Lutte contre l'agitation

F/7/13337 Perquisitions, incidents dans département de la Seine, 1913-1914.

F/7/13345 Manifestation du 13 juillet 1913 contre la loi des 3 ans

F/7/13346 Antimilitaristes incorporés

F/7/13348 Agitation dans l'armée. 1914

F/7/13053, dossier Répertoires et listes d'anarchistes – fiche Émile Guichard

Répertoire général des principaux révolutionnaires

19940469/185 Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou) dossier Louis Perceau

19940472/285 Direction générale de la sûreté nationale (fonds de Moscou) dossier Henriette Roussel

II. Archives de la Préfecture de Police

BA/1642

BA/1643 Sou du soldat, manifestations antimilitaristes

BA/1654 Notices individuelles : dossier Henriette Roussel

BA/1514 Fédération internationale révolutionnaire (Émile Guichard)

III. Presse

Action

L'Aurore

La Bataille syndicaliste

La Guerre sociale

L'Humanité

Le Libéraire

Le Radical

Le Socialiste

Le Temps

Les Temps nouveaux

La Vie ouvrière

La Voix du peuple

IV. Sources imprimées

APOLLINAIRE Guillaume, FLEURET Fernand et PERCEAU Louis, 1913, *L'Enfer de la Bibliothèque nationale : icono-bio-bibliographie descriptive, critique et raisonnée, complète à ce jour de tous les ouvrages composant cette célèbre collection avec un index alphabétique des titres et noms d'auteurs*, s.l.

FAGNOT François, 1904, *La réglementation du travail en chambre / rapport présenté par M. Fagnot dans les séances du 18 mars et 27 avril 1904*, Paris, Association nationale française pour la protection légale des travailleurs.

JAURES Jean, 2012, *L'armée nouvelle*, Paris, France, Fayard, 574 p.

LOI DU 21 MARS 1905 MODIFIANT LA LOI DU 15 JUILLET 1889 SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE PUBLIÉE, publiée au *Journal officiel* du 23 mars 1905, *Bulletin des lois*, n° 2616, p. 1265-1330.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE (ed.), 1912, *Bulletin de l'office du travail*, Paris, Imprimerie nationale.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE. DIRECTION DU TRAVAIL. SERVICE DU RECENSEMENT., 1907, *Album graphique de la statistique générale de la France*, s.l., Imprimerie nationale.

PARTI SOCIALISTE SFIO, 1929, *XXVI^e congrès national : tenu à Nancy les 9, 10, 11 et 12 juin 1929 : compte-rendu sténographique / Parti socialiste S. F. I. O.*, s.l.

ROUGER Hubert, 1912, *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière ; 3, 9-12. La France socialiste.*, s.l., vol.1.

SECRETARIAT DU BUREAU SOCIALISTE INTERNATIONAL, 1911, *Huitième Congrès socialiste international tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910 : compte rendu analytique*, s.l., Volksdrukkerij.

STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 1912, *Dénombrement de la population 1911*, s.l.

Bibliographie

I. Ouvrages

A. Ouvrages généraux sur la France

AGULHON Maurice, DESERT Gabriel, SPECKLIN Robert, DUBY Georges, WALLON Armand et JUILLARD Étienne, 1976, *Histoire de la France rurale: 1789-1914*, Paris, France, Seuil, 568 p.

DEBORAH COHEN Antoine Destemberg, AURELIA DUSSEY, et ARNAUD-DOMINIQUE HOUTE, 2016, *Nouvel atlas de l'Histoire de France*, s.l., Autrement.

CREPIN Annie, 2015, *Défendre la France : Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de Sept Ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), 431 p.

DELPORTE Christian, BLANDIN Claire et ROBINET François, 2016, *Histoire de la presse en France*, s.l., Armand Colin.

DUBY Georges, AGULHON Maurice Auteur, CHOAY Françoise, CRUBELLIER Maurice, LEQUIN Yves et RONCAYOLO Marcel, 1983, *Histoire de la France urbaine: le cycle haussmannien*, Paris, France, Seuil, 665; 16 p.

DUPEUX Georges, 1981, *Atlas historique de l'urbanisation de la France (1811-1975)*, Paris, France, Ed. du Centre national de la recherche scientifique.

NOIRIEL Gérard, 2006, *Le creuset français: histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Ed. du Seuil, x+447 p.

B. Histoire de la Troisième République

ALLAIN Jean-Claude, 1976, *Agadir 1911 : une crise impérialiste en Europe pour la conquête du Maroc*, s.l.

CABOT Bastien, 2022, « À bas les Belges ! » : *L'expulsion des mineurs borains (Lens, août-septembre 1892)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), 176 p.

HOUTE Arnaud-Dominique, 2018, *Le triomphe de la République, 1871-1914*, Paris, France, Éditions Points (coll. « La France contemporaine »), 461 p.

PREVOTAT Jacques, 2004, *L'Action française*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? »).

PROST Antoine, 2019, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, France, Gallimard, 383 p.

C. Histoire du pacifisme et de l'antimilitarisme

BECKER Jean-Jacques, 1973, *Le carnet B: les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, France, Klincksieck, 226 p.

BROCK Peter, 2016, *Pacifism in Europe to 1914*, Place of publication not identified, Princeton University Press.

COOPER Sandi E., 1992, *Patriotic Pacifism: Waging War on War in Europe, 1815-1914*, Oxford, New York, Oxford University Press, 344 p.

COOPER Sandi E., 1967, *Peace and internationalism: European ideological movements behind the two Hague Conferences (1889-1907)*, New York, publisher not identified.

CORDILLOT MICHEL, 2005, « *Plutôt l'insurrection que la guerre !* » : *l'antimilitarisme dans l'Yonne avant 1914 actes du colloque historique organisé le 16 octobre 2004 au Musée Saint-Germain à Auxerre / organisé par l'association ADIAMOS-89 ; textes recueillis et mis en ordre sous la responsabilité de Michel Cordillot*, Auxerre, ADIAMOS-89 Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne (coll. « Recherches & documents sur les pays de l'Yonne collection thématique »), 241 p.

DAVRANCHE Guillaume, 2016, *Trop jeunes pour mourir: ouvriers et révolutionnaires face à la guerre*, Montreuil, France, L'Insomniaque, 558 p.

DECHESNE Guy, 2021, *Un siècle d'antimilitarisme révolutionnaire: socialistes, anarchistes, syndicalistes et féministes, 1849-1939*, Lyon, France, Atelier de création libertaire, 206 p.

FABRE Rémi, BONZON Thierry, GUIEU Jean-Michel, MARCOBELLI Elisa et RAPOPORT Michel, 2018, *Les défenseurs de la paix: 1899-1917 [actes du colloque international, Paris, Institut historique allemand, 15-17 janvier 2014]*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Collection Hors série »).

GROSSI Verdiana et BARIETY Jacques Préfacier, 1994, *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Belgique, Bruylant, xv+512 p.

LE BARS Loïc, 2015, *Première Guerre mondiale: le pacifisme des instituteurs syndicalistes*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 318 p.

MARCOBELLI Elisa, 2013, *La France de 1914 était-elle antimilitariste ? : les socialistes et la Loi de trois ans*, Paris, France, Ed. Fondation Jean Jaurès, 74 p.

MARCOBELLI Elisa, 2019, *L'internationalisme à l'épreuve des crises: la IIe Internationale et les socialistes français, allemands et italiens*, Nancy, France, éditions Arbre bleu, 341 p.

SANTAMARIA Yves, 2005, *Le pacifisme, une passion française*, Paris, France, A. Colin, impr. 2005, 350 p.

D. Histoire du mouvement ouvrier

BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles, 2005a, *Histoire des gauches en France. Volume 1*, Paris, La Découverte (coll. « Poche / Sciences humaines et sociales »), 588 p.

BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles, 2005b, *Histoire des gauches en France. Volume 2*, Paris, La Découverte (coll. « Poche / Sciences humaines et sociales »), 784 p.

BECKER Jean-Jacques et KRIEGEL Annie, 1964, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, France, Armand Colin.

BOUHEY Vivien, 2008, « Les anarchistes contre la République, 1880 à 1914: contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République ».

CANDAR Gilles, 2018, *Édouard Vaillant. L'invention de la gauche*, Paris, Armand Colin (coll. « Hors collection »), 248 p.

CANDAR Gilles et DUCLERT Vincent, 2014, *Jean Jaurès*, Paris, France, Fayard, 685 p.

COHEN Yolande, 1989, *Les jeunes, le socialisme et la guerre. Histoire des mouvements de jeunesse en France*, Les Éditions l'Harmattan., Paris, (coll. « Chemins de la mémoire »), 253 p.

- COURBAN Alexandre, 2014, « *L'Humanité* »: de Jean Jaurès à Marcel Cachin, 1904-1939, Ivry-sur-Seine, France, les Ed. de l'Atelier-les Ed. Ouvrières, 334 p.
- DELALANDE Nicolas, 2019, *La lutte et l'entraide: l'âge des solidarités ouvrières*, Paris, France, Éditions du Seuil, 358 p.
- DREYFUS Michel, 1995, *Histoire de la CGT: cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Belgique, Éditions Complexe, 407 p.
- DUCANGE Jean-Numa, 2017, *Jules Guesde*, Paris, Armand Colin (coll. « Nouvelles biographies historiques »), 252 p.
- GIRAULT Jacques, 1996, *Instituteurs, professeurs: une culture syndicale dans la société française fin XIXe-XX siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles »).
- GROUX Guy et MOURIAUX René, 1992, *La CGT: crises et alternatives*, Paris, France, Économica, 307 p.
- HEURE Gilles, 1997, *Gustave Hervé. Itinéraire d'un provocateur*, Paris, La Découverte (coll. « L'espace de l'histoire »), 368 p.
- JULLIARD Jacques, 1988, *Autonomie ouvrière: études sur le syndicalisme d'action directe*, Paris, France, Gallimard : Seuil, 298 p.
- JULLIARD Jacques, 1985, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, France, Éd. du Seuil, 294 p.
- MAITRON Jean, 1975, *Le mouvement anarchiste en France, Tome 1, Des origines à 1914*, Paris, France, F. Maspero, 485 p.
- MAITRON Jean, PENNETIER Claude, CORDILLOT Michel et RISACHER Jean, 1997, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français: le Maitron*, Paris, France, Les Éditions de l'Atelier-Les Éditions ouvrières.
- MANFREDONIA Gaetano, 2001, *L'anarchisme en Europe*, Paris, France, Presses Universitaires de France, 127 p.
- MANFREDONIA Gaetano, 2014, *Histoire mondiale de l'anarchie*, Issy-les-Moulineaux, France, ARTE éditions, 287 p.
- PROCHASSON Christophe, 1993, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre: 1900-1938*, Paris, France, Éd. du Seuil, 354 p.
- SCHILDKNECHT Clara, 2023, *Hardi, compagnons !: masculinités et virilité anarchistes à la Belle Époque*, Paris, France, Libertalia, 244 p.
- SLUGA Glenda et CLAVIN Patricia M. (eds.), 2017, *Internationalisms: a twentieth-century history*, Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cambridge University Press, xiv+372 p.
- SOWERWINE Charles, 1978, *Les femmes et le socialisme: un siècle d'histoire*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, xxvii+285 p.
- STEINER Anne, 2019, *Les en-dehors: anarchistes individualistes et illégalistes à la « Belle époque »*, Paris, France, l'Échappée, 243 p.

TREMBLAY Jean-Marie, 2005, *Le syndicalisme dans l'enseignement. Histoire de la Fédération de l'enseignement des origines à l'unification de 1935*. François BERNARD, Tome I. *Des origines à la Première Guerre mondiale*, s.l.

WILLARD Claude, 1995, *La France ouvrière: histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français*, Paris, France, les Éditions de l'Atelier : Les Editions Ouvrières, 493 p.

E. Histoire des femmes et du féminisme

KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence et PERROT Michelle Préfacier, 1989, *L'Égalité en marche: le féminisme sous la Troisième République*, Paris, France, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Des Femmes, 356 p.

MAIGNIEN Claude et SOWERWINE Charles, 1992, *Madeleine Pelletier, une féministe dans l'arène politique...*, Paris, France, les Éd. ouvrières, 1992, 250; 4 p.

PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, 2020, *Ne nous libérez pas, on s'en charge: Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, Paris, France, La Découverte.

F. Histoire des mobilisations

AGRIKOLIANSKY Éric, SOMMIER Isabelle et FILLIEULE Olivier, 2010, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte (coll. « Recherches »), 338 p.

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, 2013, *La manifestation*, s.l., Presses de Sciences Po.

ROBERT Vincent, 2021, *Les Chemins de la manifestation : 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (coll. « Collection du centre Pierre Léon »), 398 p.

G. Histoire des polices

BERLIERE Jean-Marc, 1996, *Le monde des polices en France: XIXe-XXe siècles*, Bruxelles, Belgique, Éditions Complexe, 275 p.

DELUERMOZ Quentin, 2016, *Policiers dans la ville : La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, Éditions de la Sorbonne (coll. « Histoire de la France aux XIXe et XXe siècles »), 408 p.

H. Études régionales

LEBRUN François Auteur, MALLET Jacques et CHASSAGNE Serge, 1975, *Histoire d'Angers*, Toulouse, France, Privat, 340; 24 p.

LEQUIN Yves, 2021, *Les Ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914) - Volume 2 : Les intérêts de classe et la République*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (coll. « Hors collection »), 482 p.

MARAIS Jean-Luc et BERGERE Marc, 2009, *Le Maine-et-Loire aux XIXe et XXe siècles*, Paris, France, A. et J. Picard, 394 p.

MARCHAND Bernard, 2017, *Paris, histoire d'une ville: XIXe-XXe siècle*, Paris, France, Éditions Points, 438 p.

TAVENEAUX René, 1978, *Histoire de Nancy*, Toulouse, France, Privat, éditeur, 506; 28 p.

II. Thèses et mémoires de master

BERTINOTTI DOMINIQUE, 1975, *L'antimilitarisme à travers La Bataille syndicaliste (avril 1911, décembre 1912) / Dominique Bertinotti ; [sous la direction de Jacques Droz], s.n., S.l.*

BIANCO René, 1987, *Répertoire des périodiques anarchistes de langue française : Un siècle de presse anarchiste d'expression française (1880-1983)*, Thèse de doctorat, Aix-Marseille 1, s.l.

CINTAS Antoine, 2020, *Les pouvoirs publics et la police face à l'antimilitarisme et au pacifisme dans l'agglomération lyonnaise (1900-1918): surveillance et répression des mouvements anarchistes, socialistes et syndicalistes*, Mémoire de master 2 sous la direction d'Édouard Lynch, Université Lumière Lyon 2, s.l.

MILLER PAUL B, 2002, *From revolutionaries to citizens: antimilitarism in France, 1870-1914 / Paul B. Miller*, Duke University Press, Durham London.

MOIGNE Alain Le, 2015, *Marine et ouvriers de la construction navale à l'arsenal de Brest (1918-1970) : du paternalisme d'Etat à la mondialisation économique, un mouvement syndical partagé entre pragmatisme et idéologie*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale - Brest, s.l.

MOINE Jean-Marie, 1972, *Le mouvement socialiste en Meurthe-et-Moselle sous la troisième République*, Mémoire de maîtrise sous la direction de François Roth, Nancy, 241 p.

SCHILDKNECHT Clara, 2021, « *Hardis, compagnons !* ». *Masculinités, virilité et domination de genre dans les milieux anarchistes de la Belle-Époque*, Mémoire de master 2 sous la direction d'Éric Fournier, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

SHIN HAENG-SEON, 1995, *Les syndicalistes parisiens et la guerre, 1908-1914: une étude des pratiques militantes et des mentalités collectives / Haeng-Seon Shin (ép. Park) ; sous la direction de Jean-Louis Robert*, Thèse de doctorat Histoire Paris 1 1995, s.l.

TOURNIEROUX Pierre-Louis, 2017, *La Fédération de la Seine du Parti socialiste – Section française de l'Internationale ouvrière de 1905 à 1914. Entre traditions d'extrême-gauche et réformisme modernisateur*, Mémoire de master 2 sous la direction de Frank Georgi, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

VABRE Nicolas, 2015, *Le mouvement ouvrier à Cherbourg, 1890-1958. Dynamique des organisations et de la conflictualité sociale.*, Thèse soutenue, Le Havre, s.l.

III. Chapitres d'ouvrages

BARS Loïc Le, 2015, « Amicales et syndicats dans l'enseignement primaire (1901-1919) » dans Danièle Tartakowsky et Françoise Tétard (eds.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 37-45.

BERSTEIN Serge, 2005, « Les radicaux » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte (coll. « Poche / Sciences humaines et sociales »), p. 7-26.

BONIFACE Xavier, 2022, « Les conflits de conscience des officiers français, de la Belle Époque à la guerre d'Algérie » dans Catherine Guyon, Bruno Maes, Anne-Élisabeth Spica et

- Marta Peguera Poch (eds.), *Liberté des consciences et religion : Enjeux et conflits (xiii^e-xxe siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 225-238.
- CHATRIOT Alain, 2005, « Les coopérateurs » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte (coll. « Poche / Sciences humaines et sociales »), p. 91-97.
- DEFRAIGNE TARDIEU Geneviève, 2014, « Histoire et enjeux des Universités populaires » dans *L'Université populaire Quart Monde : La construction du savoir émancipatoire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, p. 35-53.
- DESROSIERES Alain et THEVENOT Laurent, 2002, « I / L'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles » dans *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), vol.5e éd., p. 7-29.
- DREYFUS Michel, 2015, « Présyndicalisme » dans Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (eds.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 19-26.
- GESLIN Claude, 2015, « Les premiers pas du PSU-SFIO en Bretagne (1905-1914) » dans Christian Bougeard (ed.), *Un siècle de socialismes en Bretagne : De la SFIO au PS (1905-2005)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 19-38.
- GIRAULT Jacques, 2018, « La place des fédérations de la France septentrionale dans le courant guesdiste de l'unité socialiste » dans Bernard Ménager, Jean-François Sirinelli et Jean Vavasseur-Desperriers (eds.), *Cent ans de socialisme septentrional*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (coll. « Histoire et littérature du Septentrion (IRHiS) »), p. 41-53.
- KOCHER-MARBOEUF Éric, 2015, « De la terre de mission à l'espace de conquête : un siècle de socialisme en Deux-Sèvres » dans Frédéric Chauvaud et Jacques Péret (eds.), *Terres marines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 221-227.
- LE BARS Loïc, 2015, « Amicales et syndicats dans l'enseignement primaire (1901-1919) » dans Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (eds.), *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 37-45.
- LEVEQUE Sandrine, 2020, « 1. Le "Mouvement social" : l'invention d'une spécialité journalistique » dans *Les journalistes sociaux : Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »), p. 17-52.
- MANFREDONIA Gaetano, 2005, « L'anarchisme » dans *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte (coll. « Poche / Sciences humaines et sociales »), p. 444-462.
- MICHEL Joël, 2020, « 1. Une branche professionnelle : les mineurs » dans Friedhelm Boll, Antoine Prost et Jean-Louis Robert (eds.), *L'invention des syndicalismes : Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIXe siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne (coll. « Internationale »), p. 23-39.
- OLIVIER Jean-Marc, 2020, « Chapitre 3. Le caractère dual de la main-d'œuvre en France et ses conséquences sociales. Rareté des grandes usines et multiples formes du travail dispersé (1830-années 1930) » dans *Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930*, Paris, Armand Colin (coll. « Horizon »), p. 108-191.

REBERIOUX Madeleine, 1983, « Chapitre IV - Le socialisme français de 1871 à 1914 » dans *Histoire générale du socialisme* (2), Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (coll. « Hors collection »), p. 133-244.

ROUBAN Luc, 2009, « I. La construction de la fonction publique : un projet politique » dans *La fonction publique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), vol.3e éd., p. 7-28.

RUELLAN Denis, 2015, « Introduction » dans *Les «Pro» du journalisme : De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Res publica »), p. 9-24.

IV. Articles

AMOSSE Thomas, 2013, « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2013, 68e année, n° 4, p. 1039-1075.

ANDREANI Roland, 1973, « L'antimilitarisme en Languedoc méditerranéen avant la première guerre mondiale », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1973, vol. 20, n° 1, p. 104-123.

ANGENOT Marc, 2004, « L'antimilitarisme contre la « religion patriotique » », *Mots. Les langages du politique*, 1 novembre 2004, n° 76, p. 41-58.

BAUX Jean-Pierre, 2014, « 1914 : une France démographiquement affaiblie », *Population & Avenir*, 2014, vol. 717, n° 2, p. 14-16.

BECK Robert, 2004, « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, 1 décembre 2004, n° 29, p. 153-171.

BECKER Jean-Jacques, 1987, « La IIe Internationale et la guerre », *Publications de l'École Française de Rome*, 1987, vol. 95, n° 1, p. 9-25.

BECKER Jean-Jacques et KRIEGL Annie, 1968, « Les inscrits au "Carnet B". Dimensions, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement social*, 1968, n° 65, p. 109-120.

BERLIERE Jean-Marc, 2019, « Une police politique républicaine : entre fantasmes et utopie ? », *Cultures & Conflits*, 20 décembre 2019, n° 114-115, p. 29-54.

BERNARD-STEINDECKER Claire et MOURIAUX René, 1987, « Presse et syndicalisme », *Mots. Les langages du politique*, 1987, vol. 14, n° 1, p. 7-19.

CABOT Bastien, 2017, « Une culture de l'autonomie ? Syndicalisme révolutionnaire et culture des producteurs », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2017, vol. 35, n° 1, p. 19-40.

CEPEDE Frédéric, 2008, « La SFIO des années 1905-1914 : construire le parti », *Cahiers Jaurès*, 2008, vol. 187-188, n° 1-2, p. 29-45.

CHAMBELLAND Colette, 1987, « La Vie ouvrière (1909-1914) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel)*, 1987, vol. 5, n° 1, p. 89-93.

DESCHODT Jean-Pierre, 2010, « La preuve par le carnet B », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques. Archives*, 25 avril 2010, n° 45, p. 181-193.

DIDRY Claude, 2013, « Les midinettes, avant-garde oubliée du prolétariat », *L'Homme & la Société*, 2013, vol. 189-190, n° 3-4, p. 63-86.

- DOGLIANI Patrizia, 2009, « Socialisme et internationalisme », *Cahiers Jaures*, 1 juin 2009, N° 191, n° 1, p. 11-30.
- DUCLERT Vincent, 2014, « L'Internationale, une méthode jaurésienne pour la paix européenne ? », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 43-52.
- FONTAINE Marion, 2014, « L'Internationale des syndicalistes. Quel sens donner à l'internationalisme ? Le cas des mineurs », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 91-103.
- GACON Stéphane, 2015, « La République briseuse de grèves et l'amnistie (1905-1914). Une tentative de régulation politique du conflit social en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2015, vol. 125, n° 1, p. 17-31.
- GERVASONI Marco, 2006, « L'invention du syndicalisme révolutionnaire en France (1903-1907) », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2006, vol. 24, n° 1, p. 57-71.
- GESLIN Claude, 1984, « Le syndicalisme ouvrier en Bretagne avant 1914 », *Le Mouvement social*, 1984, n° 127, p. 45-64.
- GIBSON Ralph, 1989, « Rigorisme et liguorisme dans le diocèse de Périgueux XVIIe-XIXe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1989, vol. 75, n° 195, p. 315-342.
- GUIEU Jean-Michel, 2017, « Des parlementaires au service de la paix. Le Groupe parlementaire français de l'arbitrage international (1903-1914) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2017, vol. 26, n° 2, p. 37-65.
- HEURE Gilles, 2001, « Gustave Hervé, le tournant d'avant-guerre », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, vol. 19, n° 1, p. 85-95.
- HUBER Michel, 1912, « Le recensement de la population française en 1911 », *Journal de la société statistique de Paris*, 1912, tome 53, p. 141-148.
- JOUSSE Emmanuel, 2014, « Une histoire de l'Internationale », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 11-25.
- JULLIARD Jacques, 1964, « La C.G.T. devant la guerre (1900-1914) », *Le Mouvement social*, octobre 1964, n° 49, p. 47.
- LAUNAY Michel, 1969, « Aux origines du syndicalisme chrétien en France: Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie, de 1887 à 1914 », *Le Mouvement social*, 1969, n° 68, p. 35-56.
- LEE Haksu, 2001, « Jean Jaurès dans l'Allier rouge », *Cahiers Jaures*, 2001, vol. 160, n° 2, p. 38-62.
- MACHELON Jean-Pierre, 2003, « Au service du pouvoir politique : remarques sur les préfets de la III^e République (1870-1914) », *La Revue administrative*, 2003, vol. 56, n° 333, p. 293-307.
- MARCOBELLI Elisa, 2014, « Internationalisme et opposition à la guerre : la nouvelle Internationale et les socialistes français, allemands et italiens face à la guerre russo-japonaise (1904-1905) », *Cahiers Jaurès*, 2014, vol. 212-213, n° 2-3, p. 65-78.
- MONIER Frédéric et PORTALEZ Christophe, 2020, « Une norme disputée : l'indemnité parlementaire en France (1789-1914) », *Cahiers Jaurès*, 2020, vol. 235-236, n° 1-2, p. 15-36.

PIERROT Nicolas, 2007, « Architectures de la petite industrie urbaine : l'exemple des Lilas (Seine-Saint-Denis) », *In Situ. Revue des patrimoines*, 1 mars 2007, n° 8.

PIGENET Michel et ROBERT Jean-Louis, 2000, « Travailleurs, syndiqués et syndicats dans les dessins de La Voix du Peuple (1900-1914) », *Sociétés & Représentations*, 2000, vol. 10, n° 3, p. 309-322.

RASMUSSEN Anne, 2001, « Tournant, inflexions, ruptures : le moment internationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2001, n° 19, n° 1, p. 27-41.

REBERIOUX Madeleine, 1968, « Les tendances hostiles à l'Etat dans la S.F.I.O. (1905-1914) », *Le Mouvement social*, 1968, n° 65, p. 21-37.

SMITH Paul, 2015, « L'ancienne manufacture d'allumettes d'Aubervilliers », *In Situ. Revue des patrimoines*, 6 juillet 2015, n° 26.

« Rail : la grève de 1910 dans La Vie ouvrière », *Agone*, 2016, vol. 59, n° 2, p. 175-225.

« Cahiers Jaurès 2014/2 (N° 212-213) », *Cairn.info*, 2014, 2014.

« Cahiers Jaurès 2015/1 (N° 215-216) », *Cairn.info*, 2014, 2014.

V. Notices de dictionnaires

A. Dictionnaire Maitron

BALENT André, 2021, « RAUZE Marianne » dans *Née GAILLARDE Marie, Anne, Rose, épouse COMIGNAN, dite*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

BARD Christine, 2022, « VÉRONE Maria » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

BEDOS Jean Maitron notice révisée par Clément Arnoult et Pascal, 2018, « HAN RYNER [NER Jacques, Henri, Élie, Ambroise, Mathieu, Ernest, dit] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

BIANCO René, 2020, « MAYOUX Marie et François, dits BOUGON Joséphine et BOUGON Constant » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

BIGORGNE Didier, 2019, « DOIZY Henri, Louis, Aimé » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

BLANCHARD Jacques, 2019, « ROUSSEAU Isaure, Mathilde, Aurélie. Pseudonyme : PRIMAIRE Mathilde » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

CHAMBELLAND Colette, 2020, « MONATTE Pierre, dit LÉMONT Pierre » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

CHUZEVILLE Jean Maitron Claude Pennetier, Julien, 2020, « BRUNET Marcelle » dans *BRUNET Marie, Louise, Marcelle*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

DAUTRY Jean Maitron Justinien Raymond et Jean, 2009, « LAFARGUE Paul » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

DAVRANCHE Édouard Sill Guillaume, 2020, « LECOIN Louis » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Éditions de l'Atelier.

DAVRANCHE Gabriel Désert Jean Maitron, Rolf Dupuy, Guillaume, 2020, « CONTENT Claude [Julien, Claude, Marcel, dit] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DAVRANCHE Guillaume, 2020, « ROUSSEL Henriette » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DAVRANCHE Guillaume, 2019, « ALMEREYDA Miguel [Eugène, Bonaventure, Jean-Baptiste Vigo, dit] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DAVRANCHE Guillaume, 2014, « ROUSSEL Georges » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DAVRANCHE Guillaume et DUPUY Rolf, 2021, « GUICHARD Émile » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DAVRANCHE Jean Maitron notice complétée par Guillaume, 2014, « DALSTEIN Paul » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DUBIEF Henri, 2022, « YVETOT Georges, Louis, François » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DUCHATELET Bernard, 2020, « ROLLAND Romain, Edme, Paul-Émile » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DUPUY Jean Maitron Guillaume Davranche, Rolf, 2020, « BEVANT Eugène [Marie, Eugène] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DUPUY Jean Maitron notice complétée par Rolf, 2020, « LEROY Ernest » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

DUPUY Nicole Racine Rolf, 2021, « LE MAGUET Claude [SALIVES Jean-Baptiste, Auguste, dit] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

ENCKELL Rolf Dupuy Marianne, 2020, « DUPONT Pauline » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

FAU Véronique, 2020, « ROUSSEL Nelly » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

GEORGES Bernard, 2022, « JOUHAUX Léon, Henri » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

LAPLANCHE Rolf Dupuy René, 2020, « DUBOST Louis, Eugène, Emile [dit Picrate] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MAIGNIEN Claude, 2020, « PELLETIER Madeleine » dans *PELLETIER Anne, Madeleine*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MAITON Jean, 2021, « BOUTREUX Louis, Noël. Pseudonyme : Brioux Lucien » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MAITRON Jean, DAVRANCHE Guillaume et DUPUY Rolf, 2022, « BERTRAND Julia, Marie, Victorine » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MAITRON Jean, DUPUY Rolf, GUENGANT Jean-Yves et BERTRAND Thierry, 2020, « COATMEUR Hervé [COATMEUR Gérard, Hervé] » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MAITRON Jean et ENCKELL Marianne, 2017, « LUMET Louis, Joseph » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MOISSONNIER Jean Maitron Maurice, 2019, « FONTAINE Jean, Marie » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

MORIN Georges-Henri et RAYMOND Justinien, 2020, « PERCEAU Louis » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

OFFENSTADT Nicolas, 2019, « PIOCH Georges, Jules, Charles » dans *PIOCHE Georges selon l'état civil*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

PENNETIER Claude, 2020, « LÉGERET Achille, Pierre » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

RACINE Nicole, 2021a, « ALAIN » dans *CHARTIER Émile, Auguste, dit*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

RACINE Nicole, 2021b, « ALEXANDRE Michel, Paul » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

RANNOU Hélène, 2011, « BRIOLLET Adrien, Jules » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

RAYMOND Justinien, 2022, « RENAUEDEL Pierre, Narcisse » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

RAYMOND Justinien, 2020, « VARENNE Alexandre, Claude » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

ROUX Francis, 2020, « DENANTE Ernest, Emmanuel » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

SOWERWINE Justinien Raymond et Charles, 2020, « SAUMONEAU Louise, Aimée » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

STEINER Anne, 2022, « LIBERTAD (Albert, Joseph, dit) » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

STEINER Anne, 2020, « MORAND Jeanne, Françoise, dite Jane » dans *Dictionnaire des anarchistes*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

SUITE Guillaume Bourgeois Jean Maitron Notice revue par Gilles Candar pour la période antérieure à 1920 et par Claude Pennetier pour la, 2021, « CACHIN Marcel » dans *CACHIN Gilles, Marcel*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

VAHE Isabelle, 2020, « MÉLIN Jeanne » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

VANDERVORT Bruce C., 2020, « GRIFFUELHES Victor » dans *Le Maitron*, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

« COLLONGY Louis (ou COLONGY Louis ?). Pseudonyme : COLLON J » dans *Le Maitron*, 2022, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

« PETIT Gabrielle » dans *Le Maitron*, 2020, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

« PORTE (De la), Henri, Eugène, Amédée » dans *Le Maitron*, 2010, Paris, Maitron/Editions de l'Atelier.

B. Autres dictionnaires

BARD Christine et CHAPERON Sylvie, 2017, « Pacifisme » dans *Dictionnaire des féministes: France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, France, PUF.

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES, 2022, *PAIX: Définition de PAIX*, <https://www.cnrtl.fr/definition/paix>, 4 septembre 2022, consulté le 4 septembre 2022.

MAFART Jean, 2018, « Carnet B » dans *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin (coll. « Hors collection »), p. 134-136.

VI. Cartographie

GAY Victor, 2021, « Mapping the Third Republic: A Geographic Information System of France (1870–1940) », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, 2 octobre 2021, vol. 54, n° 4, p. 189-207.

VII. Sitographie

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES, 2022, *Tables de mortalité françaises*, <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/donnees-statistiques/tables-de-mortalite-francaises-cdrom/>, 15 septembre 2022, consulté le 15 septembre 2022.

PREFECTURE DE POLICE, 2022, *Les archives de la préfecture de Police*, <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/archives>, 4 septembre 2022, consulté le 4 septembre 2022.

RETRONEWS, 2022, « *L'Humanité* », <http://www.retronews.fr/titre-de-presse/humanite>, 22 septembre 2022, consulté le 22 septembre 2022.

RETRONEWS, 2019, « *Libertaire* », <http://www.retronews.fr/titre-de-presse/libertaire>, 25 juillet 2019, consulté le 4 septembre 2022.

RETRONEWS, 2018, « *Le Socialiste* », <https://www.retronews.fr/titre-de-presse/socialiste>, 6 août 2018, consulté le 22 septembre 2023.

RETRONEWS, 2021, « *Vie ouvrière* », <http://www.retronews.fr/titre-de-presse/vie-ouvriere>, 12 mars 2021, consulté le 4 septembre 2022.

Table des matières

Sommaire	4
Liste des abréviations	5
Introduction	6
Historiographie	13
Sources.....	16
Outils et méthodes	22
Enjeux de recherche.....	25
Chapitre 1 : Compter et situer les militants pour la paix	26
I. Un nombre réduit de militants à l'échelle nationale.....	26
II. Une dispersion géographique à travers les départements.....	33
A. La liste de 1907.....	36
B. L'enquête de 1907.....	40
C. La liste de 1911	42
III. Des départements et villes emblématiques	46
A. La Meurthe-et-Moselle	47
B. Le Finistère	49
C. L'Allier	52
D. L'Yonne.....	54
E. Le Rhône.....	55
Chapitre 2 : Une diversité des profils militants	58
I. Des militants et militantes pour la paix ?	58
II. Une jeunesse relative qui cache des disparités.....	66
III. Des nationalités étrangères faiblement représentées.....	69
IV. Une diversité des métiers qui cache une surreprésentation de certains secteurs ..	72
A. La liste de 1907.....	72
B. La liste de 1911.....	79
Chapitre 3 : Une multiplicité d'organisations traduisant des convergences	84

I. La répartition des militants entre les étiquettes politiques, un classement arbitraire	84
II. Les socialistes unifiés, divisés entre des tendances diverses	86
III. Les syndicalistes, à la croisée des engagements et luttes révolutionnaires	93
IV. Les anarchistes, une pluralité de chapelles	100
Chapitre 4 : Parcours militants pour la paix.....	114
I. Henriette Roussel, militante anarchiste à Paris	114
II. Louis Perceau, socialiste rédacteur à <i>La Guerre sociale</i>	122
III. Émile Guichard, journaliste, allumettier et secrétaire de section au sein de la Fédération communiste révolutionnaire	132
Chapitre 5 : Une intensification progressive des manifestations publiques (1911-1913)..	142
I. 1911 : Des manifestations unitaires à la suite de la seconde crise marocaine.....	142
II. 1912 : une intensification de l'implication des militants syndicaux	145
III. 1913 : une forte campagne contre la loi des trois ans impliquant tout le mouvement ouvrier	148
Annexe I – Présentation des listes.....	152
I. La Liste des personnes antimilitaristes de 1907	152
II. Enquête sur l'antimilitarisme d'octobre 1907	154
III. La liste des personnages de gauche et le Répertoire général des principaux révolutionnaires de 1911	155
Sources et bibliographie	157
État des sources.....	157
I. Archives nationales	157
II. Archives de la Préfecture de Police.....	158
III. Presse	158
IV. Sources imprimées.....	159
Bibliographie	160
I. Ouvrages.....	160

II. Thèses et mémoires de master.....	164
III. Chapitres d'ouvrages	164
IV. Articles.....	166
V. Notices de dictionnaires	168
VI. Cartographie	171
VII. Sitographie	171